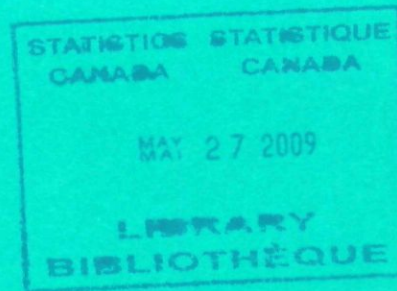


C.4



1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

Profile studies

MARITAL STATUS AND NUPTIALITY
IN CANADA

Études schématiques

ÉTAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITÉ
AU CANADA

1941-1942
1943-1944
1945-1946
1947-1948
1949-1950
1951-1952
1953-1954
1955-1956
1957-1958
1959-1960
1961-1962
1963-1964
1965-1966
1967-1968
1969-1970
1971-1972
1973-1974
1975-1976
1977-1978
1979-1980
1981-1982
1983-1984
1985-1986
1987-1988
1989-1990
1991-1992
1993-1994
1995-1996
1997-1998
1999-2000
2001-2002
2003-2004
2005-2006
2007-2008
2009-2010
2011-2012
2013-2014
2015-2016
2017-2018
2019-2020
2021-2022
2023-2024
2025-2026
2027-2028
2029-2030
2031-2032
2033-2034
2035-2036
2037-2038
2039-2040
2041-2042
2043-2044
2045-2046
2047-2048
2049-2050
2051-2052
2053-2054
2055-2056
2057-2058
2059-2060
2061-2062
2063-2064
2065-2066
2067-2068
2069-2070
2071-2072
2073-2074
2075-2076
2077-2078
2079-2080
2081-2082
2083-2084
2085-2086
2087-2088
2089-2090
2091-2092
2093-2094
2095-2096
2097-2098
2099-2100

1941-1942
1943-1944
1945-1946
1947-1948
1949-1950
1951-1952
1953-1954
1955-1956
1957-1958
1959-1960
1961-1962
1963-1964
1965-1966
1967-1968
1969-1970
1971-1972
1973-1974
1975-1976
1977-1978
1979-1980
1981-1982
1983-1984
1985-1986
1987-1988
1989-1990
1991-1992
1993-1994
1995-1996
1997-1998
1999-2000
2001-2002
2003-2004
2005-2006
2007-2008
2009-2010
2011-2012
2013-2014
2015-2016
2017-2018
2019-2020
2021-2022
2023-2024
2025-2026
2027-2028
2029-2030
2031-2032
2033-2034
2035-2036
2037-2038
2039-2040
2041-2042
2043-2044
2045-2046
2047-2048
2049-2050
2051-2052
2053-2054
2055-2056
2057-2058
2059-2060
2061-2062
2063-2064
2065-2066
2067-2068
2069-2070
2071-2072
2073-2074
2075-2076
2077-2078
2079-2080
2081-2082
2083-2084
2085-2086
2087-2088
2089-2090
2091-2092
2093-2094
2095-2096
2097-2098
2099-2100

1971 CENSUS OF CANADA

RECENSEMENT DU CANADA 1971

VOLUME V (PART: 1)

PROFILE STUDIES

ÉTUDES SCHEMATIQUES

DEMOGRAPHIC CHARACTERISTICS

CARACTÉRISTIQUES DÉMOGRAPHIQUES

Prepared in the Census Characteristics Division of Statistics Canada and published under the authority of the Minister of Industry, Trade and Commerce.

Préparé par la Division des caractéristiques du recensement de Statistique Canada et publication autorisée par le ministre de l'Industrie et du Commerce.

PRICE - \$1.00 - PRIX

© Minister of Supply and Services
Canada 1977

© Ministre des Approvisionnements
et Services Canada 1977

May - 1978 - Mai
8-1200-553

Ottawa

The responsibility for the analysis and interpretation of the data is that of the author and not of Statistics Canada.

L'analyse et l'interprétation des données sont la responsabilité de l'auteur et non celle de Statistique Canada.

INTERNATIONAL CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

1974-1975

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

CONFERENCE ON THE HISTORY OF THE HUMANITIES

MARITAL STATUS AND NUPTIALITY IN CANADA

ÉTAT MATRIMONIAL ET NUPTIALITÉ AU CANADA

by / par

K. G. Basavarajappa



AUTHOR'S PREFACE

The responsibility for producing this Profile was assumed unexpectedly by the author sometime in late September 1976, and the first draft had to be produced before the year was out. Consequently, many aspects which would have been dealt with in greater detail under normal circumstances have been, of necessity, treated in a brief manner. Also, some aspects were excluded from the Profile altogether. However, many measures on nuptiality in Canada have been presented for the first time, and it is hoped that they are of interest to students of demography as well as to the general readers.

The figures presented in Tables 34 and 35, and those used in Charts 2, 3 and 5 had been prepared earlier by Dr. Norland of Characteristics Division. The author is thankful to him for making them available for this study. The statistical assistance provided by Mr. F. Thibodeau is highly appreciated.

Sincere thanks are due to Dr. M.V. George and Dr. Paul Glick (of the U.S. Bureau of the Census) for many helpful suggestions. Thanks are also due to Dr. Alan Simmons and Mrs. S. Wargon for their comments on an earlier draft and to Mr. D.R. Bradley for arranging the necessary clerical and technical assistance. Needless to say that the author alone is responsible for any shortcomings and the opinions expressed in the study.

PRÉFACE DE L'AUTEUR

À la fin du mois de septembre 1976, l'auteur s'est vu confier inopinément la rédaction de la présente étude. Il fallait que le premier jet soit terminé avant la fin de l'année. De ce fait, plusieurs questions qui, dans des circonstances normales, auraient été traitées de façon plus détaillée n'ont pu être examinées que très brièvement, tandis que d'autres ont dû, par nécessité, être supprimées de l'étude. Celle-ci présente, toutefois, nombre de statistiques sur la nuptialité jusqu'alors inédites au Canada, statistiques qui, espérons-le, intéresseront tant les spécialistes en démographie que le grand public.

Les chiffres qui figurent aux tableaux 34 et 35 ainsi que ceux des graphiques 2, 3 et 5 ont été établis par M. Norland de la Division des caractéristiques et l'auteur le remercie d'avoir bien voulu les lui communiquer. Il est également très reconnaissant à M. F. Thibodeau de l'aide que celui-ci lui a accordée.

L'auteur adresse ses vifs remerciements à MM. M.V. George et Paul Glick (du *U.S. Bureau of the Census*) pour tous les conseils et avis qu'ils ont bien voulu lui fournir. Il remercie également M. Alan Simmons et Mme S. Wargon pour leurs commentaires sur l'une des premières versions de cette étude ainsi que M. D.R. Bradley pour lui avoir fourni l'aide technique et les services de secrétariat nécessaires. Il va sans dire que l'auteur assume seul la responsabilité de toutes les opinions exprimées dans cette étude ainsi que de toute erreur qui aurait pu s'y glisser.



TABLE OF CONTENTS

	Page
List of Tables	IX
List of Charts	XII
List of Appendices	XIII
Section	
I. INTRODUCTION	1
1.1 Marriage and Marital Status	1
1.2 The Present Study	2
1.3 A Brief Description of the Methods and Measures Used in the Study	3
1.4 Some Remarks on the Quality and Comparability of Data	3
II. MARITAL STATUS COMPOSITION, 1971	7
2.1 Canada	7
2.2 Regions	10
2.3 Urban-Rural Residence	12
2.4 Ethnic Groups by Birthplace	15
2.5 Religious Groups by Birthplace	15
2.6 Selected International Populations	16
III. CHANGES IN MARITAL STATUS COM- POSITION, 1911 - 1971	19
3.1 Trends in Proportions of Single, Married, Widowed and Divorced	19
3.2 Proportions of Ever Married at Age 50	23
3.3 Components of Intercensal Change in Proportions of Single, Married, Widowed and Divorced	24
IV. NUPTIALITY	27
4.1 Trends in Marriage Rates	27
4.1.1 Crude Marriage Rate, 1921 - 1974	27
4.1.2 Sex and Previous Marital Status Specific Marriage Rates, 1921 - 1971	27
4.1.3 Age-Sex-specific Marriage Rates, 1921 - 1971	30
4.1.4 Age-Sex and Previous Marital Sta- tus Specific Marriage Rates, 1941 - 1971	31
4.1.5 A Comparison With the United States of America	34
4.2 Trends in Teen-age Marriage, 1921 - 1974	34
4.3 Dissolution of Marriage	36
4.3.1 Crude Divorce Rate, 1921 - 1974	38

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Liste des tableaux	IX
Liste des graphiques	XII
Liste des appendices	XIII
Section	
I. INTRODUCTION	1
1.1 Mariage et état matrimonial	1
1.2 Description de la présente étude	2
1.3 Brève description des méthodes et des mesures utilisées dans la présente étude	3
1.4 Quelques remarques sur la qualité et la comparabilité des données	3
II. RÉPARTITION SELON L'ÉTAT MARI- MONIAL, 1971	7
2.1 Canada	7
2.2 Régions	10
2.3 Milieu urbain et rural	12
2.4 Groupe ethnique selon le lieu de nais- sance	15
2.5 Religion selon le lieu de naissance	15
2.6 Certains groupes internationaux	16
III. VARIATIONS DANS LA RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÉTAT MARI- MONIAL, 1911 - 1971	19
3.1 Tendances au célibat, au mariage, au veu- vage et au divorce	19
3.2 Proportions de non-célibataires à l'âge de 50 ans	23
3.3 Composantes des variations intercensi- taires des proportions de célibataires, de gens mariés, de veufs et de divorcés	24
IV. NUPTIALITÉ	27
4.1 Tendances des taux de nuptialité	27
4.1.1 Taux brut de nuptialité, 1921 - 1974	27
4.1.2 Taux de nuptialité selon le sexe et l'état matrimonial antérieur, 1921 - 1971	27
4.1.3 Taux de nuptialité selon l'âge et le sexe, 1921 - 1971	30
4.1.4 Taux de nuptialité selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial antérieur, 1941 - 1971	31
4.1.5 Comparaison avec les États-Unis	34
4.2 Tendances à la nuptialité des adolescents, 1921 - 1974	34
4.3 Dissolution du mariage	36
4.3.1 Taux brut de divorce, 1921 - 1974	38

TABLE OF CONTENTS – Concluded

TABLE DES MATIÈRES – fin

	Page		Page
4.3.2 Sex-specific Modified Crude Divorce Rate, 1921-1971	38	4.3.2 Taux brut modifié de divorce selon le sexe, 1921-1971	38
4.3.3 Age-Sex-specific Divorce Rates, 1969-1973	40	4.3.3 Taux de divorce selon l'âge et le sexe, 1969-1973	40
4.3.4 Relative Importance of Death and Divorce in Dissolution of Marriage, 1921-1971	41	4.3.4 Importance relative de la mortalité et du divorce dans la dissolution du mariage, 1921-1971	41
4.3.5 Differences in Divorce Rates Among Provinces, 1921-1974	44	4.3.5 Différences entre les taux de divorce des provinces, 1921-1974	44
4.3.6 Selected Characteristics of Persons Obtaining Divorce, 1969-1974	47	4.3.6 Certaines caractéristiques des personnes divorcées, 1969-1974	47
4.4 Trends in Remarriage, 1921-1974	53	4.4 Tendances au remariage, 1921-1974	53
4.5 Nuptiality Tables, Canada, 1941-1971	54	4.5 Tables de nuptialité, Canada, 1941-1971	54
4.5.1 Probabilities of First Marriage	54	4.5.1 Probabilités de premier mariage	54
4.5.2 Proportions Eventually Marrying After Attaining Specified Ages	55	4.5.2 Proportions de personnes se mariant passé certains âges	55
4.5.3 Proportions Ever Married by Specified Ages	57	4.5.3 Proportions de non-célibataires selon certains âges	57
4.5.4 Average Number of Years Before Marriage at Specified Ages	57	4.5.4 Nombre moyen d'années avant le mariage pour certains âges	57
4.6 Divorce Table, Canada, 1971	59	4.6 Table de divorcialité, Canada, 1971	59
V. MEAN AGE AT MARRIAGE	61	V. ÂGE MOYEN AU MARIAGE	61
5.1 Trends in Singulate Mean Age at Marriage, Canada, 1851-1971	61	5.1 Tendances de l'âge moyen des célibataires au mariage, Canada, 1851-1971	61
5.2 Trends in Mean Age at Marriage of Brides and Grooms by Previous Marital Status	63	5.2 Tendances de l'âge moyen au mariage selon l'état matrimonial antérieur	63
5.3 Differences in Mean Age at First Marriage, 1971	67	5.3 L'âge moyen au premier mariage en 1971: différences entre certains groupes	67
5.3.1 Regions	67	5.3.1 Régions	67
5.3.2 Urban-Rural Residence	69	5.3.2 Milieu urbain et rural	69
5.3.3 Religious Groups by Birthplace	70	5.3.3 Religion selon le lieu de naissance	70
5.3.4 Ethnic Groups by Birthplace	73	5.3.4 Groupe ethnique selon le lieu de naissance	73
VI. SUMMARY AND CONCLUSIONS	77	VI. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS	77
References	125	Références	125

LIST OF TABLES

LISTE DES TABLEAUX

	Page		Page
1. Distribution of Males and Females 15 Years and Over by Marital Status and Sex Ratios, Canada, 1971	7	1. Répartition des hommes et des femmes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le rapport de masculinité, Canada, 1971	7
2. Ranks Based on Crude and Standardized Proportions of Single and Widowed, Regions of Canada, 1971	12	2. Classement des régions fondé sur les proportions brutes et normalisées, célibataires et veufs, régions du Canada, 1971	12
3. Percentage of Males and Females Ever Married at Age 50, Canada, 1911 - 1971	24	3. Pourcentage des hommes et des femmes non célibataires à 50 ans, Canada, 1911 - 1971	24
4. Marriage Rates of Persons 15 Years and Over and of Specified Previous Marital Status, Canada, 1921 - 1971	29	4. Taux de nuptialité des personnes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921 - 1971	29
5. Sex Ratio of Unmarried Persons 15 Years and Over, Canada, 1921 - 1971	30	5. Rapport de masculinité des personnes non mariées de 15 ans et plus, Canada, 1921 - 1971	30
6. Divorces Per 1,000 Married Males and Females of Specified Ages, Canada, 1969 - 1973	41	6. Nombre de divorces pour 1,000 hommes et femmes mariés selon certains groupes d'âge, Canada, 1969 - 1973	41
7. Dissolution of Marriage Due to Death and Divorce, Canada, 1921 - 1971	43	7. Dissolution du mariage causée par un décès ou un divorce, Canada, 1921 - 1971	43
8. Percentage of Roman Catholic Population and Ratio of Separated to Divorced, Canada and Provinces, 1971	45	8. Pourcentage de la population catholique romaine et rapport des femmes séparées aux divorcées, Canada et provinces, 1971	45
9. Percentage Distribution of Husbands and Wives Obtaining a Divorce by Duration of Marriage and Median Duration of Marriage, Canada, 1969 - 1974	47	9. Répartition en pourcentage des époux et des épouses obtenant leur divorce selon la durée du mariage, et durée médiane du mariage, Canada, 1969 - 1974	47
10. Percentage Distribution of Husbands and Wives Obtaining a Divorce by Age at the Time of Divorce, and Mean Ages at Divorce, Canada, 1969 - 1974	48	10. Répartition en pourcentage des époux et des épouses obtenant leur divorce selon l'âge lors du divorce, et âge médian au divorce, Canada, 1969 - 1974	48
11. Percentage Distribution of Husbands and Wives Obtaining a Divorce by Age at the Time of Marriage, Canada, 1969 - 1974	49	11. Répartition en pourcentage des époux et des épouses obtenant leur divorce selon l'âge au mariage, Canada, 1969 - 1974	49
12. Divorces Per 1,000 Married Females by Age at Marriage, Canada, 1970 - 1972	50	12. Nombre de divorces pour 1,000 femmes mariées selon l'âge au mariage, Canada, 1970 - 1972	50
13. Percentage Distribution of Divorces by Number of Dependent Children and Mean Number of Dependent Children, Canada, 1969 - 1974	51	13. Répartition en pourcentage des divorces selon le nombre d'enfants à charge et le nombre moyen d'enfants à charge, Canada, 1969 - 1974	51
14. Percentage Distribution of Divorces by Type of Marital Offence and Reasons for Breakdown of Marriage, Canada, 1969 - 1974	52	14. Répartition en pourcentage des divorces selon le délit conjugal et le motif de rupture du mariage, Canada, 1969 - 1974	52
15. Selected Elements of Gross Nuptiality Tables, Canada, 1941 - 1971	56	15. Certains éléments des tables de nuptialité brute, Canada, 1941 - 1971	56
16. Average Number of Years Expected to be Spent in Single State as Percentage of Maximum Number of Single Years Available at Specified Ages, 1941 and 1971	58	16. Moyenne probable d'années de célibat en pourcentage du nombre possible d'années de célibat pour certains âges, 1941 et 1971	58
17. Singulate Mean Age at Marriage, Canada, 1851 - 1971	62	17. Âge moyen des célibataires au mariage, Canada, 1851 - 1971	62

LIST OF TABLES - Continued

	Page
18. Mean Age at First Marriage of Ever-married Persons, Canada and Regions, 1971	68
19. Mean Age at First Marriage of Ever-married Persons, Canada and Urban-Rural Residence, 1971	69
20. Mean Age at First Marriage of Ever-married Persons, Selected Religious Groups by Birthplace, Canada, 1971	71
21. Mean Age at First Marriage of Ever-married Persons, Selected Ethnic Groups by Birthplace, Canada, 1971	74
22. Components of Intercensal Change in Proportions of Males and Females Aged 15 Years and Over, Single, etc., Canada, 1911-1971	86
23. Gross Nuptiality Table, Canada, 1941	95
24. Divorce Table, Canada, 1970-1972	96
25. Undercoverage Rates, Censuses of Canada, 1961-1971	101
26. Undercoverage Rates by Age, Censuses of Canada, 1961-1971	102
27. Undercoverage Rates by Residence, Census of Canada, 1971	102
28. Undercoverage Rates by Marital Status, Census of Canada, 1971	102
29. Undercoverage Rates, Their Standard Errors and Their Effect on the Enumerated Distributions by Age and Marital Status, Canada, 1971	103
30. Response Rates for Age, Sex and Marital Status, Census of Canada, 1971	105
31. Reliability Estimates: Root Mean Square Error (RMSE), Census of Canada, 1971	106
32. Percentage Distribution of Males and Females of Specified Ages by Marital Status, Regions of Canada, 1971	110
33. Percentage Distribution of Males and Females of Specified Ages by Marital Status, Urban-Rural Residence Groups, Canada, 1971	111
34. Percentage Distribution of Males and Females 15 Years and Over by Marital Status (Crude and Standardized Percentages), Selected Ethnic Groups by Birthplace, Canada, 1971	112
35. Percentage Distribution of Males and Females 15 Years and Over by Marital Status (Crude and Standardized Percentages), Selected Religious Groups by Birthplace, Canada, 1971	114

LISTE DES TABLEAUX - suite

	Page
18. Âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires, Canada et régions, 1971	68
19. Âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires selon le milieu rural et urbain, Canada, 1971	69
20. Âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires selon la religion et le lieu de naissance, Canada, 1971	71
21. Âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires selon certains groupes ethniques et le lieu de naissance, Canada, 1971	74
22. Les composantes des variations intercensitaires de la répartition des hommes et des femmes de 15 ans et plus, célibataires, etc., Canada, 1911-1971	86
23. Table de nuptialité brute, Canada, 1941	95
24. Table de divortialité, Canada, 1970-1972	96
25. Taux de sous-dénombrement des recensements du Canada, 1961-1971	101
26. Taux de sous-dénombrement selon l'âge, recensements du Canada, 1961-1971	102
27. Taux de sous-dénombrement selon le milieu, recensement du Canada de 1971	102
28. Taux de sous-dénombrement selon l'état matrimonial, recensement du Canada de 1971	102
29. Taux de sous-dénombrement, erreurs types et incidence sur la répartition des personnes dénombrées selon l'âge et l'état matrimonial, Canada, 1971	103
30. Taux de réponse selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, recensement du Canada de 1971	105
31. Estimations de fiabilité: erreur quadratique moyenne (E.Q.M.), recensement du Canada de 1971	106
32. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon certains âges et l'état matrimonial, régions du Canada, 1971	110
33. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon certains âges, l'état matrimonial et le milieu urbain et rural, Canada, 1971	111
34. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (pourcentages bruts et normalisés), certains groupes ethniques et le lieu de naissance, Canada, 1971	112
35. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (pourcentages bruts et normalisés), certaines religions et le lieu de naissance, Canada, 1971	114

LIST OF TABLES – Concluded

LISTE DES TABLEAUX – fin

	Page
36. Percentage Distribution of Males and Females of Specified Ages by Marital Status, Canada, 1911-1971	116
37. Marriages Per 1,000 Unmarried Males and Females of Specified Ages, Canada, 1921-1972	118
38. Marriages Per 1,000 Males and Females of Specified Ages and Previous Marital Status, Canada, 1921-1972	119
39. Divorces Per 100,000 Married Women 15 Years and Over, Canada and Provinces, 1921-1922 to 1970-1972	121
40. Divorces Per 100,000 Married Women 15 Years and Over, Canada and Provinces, 1969-1974	121
41. Percentage Distribution of Bridegrooms and Brides by Previous Marital Status, Canada, 1921-1974	122
42. Mean Ages at Marriage of Brides and Bridegrooms by Previous Marital Status, Canada, 1921-1974	123

	Page
36. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon certains âges et l'état matrimonial, Canada, 1911-1971	116
37. Mariages pour 1,000 hommes et femmes non mariés selon certains âges, Canada, 1921-1972	118
38. Mariages pour 1,000 hommes et femmes selon certains âges et l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921-1972	119
39. Divorces pour 100,000 femmes mariées de 15 ans et plus, Canada et provinces, 1921-1922 et 1970-1972	121
40. Divorces pour 100,000 femmes mariées de 15 ans et plus, Canada et provinces, 1969-1974	121
41. Répartition en pourcentage des époux et des épouses selon l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921-1974	122
42. Âge moyen au mariage des épouses et des époux selon l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921-1974	123

LIST OF CHARTS

LISTE DES GRAPHIQUES

	Page
1. Proportions of Males and Females, Single, Married, Widowed and Divorced, by Age Groups, Canada, 1971	9
2. Proportions of Males and Females, Single, Married, Widowed and Divorced (Standardized Percentages), Canada and Regions, 1971	11
3. Proportions of Males and Females, Single, Married, Widowed and Divorced (Standardized Percentages), Urban-Rural Residence, 1971	14
4. Percentage of Males and Females of Specified Ages and Marital Status, Canada, 1911-1971	20
5. Proportions of Males and Females, Single, Married, Widowed and Divorced (Standardized Percentages), Canada, 1911-1971	21
6. Marriages Per 1,000 Population (Crude Marriage Rate) and Males and Females 15 Years and Over of Specified Previous Marital Status, Canada, 1921-1971	28
7. Marriages Per 1,000 Males and Females of Specified Ages and Previous Marital Status, Canada, 1941-1971	32
8. Brides and Bridegrooms 19 Years or Under as a Percentage of Total Brides and Bridegrooms, Canada, 1921-1974	35
9. Divorces Per 1,000 Married Females 15 Years and Over (Modified Crude Divorce Rate) and Divorces Per 1,000 Total Population (Crude Divorce Rate), Canada, 1921-1971	39
10. Quinquennial Probabilities of Obtaining a Divorce at Specified Ages, Canada, 1971	60
11. Mean Ages at Marriage of Brides and Bridegrooms by Previous Marital Status, Canada, 1940-1974	64

	Page
1. Proportions des hommes et des femmes, célibataires, mariés, veufs et divorcés, selon les groupes d'âge, Canada, 1971	9
2. Proportions des hommes et des femmes, célibataires, mariés, veufs et divorcés (pourcentages normalisés), Canada et régions, 1971	11
3. Proportions des hommes et des femmes, célibataires, mariés, veufs et divorcés (pourcentages normalisés), milieu urbain et rural, 1971	14
4. Pourcentage des hommes et des femmes selon certains âges et l'état matrimonial, Canada, 1911-1971	20
5. Proportions des hommes et des femmes, célibataires, mariés, veufs et divorcés (pourcentages normalisés), Canada, 1911-1971	21
6. Mariages pour 1,000 hommes et femmes de 15 ans et plus (taux brut de nuptialité) selon l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921-1971	28
7. Mariages pour 1,000 hommes et femmes selon certains âges et l'état matrimonial antérieur, Canada, 1941-1971	32
8. Pourcentage des époux et des épouses de 19 ans ou moins au nombre total des époux et des épouses, Canada, 1921-1974	35
9. Divorces pour 1,000 femmes mariées de 15 ans et plus (taux brut modifié de divorce) et divorces pour 1,000 habitants (taux brut de divorce), Canada, 1921-1971	39
10. Probabilités quinquennales de divorce selon certains âges, Canada, 1971	60
11. Âge moyen des époux et des épouses au mariage selon l'état matrimonial antérieur, Canada, 1940-1974	64

LIST OF APPENDICES

	Page
I. Standardized Proportions of Single, Married, Widowed and Divorced	83
II. Splitting the Difference Between Two Crude Proportions into its Components	85
III. A Brief History of Divorce Legislation in Canada	87
IV. Nuptiality and Divorce Tables	91
V. Singulate Mean Age at Marriage	97
VI. Quality and Comparability of Data and Their Implications	99
VII. Statistical Tables	109

LISTE DES APPENDICES

	Page
I. Proportions normalisées des personnes célibataires, mariées, veuves et divorcées	83
II. Fractionnement de la différence entre deux proportions brutes dans leurs composantes	85
III. Bref historique de la législation sur le divorce au Canada	87
IV. Tables de nuptialité et de divortialité	91
V. Âge moyen des célibataires au mariage	97
VI. Qualité et comparabilité des données et leurs implications	99
VII. Tableaux statistiques	109



I. INTRODUCTION

1.1 Marriage and Marital Status

With increasing rate of divorce and rising numbers of births outside of wedlock, many persons have wondered about the declining importance of marriage. But this long-standing relationship has remained important in one form or another in all societies and cultures.

The basis of relationship to which the concept of "marriage" is applied in all societies is jurally valid hetero-sexual union fundamentally concerned with the producing and raising of children in socially recognized ways (Gloria A. Marshall, 1972). The union may be monogamous, polyandrous or polygynous. A **monogamous** marriage is one in which each person is married to only one person of the opposite sex at a time. A **polyandrous** marriage is one in which a woman is married to several husbands at the same time, and a **polygynous** marriage is one in which a man has several wives at the same time (United Nations, 1958).

In all societies, marriage is an accepted method of creating the "family" which provides the context of child socialization. As specialized agencies grow in modern bureaucratic societies, the role of the family itself may seem to shrink. But as yet, there is no evidence to support such a conclusion, because even the specialized agencies prefer to keep the children in their guardianship in foster homes rather than in institutions. Thus, whatever the role of the family in response to changing situations, marriage continues as the process of bringing a family into being.

In a long-range perspective, marriage seems to have evolved from a rigid institution to a permissive exploration. Thus, practices such as a Catholic may marry only a Catholic have developed into a state where various experiments are being considered quite acceptable. Companionship, temporary marriage, commune life – all are being tried at times successfully. But none of them has effectively questioned marriage as such. What is at issue, it seems, is the nature of man-woman relationship, a quest for recognition of equality and humanity of both partners. Indeed, if it is thought that the institution of marriage is breaking down due to increasing divorce rates, one has only to look at the remarriage rates of divorced persons. One immediately realizes the abiding importance of marriage as a social process and its versatile response to change.

The rates of marriage and those of dissolution of marriage due to death or divorce influence the course of population growth. They influence fertility and mobility directly, and mortality indirectly. They also

1.1 Mariage et état matrimonial

La hausse du taux de divorce et du nombre de naissances hors mariage a poussé nombre de personnes à se demander si le mariage ne perdait pas sa primauté dans notre société. En fait, cette forme traditionnelle de lien n'a jamais cessé d'être importante, sous une forme ou une autre, dans toutes les sociétés et toutes les cultures.

La relation de base que recouvre le concept de "mariage" dans toutes les sociétés est l'union hétérosexuelle juridiquement valide et principalement axée sur la formation d'une famille selon des normes socialement reconnues (Gloria A. Marshall, 1972). Elle peut prendre diverses formes: monogamie, polygamie ou polyandrie. Le terme **monogamie** désigne le régime juridique en vertu duquel une personne est mariée à une seule autre, du sexe opposé, à la fois, le mot **polyandrie**, l'état d'une femme qui a plusieurs maris à la fois et le mot **polygamie**, la situation d'un homme ayant contracté plusieurs unions légitimes simultanées (Nations Unies, 1958).

Dans toutes les sociétés, le mariage est la méthode reconnue pour fonder une "famille", qui constitue le contexte de socialisation de l'enfant. On peut penser que la prolifération d'organismes spécialisés qu'on observe dans les sociétés modernes et bureaucratisées réduirait le rôle de la famille. Il n'existe toutefois pas de preuve pour appuyer une telle conclusion puisque même les agences spécialisées préfèrent confier la garde des enfants dont elles sont responsables à des foyers de placement familial plutôt que de les envoyer dans des institutions. Ainsi donc, de quelque façon qu'évolue le rôle de la famille en réponse aux autres changements, le mariage demeure le moyen d'en créer une.

Si l'on considère l'évolution du mariage depuis plusieurs générations, on constate qu'il semble être passé du stade d'institution rigide à celui de structure permissive et exploratoire. Ainsi, la règle qui imposait à un catholique de n'épouser qu'une catholique a laissé la place à une variété de formules expérimentales, toutes jugées fort acceptables. L'union libre, le mariage temporaire, la vie en commune sont tous mis à l'essai, parfois avec succès. Mais aucun d'entre eux n'a vraiment remis le mariage en question. Il semble que le noeud du problème soit plutôt la nature de la relation entre l'homme et la femme, la recherche de la reconnaissance de l'égalité et de l'humanité des deux partenaires. Si l'on pense que la hausse de la fréquence des divorces met en danger l'institution du mariage, qu'on considère le taux de remariage des divorcés: on se rendra vite compte de son importance sociale et de ses possibilités d'adaptation.

Le taux de mariage et le taux de dissolution du mariage suite à un décès ou à un divorce influent sur la croissance démographique. Ils agissent directement sur la fécondité et la mobilité, et indirectement sur la mortalité.

introduce compositional changes according to marital status. Moreover, the changes in marital status influence the extent of work participation, educational attainments, housing needs, demands for social, medical and health services, etc. Thus, it is important to study the trends and differences in marital status composition and nuptiality. By nuptiality is meant a systematic study of marriage especially with respect to frequency of marriage, the characteristics of those united in marriage and the dissolution of such unions.

1.2 The Present Study

On the basis of the 1971 Census data, the differences in marital status composition among regional, residential (rural-urban), ethnic, religious and birthplace groups will be examined in Section II. The differences in mean ages at first marriage among these groups will be examined in Subsection 5.3.

The 1971 marital status composition of Canada will be compared with those of selected international populations in Section II.

The changes in marital status composition during 1911 - 1971 and the factors responsible for such changes will be briefly discussed in Section III.

In Section IV, selected aspects of nuptiality will be discussed. These include trends in marriage, dissolutions of marriage and remarriage, the lifetime implications of marriage rates observed at various points of time during 1941 - 1971 based on "nuptiality tables", etc. The changes in measures of lifetime implications based on nuptiality tables include changes in probabilities of first marriage, proportions eventually marrying after a specified age, proportions ever married by a specified age, and the expected average number of years that will be spent in single state before marriage (Subsection 4.5). Similarly, the lifetime implications based on divorce tables include the probabilities of obtaining divorce at specified ages, proportions eventually obtaining divorce after a specified age, proportions divorced by a given age, and the average number of years that will be spent in divorced state in the absence of remarriage or death before 75 years of age.

Finally, historical trends in mean ages at marriage will be examined in Subsections 5.1 and 5.2.

Although it has been said in Subsection 1.1 that the changes in marital status composition influence the changes in other demographic and socio-economic behaviour, no attempt has been made to study the relationship between these variables with respect to either past or future periods. The scope of the present study limits such an undertaking. Further, it should be noted that a more complete explanation of all the observed

Ils modifient également la répartition de la population selon l'état matrimonial, ce qui se répercute sur l'activité professionnelle, les résultats scolaires, les besoins en logement, la demande de services sociaux, médicaux, sanitaires, etc. Il importe donc d'étudier les tendances et les différences dans la répartition de la population selon l'état matrimonial, ainsi que la nuptialité, cette dernière analyse consistant en l'étude systématique du mariage et plus précisément de la fréquence des mariages, des caractéristiques des époux et de la dissolution des mariages.

1.2 Description de la présente étude

La section II porte sur les différences entre les répartitions de la population selon l'état matrimonial en fonction de diverses caractéristiques à savoir la région, le milieu (urbain et rural), le groupe ethnique, la religion et le lieu de naissance; les données proviennent du recensement de 1971. On trouvera à la sous-section 5.3 une analyse de l'âge moyen au premier mariage et des différences entre les groupes susmentionnés à ce sujet.

À la section II, on compare la répartition selon l'état matrimonial de la population canadienne en 1971 à celle d'un échantillon international.

À la section III, on analyse brièvement l'évolution de la répartition selon l'état matrimonial entre 1911 et 1971 et les facteurs qui en sont à l'origine.

À la section IV, on commente certains aspects de la nuptialité, dont les tendances observées en ce qui concerne le mariage, sa dissolution et le remariage, les probabilités de réalisation d'autres événements en fonction des taux de mariage des "tables de nuptialité" pour diverses époques entre 1941 et 1971, etc. Les variations des mesures de ces probabilités comprennent les variations de la probabilité d'un premier mariage, de la proportion de personnes se mariant après un âge donné, de la proportion de non-célibataires à un âge donné et du nombre moyen probable d'années de célibat avant le mariage (sous-section 4.5). Les statistiques de même genre visant le divorce mesurent la probabilité de divorcer à des âges donnés, la proportion de divorces après un âge donné, la proportion de divorcés d'un âge donné et le nombre moyen d'années entre l'âge au divorce et 75 ans s'il n'y a ni remariage ni décès.

Pour terminer, on présentera aux sous-sections 5.1 et 5.2 une étude des tendances passées concernant l'âge moyen au mariage.

Bien que les variations de la répartition de la population selon l'état matrimonial influent sur les variations d'autres caractéristiques socio-économiques et démographiques, comme nous l'avons mentionné à la sous-section 1.1, nous n'avons analysé ni les rapports passés ni les rapports éventuels entre ces variables. Cette question ne pouvait être traitée dans la présente étude, de portée trop limitée. On remarquera que nous n'avons pas non plus

trends and differences in marital status and nuptiality has not been presented. The scope of this study limits undertaking the analytical work needed for this purpose.

1.3 A Brief Description of the Methods and Measures Used in the Study

Several measures have been used in the study. For purposes of studying trends and differences in marital status composition, the crude and standardized proportions of single, married, widowed and divorced have been used. The standardized proportions hold the effects of differences in age composition constant and make the comparisons more precise. The method of computing the standardized proportions is discussed in Appendix I. In the discussion, the proportions and percentages are used interchangeably.

The trends in marriage, dissolution of marriage and remarriage have been studied on the basis of appropriate rates. These rates have all been defined in the respective sections. The methods of computing the nuptiality tables and the "singulate mean age at marriage" are explained in Appendices IV and V, respectively.

Several of the rates are often calculated for three-year periods centring around the census year, e.g., 1940-1942 for the census year 1941, 1950-1952 for the census year 1951. However, in the discussion, they are referred to as rates for the year 1941, 1951, etc. Whenever possible, the rates presented on an annual basis. Furthermore, the periods covered under various topics varied according to the availability of basic data required for computing various measures. When measures are based on registration records alone, they have been presented up to the latest year for which the data were available. On the other hand, when measures are based on census as well as registration records, they have been presented up to 1971. It should be mentioned that because of lack of space, not all the measures discussed in the study are presented in the statistical tables. Interested readers may, however, obtain the unpublished statistical tables from the author on request.

1.4 Some Remarks on the Quality and Comparability of Data

The factors affecting the reliability of measures used in the study include the following:

- (a) changes in definitions and concepts relating to age, age at marriage, sex and marital status over time;
- (b) completeness of enumeration of persons of various marital status in census;

analysé en détail les tendances et différences observées dans l'état matrimonial et la nuptialité. Les travaux d'analyse qu'aurait nécessités pareille entreprise ne pouvaient être faits dans le cadre de cette étude.

1.3 Brève description des méthodes et des mesures utilisées dans la présente étude

Nous avons eu recours à diverses mesures. Ainsi, les proportions brutes et normalisées de célibataires, de gens mariés, de veufs et de divorcés nous ont servi à analyser les tendances et différences relevées dans la répartition de la population selon l'état matrimonial, les proportions normalisées ayant l'avantage de fixer une fois pour toutes l'incidence des variations de la répartition selon l'âge, ce qui rend les comparaisons plus précises. La méthode de calcul des proportions normalisées est expliquée à l'appendice I. Nous utilisons indifféremment les termes **proportion** et **pourcentage** dans le texte.

En ce qui concerne le mariage, la dissolution du mariage et le remariage, l'analyse se fonde sur le taux approprié; dans chaque cas, on en trouvera la définition dans la section portant sur le phénomène que mesure le taux. Les méthodes de calcul des tables de nuptialité et de l'"âge moyen des célibataires au mariage" sont expliquées dans les appendices IV et V, respectivement.

Les taux ainsi calculés couvrent souvent des périodes de trois ans composées de l'année de recensement, de l'année précédente et de l'année suivante; on a ainsi fait le calcul pour les périodes 1940-1942 et 1950-1952, mais présenté les résultats dans le texte comme s'ils portaient sur l'année 1941 ou 1951, qui sont les années de recensement. Quand c'est possible, on fournit les taux annuels. Les périodes de référence varient d'un sujet à l'autre, car nous ne pouvions toujours disposer des données nécessaires au calcul des différentes mesures. Lorsqu'on n'a pu avoir recours qu'aux registres d'état civil, les statistiques ont été établies pour toutes les années jusqu'à la plus récente année pour laquelle on disposait de données. Quand on pouvait se fonder sur le recensement et les registres d'état civil, on a continué jusqu'à l'année 1971. On remarquera que certaines mesures dont fait état la présente étude ne figurent pas dans les tableaux statistiques. Cela tient au manque d'espace. Toutefois, les lecteurs qui seraient intéressés à en prendre connaissance pourront se procurer les tableaux non publiés en s'adressant à l'auteur.

1.4 Quelques remarques sur la qualité et la comparabilité des données

Les facteurs suivants ont pu altérer la fiabilité des mesures qui ont servi dans cette étude:

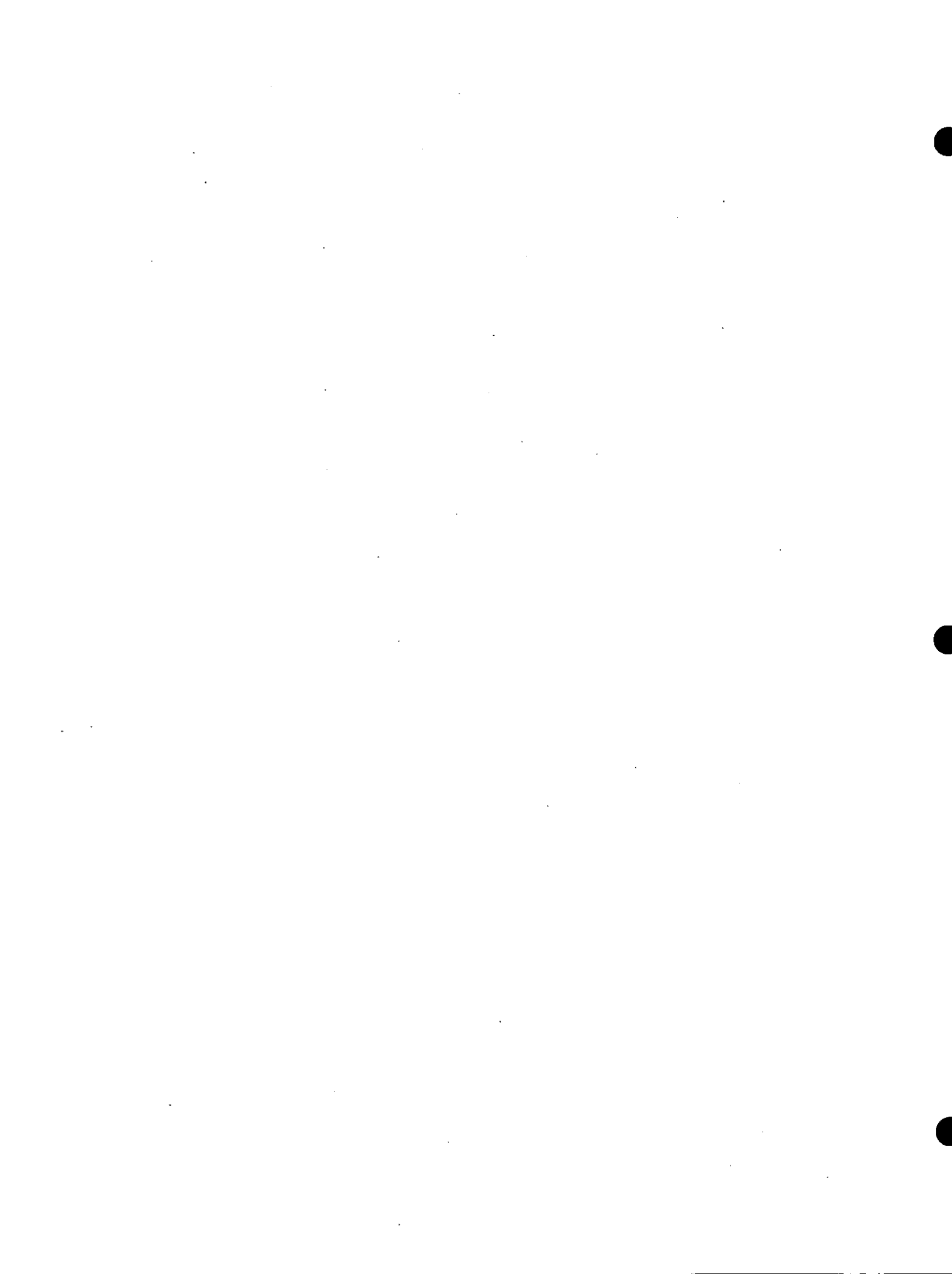
- a) modifications apportées au cours des années aux définitions et aux concepts ayant trait à l'âge, à l'âge au mariage, au sexe et à l'état matrimonial;
- b) recensement incomplet des personnes dans diverses catégories d'état matrimonial;

- (c) accuracy of reporting of age, sex and marital status (i.e., response errors);
 - (d) processing errors such as coding, edit and imputation relating to age, sex and marital status;
 - (e) completeness of registration of marriages and divorces, and the accuracy of reporting of ages at marriage and divorce.
- c) inexactitude dans les déclarations touchant l'âge, le sexe et l'état matrimonial (c'est-à-dire les erreurs de réponse);
 - d) erreurs de traitement à l'étape du codage, de la vérification et de l'imputation de l'âge, du sexe et de l'état matrimonial;
 - e) lacunes dans les registres des mariages et des divorces et inexactitude dans les déclarations de l'âge au mariage et au divorce.

Each of these factors has been examined in some detail in Appendix VI. Only a brief summary of findings is given below:

- (i) For all practical purposes, the definitions used in the 1971 Census with regard to age, sex and marital status may be considered as comparable to those used at the earlier censuses.
 - (ii) Regarding the completeness of enumeration, the "Reverse Record Check" has shown that, since 1961, the undercoverage has been generally low except at certain ages (e.g., 20-24 years), and for the divorced category in 1971. The effect of undercoverage on the proportional distribution by age and marital status in 1971 was, however, negligible. Thus, the differences observed in undercoverage rates by residence and regions in 1971 may not affect the differences observed in various rates and proportions among regions, residential groups, etc., to any significant degree.
 - (iii) The "response rates" for age, sex and marital status were all very high (percentages in the high nineties) and hence may be taken as an indication of the accuracy of reporting on these characteristics. Also, the very low values of Myers Index (which indicates the digit preference in age reporting), obtained for Canada and provinces since 1921, indicate the very high quality of reporting of ages in Canadian censuses.
 - (iv) The response errors and the processing errors (which include the errors resulting from coding, editing, imputation and faulty reading of the data by the machine) in 1971 have been summarized in an index termed "Root Mean Square Error" (RMSE). The range of error as indicated by RMSE has to be kept in mind when differences or trends are examined, and especially when these are based on small numbers. Further, in 1971, the edit and imputation procedure concerning the widowed and divorced seemed to have given rise to large errors at younger ages, 15-34 years, much beyond what can be expected on the basis of RMSE. Hence, various rates and proportions at these ages based on widowed and divorced persons have to be used with caution.
- Chacun de ces facteurs fait l'objet d'une étude plus détaillée (Appendice VI). On trouvera ci-après un bref résumé des conclusions:
- (i) À toutes fins pratiques, les définitions utilisées au cours du recensement de 1971 relativement à l'âge, au sexe et à l'état matrimonial sont identiques à celles des recensements précédents.
 - (ii) En ce qui a trait à l'intégralité du dénombrement, la "Contre-vérification des documents" a montré que, depuis 1961, le sous-dénombrement a en général été minime; en 1971, seuls certains groupes d'âge (les 20-24 ans, par exemple) et la catégorie des divorcés en ont été affectés, et ce, sans que les répartitions proportionnelles selon l'âge et l'état matrimonial aient été altérées de façon significative. Par conséquent, les différences observées en 1971 dans les taux de sous-dénombrement selon le milieu et la région n'ont sans doute aucun effet significatif sur les écarts observés entre les divers taux et proportions selon la région, le milieu, etc.
 - (iii) Les "taux de réponse" aux questions sur l'âge, le sexe et l'état matrimonial sont tous très élevés (plus de 95 %); cela donne donc une idée de l'exactitude des déclarations de ces caractéristiques. La faiblesse de l'indice de Myers (qui mesure la tendance à déclarer un âge se terminant par un chiffre particulier) pour le Canada et les provinces depuis 1921 montre bien l'excellente qualité des données de recensement sur l'âge au Canada.
 - (iv) Les erreurs de réponse et de traitement (qui comprennent les erreurs commises au cours du codage, de la vérification, de l'imputation et de la lecture des données par la machine) relevées en 1971 ont été regroupées en un indice appelé "erreur quadratique moyenne" (E.Q.M.). Il faut en tenir compte lorsqu'on analyse des différences ou des tendances, en particulier lorsque les chiffres de base sont petits. De plus, il semble qu'en 1971, la vérification et l'imputation des données sur les veufs et les divorcés aient donné lieu à d'importantes erreurs touchant les groupes d'âge entre 15 et 34 ans, erreurs qui dépasseraient largement les prévisions établies d'après l'E.Q.M. En conséquence, les divers taux et proportions calculés pour ces âges à l'aide des données sur les veufs et les divorcés devront être utilisés avec circonspection.

- (v) The completeness of registration of marriages and divorces and the accuracy of reporting of characteristics of persons marrying or obtaining a divorce have been considered satisfactory. However, divorce rates (especially during earlier periods) should not be taken as complete representation of marital disruptions because they do not include divorces obtained by Canadians in overseas countries, informal separations, etc.
 - (vi) The algorithm used for deriving the age at first marriage in 1971 was found to have overstated the age. However, for purposes of studying the differences in mean age at first marriage, the effect of this systematic overstatement is believed to be negligible because all groups would be affected in a similar manner.
- (v) L'examen des registres des mariages et des divorces a révélé qu'ils étaient suffisamment complets et que les déclarations des personnes qui se mariaient ou divorçaient étaient exactes. Les taux de divorce (particulièrement ceux qui s'appliquent aux périodes antérieures) ne donnent pas un tableau complet des divorces obtenus à l'étranger, des séparations officieuses, etc.
 - (vi) On a constaté que l'algorithme qui a servi en 1971 au calcul de l'âge au premier mariage a produit des âges moyens trop élevés. On a toutefois jugé qu'il était possible de ne pas tenir compte de cette erreur systématique dans l'étude des différences d'âge au premier mariage, puisque tous les groupes sont touchés de la même façon.



II. MARITAL STATUS COMPOSITION, 1971

2.1 Canada

The 1971 Census of Canada enumerated 7,531,890 males aged 15 years and over of whom about 31.6% were single, 64.9% married, 2.5% widowed and 1.0% divorced. The same census enumerated a slightly larger number of 7,655,525 females aged 15 years and over of whom about 25% were single, 63.9% married, 9.8% widowed and 1.3% divorced.

II. RÉPARTITION SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1971

2.1 Canada

Les données du recensement du Canada de 1971 font état d'une population masculine de 15 ans et plus de 7,531,890 personnes se répartissant comme suit: célibataires, 31.6 % environ, hommes mariés, 64.9 %, veufs, 2.5 % et divorcés, 1.0 %. La population féminine de 15 ans et plus est légèrement plus grande: 7,655,525 personnes. Quelque 25 % des femmes sont célibataires, 63.9 % mariées, 9.8 % veuves et 1.3 % divorcées.

TABLE 1. Distribution of Males and Females 15 Years and Over by Marital Status and Sex Ratios, Canada, 1971

TABLEAU 1. Répartition des hommes et des femmes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial et le rapport de masculinité, Canada, 1971

Marital status — État matrimonial	Male — Hommes	Female — Femmes	Male — Hommes	Female — Femmes	Male — Hommes	Female — Femmes	Sex ratio ¹ — Rapport de masculinité ¹
	1	2	3	4	5	6	7
	number — nombre		per cent (crude) — pourcentages (bruts)		per cent (standardized) ² — pourcentages (normalisés) ²		
Single — Célibataires	2,377,650	1,913,030	31.6	25.0	31.2	25.3	1,243
Married — Mariés	4,888,760	4,888,845	64.9	63.9	65.1	64.1	1,000
Widowed — Veufs	191,125	752,895	2.5	9.8	2.7	9.3	254
Divorced — Divorcés	74,355	100,755	1.0	1.3	1.0	1.3	738
Total	7,531,890	7,655,525	100.0	100.0	100.0	100.0	984

¹ Males per 1,000 females. — Nombre d'hommes pour 1,000 femmes.

² Standardized on 1971 distribution of total population (both males and females together) by age. For details, see Appendix I. — Normalisation fondée sur la répartition de la population totale en 1971 (hommes et femmes) selon l'âge. Pour plus de détails, voir appendice I.

Source: 1971 Census of Canada, Bul. 1.2-5. — Recensement du Canada de 1971, bull. 1.2-5.

Although females outnumbered males for all marital status groups together (1,000:984), single males outnumbered single females (1,243:1,000). It will be seen later that this was mainly because of higher proportions of females than males marrying at younger ages under 30 years. While the numbers of married males and females were nearly equal, the number of widowed females far exceeded (1,000:254) that of males which may be attributed to the higher longevity of females (Canada Year Books, 1972 and 1974), lower age of wives than their husbands, and the lower remarriage rates of widowed females than widowed males (discussed in Subsection 4.1.4). The divorced females also outnumbered divorced males (1,000:738) not only because of their lower marriage rates (see Subsection 4.1.4) and higher survival probabilities than divorced males, but also because women usually are younger at marriage and are therefore subject to divorce for a longer period

Bien que, dans l'ensemble, le rapport de masculinité soit favorable aux femmes (1,000:984), le nombre d'hommes célibataires est supérieur à celui des femmes célibataires (1,243:1,000). On constatera plus loin que cela tient surtout au fait que les femmes de moins de 30 ans se marient jeune en proportion plus élevée que les hommes du même groupe d'âge. Le nombre d'hommes et de femmes mariés est sensiblement égal, tandis que le nombre de veuves est nettement plus élevé que celui des veufs (1,000:254), ce que l'on peut attribuer au fait que les femmes vivent plus longtemps que les hommes (Annuaire du Canada, 1972 et 1974), sont souvent plus jeunes que leur mari et ont un taux de remariage suite au veuvage inférieur à celui des hommes (ce phénomène est analysé à la sous-section 4.1.4). Le nombre de divorcées est supérieur à celui des divorcés (1,000:738) non seulement du fait de leur taux de remariage moins élevé (voir la sous-section 4.1.4) et de leur plus forte probabilité de

of time than men before they reach a given age. The difference in the expectation of life at birth between females and males in fact increased from about two years in 1931 to about seven years in 1971.

The married population included three subcategories, the identification of which is of some significance to studies on fertility and social welfare services. About 94% of the married persons of each sex were classified as "married, spouse present", and, by definition, the sex ratio of this group showed equality. The remainder of the married were classified as either "married, spouse absent" (2.1% of the married males, 1.4% of the married females) or "married, separated" (3.6% of the married males, 4.2% of the married females). Notwithstanding the imbalance in the numbers by sex of the latter two subgroups, the 1971 married population as a whole displayed near equality in the numbers by sex.

The differences observed in proportional distribution by marital status between males and females could be due to differences in age structures and/or to differences in marital status distribution at each age (or age group) between the two sexes. In fact, an examination of males and females by marital status at each age group showed that, while the proportions of single among males exceeded those among females at all age groups up to 60 years, the proportions of widowed and divorced among females exceeded those among males at all ages (see Chart 1). However, while the proportions of married among females exceeded those among males up to 40-44 years, the reverse was true at 45 years of age and over. Thus, part of the differences observed in over-all percentages of single, married, widowed and divorced between males and females could be attributed to these differences in age-specific percentages of single, married, widowed and divorced, and the remaining part to differences in age distributions between males and females. However, for purposes of comparison, it is useful to obtain a single summary index for each marital status for each sex after holding the differences due to age distributions between males and females constant. This can be achieved by a process known as standardization. Such standardized percentages have been obtained by using the 1971 distribution of total population by age (i.e., both males and females together) as standard and are presented in Columns 5 and 6 of Table 1. For details of the procedure, see Appendix I.

It may be seen that the standardized percentages are only marginally different from the crude percentages indicating that the differences in proportional distribution by marital status between males and females are essentially due to differences in proportional distribution by marital status between males and females at each age (or age group). Some of the causes of these age-specific differences, such as differing ages

survie, mais également parce que, se mariant généralement plus jeune que les hommes, les femmes d'un âge donné auront probablement divorcé depuis plus longtemps que les hommes du même âge. L'écart entre l'espérance de vie à la naissance des femmes et celle des hommes est passé d'environ deux ans en 1931 à environ sept ans en 1971.

Le groupe des personnes mariées comprend trois sous-groupes dont l'identification revêt une certaine importance pour les études sur la fécondité et sur les services de bien-être social. Environ 94 % des personnes mariées des deux sexes ont été classées dans la catégorie "marié, conjoint présent"; par définition, le rapport de masculinité de ce groupe indique l'égalité entre les deux sexes. Les 6 % restants ont été classés soit dans la catégorie "marié, conjoint absent" (2.1 % des hommes mariés, 1.4 % des femmes mariées), soit "marié, séparé" (3.6 % des hommes mariés, 4.2 % des femmes mariées). En dépit du déséquilibre relevé dans les deux derniers sous-groupes, les populations mariées des deux sexes étaient presque égales en 1971.

Les différences observées entre hommes et femmes dans la répartition proportionnelle selon l'état matrimonial peuvent provenir de différences de structure par âge et (ou) de différences de répartition selon l'état matrimonial pour chaque âge (ou groupe d'âge). En fait, une étude de la distribution des hommes et des femmes selon l'état matrimonial dans chaque groupe d'âge montre que les proportions d'hommes célibataires dépassent celles des femmes célibataires pour tous les groupes d'âge jusqu'à 60 ans, que les proportions de veuves et de divorcées sont supérieures aux proportions de veufs et de divorcés dans chaque groupe d'âge (voir le graphique 1), que les proportions de femmes mariées sont plus élevées que les proportions d'hommes mariés jusqu'à 45 ans et plus faibles ensuite. On peut donc attribuer les différences de répartition des populations féminine et masculine selon l'état matrimonial en partie aux différences de répartition des divers groupes d'âge selon le même critère et en partie aux différences entre les structures par âge des deux populations. Cependant, pour fins de comparaison, il est pratique de disposer d'un indice synthétique pour chaque sexe et état matrimonial qui ne dépend pas des variations de la différence entre la répartition selon l'âge des hommes et celle des femmes. Pour ce faire, on a recours à la normalisation. Nous avons calculé les pourcentages normalisés à partir de la répartition de la population de 1971 (c'est-à-dire hommes et femmes à la fois) selon l'âge; ils figurent aux colonnes 5 et 6 du tableau 1. Pour plus de détails sur cette technique, voir l'appendice I.

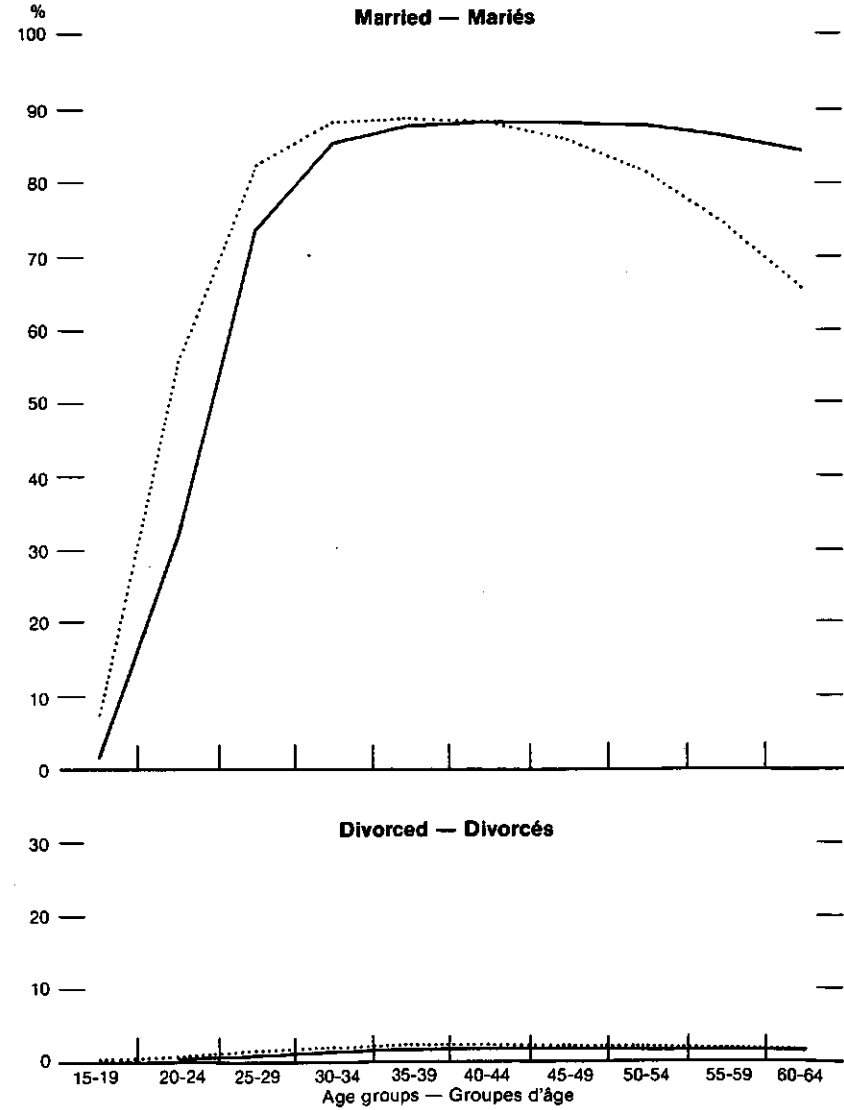
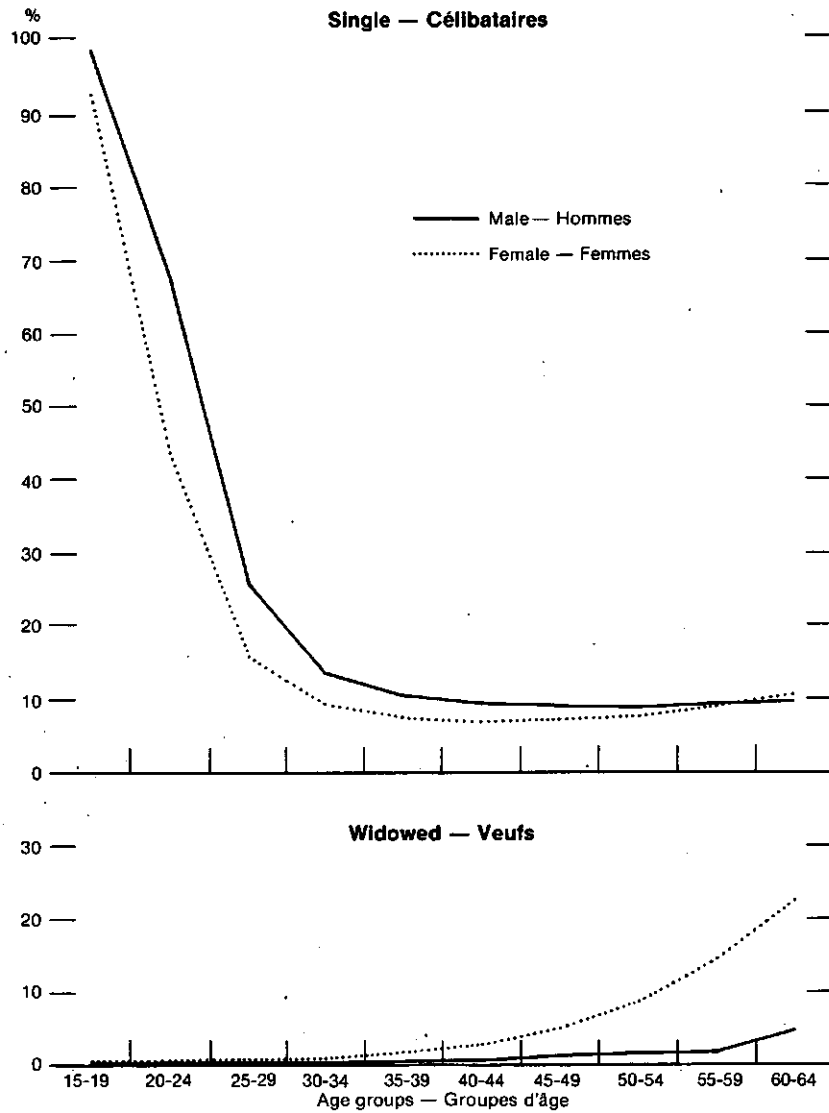
On constate que les pourcentages normalisés diffèrent peu des pourcentages bruts, ce qui indique que les différences entre la répartition proportionnelle des hommes selon l'état matrimonial et celle des femmes tiennent essentiellement aux différences entre les répartitions proportionnelles selon l'état matrimonial des divers âges (ou groupe d'âge). Certaines des différences entre hommes et femmes, comme celles qui touchent l'âge au mariage, le

Chart — 1

Proportions of Males and Females, Single, Married, Widowed and Divorced, by Age Groups, Canada, 1971

Proportions des hommes et des femmes, célibataires, mariés, veufs et divorcés, selon les groupes d'âge, Canada, 1971

Graphique — 1



Source: Table 36. — Tableau 36.

at marriage, differing rates of marriage and remarriage and differing longevity between males and females have already been mentioned above.

2.2 Regions

Table 32 shows the percentage distribution of males and females of each age group by marital status for Canada's regions. It may be seen that Quebec showed the highest proportions of single and lowest proportions of married up to 40 years of age for males, and highest proportions of single and lowest proportions of married at all ages except 65 years and over for females. At most ages, the lowest proportions of single were observed in Ontario for males and in the Prairies and British Columbia for females. The highest proportions of married were, however, observed in Ontario for males 30 years and over and in the Prairies and British Columbia for females at most ages. The Prairies and British Columbia also generally showed higher proportions of divorced at most ages.

The differences observed in age-specific proportions of single, married, widowed and divorced and the differences in age distributions may be expected to give rise to differences in over-all proportions of single, married, widowed and divorced among different regions. Therefore, the age-standardized proportions have been calculated as summary indices for the purpose of comparison and are presented in Chart 2.

On the basis of standardized proportions, it may be seen that, among both males and females, Quebec showed the highest proportions of single, and lowest proportions of married. For males, Ontario showed the lowest proportions of single and highest proportions of married, whereas for females, British Columbia showed the lowest proportions of single and highest proportions of married. For males, the lowest and highest proportions of widowed were shown in British Columbia and the Atlantic Region, respectively and for females, in Quebec and Ontario, respectively. For both males and females, Quebec showed the lowest proportions of divorced, and British Columbia the highest. It may also be noticed that the differences between maximum and minimum were more among females than among males.

When the regions were ranked on the basis of crude proportions and again on the basis of standardized proportions, it was observed that as a result of standardization, some regions changed their ranks with respect to proportions of single and widowed. There were, however, no changes with respect to proportions of married and divorced. These findings hold good for both males and females. Table 2 illustrates the changes in the ranks with respect to proportions of single and widowed.

taux de mariage et de remariage et la longévité, qui expliquent les écarts dans les répartitions selon l'âge, ont déjà été signalées dans la présente étude.

2.2 Régions

Le tableau 32 présente la répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon le groupe d'âge et l'état matrimonial, pour chaque région du Canada. On note que pour les hommes de moins de 40 ans, le Québec enregistre les proportions les plus élevées de célibataires et les plus faibles proportions d'hommes mariés, et pour les femmes de tous les âges, sauf les 65 ans et plus, les proportions les plus élevées de célibataires et les plus faibles de femmes mariées. Pour la majorité des groupes d'âge, les plus faibles proportions d'hommes célibataires se retrouvent en Ontario, les plus faibles proportions de femmes célibataires, dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Les proportions les plus élevées d'hommes mariés de plus de 30 ans s'observent en Ontario et les proportions les plus fortes de femmes mariées pour la plupart des groupes d'âge, dans les Prairies et en Colombie-Britannique. Ces deux régions sont également en tête dans la plupart des groupes d'âge en ce qui concerne les proportions de divorcés.

On peut s'attendre que les différences observées entre les deux sexes dans les répartitions selon l'état matrimonial des divers groupes d'âge d'une part et dans les répartitions selon l'âge d'autre part se soldent par des différences dans les répartitions régionales globales selon l'état matrimonial. Pour faciliter les comparaisons, nous avons normalisé les proportions selon l'âge, ce qui nous a fourni des indices synthétiques. Le graphique 2 présente les résultats.

On constate, tant pour les hommes que pour les femmes, que le Québec détient les plus fortes proportions de célibataires et les plus faibles proportions de personnes mariées. Pour les hommes, l'Ontario a les plus faibles proportions de célibataires et les plus fortes d'hommes mariés, la Colombie-Britannique, les plus faibles proportions de veufs et les provinces de l'Atlantique les plus fortes proportions dans la même catégorie. Pour les femmes, les mêmes observations s'appliquent respectivement à la Colombie-Britannique, au Québec et à l'Ontario. Dans l'ensemble, on observe les plus faibles proportions de divorcés au Québec et les plus fortes en Colombie-Britannique. Il faut également noter que l'écart entre les minima et les maxima est plus accusé chez les femmes que chez les hommes.

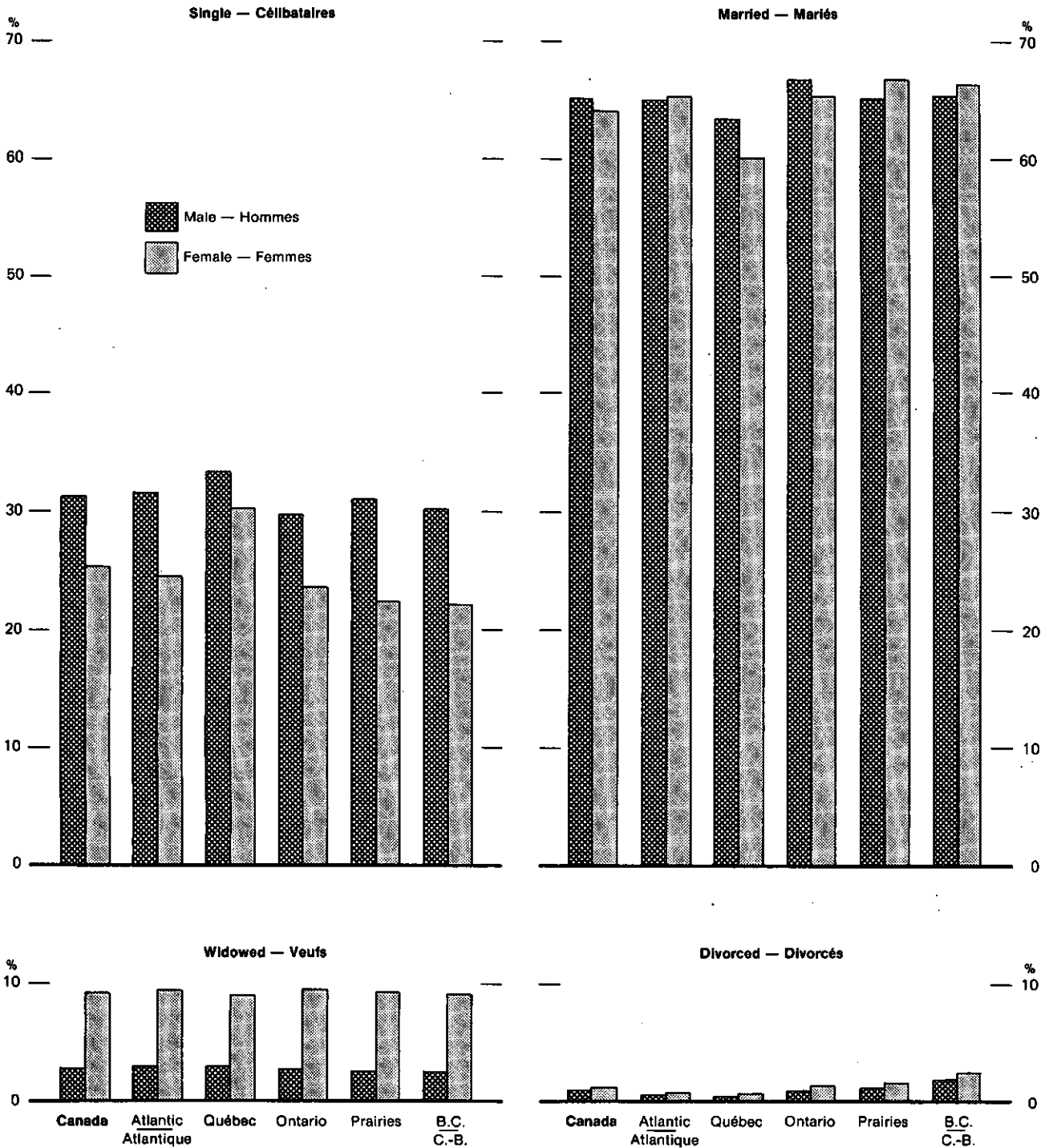
Si l'on compare le classement des régions selon les proportions brutes à leur classement selon les proportions normalisées, on remarque qu'après la normalisation, l'ordre a changé dans les catégories des célibataires et des veufs, mais reste intact dans celles des gens mariés et divorcés, tant chez les hommes que chez les femmes. Le tableau 2 présente les modifications observées dans le cas des célibataires et des veufs.

Chart — 2

Graphique — 2

Proportions of Males and Females, Single, Married, Widowed and Divorced (Standardized Percentages), Canada and Regions, 1971

Proportions des hommes et des femmes, célibataires, mariés, veufs et divorcés (pourcentages normalisés), Canada et régions, 1971



Source: Table 32. For method of computation, see Appendix I. — Tableau 32. Pour un exposé de la méthode de calcul, voir l'appendice I.

TABLE 2. Ranks Based on Crude and Standardized Proportions of Single and Widowed, Regions of Canada, 1971

TABLEAU 2. Classement des régions fondé sur les proportions brutes et normalisées, célibataires et veufs, régions du Canada, 1971

Region — Région	Ranks based on proportions — Classement en fonction des proportions							
	Single – Célibataires				Widowed – Veufs			
	Male – Hommes		Female – Femmes		Male – Hommes		Female – Femmes	
	Crude — Brutes	Stan- dardized — Norma- lisées	Crude — Brutes	Stan- dardized — Norma- lisées	Crude — Brutes	Stan- dardized — Norma- lisées	Crude — Brutes	Stan- dardized — Norma- lisées
Atlantic Region – Région de l'Atlantique . . .	4	4	3	4	5	5	4	4
Québec	5	5	5	5	1	4	1	1
Ontario	2	1	4	3	2	3	3	5
Prairies	3	3	2	2	4	2	2	3
British Columbia – Colombie-Britannique . . .	1	2	1	1	3	1	5	2

Source: Same as for Chart 2. – La même que pour le graphique 2.

When a detailed statistical examination of ranks was undertaken, it was found that the changes in the ranks with respect to proportions of single were not substantial, but those with respect to proportions of widowed were substantial for both males and females.¹

2.3 Urban-Rural Residence

Table 33 presents the percentage distribution of males and females of specified ages by marital status for census metropolitan areas (CMAs), urban, rural farm and rural non-farm residence groups. Some of the important observations are summarized below:

- (a) The proportions of single, etc., among the population of CMAs were very similar to those among the population of urban areas. This was obviously due to the fact that the population of CMAs included about two thirds of the population of all urban areas in 1971 (1971 Census of Canada, Bul. 1.1-8).

¹ When the statistic Kendall's Tau was calculated, it was found that the values of Tau (viz. 0.8 for males and 0.8 for females) with respect to single were just significant at 5% level of significance, thus leading to a rejection of the null hypothesis that the two sets of rankings (one based on crude percentages, and another based on standardized percentages) were independent. This implies that the changes in the ranks when standardized were not substantial. However, the values of Kendall's Tau with respect to widowed (viz. 0.2 for males and 0.0 for females) were not statistically significant; which means that the two sets of rankings could be considered as independent. This implies that the changes in the ranks when standardized were substantial in the case of widowed. For an application of Kendall's Tau, see H.M. Blalock, 1960, pp. 319-324.

Une étude statistique plus approfondie de ces classements montre que les modifications intervenues sont peu importantes chez les célibataires, mais substantielles dans la catégorie des veufs, chez les hommes comme chez les femmes¹.

2.3 Milieu urbain et rural

Le tableau 33 présente la répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon le groupe d'âge et l'état matrimonial pour les régions métropolitaines de recensement (RMR), les régions urbaines, rurales agricoles et rurales non agricoles. Voici un résumé de quelques-unes des principales conclusions qui s'en dégagent:

- a) Les proportions de célibataires, etc., dans les régions métropolitaines de recensement sont très proches des proportions observées dans les régions urbaines; cela provient de toute évidence du fait qu'en 1971, les RMR regroupaient les deux tiers environ de la population de toutes les régions urbaines (Recensement du Canada de 1971, bull. 1.1-8).

¹ En calculant les coefficients de corrélation (c'est-à-dire le Tau de Kendall) pour les célibataires, on a constaté que les valeurs obtenues (0.8 pour les hommes et 0.8 pour les femmes) n'étaient significatives qu'au niveau de 5%; on a donc rejeté l'hypothèse nulle qui supposait que les deux classements (l'un basé sur les pourcentages bruts et l'autre, sur les pourcentages normalisés) étaient indépendants. Cela signifie que les changements intervenus dans le classement suite à la normalisation ne sont pas importants. Par contre, dans le cas des veufs, les valeurs du Tau de Kendall (0.2 pour les hommes et 0.0 pour les femmes) ne sont pas significatives du point de vue statistique, ce qui signifie que les deux classements sont, à toutes fins pratiques, indépendants l'un de l'autre et que les modifications au classement après normalisation sont sensibles. Pour une application du Tau de Kendall, voir le document de H.M. Blalock, 1960, pp. 319-324.

- (b) When the urban population was compared with the (total) rural population, it was observed that for males at all ages the proportions of single were slightly higher and the proportions of married slightly lower among the rural population than among the urban population. For females, the position was reverse except for the age group 15-19 years. While the proportions of widowed for females at most ages were lower among the rural population than among the urban population, they were not very different for males. For both males and females, the proportions of divorced at all ages were lower among the rural population than among the urban population.
- (c) When the populations of rural farm and rural non-farm were considered separately, they differed considerably. For males, the proportions of single were highest, and married, the lowest at most ages among rural farm population than among rural non-farm population. Indeed for males, the rural farm population showed the highest proportions of single and lowest proportions of married at all ages when compared with any other residence group. For females, the rural farm population showed the highest proportions of single and lowest proportions of married at ages under 25 years, but lowest proportions of single and highest proportions of married over 30 years of age when compared not only with rural non-farm but also with other residence groups. Also, for both males and females, rural farm population showed the lowest proportions of widowed and divorced when compared with all other residence groups. Thus, the population of rural farm differed considerably not only from rural non-farm but also from urban and metropolitan residence groups.
- b) Si l'on compare la population rurale (totale) à la population urbaine, on remarque que chez les hommes de tous les groupes d'âge, la proportion de célibataires dépasse légèrement celle des hommes mariés alors que chez les femmes, on observe la situation inverse, sauf pour le groupe d'âge 15-19 ans. Dans la plupart des groupes d'âge, la proportion de veuves est moins élevée dans la population rurale que dans la population urbaine, tandis qu'elle est sensiblement la même lorsqu'il s'agit des veufs. Les proportions de divorcés de tous les groupes d'âge des deux sexes sont plus faibles en milieu rural qu'en milieu urbain.
- c) Si l'on compare la population des régions agricoles à celle des régions rurales non agricoles, on constate qu'elles diffèrent considérablement l'une de l'autre. Pour la plupart des groupes d'âge, les proportions d'hommes célibataires les plus élevées et les proportions d'hommes mariés les plus faibles sont enregistrées dans les régions agricoles. Si l'on pousse la comparaison plus loin, on constate que la population masculine en milieu agricole présente la proportion de célibataires la plus élevée et la proportion d'hommes mariés la plus faible de tous les genres de milieux, dans tous les groupes d'âge. De la comparaison des populations féminines des divers milieux, il ressort que les régions agricoles enregistrent les plus fortes proportions de célibataires et les plus faibles proportions de femmes mariées dans les groupes d'âge de moins de 25 ans, mais les plus faibles proportions de célibataires et les plus élevées de femmes mariées dans les groupes d'âge de plus de 30 ans. On remarque également que, de tous les genres de milieux, c'est le milieu agricole qui compte proportionnellement le moins de divorcés et de veufs des deux sexes. En conclusion, la population agricole se singularise fortement, non seulement par rapport à la population rurale non agricole, mais aussi par rapport aux groupes résidant en milieu urbain et dans les régions métropolitaines de recensement.

As summary indices, the age-standardized percentages have also been calculated and are exhibited in Chart 3.

As noted above, the proportions were very similar among the populations of CMAs and urban areas. The population of rural farm showed the highest proportions of single and lowest proportions of married among males, while the population of CMAs did so among females. On the other hand, the population of CMAs showed the lowest proportions of single and one of the highest proportions of married among males, while the population of rural non-farm did so among females. Among both males and females, while the highest proportions of widowed and divorced were shown by the population of CMAs, the lowest was shown by the population of rural farm.

Les pourcentages normalisés selon l'âge ont également été calculés et sont présentés au graphique 3. Ils constituent une forme d'indice synthétique.

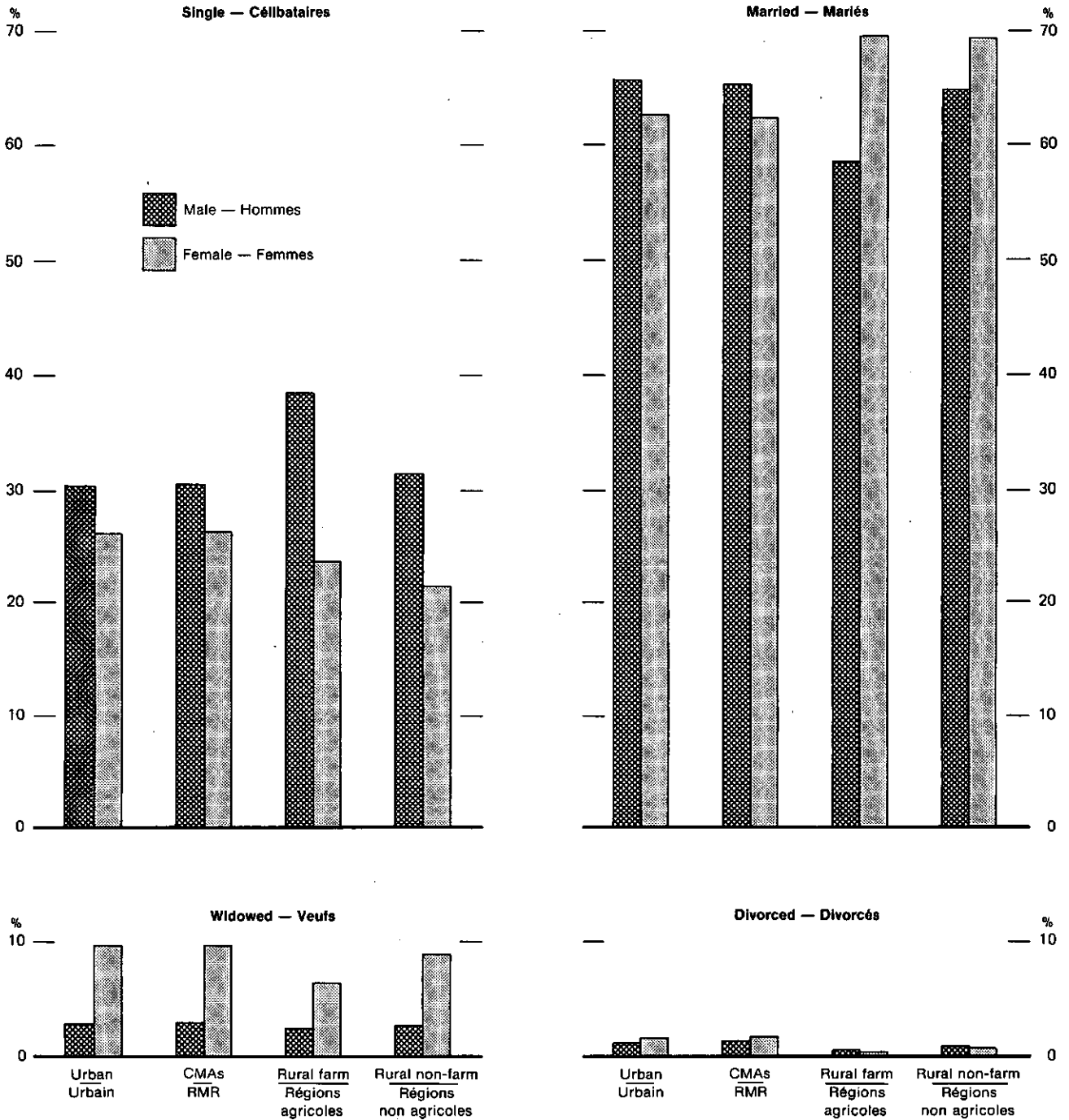
Comme nous l'avons mentionné plus haut, les répartitions selon l'état matrimonial des populations des RMR et des régions urbaines diffèrent peu; la population agricole compte proportionnellement le plus d'hommes célibataires et le moins d'hommes mariés tandis que chez les femmes, ce sont les RMR qui présentent ces deux caractères. Celles-ci enregistrent aussi les plus faibles proportions d'hommes célibataires et l'une des plus fortes proportions d'hommes mariés alors que du côté des femmes, c'est dans les régions rurales non agricoles qu'on observe ces particularités. Tant pour les hommes que pour les femmes, les plus fortes proportions de veufs et de divorcés s'observent dans les RMR et les plus faibles, dans les régions agricoles.

Chart — 3

Graphique — 3

Proportions of Males and Females, Single, Married, Widowed and Divorced (Standardized Percentages), Urban-Rural Residence, 1971

Proportions des hommes et des femmes, célibataires, mariés, veufs et divorcés (pourcentages normalisés), milieu urbain et rural, 1971



Note: CMAs include part of the urban area. — Nota: Les RMR comprennent une partie des régions urbaines.

Source: Table 33. For method of computation, see Appendix I. — Tableau 33. Pour un exposé de la méthode de calcul, voir l'appendice I.

2.4 Ethnic Groups by Birthplace

Table 34 presents crude and standardized percentages of single, married, widowed and divorced for populations of selected ethnic groups by birthplace.

The crude proportions showed that among both males and females of every ethnic group, the foreign born tended to have very low proportions of single and very high proportions of married when compared with Canadian born. For most ethnic groups, the proportions of single among foreign born were half or less than half of those among Canadian born (e.g., Jewish, Ukrainian, Polish, Netherlands, British Isles, etc.).

It may be seen that standardization for differences in age structures reduced these differences in proportions between the foreign born and Canadian born considerably. However, even after standardization, with the exception of German, Ukrainian, Scandinavian and Polish males, the foreign-born males and females tended to show lower proportions of single and higher proportions of married than Canadian-born males and females. Some of the lowest proportions of single and highest proportions of married were observed among foreign-born Italian and Netherlands males and females. On the other hand, some of the highest proportions of single and lowest proportions of married were observed among foreign-born Ukrainian males, foreign-born Polish males and Indian and Eskimo males, and among Canadian-born Jewish females, Canadian-born Italian females and Canadian-born French females.

2.5 Religious Groups by Birthplace

Table 35 presents crude and standardized percentages of single, married, widowed and divorced for selected religious groups by birthplace.

The crude percentages showed that among both males and females of every religious group, the foreign born tended to have very low proportions of single and very high proportions of married when compared with Canadian born. As in the case of ethnic groups, for some religious groups, the proportions of single among foreign born were half or less than half of those among Canadian born.

It may be seen that standardization for differences in age structures reduced these differences in proportions between foreign born and Canadian born considerably. However, even after standardization, with the exception of Lutheran males and Anglican and Baptist females, the foreign-born males and females tended to show lower proportions of single and higher proportions of married than Canadian-born males and females.

2.4 Groupe ethnique selon le lieu de naissance

Le tableau 34 présente les pourcentages bruts et normalisés des personnes célibataires, des personnes mariées, des veufs et des divorcés selon le groupe ethnique et le lieu de naissance.

Les proportions brutes montrent que tant chez les hommes que chez les femmes, et quel que soit le groupe ethnique, les personnes nées à l'étranger affichent des proportions de célibataires nettement plus basses et des proportions de gens mariés beaucoup plus élevées que la population née au Canada. Dans la plupart des groupes ethniques, la proportion de célibataires nés à l'étranger est au plus égale à la moitié de la proportion de célibataires nés au Canada (c'est le cas des Juifs, des Ukrainiens, des Polonais, des Néerlandais, des Britanniques, etc.).

Si l'on procède à une normalisation des différences entre les structures par âge, cet écart diminue considérablement entre la population née à l'étranger et celle née au Canada. Cependant, même après la normalisation, il apparaît que la population née à l'étranger, à l'exception des hommes nés en Allemagne, en Ukraine, en Scandinavie et en Pologne, a nettement moins tendance au célibat et plus tendance au mariage que la population née au Canada. Les personnes d'origine italienne et néerlandaise affichent de très faibles proportions de célibataires et des proportions très élevées d'hommes et de femmes mariés, tandis que les hommes nés en Ukraine et en Pologne, les Esquimaux et les Indiens, et les femmes d'origine juive, italienne et française nées au Canada font état de très fortes proportions de célibataires et de très faibles proportions de personnes mariées.

2.5 Religion selon le lieu de naissance

Le tableau 35 présente les pourcentages bruts et normalisés des personnes célibataires, des personnes mariées, des veufs et des divorcés selon la religion et le lieu de naissance.

Les pourcentages bruts montrent que quels que soient la religion et le sexe, on observe chez les gens nés à l'étranger une très faible proportion de célibataires et une proportion de gens mariés très élevée par rapport aux personnes nées au Canada. On retrouve même chez certains groupes religieux ce qu'on a constaté à propos des groupes ethniques, c'est-à-dire une proportion de célibataires nés à l'étranger au plus égale à la moitié de la proportion de célibataires nés au Canada.

La normalisation des différences entre les structures par âge réduit considérablement l'écart entre le groupe né à l'étranger et le groupe né au Canada. Cependant, même après la normalisation, il apparaît que la population née à l'étranger tend nettement moins au célibat et beaucoup plus au mariage que la population née au Canada. Font exception à cette règle les hommes de religion luthérienne et les femmes de religion anglicane ou baptiste.

Some of the lowest proportions of single and highest proportions of married were observed among foreign- and Canadian-born United Church males and females, and foreign-born Catholic and Greek Orthodox females. On the other hand, Canadian-born Jewish males and females, Canadian-born Greek Orthodox males and Canadian-born Roman Catholic females showed some of the highest proportions of single and lowest proportions of married.

2.6 Selected International Populations

As concepts and definitions used in classifying the population by marital status often vary from country to country, international comparisons may not always be precise (Kingsley Davis, 1972). For instance, in Colombia and Brazil, there is no legal provision for divorce and hence the proportions of divorced would be zero in those populations. Also, many women reporting themselves as single may actually be living in informal or consensual unions with men in some countries. When international comparisons are being made, these limitations would have to be kept in mind.

The standardized proportions of single, married, widowed and divorced were computed for a number of international populations. The populations selected were the United States of America in North America; Denmark, Finland, France, Ireland, Italy, Romania, Spain, Sweden and the U.K. in Europe; Argentina, Colombia and Mexico in Latin America; India, Indonesia, Iran, Japan, Republic of Korea, Philippines, Thailand and Turkey in Asia; Republic of South Africa and the U.A.R. in Africa. Any differences among selected populations in standardized proportions are due to differences in proportions of single, married, etc., in each age group and not to differences in age structures. The most important differences or similarities based on standardized proportions are summarized below:

Males

- (a) U.S. population showed lower proportions of single and higher proportions of married and divorced than Canadian population. A comparison of marital status distribution by age showed that the U.S. population exhibited lower proportions of single, higher proportions of widowed and divorced at all ages than Canadian population. With respect to married, the U.S. population showed higher proportions under 30 years, and lower proportions at 30 years of age and over than Canadian population.
- (b) With the exception of Romanian, U.K. and Mexican populations, all European and Latin American populations showed about the same or higher proportions of single and about the same or lower

Les fidèles de l'Église unie, quel que soit leur lieu de naissance, affichent de très faibles proportions de célibataires et des proportions très élevées de personnes mariées, la même constatation s'impose chez les femmes catholiques et grecques orthodoxes nées à l'étranger. À l'inverse, on relève des proportions très élevées de célibataires et des proportions des plus faibles de personnes mariées chez les juifs des deux sexes nés au Canada, les hommes grecs orthodoxes nés au Canada et les femmes catholiques romaines nées au Canada.

2.6 Certains groupes internationaux

Étant donné que les concepts et les définitions servant à la classification de la population selon l'état matrimonial varient souvent d'un pays à l'autre, les comparaisons internationales peuvent parfois manquer de précision (Kingsley Davis, 1972). Par exemple, le divorce n'étant pas légalement admis en Colombie et au Brésil, la proportion de divorcés y est donc de zéro. Dans certains pays, nombre de femmes qui se déclarent célibataires vivent en réalité maritalement de façon non officielle ou en union consensuelle. Il faut donc tenir compte de toutes ces restrictions lorsqu'on établit des comparaisons internationales.

On a calculé les proportions normalisées de célibataires, de gens mariés, de veufs et de divorcés pour un certain nombre de pays étrangers, qui sont: pour l'Amérique du Nord, les États-Unis; pour l'Europe, le Danemark, la Finlande, la France, l'Irlande, l'Italie, la Roumanie, l'Espagne, la Suède et le Royaume-Uni; pour l'Amérique latine, l'Argentine, la Colombie et le Mexique; pour l'Asie, l'Inde, l'Indonésie, l'Iran, le Japon, la République de Corée, les Philippines, la Thaïlande et la Turquie; pour l'Afrique, la République d'Afrique du Sud et la République Arabe Unie. Toute différence dans les proportions normalisées est due à des différences entre les proportions de célibataires, de gens mariés, etc., de chaque groupe d'âge et non à des différences de structure d'âge. Voici les différences les plus notoires et les similitudes les plus évidentes que nous avons relevées:

Hommes

- a) Par rapport aux Canadiens, les Américains comptent proportionnellement moins de célibataires et plus d'hommes mariés ou divorcés. Si l'on examine séparément chaque groupe d'âge, on constate qu'aux États-Unis, la proportion de célibataires est toujours inférieure et la proportion de veufs et de divorcés toujours supérieure à celles du Canada. En ce qui a trait aux personnes mariées, on observe aux États-Unis de plus fortes proportions qu'au Canada chez les moins de 30 ans et de plus faibles proportions chez les plus de 30 ans.
- b) À l'exception de la Roumanie, du Royaume-Uni et du Mexique, tous les pays d'Europe et d'Amérique latine présentent des proportions de célibataires semblables ou supérieures et des proportions de gens mariés

proportions of married than Canadian population. Many of these populations also showed slightly higher proportions of widowed than Canadian population.

- (c) With the exception of populations of Japan, Republic of Korea and South Africa, all Asian and African populations showed lower proportions of single and higher proportions of married than Canadian population.
- (d) Higher proportions of widowed observed among many Asian populations were mainly caused by higher mortality among them than among Canadian population.

Females

- (a) U.S. population showed lower proportions of single and about the same proportions of married but considerably higher proportions of divorced than Canadian population. As in the case of males, a detailed comparison of marital status distributions by age showed that the U.S. population exhibited lower proportions of single, higher proportions of widowed and divorced at all ages than Canadian population. With respect to married, the U.S. population showed higher proportions under 30 years, and lower proportions at 30 years of age and over than Canadian population.
- (b) With the exception of Romanian and Mexican populations, all European and Latin American populations showed higher proportions of single, and lower proportions of married than Canadian population. Mexican population showed lower proportions of single and married but higher proportions of widowed.
- (c) Except among populations of Denmark and Sweden, the proportions of widowed were considerably higher among European and Latin American populations.
- (d) The proportions of single and married were lower among most Asian and African populations. The only exceptions were proportions of single among Japanese, and proportions of married among Indian, Iranian, and Turkish populations which were all higher than those among Canadian population. The lower proportions of single among Asian populations were mostly due to lower ages at marriage and the lower proportions of married to higher proportions of widowed among these populations when compared with Canadian population.
- (e) All Asian and African populations showed higher proportions of widowed mainly because of higher mortality among them than Canadian population.

semblables ou inférieures à celles du Canada. On remarque également dans bon nombre de ces pays des proportions de veufs légèrement supérieures à celles de la population canadienne.

- c) À l'exception du Japon, de la République de Corée et de l'Afrique du Sud, tous les pays d'Asie et d'Afrique font état de plus faibles proportions de célibataires et de proportions de personnes mariées plus élevées que le Canada.
- d) Les proportions élevées de veufs observées dans de nombreux pays d'Asie tiennent principalement à leur taux de mortalité plus élevé que celui du Canada.

Femmes

- a) Par rapport aux Canadiennes, les Américaines sont proportionnellement moins souvent célibataires, à peu près aussi fréquemment mariées et nettement plus souvent divorcées. On observe comme chez les hommes que, dans chaque groupe d'âge, les États-Unis présentent des proportions de célibataires plus faibles et des proportions de veuves et de divorcées plus élevées que le Canada. En ce qui a trait aux femmes mariées, on observe de nouveau de plus fortes proportions chez les Américaines de moins de 30 ans et de plus faibles proportions chez les Américaines de plus de 30 ans.
- b) À l'exception de la Roumanie et du Mexique, tous les pays d'Europe et d'Amérique latine font état de proportions de célibataires plus fortes et de proportions de femmes mariées plus faibles que le Canada. Au Mexique, la population féminine affiche de plus faibles proportions de célibataires et de femmes mariées qu'au Canada, mais la proportion de veuves y est plus élevée.
- c) Sauf au Danemark et en Suède, la proportion de veuves est nettement plus élevée en Europe et en Amérique latine.
- d) Dans les pays d'Afrique et d'Asie, les proportions de femmes célibataires et de femmes mariées sont plus faibles qu'au Canada, à l'exception du Japon, qui enregistre une plus forte proportion de célibataires et de l'Inde, de l'Iran et de la Turquie, où la proportion de femmes mariées est plus élevée. Les faibles proportions de célibataires en Asie tiennent principalement au fait qu'on s'y marie plus jeune qu'au Canada, et les proportions moins élevées de femmes mariées, à ce que les veuves y sont proportionnellement plus nombreuses qu'au Canada.
- e) Tous les pays d'Asie et d'Afrique enregistrent de plus fortes proportions de veuves que le Canada, du fait surtout de leur taux de mortalité plus élevé.



III. CHANGES IN MARITAL STATUS COMPOSITION, 1911 - 1971

As a result of new marriages being contracted, deaths, divorces and migration occurring in a population during a given time period, the marital status distribution changes from one time period to another. How extensive were changes in marital status distributions in Canada during 1911 - 1971? And what were some of the factors responsible for such changes? These and other related questions will be briefly discussed in this section.

3.1 Trends in Proportions of Single, Married, Widowed and Divorced

Table 36 presents the percentage distribution of males and females of specified ages by marital status based on the censuses taken during 1911 - 1971. It may be seen that, at younger ages, the proportions of single increased and the proportions of married decreased during 1921 - 1931. These were undoubtedly caused by the economic depression of 1929 - 1933, and the accompanying decreases in marriage rates during that period. Other than these, the long-term trends in the proportions during 1911 - 1971 were those of increases in proportions of married and divorced, and of decreases in proportions of single and widowed at all ages for both males and females. These increases (in proportions of married and divorced) and decreases (in proportions of single and widowed) were substantial at younger and adult ages than at older ages (see Chart 4).

As summary indices, the standardized proportions of single, married, etc., have also been calculated and are illustrated in Chart 5.

Some important changes observed in the standardized proportions are summarized below:

Proportions of Single

The proportions fluctuated slightly (between 38.8% and 40.8% for males and 30.7% and 32.4% for females) during 1911 - 1941 and declined during 1941 - 1971. The maximum declines occurred during the decade 1941 - 1951 (from 40.0% to 35.4% for males and 32.4% to 28.3% for females). These declines were obviously caused by the "marriage boom" during World War II and immediate post-war years. Similar changes occurred in many industrialized countries (John Hajnal, 1956). For the period 1911 - 1971 as a whole, the proportion declined by 23.5% (from 40.8% in 1911 to 31.2% in 1971) for males and 21.2% (from 32.1% in 1911 to 25.3% in 1971) for females.

III. VARIATIONS DANS LA RÉPARTITION DE LA POPULATION SELON L'ÉTAT MATRIMONIAL, 1911 - 1971

Les mariages, décès, divorces et migrations enregistrés dans une population au cours d'une période donnée modifient la répartition de la population selon l'état matrimonial. Dans quelle mesure celle-ci a-t-elle varié au Canada entre 1911 et 1971? Quelles ont été les causes de ces variations? La présente section a pour but de traiter brièvement de ces questions ainsi que d'autres points connexes.

3.1 Tendances au célibat, au mariage, au veuvage et au divorce

Le tableau 36 présente la répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon certains groupes d'âge et l'état matrimonial que l'on a établie d'après les données des recensements effectués entre 1911 et 1971. On peut y constater qu'entre 1921 et 1931, les proportions de célibataires ont augmenté chez les plus jeunes tandis que les proportions de personnes mariées diminuaient. De toute évidence, la dépression économique de 1929 - 1933 est à l'origine de ce phénomène ainsi que de la baisse du taux de nuptialité observée au cours de cette même période. Les autres grandes tendances à long terme de la période 1911 - 1971 sont: l'augmentation des proportions de gens mariés et divorcés et la diminution des proportions de célibataires et de veufs à tous les âges et pour les deux sexes. Ces augmentations (gens mariés et divorcés) et diminutions (célibataires et veufs) sont plus marquées dans les groupes plus jeunes et chez les personnes dans la force de l'âge que dans les tranches d'âge plus avancé (voir le graphique 4).

On a calculé les proportions normalisées de célibataires, mariés, etc., afin de disposer d'un indice synthétique; elles sont présentées au graphique 5.

On trouvera ci-après le résumé de certaines des variations importantes de ces proportions:

Proportions de célibataires

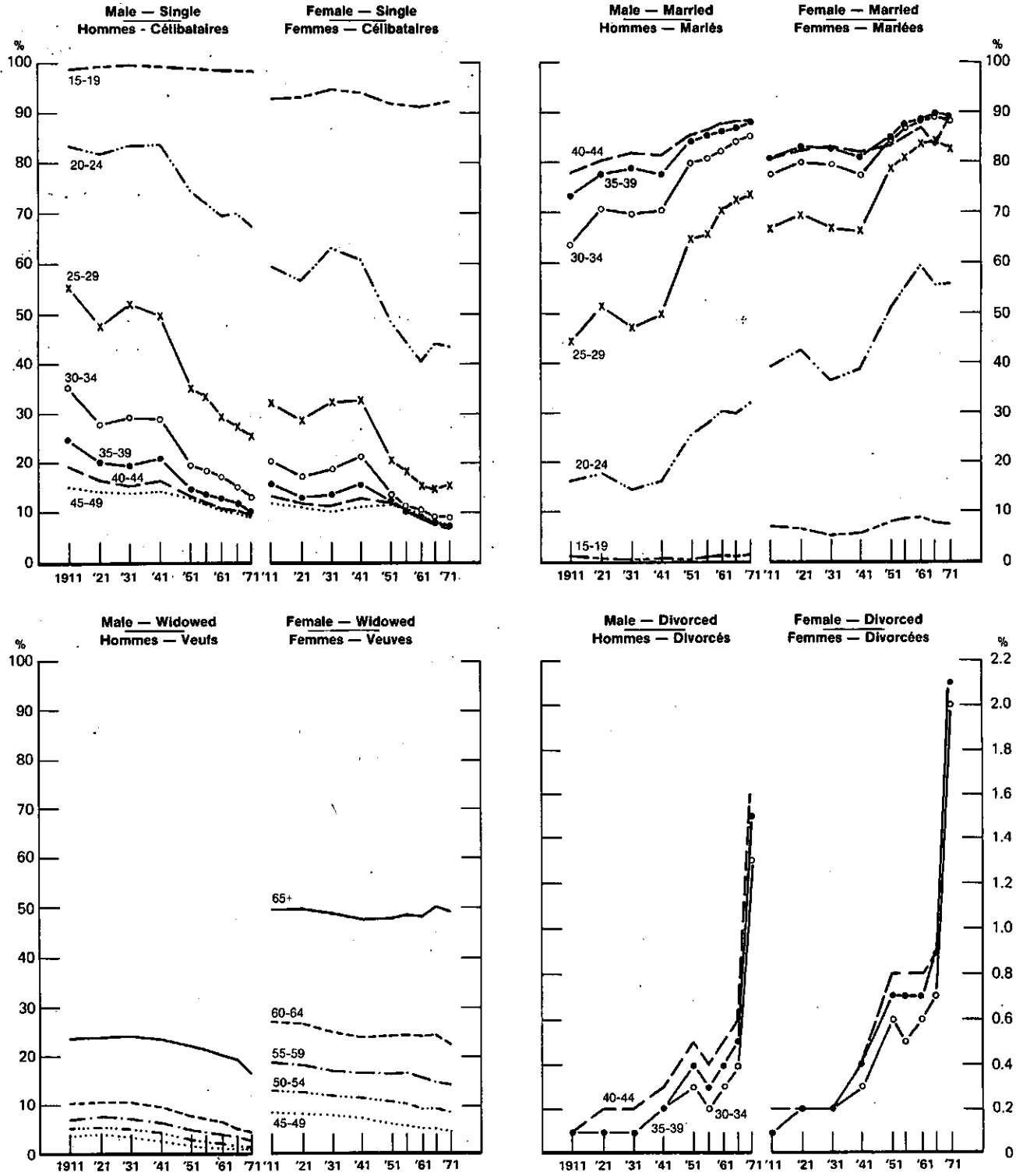
Les proportions de célibataires ont légèrement fluctué (entre 38.8 % et 40.8 % pour les hommes et 30.7 % et 32.4 % pour les femmes) entre 1911 et 1941 pour ensuite baisser entre 1941 et 1971. La chute la plus forte s'est produite entre 1941 et 1951 (de 40.0 % à 35.4 % chez les hommes et de 32.4 % à 28.3 % chez les femmes). De toute évidence, elle a été causée par la "vague de mariages" qui s'est produite au cours de la Deuxième Guerre mondiale et immédiatement après. On a d'ailleurs observé le même phénomène dans plusieurs pays industrialisés (John Hajnal, 1956). De 1911 à 1971, la proportion globale a décliné de 23.5 % (soit de 40.8 % en 1911 à 31.2 % en 1971) chez les hommes et de 21.2 % (soit de 32.1 % en 1911 à 25.3 % en 1971) chez les femmes.

Chart - 4

Graphique - 4

Percentage of Males and Females of Specified Age and Marital Status, Canada, 1911-1971

Pourcentage des hommes et des femmes selon certains âges et l'état matrimonial, Canada, 1911-1971



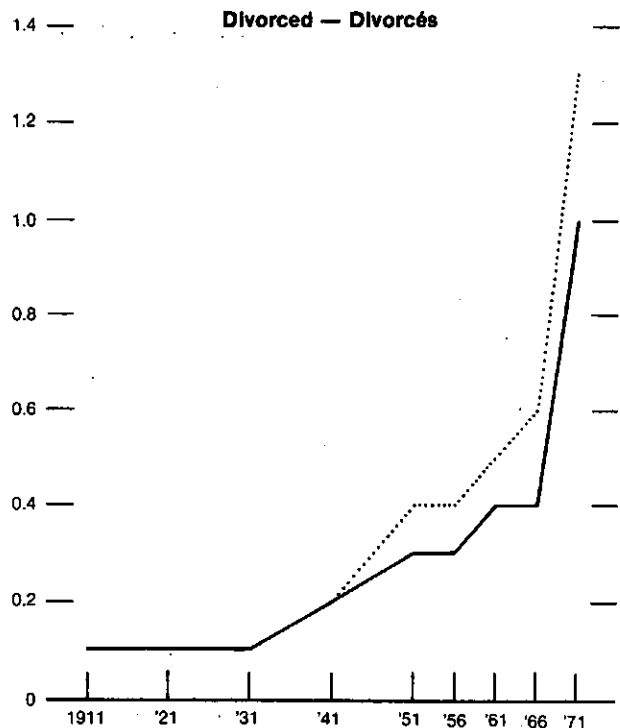
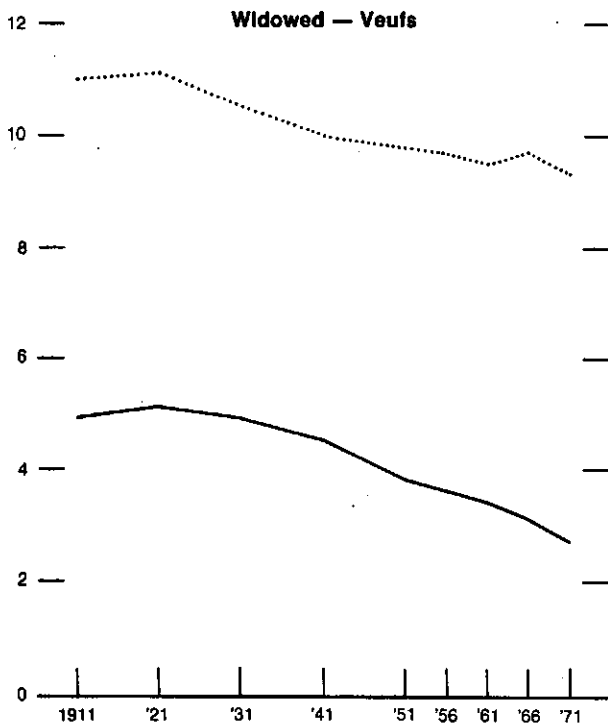
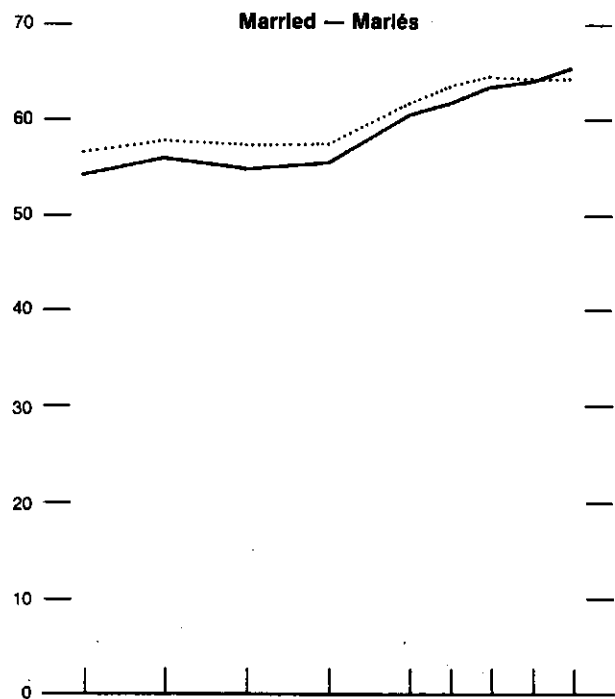
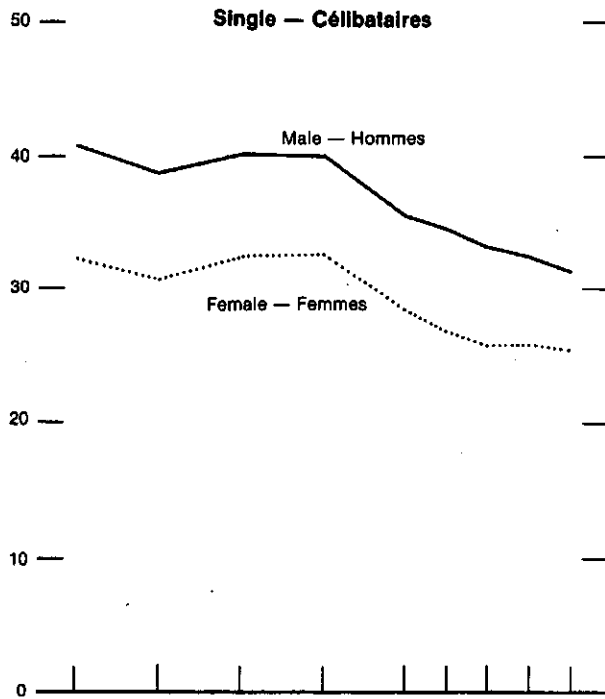
Source: Table 36. — Tableau 36.

Chart — 5

Graphique — 5

Proportions of Males and Females, Single, Married, Widowed and Divorced (Standardized Percentages), Canada, 1911-1971

Proportions des hommes et des femmes, célibataires, mariés, veufs, et divorcés (pourcentages normalisés), Canada, 1911-1971



Source: Table 36. For method of computation, see appendix I. — Tableau 36. Pour un exposé de la méthode de calcul, voir l'appendice I.

It is interesting to note that, while the proportion for females remained roughly the same during 1961 - 1971, that for males continued to decline during this period. This difference between males and females is associated with the differences between the two sexes in proportions of single at each age and especially at young adult ages, which in turn are associated with changes in age at marriage. It may be mentioned here that (during 1961 - 1971) the mean age at marriage of single brides declined from 22.9 years in 1961 to 22.6 years in 1971 (a decline of only 0.3 years), while that of single bridegrooms declined from 25.8 years in 1961 to 24.9 years in 1971 (a decline of 0.9 years). A more detailed discussion of these changes will be presented in Subsection 5.2.

Proportions of Married

The proportions increased from 54.2% in 1911 to 65.1% in 1971 (an increase of 20.1%) for males, and from 56.8% in 1911 to 64.1% in 1971 (an increase of 12.9%) for females. For both males and females, the proportions fluctuated slightly (between 54.2% and 56.0% for males and 56.8% and 58.0% for females) during 1911 - 1941, and increased during 1941 - 1971. The maximum increases occurred during the decade 1941 - 1951 (from 55.4% to 60.6% for males and from 57.4% to 61.6% for females). As noted earlier, these increases were obviously caused by the "marriage boom" during World War II and immediate post-war years.

During 1961 - 1971, while the proportion for females remained roughly the same, that for males continued to increase. As noted earlier, this difference between males and females is associated with the differences between the two sexes in proportions of married at each age and especially at young adult ages, which in turn were associated with changes in age at marriage during that period.

Proportions of Single and Married

In summary, it may be said that there was almost a one-to-one correspondence in the movement of proportions of single and proportions of married. For instance, when one was increasing, the other was decreasing, and vice versa. This is not surprising as a majority of brides or bridegrooms in any given year come from the single population. Consequently, the movements in proportions of single were mirror images of the movements in proportions of married.

It may be noted that single and married were the major components, and they, together, amounted to 95% to 97% of all males and 89% to 90% of all females during 1911 - 1971.

Il est intéressant de noter que de 1961 à 1971, tandis que la proportion de femmes célibataires demeurait approximativement la même, celle des hommes célibataires continuait de baisser. Cette différence tient surtout aux différences entre les deux sexes en ce qui concerne les proportions de célibataires dans chaque groupe d'âge, et plus particulièrement dans le groupe des jeunes adultes, différences qui sont elles-mêmes reliées aux variations dans l'âge au mariage. Il faut préciser ici que, toujours au cours de cette même période, l'âge moyen au mariage des femmes célibataires est passé de 22.9 ans à 22.6 ans (soit une baisse de seulement 0.3 an) tandis que celui des hommes célibataires passait de 25.8 ans à 24.9 ans (soit une baisse de 0.9 an). Ces variations sont analysées plus en détail à la sous-section 5.2.

Proportions de gens mariés

De 1911 à 1971, la proportion d'hommes mariés est passée de 54.2 % à 65.1 % (soit une augmentation de 20.1 %) tandis que chez les femmes, elle passait de 56.8 % à 64.1 % (soit une augmentation de 12.9 %). Les deux proportions ont légèrement fluctué entre 1911 et 1941 (entre 54.2 % et 56.0 % pour les hommes et entre 56.8 % et 58.0 % pour les femmes) pour ensuite s'élever entre 1941 et 1971. L'augmentation maximale se situe entre 1941 et 1951 (de 55.4 % à 60.6 % chez les hommes et de 57.4 % à 61.6 % chez les femmes). Comme il a été expliqué précédemment, ces augmentations proviennent de toute évidence de la "vague de mariages" survenue au cours de la Seconde Guerre mondiale et dans les années qui l'ont suivie.

De 1961 à 1971, la proportion de femmes mariées est demeurée sensiblement la même, mais celle des hommes mariés a continué de s'élever. Comme nous l'avons mentionné ci-dessus, cette différence est fonction des écarts entre la proportion des hommes mariés et celles des femmes mariées dans chaque groupe d'âge, et plus particulièrement dans le groupe des jeunes adultes, écarts qui sont eux-mêmes reliés aux variations dans l'âge au mariage.

Proportions de célibataires et de gens mariés

On observe en somme une correspondance biunivoque entre les variations des proportions de célibataires et celles des proportions de gens mariés. Si l'un croît, l'autre décroît et vice versa. C'est là un phénomène normal puisque la plupart des femmes et des hommes qui se marient au cours d'une année appartiennent au groupe des célibataires. Par conséquent, les variations des proportions de célibataires reflètent exactement celles des proportions d'hommes et de femmes mariés.

On notera que, pour toute la période 1911 - 1971, les célibataires et les gens mariés forment les principales composantes de la population et qu'ils représentent ensemble de 95 % à 97 % de la population masculine et de 89 % à 90 % de la population féminine.

Proportions of Widowed

For both males and females, these proportions also fluctuated slightly (between 4.5% and 5.1% for males and between 10.0% and 11.1% for females) during 1911-1941, and declined continuously during 1941-1971. The declines were more marked for males than for females (from 10.0% in 1941 to 9.3% in 1971 for females and from 4.5% in 1941 to 2.7% in 1971 for males). These differences in declines were essentially due to higher propensity to marry among widowed males than among widowed females (see Table 38). Slightly greater declines in mortality among females than among males during 1941-1971 may have also contributed to these differing declines.

Proportions of Divorced

For both males and females, the proportions remained nearly constant during 1911-1931 and increased during 1931-1971, the proportions more than doubling during 1966-1971. One of the most important causes for these unprecedented increases during 1966-1971 was the new Divorce Law enacted effective July 2, 1968, which liberalized and enhanced the grounds for divorce considerably. A more detailed discussion of this Divorce Law leading to changes in divorce rates, which in turn affect the changes in proportions of divorced, is presented in Subsection 4.3. It should be noted, however, that for the increases during 1966-1971 and for those during earlier periods, there were undoubtedly other contributing factors. For example, more correct reporting of marital status in later censuses as compared with earlier censuses, changes in the religious, ethnic, etc., compositions of population, which differ among themselves with respect to divorce rates, etc.

3.2 Proportions of Ever Married at Age 50

The proportions of ever married by age in a population indicate the propensity to marry by specified ages of various actual cohorts of men and women in that population. The proportions of women ever married in reproductive ages also influence the fertility of that population as significant proportions of births occur to them. For example, in Canada, nearly 94.5% of all births occurred to ever-married women and the remaining to single women in 1974 (Vital Statistics, 1974, Vol. I). Hence, it is important to examine the changes in proportions of ever married by 50 years of age. The age 50 is considered because, for all practical purposes, this age signifies the end of reproductive period for females. For the sake of uniformity, the same age is considered for males.

Proportions de veufs

Tant chez les hommes que chez les femmes, les proportions de veufs ont également légèrement fluctué (entre 4.5 % et 5.1 % dans le groupe masculin et entre 10.0 % et 11.1 % dans le groupe féminin) entre 1911 et 1941 pour ensuite baisser constamment entre 1941 et 1971. Cette baisse a été plus marquée chez les hommes que chez les femmes (de 10.0 % en 1941 à 9.3 % en 1971 chez les femmes; de 4.5 % en 1941 à 2.7 % en 1971 chez les hommes). Les différences entre les deux diminutions sont dues essentiellement au fait que les veufs ont plus tendance à se remarier que les veuves (voir le tableau 38). Elles peuvent aussi tenir au fait que le taux de mortalité des femmes a connu une baisse légèrement plus accentuée que le taux des hommes entre 1941 et 1971.

Proportions de divorcés

Les proportions sont demeurées presque constantes pour les deux sexes entre 1911 et 1931; entre 1931 et 1971, elles ont été en progression et ont même plus que doublé entre 1966 et 1971. L'une des principales causes de cet accroissement sans précédent a été la nouvelle Loi sur le divorce, entrée en vigueur le 2 juillet 1968, qui a considérablement assoupli le régime juridique dans ce domaine et élargi le nombre des motifs de divorce. La sous-section 4.3 présente en détail cette nouvelle Loi sur le divorce qui, de par son incidence sur le taux de divorce, a modifié les proportions de divorcés. Notons toutefois que d'autres facteurs ont sans le moindre doute contribué à la croissance du taux de divorce observée entre 1966 et 1971 et au cours des années précédentes. Citons, entre autres, l'amélioration de la précision dans les déclarations de l'état matrimonial aux derniers recensements, les changements dans la répartition de la population selon la religion, l'origine ethnique, etc., car ces groupes diffèrent du point de vue du taux de divorce, etc.

3.2 Proportions de non-célibataires à l'âge de 50 ans

Les proportions de non-célibataires d'un âge donné dans une population permettent d'établir la mesure dans laquelle les hommes et les femmes d'une génération se marient avant un âge donné. Les proportions de femmes non célibataires en âge de fécondité influent également sur le taux de fécondité de cette population étant donné que la majorité des naissances sont le fait de ce groupe. Par exemple, près de 94.5 % des femmes qui ont donné naissance à un enfant en 1974 n'étaient pas célibataires et 5.5 % seulement l'étaient (Statistique de l'état civil, 1974, vol. I). Il est donc important d'étudier les variations des proportions de non-célibataires à l'âge de 50 ans. On a choisi cet âge parce qu'il représente pratiquement la fin de la période de fécondité chez la femme. Par souci d'uniformité statistique, on a retenu le même âge pour les hommes.

Table 3 presents the percentages of ever married by 50 years of age obtained from each of the censuses during 1911 - 1971. It may be seen that the proportion of males and females marrying sometime during their lifetime before reaching 50 years of age increased from 86% for males in 1911 to 91.1% in 1971. The corresponding increase for the females was from 88.1% in 1911 to 92.6% in 1971. The increases during the first 30 years (i.e., during 1911 - 1941) were more moderate when compared with those during the succeeding 30 years (i.e., during 1941 - 1971). Further, Table 36 shows that the 1911 levels of proportions of ever married by 45 - 49 years of age had already been reached by 30 - 34 years of age (i.e., 15 years before the end of reproductive period) for females in 1971. This, coupled with even smaller proportions of ever married at higher ages, indicates that the proportions of ever married have probably reached their saturation points and that in Canada almost everyone who is eligible to marry does so sometime during his or her lifetime.

Le tableau 3 présente les pourcentages d'hommes et de femmes non célibataires à l'âge de 50 ans, pour chaque année de recensement entre 1911 et 1971. On remarquera que, tant chez les hommes que chez les femmes, cette proportion a progressé, passant de 86 % à 91.1 % chez les hommes et de 88.1 % à 92.6 % chez les femmes. Les augmentations observées au cours des 30 premières années (de 1911 à 1941) ont été plus modérées que celles des 30 années suivantes (de 1941 à 1971). Le tableau 36 montre en outre que les proportions de non-célibataires qu'on observait chez les femmes entre 45 et 49 ans au recensement de 1911 ont été enregistrées par les femmes de 30 à 34 ans en 1971 (soit 15 ans avant la fin de la période de fécondité). Cette constatation, s'ajoutant à la diminution de la proportion de non-célibataires d'âge plus avancé, indique que la proportion de non-célibataires a probablement atteint son niveau maximal et qu'au Canada, presque toute personne ayant atteint l'âge légal de se marier se marie effectivement à un moment donné de son existence.

TABLE 3. Percentage of Males and Females Ever Married at Age 50,¹ Canada, 1911 - 1971

TABLEAU 3. Pourcentage des hommes et des femmes non célibataires à 50 ans¹, Canada, 1911 - 1971

Census year, approximate birth period — Année de recensement, période approximative de naissance	1911	1921	1931	1941	1951
	1861 - 1862	1871 - 1872	1881 - 1882	1891 - 1892	1901 - 1902
Male - Hommes	86.0	86.5	86.4	86.4	87.1
Female - Femmes	88.1	88.8	89.6	89.3	88.7
	1956	1961	1966	1971	
	1906 - 1907	1911 - 1912	1916 - 1917	1921 - 1922	
Male - Hommes	87.8	89.5	90.0	91.1	
Female - Femmes	89.1	90.1	91.3	92.6	

¹ The data exclude individuals for whom age and/or marital status were not specified in the source. For method of obtaining the percentages, see Appendix V. — Ne comprend pas les personnes dont l'âge et (ou) l'état matrimonial n'étaient pas mentionnés dans la source. Voir l'appendice V pour la méthode de calcul des pourcentages.

Source: Computed from figures given in Table 36. — D'après les données du tableau 36.

3.3 Components of Intercensal Change in Proportions of Single, Married, Widowed and Divorced

The changes in crude proportions of single, married, etc., during 1911 - 1971 have been presented in Table 36. As noted earlier, the changes in crude proportions may be brought about by changes in age-specific proportions as well as by changes in age distributions. The importance of these two factors is examined by splitting the difference between two crude proportions into its components: one due to differences in age-specific proportions of single, etc., and the other due

3.3 Composantes des variations intercensitaires des proportions de célibataires, de gens mariés, de veufs et de divorcés

Le tableau 36 présente les variations des proportions brutes de célibataires, de gens mariés, etc., entre 1911 et 1971. Comme nous l'avons souligné plus haut, celles-ci peuvent résulter de variations de répartition dans certains groupes d'âge ou de changements dans la structure par âge. Pour étudier l'importance de ces deux facteurs, on fractionne la différence entre deux proportions en ses deux composantes: celle qui tient aux différences de répartition des célibataires, etc., d'un groupe d'âge à l'autre, et

to differences in age distributions. The details of the technique of splitting the difference between two crude proportions are explained in Appendix II. The differences in crude proportions of single, married, etc., for various intercensal periods and the components of differences are also presented in Appendix II.

It may be seen that in intercensal changes in crude proportions of single and married for males, the changes in age distributions were more important than changes in age-specific proportions during 1911 - 1921, 1931 - 1941 and 1961 - 1971. During other periods (i.e., 1921 - 1931 and 1941 - 1961), the changes in age-specific proportions were more important. For females, however, the changes in age distributions were more important only during 1931 - 1941 and 1961 - 1971. During other periods, the changes in age-specific proportions were more important.

In the intercensal changes in crude proportions of widowed for males, the changes in age distributions were more important than changes in age-specific proportions only during 1911 - 1931. For females, they were so during 1911 - 1921 and 1931 - 1961. During all other periods, the changes in age-specific proportions were more important for both males and females.

In the intercensal changes in crude proportions of divorced, the changes in age-specific proportions were more important than changes in age distributions during all intercensal periods for both males and females.

In the changes in crude proportions of single, married, etc., for both males and females, when the 60-year period 1911 - 1971 as a whole was considered, the changes in age-specific proportions were more important than changes in age distributions.

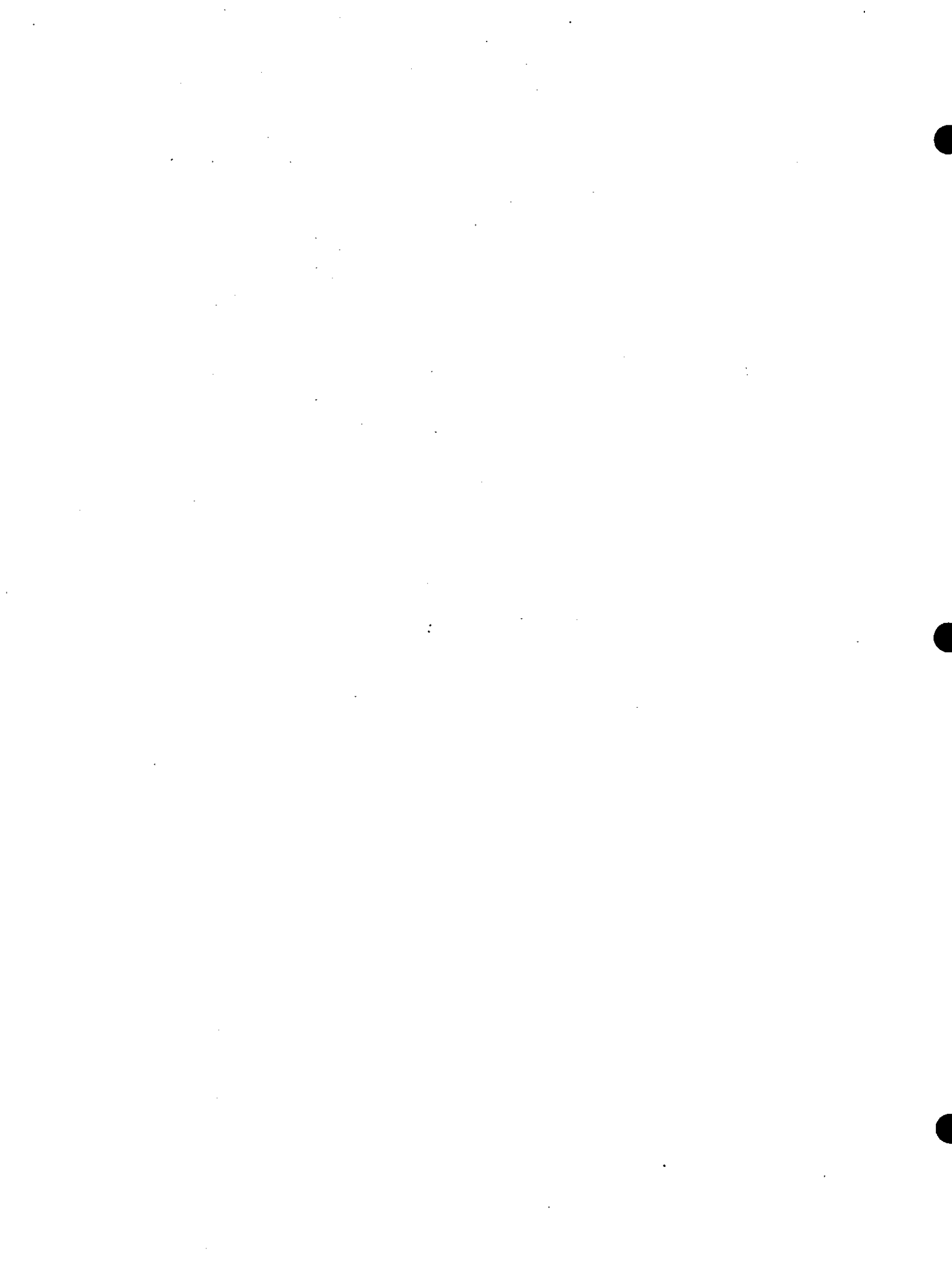
celle qui dépend des différences dans la structure par âge. Cette méthode est expliquée en détail à l'appendice II, qui présente également les différences entre les proportions brutes de célibataires, de gens mariés, etc., pour diverses périodes intercensitaires et les composantes de ces différences.

On constate que pour les hommes célibataires et mariés, la composante principale des variations intercensitaires des proportions brutes a été la variation de la structure par âge entre 1911 et 1921, 1931 et 1941 et 1961 et 1971, et les variations de répartition selon l'état matrimonial des divers groupes d'âge entre 1921 et 1931 et 1941 et 1961. Par contre, pour les femmes, les seules périodes où la variation de la structure par âge a compté davantage ont été les décennies 1931 - 1941 et 1961 - 1971. Au cours des autres périodes intercensitaires, les variations de répartition à l'intérieur des groupes d'âge ont été les plus importantes.

Dans le cas des veufs, la variation de la répartition des groupes d'âge n'a été moins prononcée que celle de la structure par âge que de 1911 à 1931. Chez les veuves, on constate le même phénomène de 1911 à 1921 et de 1931 à 1961. Au cours des autres périodes intercensitaires, les variations de la répartition des groupes d'âge ont été les plus fortes, tant chez les hommes que chez les femmes.

Pour le groupe des divorcés des deux sexes, les variations de la répartition de chaque groupe d'âge ont toujours été plus importantes que celles de la structure par âge.

Si l'on analyse les variations des proportions brutes de célibataires, de gens mariés, etc., des deux sexes, sur la période entière de 60 ans s'étalant de 1911 à 1971, on constate que les variations de la répartition selon l'état matrimonial de chaque groupe d'âge ont été plus importantes que celles de la structure par âge.



IV. NUPTIALITY

The variations in marital status distributions discussed in Sections II and III were, to a large extent, brought about by varying patterns and trends in marriage, dissolution of marriage and remarriage rates. In what follows, these latter aspects are discussed using both census and vital registration data.

4.1 Trends in Marriage Rates

The trends in marriage rates are discussed on the basis of crude as well as more refined measures. While the crude marriage rates are available for the period 1921-1971, those of the most refined variety, viz. age-sex and previous marital status specific rates, are available only for the period 1941-1971.

4.1.1 Crude marriage rate, 1921-1974 – The crude marriage rate defined as the number of marriages per 1,000 total population is illustrated in Chart 6. It may be seen that the crude marriage rate showed a declining trend until the early 1930s, and then an increasing one until the mid-1940s. Some of these declines and increases were undoubtedly associated with the economic depression of the early 1930s and the economic prosperity of the World War II years, respectively.

From the mid-1940s, the rate declined until 1963 and then increased until 1972. It should be noted, however, that although the crude marriage rate is used for international comparisons where no choice exists, it is not the best measure for studying trends because it is affected by changes in age-sex marital status composition of the population over time. This becomes clear when the trends in crude marriage rate are compared with those specific for sex and previous marital status also presented in Chart 6. In what follows, a brief discussion of these latter rates is presented.

4.1.2 Sex and previous marital status specific marriage rates, 1921-1971 – Marriage rates specific for sex and previous marital status are presented in Table 38. Some important observations are summarized below:

- (a) For both males and females, and at all time periods, divorced showed the highest rates, and the widowed the lowest. The single persons showed rates which were intermediate. The only exception was the group single males in 1921, which showed a lower rate than that for widowed males. It will be seen in Subsection 4.1.4 that the widowed group showing lower rates than single is mainly due to differences in age structures between the two groups. In fact, an examination of age-sex and previous marital status specific rates showed that, for females generally at older ages, the single group

IV. NUPTIALITÉ

Les variations de la répartition selon l'état matrimonial étudiées dans les sections II et III ont été causées dans une large mesure par celles des taux de nuptialité, de dissolution des unions et de remariage. Ces derniers aspects sont étudiés ci-dessous, à l'aide des données du recensement et de l'état civil.

4.1 Tendances des taux de nuptialité

Pour étudier les tendances des taux de nuptialité, on se fonde sur la nuptialité brute bien sûr, mais aussi sur des mesures plus fines. Si l'on dispose des taux bruts de nuptialité pour toute la période de 1921-1971, certains taux de nuptialité plus raffinés, selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial antérieur, par exemple, n'ont été établis que pour la période 1941-1971.

4.1.1 Taux brut de nuptialité, 1921-1974 – Le taux brut de nuptialité, qui, par définition, est égal au nombre de mariages pour 1,000 habitants, est présenté dans le graphique 6. On observe d'abord qu'il a été à la baisse jusqu'au début des années 1930, puis à la hausse jusqu'en 1945. Ces oscillations sont sans doute au moins partiellement imputables à la dépression économique des années 1930 et à la prospérité des années de la Deuxième Guerre mondiale.

À partir de 1945, le taux a fléchi jusqu'en 1963, puis a marqué une nouvelle hausse jusqu'en 1972. Signalons cependant que le taux brut de nuptialité utilisé pour les comparaisons internationales à défaut d'autres données n'est pas la meilleure des mesures si l'on veut analyser les tendances, car il traduit, outre l'évolution de la nuptialité, celle de la structure par âge, par sexe et par état matrimonial de la population. Ceci devient évident si l'on compare les taux bruts globaux de nuptialité avec les taux bruts selon le sexe et l'état matrimonial antérieur, que présente également le graphique 6 et que nous allons maintenant examiner brièvement.

4.1.2 Taux de nuptialité selon le sexe et l'état matrimonial antérieur, 1921-1971 – Le tableau 38 présente les taux de nuptialité selon le sexe et l'état matrimonial antérieur. Quelques observations importantes sont résumées ci-dessous:

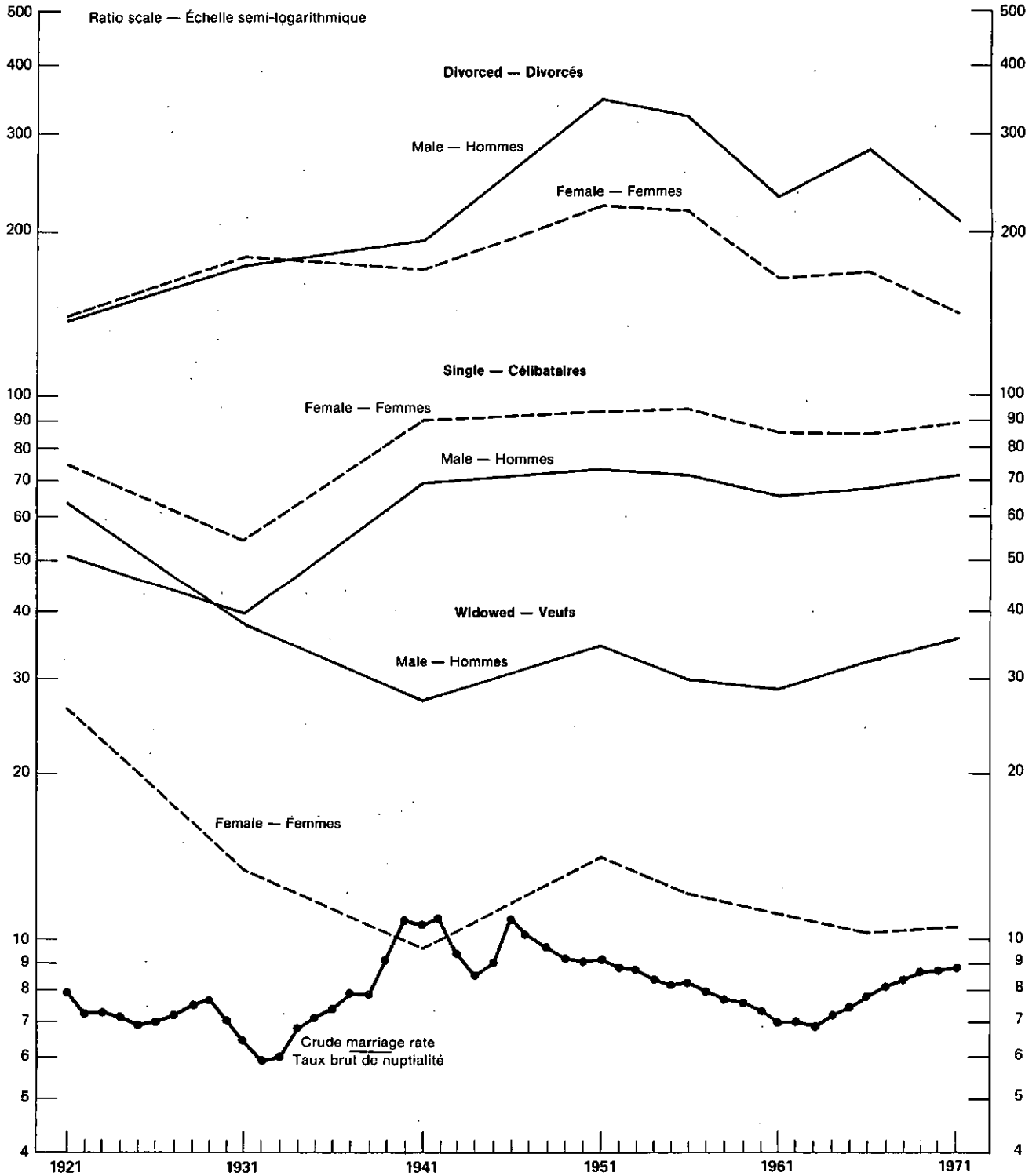
- a) À toutes les époques, les divorcés des deux sexes enregistrent les taux de nuptialité les plus élevés et les veufs, les plus bas. Les taux des célibataires se classent entre les deux. Seule exception: 1921, année où le taux de nuptialité des célibataires de sexe masculin est moindre que celui des veufs (hommes). On verra à la sous-section 4.1.4 que si le groupe des veufs fait état de taux inférieurs à ceux des célibataires, c'est surtout à cause des différences entre les structures par âge des deux groupes. En effet, un examen des taux selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial antérieur révèle que le taux de nuptialité des femmes célibataires plus âgées est en général

Chart — 6

Graphique — 6

Mariages per 1,000 Population (Crude Marriage Rate) and Males and Females 15 Years and Over of Specified Previous Marital Status, Canada, 1921-1971

Mariages pour 1,000 hommes et femmes de 15 ans et plus (taux brut de nuptialité) selon l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921-1971



Source: Table 38 and Vital Statistics, 1974, Vol. II, Table 1. — Tableau 38 et La statistique de l'état civil, 1974, vol. II, tableau 1.

showed lower rates than the widowed, while at younger ages the reverse was true. The widowed males, however, showed higher rates than those for single at all ages (Subsection 4.1.4).

- (b) While single females showed higher rates than single males, the widowed and divorced females showed lower rates than widowed and divorced males. The only exception was the group divorced females, which showed slightly higher rates than divorced males during 1921 and 1931.
- (c) Within each previous marital status category, the trends in male rates roughly paralleled those in female rates. The similarity of movement in male and female rates for the single category was much more pronounced than those for the widowed and divorced.
- (d) During 1921 - 1931, when marriage rates for single and widowed were declining, those for the divorced increased. During 1931 - 1941, the marriage rates for widowed continued to decline, while those for single increased. The divorced roughly remained constant during that period. During 1941 - 1951, the rates for all groups increased. From 1951 onwards, while the rates for single and widowed declined modestly, those for the divorced declined by substantial amounts (viz. 39.5% for males and 36.9% for females). In spite of these declines since 1951, the level of female rates in 1971 was about the same as that in 1921, while the level of male rates in 1971 was considerably higher than that in 1921 mainly because of increasing trends in the rates during 1921 - 1951.

inférieur à celui des veuves, tandis que chez les jeunes, on observe le phénomène contraire. Toutefois, les taux de nuptialité des veufs (hommes) sont supérieurs à ceux des célibataires quel que soit l'âge (sous-section 4.1.4).

- b) Si les taux de nuptialité des célibataires de sexe féminin dépassent ceux des hommes célibataires, les veuves et les divorcées font pour leur part état de taux plus faibles que ceux de leurs homologues masculins. Seul les groupes de divorcées de 1921 et de 1931 font exception, leurs taux dépassant ceux des divorcés.
- c) Au sein de chaque catégorie d'état matrimonial antérieur, les tendances à la nuptialité selon le sexe sont sensiblement les mêmes. La similitude des taux des hommes et des femmes célibataires était beaucoup plus prononcée que ceux des veufs et des divorcés des deux sexes.
- d) Au cours de la décennie 1921 - 1931, alors que les taux de nuptialité des célibataires et des veufs régressent, ceux des divorcés augmentent. Pendant la décennie 1931 - 1941, les taux de nuptialité des veufs poursuivent leur déclin, ceux des célibataires marquent une hausse et ceux des divorcés demeurent assez stables. Pendant la décennie suivante, 1941 - 1951, les taux de tous les groupes progressent. À partir de 1951, les taux de nuptialité des célibataires et des veufs diminuent légèrement et ceux des divorcés diminuent considérablement (à savoir 39.5 % pour les hommes et 36.9 % pour les femmes). En dépit de ces régressions depuis 1951, le taux de nuptialité des divorcées, en 1971, était à peu près au même niveau qu'en 1921, tandis que pour les divorcés, il dépassait nettement celui de 1921, surtout à cause de la progression qui a marqué la période 1921 - 1951.

TABLE 4. Marriage Rates of Persons 15 Years and Over and of Specified Previous Marital Status,¹ Canada, 1921 - 1971

TABLEAU 4. Taux de nuptialité des personnes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial antérieur¹, Canada, 1921 - 1971

Period Période	Male - Hommes			Female - Femmes		
	Single Célibataires	Widowed Veufs	Divorced Divorcés	Single Célibataires	Widowed Veuves	Divorced Divorcées
	rates - taux					
1921	51.0	63.7	137.8	75.2	26.5	140.0
1951	73.5	34.6	347.4	93.7	14.2	224.3
1971	71.9	35.9	210.2	89.5	10.5	141.6
	percentage changes - variations en pourcentage					
1921-1951	44.1	- 45.7	152.1	24.6	- 46.4	60.3
1951-1971	- 2.2	3.8	- 39.5	- 4.5	- 26.1	- 36.9
1921-1971	41.0	- 43.6	52.5	19.0	- 60.4	1.1

¹ A plus indicates an increase, while a minus a decrease during specified periods. - Le signe "plus" indique une augmentation et le signe "moins", une diminution pour la période visée.

Source: Table 38 and the text. - Voir le tableau 38 et le texte.

(e) When the 50-year period 1921-1971 as a whole was considered, it was noticed that the propensity to marry among widowed in 1971 was much less than that in 1921. In fact, the male rate declined by 43.6% and the female rate by 60.4% during the period. Part of these declines is undoubtedly due to higher proportions of older persons among widowed in 1971 than in 1921. On the other hand, the propensities to marry among single and divorced in 1971 (especially among males) were considerably higher than those in 1921. The declines in sex ratios (defined as numbers of males per 1,000 females) during 1921-1971 among single and divorced have undoubtedly contributed in part to such higher increases in rates among single and divorced males (see Table 5). Also, the considerable declines in the sex ratio of widowed, which took place during 1921-1971, may have held back the declines in the rates for widowed males during that period, and this may account for the smaller declines in marriage rates among widowed males than among widowed females.

e) En étudiant l'ensemble de cette période de 50 ans (1921-1971), on constate que, chez les veufs, la tendance à se remarier est beaucoup plus faible en 1971 qu'en 1921. Pendant cette période, le taux de nuptialité des hommes a régressé de 43.6 % et celui des femmes, de 60.4 %. Une partie de cette baisse est sans doute attribuable au fait qu'en 1971, la proportion de veufs âgés était supérieure à celle de 1921. Par ailleurs, en 1971, la propension au mariage chez les célibataires et les divorcés (surtout chez les hommes) est beaucoup plus forte qu'en 1921. Les baisses du rapport de masculinité (le nombre d'hommes pour 1,000 femmes) chez les célibataires et les divorcés entre 1921 et 1971 ont certainement contribué à cet accroissement du taux de nuptialité des hommes de ces groupes (voir le tableau 5). De plus, la régression considérable du rapport de masculinité dans le groupe des veufs de 1921 à 1971 peut avoir freiné la chute du taux de nuptialité des hommes de ce groupe, ce qui expliquerait que leurs taux de nuptialité aient connu un ralentissement moindre que ceux des veuves.

TABLE 5. Sex Ratio of Unmarried Persons 15 Years and Over, Canada, 1921 - 1971

TABLEAU 5. Rapport de masculinité des personnes non mariées de 15 ans et plus, Canada, 1921 - 1971

Census Recensement	Single Célibataires	Widowed Veufs	Divorced Divorcés	Total unmarried Total non mariés
1921	1,331	506	983	1,078
1931	1,323	516	1,194	1,088
1941	1,282	482	880	1,071
1951	1,271	409	695	1,039
1956	1,333	377	684	1,045
1961	1,313	345	725	1,037
1966	1,263	290	644	1,018
1971	1,243	254	738	1,004

Note: Sex ratio is defined as number of males per 1,000 females. — Nota: Le rapport de masculinité indique le nombre d'hommes pour 1,000 femmes.

Source: 1971 Census of Canada, Bul. 1.2-5. — Recensement du Canada de 1971, bull. 1.2-5.

Thus, it is clear that the levels and patterns of changes in marriage rates differed for the three categories (viz. single, widowed and divorced) during various periods.

4.1.3 Age-sex-specific marriage rates, 1921-1971 The changes in the rates discussed in Subsection 4.1.2 do not take into account the changes in age composition during the period. In this section, a brief discussion of trends in age-sex-specific marriage rates, which take into account the changes in age-sex distributions over time is presented.

Table 37 presents the age-sex-specific marriage rates. The figures showed that the rates declined at all

Il est donc évident que les niveaux et l'évolution des taux de nuptialité ont différé d'une catégorie à l'autre (à savoir, célibataires, veufs et divorcés), au cours des diverses périodes examinées.

4.1.3 Taux de nuptialité selon l'âge et le sexe, 1921-1971 — Les variations de taux que nous avons étudiées à la sous-section 4.1.2 ne tiennent pas compte des changements intervenus dans la structure par âge durant cette période. Nous présentons ici un bref examen des variations des taux de nuptialité selon l'âge et le sexe, examen qui tient compte de l'évolution de la structure par âge et par sexe de la population au cours de ces années.

Le tableau 37 présente les taux de nuptialité selon l'âge et le sexe. Les chiffres indiquent qu'après une baisse

ages during 1921-1931, and increased during 1931-1941. During 1941-1966, the trends differed for different age segments. Thus, for males, the rates specific for under 30 years of age and over 50 years increased, while those for 30-49 years declined. For females, the rates under 25 years and over 45 years increased, while those for 25-44 years declined.

During 1966-1971, except for the rates specific for ages under 30 years, rates at all other ages showed increases for both sexes. The rates at ages under 30 years showed some slight declining trend for both sexes.

However, for purposes of studying trends in detail, the most suitable sets of rates are those specific not only for age and sex, but also for the previous marital status of brides and bridegrooms. Such rates could be calculated for the period 1941 onwards. These are discussed in Subsection 4.1.4.

4.1.4 Age-sex and previous marital status specific marriage rates, 1941-1971 – Age-sex and previous marital status specific marriage rates are presented in Table 38. These are also illustrated for selected age groups in Chart 7. A number of interesting conclusions which emerged from an examination of these rates are summarized below:

- (a) A comparison of male rates and female rates showed that the rates for males of all previous marital status and of all ages exceeded those for females of corresponding previous marital status and ages. There were, however, some exceptions; the single and divorced females aged under 25 years showed higher rates than males of corresponding ages and marital status during 1941 and 1971.
- (b) At all ages and at all time periods, the divorced males and females showed the highest rates.
- (c) Over 30 years of age and at all time periods, the single males and females showed the lowest rates, and the widowed the intermediate rates. The period 1940-1942 was, however, an exception, and at this period, single females showed the intermediate rates while the widowed the lowest rates at all ages (including under 30 years). One of the reasons for this may be that many single younger males volunteering for the army during this period may have decided to marry and then leave for the war. In fact, the proportion of bridegrooms aged 19 years or under to total bridegrooms showed one of the sharpest increases during 1937-1944 (viz. 172%, see Chart 8). Older unmarried males too may have decided in a similar manner to marry and then leave for the war.

If these surmises are true, they would have the effect of increasing the rates for single females considerably because the proportions of single grooms choosing single brides were the highest

générale entre 1921 et 1931, les taux selon l'âge ont tous progressé de 1931 à 1941. Par la suite, jusqu'en 1966, les tendances des différents groupes d'âge ont varié. Ainsi, chez les hommes de moins de 30 ans et de plus de 50 ans, le taux de mariage a augmenté, tandis qu'il régressait chez les hommes de 30 à 49 ans. Chez les femmes, les taux de nuptialité ont marqué une hausse dans le groupe des moins de 25 ans et dans celui des plus de 45 ans, et une baisse chez les 25-44 ans.

De 1966 à 1971, les taux selon l'âge et le sexe ont tous crû sauf dans le groupe des moins de 30 ans, dont le taux a été légèrement à la baisse.

Pour étudier les tendances en détail, il est cependant préférable d'établir des taux tenant compte non seulement de l'âge et du sexe, mais aussi de l'état matrimonial antérieur des époux. Il est possible de calculer ces taux à partir de 1941. Ce sera l'objet de la sous-section 4.1.4.

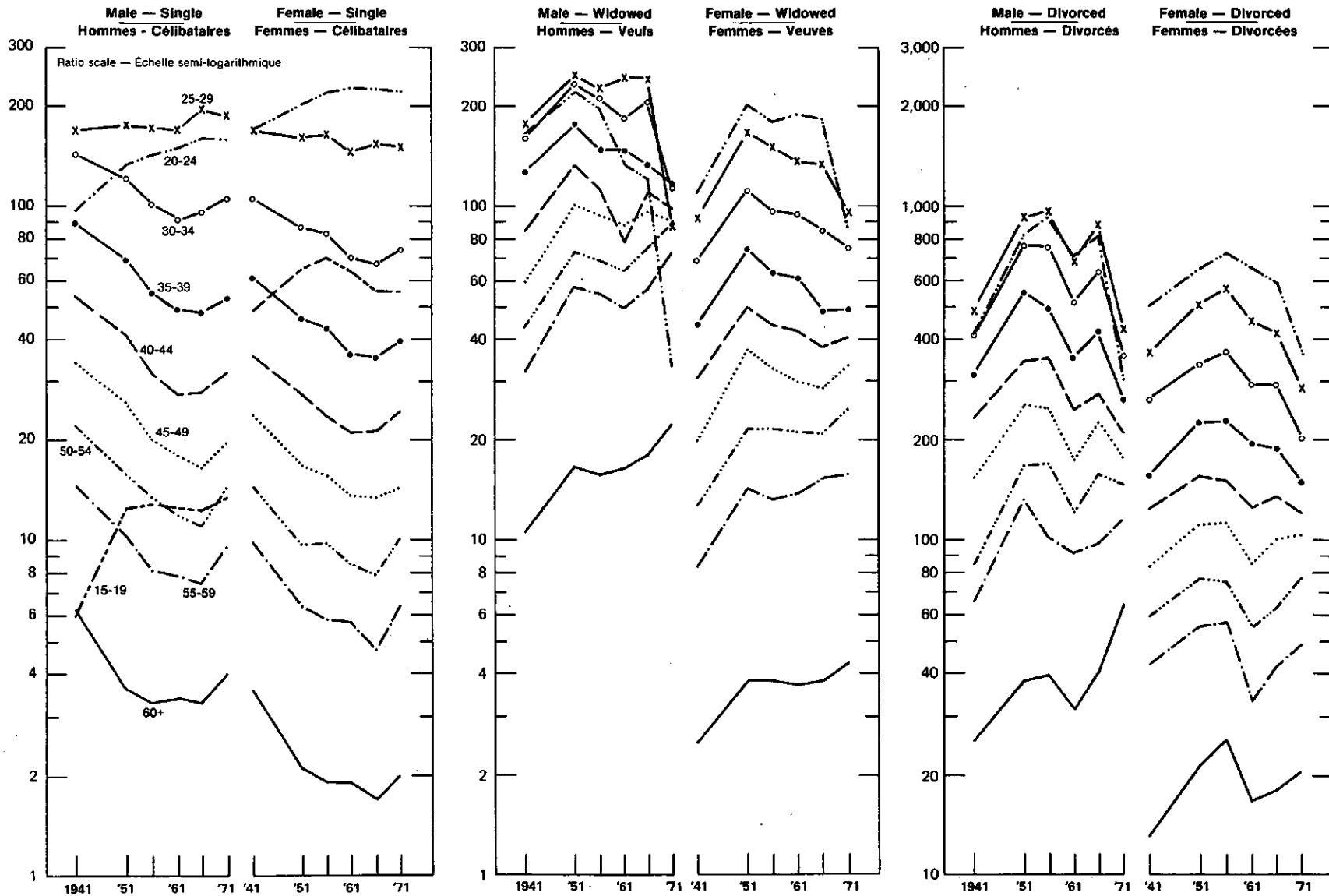
4.1.4 Taux de nuptialité selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial antérieur, 1941-1971 – Le tableau 38 présente les taux de nuptialité selon l'âge, le sexe, l'état matrimonial antérieur ainsi que certains groupes d'âge (graphique 7). L'examen de ces taux a mené à un certain nombre de conclusions intéressantes qui sont résumées ci-dessous:

- a) En comparant les taux de nuptialité des hommes et des femmes, on constate que quels que soient l'état matrimonial antérieur ou l'âge, le taux des hommes excède toujours celui des femmes. Font exception les taux des femmes célibataires et divorcées de moins de 25 ans qui, entre 1941 et 1971, dépassent ceux des hommes.
- b) À tous les âges et à toutes les époques, les taux de nuptialité des hommes et des femmes divorcés sont les plus élevés.
- c) Dans les groupes d'âge de plus de 30 ans, les célibataires des deux sexes enregistrent toujours le taux le plus bas tandis que les veufs se classent invariablement entre les divorcés et les célibataires, sauf pour la période 1940-1942, au cours de laquelle le classement concernant les veufs et les célibataires s'inverse pour les femmes de tous les groupes d'âge (y compris les moins de 30 ans). L'une des raisons de cet état de choses peut bien être le fait que nombre de volontaires ont décidé de se marier avant de partir pour la guerre. En effet, de 1937 à 1944, la proportion de nouveaux époux de 19 ans ou moins a connu l'une des plus fortes progressions jamais enregistrées (172 %, voir le graphique 8). Un certain nombre d'hommes célibataires plus âgés peuvent avoir pris une décision analogue.

Si ces hypothèses sont justes, elles expliqueraient l'accroissement considérable des taux de nuptialité des femmes célibataires, car la proportion d'hommes célibataires choisissant d'épouser une femme célibataire a

Marriages per 1,000 Males and Females of Specified Ages and Previous Marital Status, Canada, 1941-1971

Mariages pour 1,000 hommes et femmes selon certains âges et l'état matrimonial antérieur, Canada, 1941-1971



Source: Table 38. — Tableau 38.

during that period (98%) than at any other period. The proportions of divorced grooms choosing single brides during that period were also higher than those at other periods, except in the 1930s.

Under 30 years of age, the pattern was not uniform. It was found that in the majority of cases, the single males showed the lowest rates, while the widowed the intermediate rates. On the other hand, in the majority of cases, the widowed females showed the lowest rates, while the single the intermediate rates. It should be noted here that the rates for widowed and divorced at younger ages (15-34 years) during 1971 should be considered as less reliable because the edit and imputation procedure adopted at the 1971 Census seemed to have assigned widowed and divorced status to somewhat higher proportions of cases with unreported marital status than one would expect at these ages (see Appendix VI).

- (d) From (b) and (c), it is clear that, over 30 years of age, the remarriage rates (i.e., the rates of marriage of widowed and divorced persons) tended to be considerably higher than the first marriage rates (i.e., the rates of marriage of single persons). The relative values of first marriage and remarriage rates were much more pronounced among males than among females especially at older ages. For instance, in 1971, the rate for the divorced males aged 55-59 years was nearly 12 times that for single males at that age, whereas the rate for the divorced females was about seven and a half times that for the single females.²

The higher remarriage rates at 30 years of age and over when compared with first marriage rates at same ages may reflect, to some extent, a strong preference for married state. It may also imply that never-married persons tend to be a residue after several years of marital selection.

- (e) During 1966-1971, the rates for divorced males aged under 55 years and divorced females aged under 45 years declined. So did the rates for widowed males aged under 50 years and widowed females aged under 35 years during the same period. Also, the declines for males were higher than those for females. Although a part of these declines could be attributed to overstatement in the numbers of widowed and divorced persons in the 1971 Census, the declines observed seem to indicate a real trend. Such declines in remarriage rates have also been observed in the United States during the same

été plus élevée au cours de cette période (98 %) qu'en tout autre temps. La proportion d'hommes divorcés choisissant comme épouse une célibataire a été également plus élevée à cette époque qu'en toute autre période, à l'exception des années 1930.

Pour les moins de 30 ans, les tendances sont plus hétérogènes. Dans la majorité des cas, les taux de nuptialité des hommes célibataires sont les plus bas et ceux des veufs occupent le rang intermédiaire. Pour les femmes de la majorité des groupes d'âge, les célibataires se classent avant les veuves, qui ont le taux le plus faible. Notons ici que les taux de veufs et de divorcés des groupes d'âge plus jeunes (15-34 ans) qui se sont remariés en 1971 sont sujets à caution, car à cause des méthodes de vérification et d'imputation utilisées pour le recensement de 1971, il semble qu'on ait imputé l'état de veuf ou de divorcé à une trop forte proportion de recensés de ce groupe d'âge ayant omis de préciser leur état matrimonial (voir l'appendice VI).

- d) Les observations faites en b) et en c) mettent en évidence le fait que pour les plus de 30 ans, le taux de remariage (c'est-à-dire le taux de nuptialité des personnes veuves et divorcées) semble beaucoup plus élevé que le taux de premier mariage (c'est-à-dire le taux de nuptialité des célibataires). Le rapport du taux de remariage au taux de premier mariage est beaucoup plus élevé chez les hommes que chez les femmes, surtout aux âges plus avancés. Par exemple, en 1971, le taux de nuptialité des hommes divorcés âgés de 55 à 59 ans est près de 12 fois celui des hommes célibataires du même groupe d'âge, alors que ce taux, chez les divorcées, est d'environ sept fois et demie celui des femmes célibataires².

La supériorité du taux de remariage sur le taux de premier mariage passé 30 ans traduit peut-être une préférence marquée pour le mariage, mais peut aussi signifier que les célibataires de plus de 30 ans ne sont en fait que le "déchet" de plusieurs années de sélection matrimoniale.

- e) De 1966 à 1971, les taux de nuptialité des divorcés de moins de 55 ans, des divorcées de moins de 45 ans, des veufs de moins de 50 ans et des veuves de moins de 35 ans ont décliné. Ces baisses ont été plus accentuées chez les hommes que chez les femmes. Bien qu'elles soient partiellement attribuables à un surdénombrement des personnes veuves et divorcées au cours du recensement de 1971, ces régressions semblent correspondre à une tendance réelle. On a en effet constaté le même phénomène aux États-Unis durant cette période (Norton et Glick, 1976). Il est possible qu'un nombre de plus en plus grand de personnes divorcées et veuves préfèrent

² The frequency and other aspects of remarriages could also be studied on the basis of "remarriage tables" similar to "nuptiality tables". These tables show the lifetime implications of remarriage rates observed at a given time period. For a study of remarriage during 1961-1966 based on remarriage tables, see Kuzel and Krishnan, 1973, pp. 215-224.

² On peut étudier la fréquence des remariages et d'autres aspects de ce phénomène au moyen de "tables de remariage" analogues aux "tables de nuptialité". Ces tables présentent les probabilités de réalisation en fonction des taux de remariage à une période donnée. Pour une étude des remariages de 1961 à 1966 à partir des tables de remariage, voir Kuzel et Krishnan, 1973, pp. 215-224.

period (Norton and Glick, 1976). It may be that more and more divorced and widowed persons have begun to live in common-law arrangements than to remarry. It was observed in the United States that about 8.5% of all divorced men under 35 years of age maintained an apartment or house which they shared with one other adult, an unrelated woman, and no children. For divorced men aged 35 years and over, the corresponding percentage was 3.4%. Similar proportions for the divorced women and widowed men and women were, however smaller than those quoted above (U.S. Bureau of the Census, 1977). If such arrangements are occurring among the Canadian widowed and divorced populations, the remarriage rates might continue to decline in coming years.

- (f) Considering the period 1941-1971 as a whole, it may be seen that while the rates for the divorced and widowed increased at older ages and decreased at younger ages, those for the single increased at younger ages and decreased at older ages. These increases in first marriage rates at younger ages would have the effect of decreasing the mean ages at first marriage during 1941-1971. These, and the changes in mean ages at marriage of other groups will be examined in detail in Subsection 5.2.

4.1.5 A comparison with the United States of America – Whether based on total population, marriageable population aged 15 years and over (i.e., single, widowed and divorced aged 15 years and over) or marriageable population by five-year age groups, marriage rates for United States males and females always showed higher levels than those for Canadian males and females since 1940 (Carter and Glick, 1970). Indeed, the higher proportions of married among U.S. males and females at ages under 30 years observed in Subsection 2.6 were mainly due to these higher marriage rates among them as compared with Canadian males and females.

4.2 Trends in Teen-age Marriage, 1921 - 1974

Trends in teen-age marriage rates (i.e., of persons aged 15 - 19 years) have already been discussed in Subsections 4.1.3 and 4.1.4. It was observed that the rates for males increased to their maximum levels during the 1950s and 1960s, and have remained roughly at the same levels in later years, whereas for females, after reaching their maximum levels during the 1950s, the rates showed slightly declining trends.

In this section, another dimension of teen-age marriage, namely the changes over time in the proportions of brides and bridegrooms aged 19 years or under (i.e., under 20 years) to total brides and bridegrooms, is discussed. Such changes are illustrated in Chart 8.

une union de droit commun au remariage. Aux États-Unis, environ 8.5 % de tous les hommes divorcés de moins de 35 ans partagent un appartement ou une maison avec un autre adulte, une femme non apparentée et cela, sans enfants. Pour les hommes divorcés de 35 ans et plus, le pourcentage correspondant est de 3.4 %. Pour les divorcées, les veufs et les veuves, les proportions sont plus faibles (U.S. Bureau of the Census, 1977). Si de tels arrangements ont cours au Canada, les taux de remariage des veufs et des divorcés continueront de décliner dans les années à venir.

- f) Si l'on envisage l'ensemble de la période 1941-1971, on observe les faits suivants: alors que le taux de nuptialité des personnes divorcées et veuves s'accroissait dans les groupes plus âgés et diminuait chez les plus jeunes, l'inverse s'est produit chez les célibataires (hausse dans les groupes plus jeunes et baisse chez les plus âgés). L'augmentation du taux de premier mariage chez les personnes plus jeunes a provoqué une baisse de l'âge moyen au premier mariage pour la période 1941-1971. À la sous-section 5.2, nous examinerons ce phénomène ainsi que l'âge moyen au mariage des autres groupes.

4.1.5 Comparaison avec les États-Unis – Qu'ils soient calculés d'après la population totale, la population mariable de 15 ans et plus (c'est-à-dire les personnes célibataires, veuves et divorcées âgées de 15 ans et plus) ou la population mariable par groupe d'âge quinquennal, les taux de nuptialité des États-Unis, tant pour les hommes que pour les femmes, ont, depuis 1940, toujours été plus élevés que ceux du Canada (Carter et Glick, 1970). En fait, si, comme nous l'avons signalé dans la sous-section 2.6, les États-Unis enregistrent une plus forte proportion de personnes mariées de moins de 30 ans, cela tient surtout à la supériorité des taux de nuptialité américains sur les taux du Canada.

4.2 Tendances à la nuptialité des adolescents, 1921 - 1974

Les tendances à la nuptialité des adolescents (c'est-à-dire les personnes de 15 à 19 ans) ont été analysées aux sous-sections 4.1.3 et 4.1.4. On a mentionné que les taux de nuptialité masculins ont atteint leur sommet au cours de la décennie 1950-1960, puis se sont stabilisés, alors que chez les femmes, le sommet également atteint pendant les années 1950 a été suivi d'une légère baisse.

Nous allons maintenant nous pencher sur un autre aspect du mariage des adolescents: les modifications intervenues au cours des années dans le rapport du nombre d'épouses et d'époux âgés de 19 ans ou moins (c'est-à-dire de moins de 20 ans) au nombre total d'épouses et d'époux. Ces modifications sont illustrées au graphique 8.

Chart — 8

Graphique — 8

Brides and Bridegrooms 19 Years or Under as a Percentage of Total Brides and Bridegrooms, Canada, 1921-1974

Pourcentage des époux et des épouses de 19 ans ou moins au nombre total des époux et des épouses, Canada, 1921-1974



Source: Vital Statistics Reports (Annual), 1921 to 1974. — La statistique de l'état civil (Rapports annuels), 1921 à 1974.

It may be seen that after initial increase during the 1920s, the male proportion declined up to 1937. Since then, it has been continuously increasing with minor fluctuations, and with the result that its level in 1974 was nearly four times that in 1921. The proportion showed one of the steepest increases during 1937-1944 (viz. 172%).

On the other hand, the female proportion declined slightly till 1936, and showed an increasing trend thereafter until 1961. Since then, it has shown a slightly declining trend. The increase in female proportion during World War II years was not as steep as that for male proportion. Its level in 1974 was only about 23% higher than that in 1921.

As may be expected, the increases in the male and female proportions under 20 years of age would have the effect of decreasing the mean age at marriage. Higher increases in the proportions for males than for females indicate greater declines in mean age at marriage of males than of females. These changes are discussed in detail in Subsection 5.2.

4.3 Dissolution of Marriage

The population of families created by the events of marriage are subject to two forces of attrition: (a) dissolution of marriage due to death of one of the spouses (i.e., involuntary separation of husband and wife - widowhood), and (b) incompatibility of the spouses (i.e., permanent voluntary separation of husband and wife, which may be legal or informal). Also, disruption of family life may occur due to temporary absence of a spouse for varying lengths of time in military services or other employment away from home, institutions, etc.

Dissolution of marriage due to death and the relative importance of death and divorce in dissolution of marriage are examined in Subsection 4.3.4. Regarding voluntary dissolution of marriage, although data on divorce and legal separations are available, those on voluntary informal separations are not. Hence, an accurate measurement of the dissolution of marriage due to incompatibility (or marital discord) is not possible. Consequently, in the absence of more appropriate and more comprehensive data on marital discord in Canada as in other countries, the available data on divorces are used to compute several measures of marriage dissolution. One such measure is the **crude divorce rate**. This is defined as the number of divorces in a given year per 100,000 mid-year population. Another measure is the **modified crude divorce rate**. This is defined as the number of divorces per 100,000 mid-year married couples. As the numbers of married males and females differ slightly from each other in any given year, slightly differing results would be obtained by using (a) number of married males, (b) number of married females, or (c) mean of numbers of married males and females as estimates of the number of married couples

Chez les hommes, ce rapport, en hausse au cours des années 1920, a ensuite décliné à partir des années 1930 jusqu'en 1937. Depuis, il n'a cessé d'augmenter, avec de légères fluctuations, de sorte qu'en 1974, il atteignait près de quatre fois celui de 1921. L'une des plus fortes hausses (172 %) s'est produite entre 1937 et 1944.

Chez les femmes, on a d'abord enregistré une baisse, qui a duré jusqu'en 1936; par la suite, le rapport a crû, jusqu'en 1961, puis régressé de nouveau, légèrement. La poussée enregistrée au cours de la Deuxième Guerre mondiale n'a pas été aussi spectaculaire chez les femmes que chez les hommes. Le niveau de 1974 ne dépassait celui de 1921 que de 23 % environ.

Bien entendu, la croissance de la proportion d'époux et d'épouses de moins de 20 ans a entraîné une diminution de l'âge moyen au mariage. Le rapport ayant augmenté davantage pour les hommes, il en découle pour eux une baisse plus forte que pour les femmes. Ces changements sont étudiés en détail à la sous-section 5.2.

4.3 Dissolution du mariage

Les familles formées par le mariage sont soumises à deux facteurs de rupture: a) le décès de l'un des conjoints (c'est-à-dire la séparation involontaire du mari et de la femme que l'on appelle veuvage) et b) l'incompatibilité des époux (c'est-à-dire la séparation volontaire permanente du mari et de la femme, soit légale, soit officieuse). La vie familiale peut aussi être interrompue temporairement, par suite de l'absence de l'un des époux pour une période quelconque, soit à cause du service militaire ou d'un emploi loin du foyer, d'un séjour dans une institution, etc.

La dissolution du mariage par suite d'un décès et l'importance relative de la mortalité et du divorce dans la dissolution du mariage sont étudiées à la sous-section 4.3.4. Pour ce qui concerne la dissolution volontaire du mariage, même si l'on dispose de données sur les divorces et les séparations légales, l'on ne sait toutefois rien des séparations volontaires officieuses. Il n'est donc pas possible de mesurer avec précision le taux de dissolution des mariages par suite d'incompatibilité (ou de désaccord conjugal). Faute de données plus appropriées et plus complètes sur les désaccords conjugaux au Canada et dans les autres pays, nous utilisons les données sur les divorces dont nous disposons pour calculer diverses mesures de dissolution des mariages. L'une de ces mesures est le **taux brut de divorce**, qui est égal au nombre de divorces pour 100,000 habitants à la mi-année. Une autre, que l'on appelle **taux brut modifié de divorce** correspond au nombre de divorces pour 100,000 couples mariés à la mi-année. Comme le nombre d'hommes mariés diffère toujours légèrement de celui des femmes mariées, on obtiendra des résultats légèrement différents selon que l'on utilise a) le nombre d'hommes mariés, b) le nombre de femmes mariées, ou c) le nombre moyen d'hommes et de femmes mariés comme

in a given year. In this study, for calculating modified crude divorce rate for males, the mid-year number of married males is used as the denominator, and for females, the mid-year number of married females. The third measure is the age-sex-specific divorce rate calculated by relating the number of divorces occurring during a given year to married persons of specified sex and ages to the estimated number of mid-year married persons of same sex and ages. All these three sets of rates are used to study trends and differences in divorce in Canada. For a better understanding of trends and differences in divorce rates, a brief history of divorce legislation, and the development of divorce statistics in Canada are presented in Appendix III. It suffices here to mention that during 1867-1968, some provinces did not have divorce court facilities. Persons intending to obtain divorce had to apply to the Dominion Parliament (e.g., Quebec and Ontario up to 1930). Applying for divorce to Dominion Parliament could not be considered as on par with applying for divorce to provincial courts.

For over 100 years between 1867 and 1968, adultery was the only effective ground for divorce in all provinces except Nova Scotia which had also recognized cruelty as another ground for divorce (Robert Pike, 1975). This limited nature of legal ground, the absence of divorce court facilities in many provinces (discussed above), and the generally prevailing "Victorian conviction that the family was the most sacred and dignified of all human creation", restricted the number of divorces granted in the country to a minimum. Thus, it is not surprising that there were fewer than 20 divorces in any year before 1900. These gradually increased, and in 1920 numbered 468 (Vital Statistics Report, 1956). As mentioned before, these divorces of course do not indicate the real extent of marriage breakdown or marital disharmony in the country during that period. Confronted by a very strict Divorce Law prior to 1968, Canadians found ways to terminate unhappy marriages. Many established temporary residence in one of those American or Mexican jurisdictions, which offered speedy divorces on the basis of a wide variety of grounds. Canadian divorce statistics do not include such divorces.³ A new federal Divorce Law, enacted effective July 2, 1968, extended the alleged grounds for divorce petitions from one ground adultery to some 16 grounds. These factors, and the provision or lack of provision of divorce court facilities in provinces during 1867-1968, have to be kept in mind when provincial differences or trends are examined.

³ It has been estimated that about three quarters of the 1,400 American divorces granted to Canadians in 1922 (i.e., about 1,050) were of the "evasive migratory nature". Compare this number (1,050) with 543 granted by Canadian courts in that year. Quoted in Robert Pike, *op. cit.* and based on Cohen, A., 1932.

estimation du nombre de couples mariés pour une année. Dans la présente étude, nous avons utilisé le nombre d'hommes mariés à la mi-année comme dénominateur pour le taux brut modifié de divorce chez les hommes et le nombre de femmes mariées à la mi-année pour les femmes. La troisième mesure est le taux de divorce selon l'âge et le sexe, que l'on calcule en établissant le rapport du nombre de divorces obtenus dans l'année par des personnes mariées selon l'âge et le sexe indiqués au nombre estimé de personnes mariées à la mi-année d'âge et de sexe correspondants. Ces trois genres de taux servent à l'étude des tendances relatives au divorce et des différences entre les taux de divorce au Canada. En vue de mieux faire comprendre ces tendances et différences, nous avons présenté à l'appendice III un bref historique de la législation sur le divorce et de la production de statistiques sur le divorce au Canada. Qu'il suffise de mentionner ici que de 1867 à 1968, quelques provinces ne disposaient pas d'un tribunal de divorce. Les personnes désireuses d'obtenir le divorce devaient s'adresser au Parlement fédéral (par ex., le Québec et l'Ontario jusqu'en 1930). Or, une requête en divorce auprès du Parlement fédéral n'a rien de commun avec une demande de divorce présentée à un tribunal provincial.

Pendant plus de 100 ans, soit de 1867 à 1968, l'adultère a été le seul motif de divorce reconnu dans toutes les provinces, sauf en Nouvelle-Écosse où la cruauté était également acceptée comme motif de divorce (Robert Pike, 1975). Cette restriction légale des motifs de divorce, l'absence de tribunaux de divorce dans plusieurs provinces (mentionnée ci-dessus) et la "conviction victorienne prédominante que la famille est l'institution humaine sacrée et noble entre toutes" ont restreint au strict minimum le nombre de divorces accordés dans le pays. Il ne faut donc pas s'étonner si, avant 1900, on comptait moins de 20 divorces par année. Leur nombre s'est accru graduellement; en 1920, on en a enregistré 468 (Rapport annuel de La statistique de l'état civil, 1956). Comme nous le disions plus haut, ces chiffres ne rendent pas compte du nombre réel de mariages rompus ou de conflits conjugaux au pays à cette époque. Avant 1968, vu la législation très stricte sur le divorce au pays, les Canadiens trouvaient d'autres moyens de mettre fin à des mariages malheureux. Nombre d'entre eux allaient s'établir temporairement dans une ville américaine ou mexicaine où il était possible d'obtenir un divorce expéditif pour une grande variété de motifs. Or, les statistiques canadiennes ne tiennent pas compte de ces divorces³. Une nouvelle Loi fédérale sur le divorce, entrée en vigueur le 2 juillet 1968, a ajouté à l'adultère, unique motif allégué jusque-là dans les requêtes en divorce, quelque 16 autres motifs. Ces facteurs, plus le fait que, de 1867 à 1968, les provinces ne disposaient pas toutes d'un tribunal de divorce, doivent rester présents à l'esprit quand on étudie les différences interprovinciales ou les tendances régionales.

³ Selon les estimations, environ trois quarts des 1,400 divorces américains accordés à des Canadiens en 1922 (c'est-à-dire environ 1,050) étaient des "échappatoires à une loi gênante". Comparez ce chiffre (1,050) aux 543 divorces accordés par les tribunaux canadiens cette année-là. Citation tirée de l'*op. cit.* de Robert Pike, basé sur Cohen, A., 1932.

4.3.1 Crude divorce rate, 1921 - 1974 – The crude divorce rate for the period 1921 - 1974 is illustrated in Chart 9. It may be seen that the rate increased continuously and reached a high level of 65 in 1947, which was nearly ten times the level of 1921. The steep increases during the Second World War and immediate post-war years were obviously due to marital disruptions caused by troop movements during those years, and to hastily contracted marriages among the very young due to the feeling of "urgency" engendered by war conditions.

The rate declined slightly during the 1950s and very early 1960s and increased thereafter continuously to attain an unprecedented level of 200.6 in 1974, a level which was nearly 31 times that of 1921. It is noteworthy that the rate increased almost 266% during 1968 - 1974, undoubtedly due to the expansion of grounds for divorce which followed the enactment of federal Divorce Law in 1968.

The crude divorce rate, however, is not the best measure for studying trends because it is not based solely on population at risk of obtaining divorce. Further, it is affected by changes in the age-sex distribution of married persons. Hence in what follows, a slightly improved measure, viz. modified crude divorce rate, is used for studying trends.

4.3.2 Sex-specific modified crude divorce rate, 1921 - 1971 – The modified crude divorce rate which has already been defined earlier was calculated for both males and females. During earlier years, as the number of married males slightly outnumbered the number of married females, the modified crude divorce rate for males was slightly lower than that for females. As later censuses showed near parity in the numbers of married males and females, the male and female rates became more and more identical. For the sake of convenience, the rates are presented and discussed only for females, since the discussion is equally applicable to males.

The modified crude divorce rate for the period 1921 - 1971 is presented in Table 39 and is also illustrated in Chart 9.

For purposes of comparison, the crude divorce rate for three-year periods centring around censuses has also been presented in Chart 9.

It may be seen that the trends in both these measures were very similar. Like the crude divorce rate, the modified crude divorce rate also increased continuously except during the 1950s. However, since the 1930s, the increases in modified crude divorce rate have been less marked than those in the crude divorce rate. Thus, while the level of crude rate in 1971 was almost 24 times its level of 1921, that of modified rate was about

4.3.1 Taux brut de divorce, 1921 - 1974 – Le taux brut de divorce de 1921 à 1974 est présenté au graphique 9. Comme on peut le constater, il s'est accru graduellement et a atteint en 1947 un sommet (65), qui correspond à presque dix fois le rapport de 1921. La forte poussée enregistrée au cours de la Deuxième Guerre mondiale et dans les premières années d'après-guerre est évidemment attribuable aux bouleversements engendrés par la guerre et à l'instabilité des unions contractées à la hâte entre de très jeunes gens, qui étaient alors sous l'emprise d'un sentiment d'urgence.

Le taux a décliné légèrement au cours des années 1950 et au tout début des années 1960; par la suite, il s'est accru constamment pour atteindre en 1974 le niveau sans précédent de 200.6, soit près de 31 fois celui de 1921. Notons que de 1968 à 1974, le taux a augmenté de près de 266 %, de toute évidence à cause de l'élargissement des motifs de divorce par suite de l'adoption, en 1968, de la Loi fédérale sur le divorce.

Cependant, le taux brut de divorce n'est pas la meilleure des mesures pour étudier les tendances, car il tient compte de toute la population et non pas seulement de la population mariée – celle qui, précisément, peut éventuellement divorcer. En outre, il reflète les modifications de la répartition des personnes mariées selon l'âge et le sexe. Une mesure améliorée, à savoir le taux brut modifié de divorce, est donc utilisée dans l'étude des tendances.

4.3.2 Taux brut modifié de divorce selon le sexe, 1921 - 1971 – Le taux brut modifié de divorce, déjà défini plus haut, a été calculé pour les hommes et les femmes. Pour les premières années étudiées, parce que le nombre d'hommes mariés était alors légèrement supérieur à celui des femmes mariées, le taux brut modifié de divorce des hommes est quelque peu inférieur à celui des femmes. Les données des recensements suivants faisant état de nombres d'hommes et de femmes mariés presque égaux, les taux sont devenus à peu près identiques. Pour simplifier, nous étudierons donc seulement les taux de divorce des femmes puisque toute conclusion s'applique également aux hommes.

Le taux brut modifié de divorce de 1921 à 1971 est présenté au tableau 39 et au graphique 9.

Pour fins de comparaison, on a fait figurer au graphique 9 le taux brut de divorce pour des périodes de trois ans centrées sur l'année de chaque recensement.

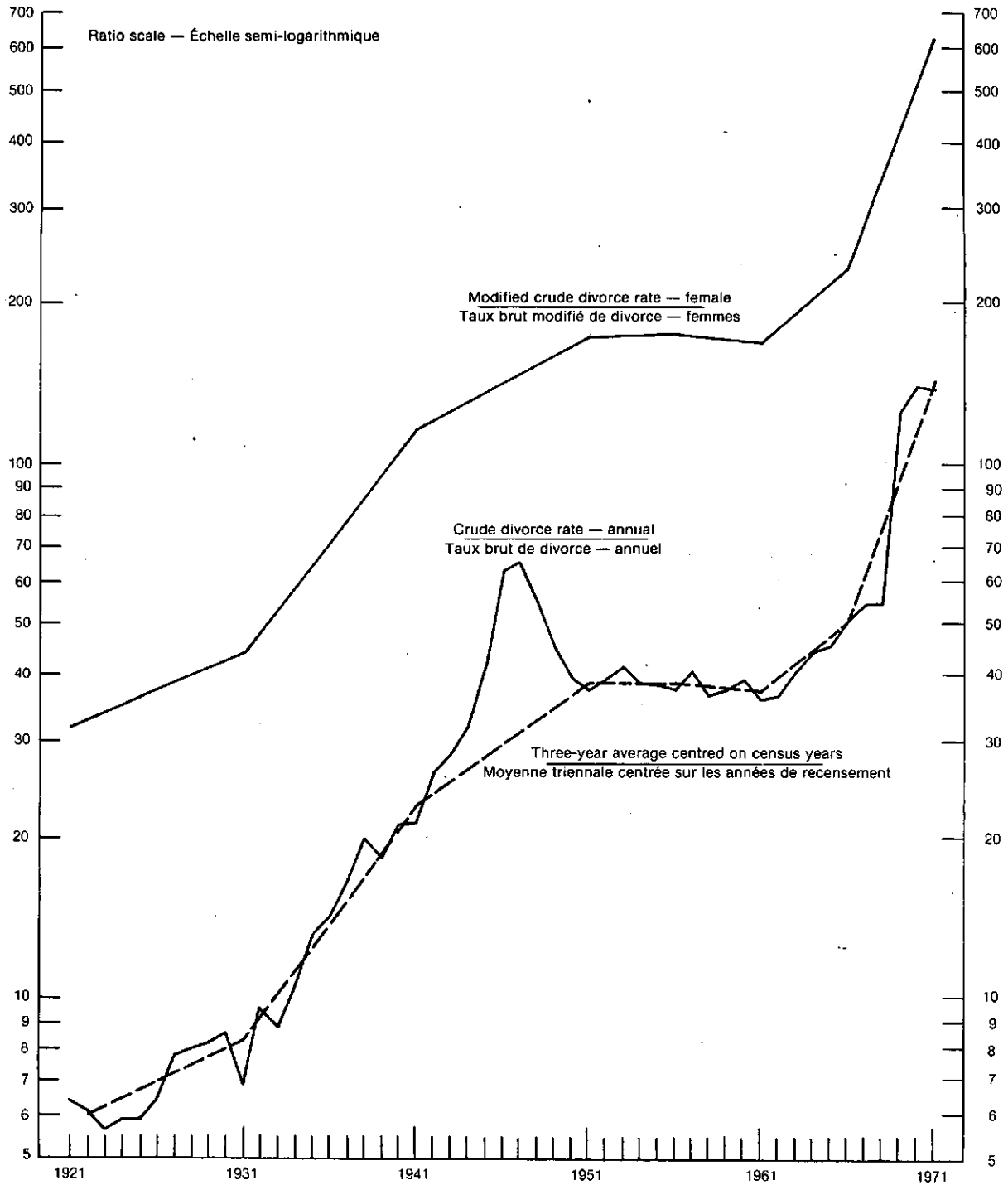
Comme on peut le voir, les tendances qui se dégagent de ces deux mesures sont analogues. Le taux brut de divorce et le taux brut modifié de divorce se sont accrus régulièrement, sauf au cours des années 1950. Cependant, depuis les années 1930, la hausse du taux brut modifié de divorce est moindre que celle du taux brut de divorce. Ainsi, tandis que le second, en 1971, était presque 24 fois plus élevé que celui de 1921, le rapport correspondant, pour le

Chart - 9

Graphique - 9

Divorces per 1,000 Married Females 15 Years and Over (Modified Crude Divorce Rate) and Divorces per 1,000 Total Population (Crude Divorce Rate), Canada, 1921-1971

Divorces pour 1,000 femmes mariées de 15 ans et plus (taux brut modifié de divorce) et divorces pour 1,000 habitants (taux brut de divorce), Canada, 1921-1971



Source: Modified Crude Divorce Rate: Table 39; Crude Divorce Rate: Vital Statistics, 1974, Vol. II. — Taux brut modifié de divorce: tableau 39; Taux brut de divorce: La statistique de l'état civil, 1974, vol. II.

20 times. On the basis of these increases, it should not be assumed that marriage disruptions have increased twentyfold in Canada during 1921-1971, because the divorce rates discussed above do not include marriage disruptions from legal and informal separations. The relative importance of such separations may in fact have declined over the years. Gradual lessening of viewing divorce as "moral disease" by an increasing proportion of population may have also contributed to decreases in such separations. As divorce becomes more and more acceptable to the society and to individuals, the divorces could be obtained more easily than before, and hence decline in the extent of such separations (and especially the informal ones) may be expected over time.

Again, on the basis of the increases in divorce rate observed above, it could not be concluded that the Canadian family has become less viable or unstable, because the remarriage rates of divorced persons have remained much higher than marriage rates of single persons and remarriage rates of widowed at all ages (see Table 38). Further, in 1974, about 40% of the divorced brides were under 30 years of age at the time of their remarriage, and these remarriages cannot be assumed to remain childless. In fact, during 1941-1974, the proportion of divorced brides under 30 years of age varied between 33% and 40% (Vital Statistics, 1974, Vol. II). If the divorced brides do not already have children from previous marriages, there is enough reproductive life left to have their own children. Thus the family (consisting of the husband, the wife and the offsprings or simply the husband and wife) could be said to be as popular as it has ever been in Canada, and the high divorce rate coupled with high remarriage rate indicates a strong desire for a compatible marriage and family life.

As in the case of marriage rates, whether based on total population or numbers of married couples, the United States divorce rate always showed higher levels than Canadian since 1940 (Carter and Glick, 1970). The higher proportions of divorced among United States males and females at all ages observed in Subsection 2.6 were mainly due to these higher divorce rates among them as compared with Canadian males and females.

It should be noted, however, that the modified crude divorce rate is affected by changes in the age distribution of married persons over time, and hence not entirely satisfactory for studying trends. A more satisfactory measure is age-sex-specific divorce rate which is discussed in Subsection 4.3.3. Unfortunately, these rates cannot be presented for periods earlier than 1969 because of lack of detailed data on divorces.

4.3.3 Age-sex-specific divorce rates, 1969-1973 – Table 6 presents the annual age-sex-specific divorce rates during 1969-1973.

premier taux, n'était que de 20. Cela ne veut pas dire que les ruptures de mariage sont 20 fois plus fréquentes qu'en 1921, car les taux de divorce ci-dessus n'englobent pas les séparations légales et officieuses. Or, l'importance de la séparation par rapport au divorce peut, en fait, avoir décliné avec le temps. Le fait qu'une proportion croissante de la population ait cessé de considérer le divorce comme une "plaie morale" a sans doute contribué à la diminution des simples séparations. Le divorce devenant de plus en plus acceptable à la société comme aux individus, il est plus facile à obtenir; on peut donc s'attendre, avec le temps, à une chute du nombre de séparations (surtout des séparations officieuses).

D'autres facteurs viennent infirmer la valeur des chiffres que nous avons cités: ainsi, nous ne pouvons pas conclure que la famille canadienne est devenue moins viable ou instable parce que les taux de remariage des divorcés sont restés bien supérieurs aux taux de nuptialité des célibataires et des veufs de tout âge (voir le tableau 38). En outre, en 1974, environ 40 % des épouses divorcées étaient âgées de moins de 30 ans au moment de leur remariage, et rien n'indique que ces nouveaux mariages resteront sans enfants. En effet, de 1941 à 1974, la proportion d'épouses divorcées âgées de moins de 30 ans a varié entre 33 % et 40 % (La statistique de l'état civil, 1974, vol. II). Si les épouses divorcées n'ont pas déjà des enfants issus des mariages précédents, il leur reste une période de fécondité assez longue pour qu'il leur en naisse au cours de leur nouvelle union. Ainsi, la famille (c'est-à-dire le mari, la femme et les enfants ou seulement le mari et la femme) est restée pour les Canadiens une valeur importante et le taux élevé de divorce, associé au taux élevé de remariage, indique dans la population un désir très vif d'une union et d'une vie de famille harmonieuses.

Comme dans le cas des taux de nuptialité, qu'ils s'appliquent sur la population totale ou sur le nombre de couples mariés, le taux de divorce aux États-Unis a toujours été beaucoup plus élevé qu'au Canada depuis 1940 (Carter et Glick, 1970). Si les proportions d'Américains divorcés des deux sexes sont plus élevées que celles des Canadiens dans tous les groupes d'âge, comme nous l'avons signalé à la sous-section 2.6, c'est surtout parce que leur taux de divorce est plus fort que le nôtre.

Notons, toutefois, que le taux brut modifié de divorce est marqué par les changements de la répartition par âge des personnes mariées et que pour l'étude des tendances, cette mesure laisse donc à désirer. Les taux de divorce selon l'âge et le sexe, que nous étudierons à la sous-section 4.3.3, donnent des résultats plus satisfaisants. Malheureusement, nous ne pouvons obtenir ces taux pour des périodes antérieures à 1969, faute de données détaillées sur les divorces.

4.3.3 Taux de divorce selon l'âge et le sexe, 1969-1973 – Le tableau 6 présente les taux annuels de divorce selon l'âge et le sexe de 1969 à 1973.

It may be seen that the divorce rates increased with age up to 25 -29 years and then decreased at higher ages. Consequently, the maximum divorce rates occurred at 25 -29 years of age for both males and females throughout the period.

D'après le tableau, le taux de divorce croît avec l'âge jusqu'à 25 -29 ans, puis diminue. Par conséquent, pendant toute la période étudiée, le sommet de la courbe du taux de divorce selon l'âge correspond au groupe des 25 -29 ans, tant pour les hommes que pour les femmes.

TABLE 6. Divorces Per 1,000 Married Males and Females of Specified Ages,¹ Canada, 1969 - 1973

TABLEAU 6. Nombre de divorces pour 1,000 hommes et femmes mariés selon certains groupes d'âge¹, Canada, 1969 - 1973

Age — Âge	Male — Hommes					Female — Femmes				
	1969	1970	1971	1972	1973	1969	1970	1971	1972	1973
Under 20 years ² — Moins de 20 ans ²	2	2	2	2	2	1.4	2.0	2.3	1.7	2.5
20-24 years — ans	3.2	5.0	5.8	5.3	6.9	4.8	7.2	7.7	8.1	9.4
25-29 “ “	6.1	8.8	9.4	11.3	11.7	6.7	9.6	9.9	11.9	12.4
30-34 “ “	6.0	9.1	9.4	10.7	11.7	5.9	8.8	8.8	9.6	10.7
35-44 “ “	5.5	7.6	7.5	8.0	9.0	5.4	7.1	7.0	7.2	8.1
45 years and over — ans et plus	3.8	4.1	3.7	3.8	4.1	3.4	3.5	3.2	3.3	3.5
Total	4.7	6.1	6.1	6.5	7.2	4.7	6.1	6.1	6.5	7.2

¹ A small proportion of divorces of unspecified ages have been distributed proportionately. — Le petit nombre de divorces pour lesquels on ne disposait pas des âges des conjoints a été redistribué proportionnellement dans les divers groupes.

² Rates are not calculated because of extremely small numbers of divorces occurring at these ages. — Les taux n'ont pas été calculés à cause du nombre peu élevé de dissolutions de mariages à ces âges.

Source: Divorces are taken from *Vital Statistics*, Vol. II, 1972 and 1974. The population figures are taken from *Population Estimates by Marital Status, Age and Sex, for Canada and Provinces, 1972*. For 1973: the unpublished figures were supplied by Population Estimates and Projections Division. — Les chiffres sur les divorces sont extraits de *La statistique de l'état civil*, vol. II, 1972 et 1974. Les données sur la population sont extraites des *Estimations de la population suivant l'état matrimonial, l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1972*. Pour l'année 1973, les données non publiées proviennent de la Division des estimations et des projections démographiques.

The rates under 45 years of age increased during 1969 - 1973, whereas those over 45 years of age showed small fluctuations. Generally, the higher increases occurred at younger ages. The proportional increases at various ages ranged from about 3% to 116% during 1969 - 1973.

De 1969 à 1973, les taux de divorce des groupes d'âge de moins de 45 ans ont monté et ceux des groupes de plus de 45 ans, légèrement fluctué. En général, les plus fortes hausses ont été enregistrées dans les groupes plus jeunes. Au cours de cette période, les hausses relatives dans les divers groupes d'âge se sont échelonnées de 3% environ à 116%.

It may be noticed that the 20-24 years of age showed the maximum increases during 1969 - 1973. What about the future course in age-sex-specific divorce rates? It is most likely that they will continue to increase in coming years at most ages. The increases at younger ages under 35 years will most likely be greater than those at higher ages. This is indicated by the continuing decline in median age at divorce during 1969 - 1974 (see Subsection 4.3.6).

Notons que c'est le groupe d'âge des 20 -24 ans qui a connu les plus fortes augmentations entre 1969 et 1973. Que présager au sujet des taux de divorce selon l'âge et le sexe? Sans doute poursuivront-ils leur montée au cours des années à venir, dans la plupart des groupes d'âge. Chez les plus jeunes (moins de 35 ans), l'incidence des divorces sera probablement plus forte que chez les personnes plus âgées. C'est ce que signale la baisse constante de l'âge médian au moment du divorce, au cours de la période 1969 - 1974 (voir la sous-section 4.3.6).

4.3.4 Relative importance of death and divorce in dissolution of marriage, 1921 - 1971 — Dissolution of marriage due to death of one of the spouses can be measured by using either the life table survival ratios (Basavarajappa, 1963) or the numbers of deaths of married males and females in any given year or both.

4.3.4 Importance relative de la mortalité et du divorce dans la dissolution du mariage, 1921 - 1971 — Pour mesurer le taux de dissolution des mariages par suite du décès de l'un des époux, on peut utiliser le coefficient de longévité des tables de mortalité (Basavarajappa, 1963) ou le nombre de décès chez les hommes et les femmes

For instance, by applying the life table joint survival ratios according to mortality conditions of 1930-1932, it can be estimated that nearly 76.3% of women aged 15-19 years marrying husbands three years older than themselves (i.e., 18-22 years) survive as married (i.e., surviving with their husbands) to 45-49 years of age, whereas this proportion would be 88.5% according to mortality conditions of 1970-1972. This shows that, in Canada as in other countries, the incidence of widowhood had declined over time, and the rate of dissolution of marriage due to death is less today than at any time before.

Alternately, the rate of dissolution of marriage due to death may be calculated by relating the numbers of deaths of married males and females during a given period to the estimated mid-year number of marriages in existence during the same period.

As noted earlier, the numbers of married males and females differ slightly from each other in any given year. Hence, slightly differing results would be obtained by using (a) number of married males, (b) number of married females, or (c) mean of numbers of married males and females as estimates of the number of marriages in existence in a given year. During 1921-1961, the numbers of married males exceeded slightly those of married females, whereas the numbers of married females exceeded those of married males during 1966-1971. However, the differences involved in numbers of married males and females were extremely small, and hence the higher of the two numbers in a given year was considered as an estimate of the number of marriages in existence during that year. The rates of dissolution thus calculated are shown in Table 7.

The rates of dissolution of marriage due to divorce have been calculated by relating the number of divorces in a given year to the estimated mid-year number of marriages in existence obtained as stated above. The rates of dissolution due to divorce thus calculated and divorces as percentages of total dissolutions of marriage during various periods are also presented in Table 7.

It may be seen that about 1.9% of the marriages were dissolved by death and divorce in 1921 (see Column 5). Slightly smaller rate in 1921 as compared with that in 1931 may have been due to the exclusion of Quebec, which showed slightly higher death rates than other provinces during 1921 (Vital Statistics Report, 1952). The percentage fluctuated slightly and reached a level of 2.2% in 1971. This change in itself is not of much significance. The changes in each of the components of dissolution, viz. death of married males, death of married females and divorces are of great interest.

mariés au cours d'une année donnée, ou encore ces deux statistiques. Par exemple, en utilisant les coefficients de longévité des tables de mortalité en fonction des taux de décès de 1930-1932, on a estimé que près de 76.3% des femmes de 15 à 19 ans qui avaient épousé un homme de trois ans leur aîné (c'est-à-dire âgé de 18 à 22 ans) sont demeurées mariées (c'est-à-dire ont vécu avec leur mari) jusqu'à l'âge de 45 à 49 ans; cette proportion serait de 88.5% selon les taux de décès de 1970-1972. Ceci illustre qu'au Canada comme dans les autres pays, la fréquence du veuvage a décliné avec le temps et que le taux de dissolution des mariages à cause de la mortalité est plus faible aujourd'hui qu'il ne l'a jamais été.

Par ailleurs, le taux de dissolution des mariages par suite d'un décès peut être calculé en reliant le nombre de décès chez les hommes et les femmes mariés durant une période donnée au nombre estimé de mariages encore valides à la mi-année au cours de la même période.

Comme nous le notions plus haut, les estimations annuelles du nombre d'hommes et de femmes mariés diffèrent toujours quelque peu. On obtiendra donc des résultats légèrement différents selon que l'on utilise a) le nombre d'hommes mariés, b) le nombre de femmes mariées, ou c) la moyenne du nombre d'hommes et de femmes mariés comme estimation du nombre de mariages encore valides durant une année donnée. De 1921 à 1961, le nombre d'hommes mariés a dépassé légèrement celui des femmes mariées, alors que de 1966 à 1971, le contraire s'est produit. Cependant, ces différences ont toujours été minimes; on a donc fondé l'estimation sur le plus élevé des deux nombres. Les taux de dissolution ainsi calculés figurent au tableau 7.

Pour calculer le taux de dissolution des mariages par suite de divorce, on a fait le rapport du nombre de divorces au cours d'une année donnée au nombre estimé de mariages encore valides à la mi-année, nombre qu'on a obtenu comme il a été indiqué ci-dessus. Le tableau 7 présente les taux de dissolution du mariage suite au divorce ainsi calculés et le pourcentage du nombre total de divorcés par rapport au nombre total de couples désunis pour diverses périodes.

On peut constater qu'en 1921, environ 1.9% des couples étaient séparés à la suite d'un décès ou d'un divorce (voir la colonne 5). Si le taux de 1921 est légèrement inférieur à celui de 1931, ce peut être à cause de l'exclusion du Québec, où le taux de mortalité, en 1921, était un peu plus élevé que dans les autres provinces (Rapport de La statistique de l'état civil, 1952). Par la suite, il a légèrement fluctué; en 1971, il était de 2.2%. Le changement lui-même n'est guère significatif. Les modifications intervenues dans l'apport de chacun des facteurs de dissolution, à savoir le décès des hommes mariés, celui des femmes mariées et le divorce, sont, elles, d'un grand intérêt.

TABLE 7. Dissolution of Marriage Due to Death and Divorce, Canada, 1921 - 1971
TABLEAU 7. Dissolution du mariage causée par un décès ou un divorce, Canada, 1921 - 1971

Period Période	Dissolution per 1,000 existing marriages due to Nombre de dissolutions pour 1,000 mariages encore valides					Divorce as percentage of total dissolutions Pourcentage de divorces par rapport au nombre total de couples désunis
	Death of spouse Décès d'un conjoint			Divorce	Death and divorce Décès et divorce	
	Male Hommes	Female Femmes	Total			
(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	
1921 ¹	10.39	8.36	18.75	0.42	19.17	2.2
1930-1932 ²	11.37	8.35	19.72	0.42	20.14	2.1
1940-1942 ²	12.24	7.82	20.06	1.13	21.19	5.3
1950-1952 ³	11.31	6.10	17.41	1.73	19.14	9.0
1955-1957 ³	11.21	5.41	16.62	1.75	18.37	9.5
1960-1962	11.27	5.06	16.33	1.68	18.01	9.3
1965-1967	11.51	4.95	16.46	2.32	18.78	12.4
1970-1972	11.17	4.63	15.80	6.26	22.06	28.4

¹ Excludes Quebec, Newfoundland, Yukon and Northwest Territories. - Ne comprend pas le Québec, Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

² Excludes Newfoundland, Yukon and Northwest Territories. - Ne comprend pas Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

³ Excludes Yukon and Northwest Territories. - Ne comprend pas le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Source: The numbers of married males and females as an estimate of the number of marriages in existence have been obtained from 1971 Census of Canada, Bul. 1.2-5. The numbers of deaths of married males and females and divorces have been obtained from Vital Statistics Reports 1921 to 1972 (Annual Reports). - L'estimation du nombre de mariages encore valides, c'est-à-dire en fait du nombre d'hommes et de femmes mariés, est tirée du bull. 1.2-5 du Recensement du Canada de 1971. Le nombre de décès d'hommes et de femmes mariés et le nombre de divorces sont tirés de La statistique de l'état civil (rapports annuels 1921 à 1972).

It may be noted that the rate of dissolution due to death of married males remained roughly constant during 1921-1971 (from 10.4 per 1,000 marriages in 1921 to 11.2 in 1971). On the other hand, the rate of dissolution due to death of married females nearly halved during the same period (from 8.4 per 1,000 marriages in 1921 to 4.6 in 1971). Why this difference? It seems to be essentially due to greater declines in mortality among females than among males during 1921-1971.

The expectation of life for females increased by 10.1 years from 66.3 in 1931 to 76.4 years in 1971, and by 6.3 years for males from 63.0 in 1931 to 69.3 years in 1971 (*Life Expectancy Trends, 1930-1932 to 1960-1962 and Life Tables, Canada and Provinces, 1970-1972*). An examination of the age distribution of married males and females showed that both distributions in 1971 were older (i.e., having higher proportions at older ages) when compared with those in 1921. Hence, this aging seems to have been more than compensated for by declines in mortality during 1921-1971 in the case of females but not in the case of males.

The rate of dissolution due to death of both males and females declined from about 18.8 per 1,000 marriages in 1921 to about 15.8 in 1971 mainly as a result of declines in the rate of dissolution due to death of

Notons que le taux de dissolution attribuable au décès de l'époux est demeuré à peu près constant de 1921 à 1971 (10.4 pour 1,000 mariages en 1921 à 11.2 en 1971). Par ailleurs, le taux de dissolution par suite du décès de l'épouse a diminué de moitié au cours de la même période (8.4 pour 1,000 mariages en 1921 à 4.6 en 1971). Comment expliquer une telle différence? Il semble qu'elle tienne à une régression plus marquée de la mortalité chez les femmes entre 1921 et 1971.

L'espérance de vie des femmes s'est accrue de 10.1 ans, passant de 66.3 ans en 1931 à 76.4 ans en 1971. Chez les hommes, cette augmentation n'est que de 6.3 ans; en 1931, elle s'établissait à 63.0 ans et en 1971, à 69.3 ans (*Life Expectancy Trends, 1930-1932 to 1960-1962 et Tables de mortalité, Canada et provinces, 1970-1972*). L'étude de la répartition des hommes et des femmes mariés selon l'âge indique qu'en 1971, les femmes et les hommes mariés étaient plus âgés (c'est-à-dire que la proportion des personnes mariées plus âgées était plus élevée) qu'en 1921. Ce vieillissement semble avoir été plus que compensé, de 1921 à 1971, par la baisse de la mortalité chez les femmes, mais cela n'a pas été le cas pour les hommes.

Le taux de dissolution du mariage par suite du décès de l'un des époux, qui était de 18.8 pour 1,000 mariages en 1921, est tombé à environ 15.8 en 1971, surtout en raison de la baisse de la mortalité chez les femmes mariées.

married females. In the meantime, the rate of dissolution due to divorce increased nearly 15 times. As a consequence, divorce as a percentage of total dissolution of marriage increased from about 2.2% in 1921 to about 28.4% in 1971. Hence, it is clear that in spite of the current low mortality in Canada, death accounts for about 72% of all marriages dissolved by death and divorce. As the divorce rate has been increasing, and is likely to increase further, the relative importance of divorce may be expected to increase further in the future. It may be noted that, in 1970, divorce accounted for 44.0% of total dissolutions in the United States of America (Kingsley Davis, 1972) as compared with about 28% in Canada.

4.3.5 Differences in divorce rates among provinces, 1921-1974 - It was noted earlier that before the new uniform federal law on divorce came into effect on July 2, 1968, there were marked differences among Canada's provinces in the provision or lack of provision of divorce court facilities. Therefore, some of the differences that may be observed in divorce rates among provinces up to 1968 could well be attributed to differences in the provision of divorce court facilities. Hence, it has been decided to compare the rates among provinces for periods 1921-1966 and 1969-1974 separately.

(a) 1921 - 1966

Table 39 presents the modified crude divorce rates for Canada's provinces. The rates were not calculated when the total numbers of divorces were less than 50 (i.e., about 25 per year during 1921-1922 and 17 per year during the rest of the period) for the stated periods.

It may be seen that Alberta and British Columbia showed higher rates than all other provinces throughout the period.

Saskatchewan and Manitoba both showed higher rates than Ontario up to 1931. It should be remembered that Ontario did not have its own divorce courts until 1930. Since 1951, however, the rates for Ontario exceeded those for Saskatchewan and Manitoba.

Among the six provinces, viz. Nova Scotia, Ontario, Manitoba, Saskatchewan, Alberta and British Columbia, for which the rates could be calculated since 1921, the maximum increase in the rate between 1921 and 1966 occurred in Ontario (slightly more than fifteenfold). The rates in Manitoba were slightly more than doubled and in the remaining provinces, they increased by more than fourfold.

Quebec showed the lowest rates throughout the period. The two most important reasons for this seem to be the absence of divorce court facilities in the province during this period, and the highest proportion of Roman Catholics among its population. For instance,

Entre-temps, le pourcentage de couples séparés suite à un divorce s'est accru de près de 15 fois. Comme résultat, le pourcentage de divorces par rapport au nombre total de couples désunis est passé de 2.2 % en 1921 à environ 28.4 % en 1971. Il est donc évident qu'en dépit du faible taux de mortalité au Canada actuellement, les décès expliquent environ 72 % de toutes les dissolutions de mariage. Comme le taux de divorce s'est accru et continuera sans doute de croître, l'importance relative du divorce augmentera probablement à l'avenir. Remarquons qu'en 1970, 44.0 % des dissolutions de mariage aux États-Unis faisaient suite à un divorce (Kingsley Davis, 1972), comparativement à 28 % au Canada.

4.3.5 Différences entre les taux de divorce des provinces, 1921-1974 - Comme nous le notions plus haut, avant l'adoption de la nouvelle Loi fédérale sur le divorce, en vigueur depuis le 2 juillet 1968, les situations des provinces relativement aux tribunaux de divorce présentaient des différences marquées. Par conséquent, certains des écarts observables dans les taux provinciaux de divorce jusqu'en 1968 sont attribuables aux différences dans les instances judiciaires relatives au divorce d'une province à l'autre. Nous avons donc décidé d'étudier séparément les taux provinciaux de la période 1921-1966 et ceux de la période 1969-1974.

a) 1921 - 1966

Le tableau 39 présente les taux bruts modifiés de divorce pour les diverses provinces canadiennes. On n'a pas fait le calcul quand le nombre total de divorces au cours de la période visée était inférieur à 50 (c'est-à-dire environ 25 par année en 1921-1922 et 17 par année pour le reste de la période).

Notons qu'en Alberta et en Colombie-Britannique, les taux de divorce ont constamment dépassé ceux de toutes les autres provinces.

Jusqu'en 1931, les taux de la Saskatchewan et du Manitoba ont été supérieurs à ceux de l'Ontario. N'oublions pas que l'Ontario n'a pas eu de tribunaux de divorce avant 1930. Depuis 1951 cependant, les taux de l'Ontario ont dépassé ceux de la Saskatchewan et du Manitoba.

Des six provinces dont il a été possible de calculer le taux de divorce depuis 1921, soit la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, le Manitoba, la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique, c'est l'Ontario qui a connu l'accroissement le plus grand entre 1921 et 1966 (un peu plus de 15 fois le taux initial). Le taux du Manitoba a plus que doublé et dans les autres provinces, il a plus que quadruplé.

Pendant toute la période étudiée, le Québec a connu le taux de divorce le plus bas, et ceci pour deux raisons importantes: l'absence de tribunaux de divorce dans la province pendant cette période et la proportion très élevée de catholiques romains. Par exemple, en 1971, environ

about 86.7% of Quebec's population was Roman Catholic in 1971 as compared with about 46.2% in Canada as a whole (see Table 8).

86.7 % de la population québécoise était catholique romaine, comparativement à environ 46.2 % pour le Canada tout entier (voir le tableau 8).

When the rankings of nine provinces and Yukon according to divorce rates of 1966 (Table 39) were examined in association with the corresponding rankings according to proportions of Roman Catholic in their population (as of 1971 Census - see Table 8), it was found that the inverse association observed was not perfect except for Quebec which showed the highest proportion of Roman Catholic and the lowest divorce rate. However, the inverse association observed was statistically significant leading to the general conclusion that the higher the Roman Catholic proportion, the lower the divorce rate.⁴

En examinant le classement des neuf provinces et du Yukon selon le taux de divorce en 1966 (tableau 39) par rapport à leur classement selon le nombre de catholiques romains qu'elles comptaient alors dans leur population (Recensement de 1971 - voir le tableau 8), on a constaté que la relation inverse ne jouait pas parfaitement dans chaque cas, sauf au Québec où l'on observait à la fois la proportion la plus élevée de catholiques romains et le taux de divorce le plus bas. Cependant, la relation inverse était significative sur le plan statistique, menant à la conclusion générale que plus une population compte de catholiques romains, plus son taux de divorce est faible⁴.

⁴ Here it should be noted that the divorce rates referred to 1966 while the proportion of Roman Catholic population referred to 1971. It is believed that the proportions of Roman Catholic would not have changed significantly during 1966-1971 so as to change the rankings. The value of the measure of association, viz. Kendall's Tau, was - 0.60. This was statistically significant at 5% level of significance. However, when the rankings of the same nine provinces and Yukon according to divorce rates of 1971 were examined in association with the corresponding rankings according to proportions of Roman Catholic in their population (1971), the value of Kendall's Tau turned out to be - 0.51, and this was also statistically significant at 5% level. Further, when the rankings of all ten provinces and the two territories (1971) were examined, the value of Tau turned out to be - 0.48, and this too was statistically significant at 5% level. For an explanation and testing of Kendall's Tau, see Blalock, H.M., 1960, pp. 319-329.

⁴ Il faut noter ici que les taux de divorce qui ont servi au classement sont ceux de 1966, alors que la proportion de la population catholique romaine est celle de 1971. Nous ne croyons pas que cette dernière proportion ait pu se modifier suffisamment entre 1966 et 1971 pour changer le classement. La valeur du coefficient de corrélation, c'est-à-dire le Tau de Kendall, est à - 0.60. Elle est statistiquement significative au niveau de 5 %. Si l'on refait le classement des mêmes neuf provinces et du Yukon à partir des taux de divorce de 1971 et que l'on reprend le même classement selon la proportion de catholiques romains (1971), la valeur du Tau de Kendall devient - 0.51, ce qui est également significatif à 5 %. En outre, si l'on fait le classement des dix provinces et des deux territoires (1971), la valeur du Tau s'établit à - 0.48 et de nouveau, le niveau de signification est de 5 %. Pour plus de détails sur le Tau de Kendall et les essais effectués, voir Blalock, H.M., 1960, pp. 319-329.

TABLE 8. Percentage of Roman Catholic Population and Ratio of Separated to Divorced,¹ Canada and Provinces, 1971

TABLEAU 8. Pourcentage de la population catholique romaine et rapport des femmes séparées aux divorcées¹, Canada et provinces, 1971

Province	Roman catholic Catholique romaine	Separated/divorced females Femmes séparées/divorcées
Canada	46.2	2.08
Newfoundland - Terre-Neuve	36.6	4.58
Prince Edward Island - Île-du-Prince-Édouard	45.9	2.82
Nova Scotia - Nouvelle-Écosse	36.3	2.51
New Brunswick - Nouveau-Brunswick	52.2	2.85
Québec	86.7	3.96
Ontario	33.3	1.94
Manitoba	24.6	1.99
Saskatchewan	27.9	2.44
Alberta	24.0	1.14
British Columbia - Colombie-Britannique	18.7	1.34
Yukon	25.4	2.00
Northwest Territories - Territoires du Nord-Ouest	41.3	2.53

¹ Percentage of population refers to both sexes together, and the ratio refers to the ratio of number of separated females to number of divorced females. - Pour calculer le pourcentage de la population, on a pris en compte les deux sexes; le rapport est égal au nombre de femmes séparées sur le nombre de femmes divorcées.

Source: 1971 Census of Canada, Bul. 1.3-3, Table 10 and 1971 Census of Canada, Marital Status and Sex, for Provinces and Territories (microfiche). - Recensement du Canada de 1971, bull. 1.3-3, tableau 10 et Recensement du Canada de 1971, État matrimonial et le sexe, provinces et territoires (microfiche).

It is of interest to see whether the divorce rates were associated with the ratios of the numbers of females separated to divorced. It may be expected that the larger the ratio of separated to divorced, the smaller the divorce rate. Table 8 presents the ratios of separated to divorced females for all provinces and territories. When the rankings based on these ratios were examined in association with the rankings based on divorce rates, the values of -0.60 and -0.67 were obtained for Kendall's Tau for 1966 and 1971, respectively. These were statistically significant at 5% and 1% levels of significance, respectively, thereby confirming the above expectation.

(b) 1969 - 1974

Table 40 presents the modified crude divorce rates for all provinces and territories during 1969 - 1974.

It may be seen that, in 1969, Newfoundland, Quebec, New Brunswick, Saskatchewan, Prince Edward Island and Nova Scotia had lower rates than Canadian average, while Manitoba, Ontario, British Columbia, Yukon and Northwest Territories and Alberta had higher rates. The highest rate (Alberta's 991) was more than nine times that of the lowest (Newfoundland's 106).

During 1969-1970, only Yukon, Northwest Territories, Prince Edward Island and Manitoba declined by varying amounts. During 1970-1971, Prince Edward Island, Nova Scotia, Ontario, Saskatchewan and British Columbia declined slightly. Apart from small fluctuations in Prince Edward Island and New Brunswick, the rates increased continuously during 1971-1974. As a result of these differing trends during 1969-1974, the rankings observed in 1969 (ranked from low to high) changed somewhat by 1974. The largest change occurred for Quebec (from second position in 1969 to eight in 1974). The change for Prince Edward Island was next in importance (from fifth position in 1969 to second in 1974). However, substantial degree of association remained between rankings in 1969 and rankings in 1974 as shown by Kendall's Tau, which yielded a value of 0.67. This was statistically significant at 1% level of significance.

Between 1969 and 1974 as a whole, the rates increased in all provinces except in Prince Edward Island, where they declined by about 18% (see Table 40). The maximum increase of 278% occurred in Quebec, and the minimum of about 10% in Yukon and Northwest Territories. The second highest increase of 156% occurred in Newfoundland. It is significant that the two highest increases occurred in provinces (Quebec and Newfoundland) where there were no divorce courts prior to federal act of 1968. Generally, during this period, it was observed that the lower the rates, the higher the increases.

Il est intéressant de se demander si le taux de divorce est relié au rapport du nombre de femmes séparées au nombre de femmes divorcées. On peut s'attendre que plus le rapport est élevé, plus le taux de divorce sera faible. Au tableau 8 figure le rapport des femmes séparées aux divorcées pour toutes les provinces et territoires. En comparant le classement des provinces selon ce rapport au classement selon le taux de divorce, on constate que le Tau de Kendall s'établit à -0.60 pour 1966 et à -0.67 pour 1971. Ces valeurs étant statistiquement significatives au niveau de signification de 5% et de 1% respectivement, les prévisions ci-dessus se trouvent confirmées.

b) 1969 - 1974

Le tableau 40 présente les taux bruts modifiés de divorce pour toutes les provinces et territoires, de 1969 à 1974.

Notons qu'en 1969, à Terre-Neuve, au Québec, au Nouveau-Brunswick, en Saskatchewan, à l'Île-du-Prince-Édouard et en Nouvelle-Écosse, les taux de divorce sont plus bas que la moyenne canadienne, alors qu'au Manitoba, en Ontario, en Colombie-Britannique, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, et en Alberta ils sont plus élevés. Le plus fort taux de divorce (991 en Alberta) est de neuf fois supérieur au plus faible (106 à Terre-Neuve).

De 1969 à 1970, seuls les taux du Yukon, des Territoires du Nord-Ouest, de l'Île-du-Prince-Édouard et du Manitoba ont régressé à des degrés variables. Entre 1970 et 1971, l'Île-du-Prince-Édouard, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie-Britannique ont enregistré des baisses. Depuis, sauf à l'Île-du-Prince-Édouard et au Nouveau-Brunswick, où ils ont connu de légères fluctuations, les taux de divorce se sont constamment accrus. Le résultat de ces tendances variables est donc une légère modification des rangs des provinces (en ordre croissant) entre 1969 et 1974. Le changement le plus radical est survenu au Québec (du deuxième rang en 1969 au huitième en 1974); vient ensuite l'Île-du-Prince-Édouard (du cinquième rang en 1969 au deuxième en 1974). Le coefficient de corrélation entre le classement de 1969 et celui de 1974 est cependant assez élevé, comme en fait foi le Tau de Kendall (0.67). Il s'agit là d'une valeur statistiquement significative au niveau de 1%.

Dans l'ensemble, entre 1969 et 1974, les taux de divorce ont augmenté dans toutes les provinces sauf à l'Île-du-Prince-Édouard, où ils ont marqué un déclin d'environ 18% (voir le tableau 40). C'est le Québec qui a connu l'accroissement maximal (278%), suivi de Terre-Neuve (156%), tandis que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest enregistraient le plus faible, soit 10%. Il est significatif que les hausses les plus fortes aient eu lieu dans des provinces qui, avant la loi fédérale de 1968, n'avaient pas de tribunaux de divorce. En général, au cours de cette période, on a observé que plus le taux de divorce avait été faible auparavant, plus les hausses étaient fortes.

4.3.6 Selected characteristics of persons obtaining divorce, 1969-1974 – Since July 2, 1968, when the new divorce act came into force, divorces have been tabulated in detail by many characteristics. Hence, it is possible to examine the changes in divorce according to many selected characteristics of persons obtaining a divorce. In particular, the changes according to the characteristics, age at the time of divorce, duration of marriage, dependent children and grounds for divorce, and divorce rates by age at the time of marriage will be examined.

(a) Duration of marriage

The proportional distribution of husbands and wives obtaining a divorce by duration of marriage, and the median duration are presented in Table 9. It may be seen that in 1974 about 44% of couples obtaining a divorce were married for less than ten years. The proportions at lower durations under ten years increased and those at duration over ten years decreased during 1969-1974. Consequently, the median duration of marriage decreased from 14.9 years in 1969 to 11.7 years in 1974, a decrease of 3.2 years.

This shows a growing tendency that more and more men and women would rather get a divorce early than continue the marriage.

4.3.6 Certaines caractéristiques des personnes divorcées, 1969-1974 – Depuis que la nouvelle Loi sur le divorce est entrée en vigueur, le 2 juillet 1968, on a établi des statistiques sur les divorces en fonction de nombreuses caractéristiques. Ainsi, il est possible d'étudier les changements survenus dans les divorces selon certaines caractéristiques des personnes divorcées. Nous étudierons en particulier l'âge des personnes divorcées au moment du divorce, la durée du mariage, le nombre d'enfants à charge et les motifs du divorce, ainsi que les taux de divorce selon l'âge des divorcés au moment de leur mariage.

a) Durée du mariage

Le tableau 9 illustre la répartition proportionnelle des époux et des épouses qui obtiennent le divorce selon la durée du mariage, ainsi que la durée médiane du mariage. En 1974, par exemple, environ 44 % des couples qui ont obtenu le divorce étaient mariés depuis moins de dix ans. Entre 1969 et 1974, la proportion de divorcés dont le mariage avait duré moins de dix ans s'est accrue et celle dont la durée avait dépassé dix ans a diminué. De ce fait, la durée médiane du mariage, qui était de 14.9 ans en 1969, a régressé à 11.7 ans en 1974, soit une baisse de 3.2 ans.

Ces chiffres indiquent un renforcement de la tendance à divorcer promptement au lieu de chercher à garder le mariage intact.

TABLE 9. Percentage Distribution of Husbands and Wives Obtaining a Divorce by Duration of Marriage and Median Duration of Marriage,¹ Canada, 1969-1974

TABLEAU 9. Répartition en pourcentage des époux et des épouses obtenant leur divorce selon la durée du mariage, et durée médiane du mariage¹, Canada, 1969-1974

Duration of marriage Durée du mariage	Year -- Année					
	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Under 5 years – Moins de 5 ans	10.6	12.9	14.7	15.6	15.8	15.7
5- 9 years – ans	21.0	23.6	25.2	26.7	28.2	28.2
10-14 " "	18.6	19.3	18.9	18.2	17.7	18.1
15-19 " "	14.9	15.1	14.5	13.7	13.4	13.2
20 years and over – ans et plus	34.9	29.1	26.7	25.8	24.9	24.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Median duration – Durée médiane	14.9	13.5	12.6	12.1	11.8	11.7

¹ A small proportion of divorces with unreported durations have been distributed proportionately. – Un petit nombre de divorces de durée non déclarée a été réparti proportionnellement.
Source: Same as for Table 40. – La même que pour le tableau 40.

Although the available U.S. data do not allow precise comparisons, they indicate that the median duration of marriage of those obtaining a divorce there is lower than in Canada (U.S. Bureau of the Census, 1976). For persons born between 1900 and 1949, the median duration in the U.S. was about 7.1 years. As the year of birth increased, the median duration decreased.

Bien que les données américaines dont nous disposons ne permettent pas de comparaisons précises, il semble qu'aux États-Unis, la durée médiane du mariage, pour ceux qui obtiennent le divorce, est plus faible qu'au Canada (U.S. Bureau of the Census, 1976). Pour les personnes nées entre 1900 et 1949, la durée médiane du mariage, aux États-Unis, est d'environ 7.1 ans. Plus l'année de la naissance est récente, plus la durée médiane du mariage décroît.

(b) Age at divorce

The proportional distributions of husbands and wives obtaining a divorce by age at the time of divorce are presented in Table 10.

It may be seen that in 1974, nearly 46.5% of husbands and 56.6% of wives obtaining a divorce were under 35 years of age. During 1969-1974, the proportions increased under 35 years of age and decreased over 35 years of age. This indicates that more and more husbands and wives are obtaining divorces at younger ages than ever before. As a consequence, the mean age at divorce declined between 1969 and 1974 by 4.7 years for husbands and 3.6 years for wives. For men and women born between 1900 and 1949 in the U.S., the median ages were 29.1 and 27.0 years, respectively. As the year of birth increased, the median age decreased (U.S. Bureau of the Census, 1976).

b) L'âge au divorce

Le tableau 10 illustre la répartition proportionnelle des époux et des épouses selon leur âge au moment du divorce.

Ce tableau indique qu'en 1974, près de 46.5 % des époux et 56.6 % des épouses qui obtenaient le divorce étaient âgés de moins de 35 ans. Au cours de la période 1969-1974, la proportion des divorcés de moins de 35 ans s'est accrue et celle des divorcés de plus de 35 ans a décliné. Les gens divorcent donc de plus en plus tôt. Il en est résulté une baisse de l'âge moyen au divorce de 4.7 ans pour les hommes et de 3.6 ans pour les femmes entre 1969 et 1974. Aux États-Unis, pour les personnes nées entre 1900 et 1949, l'âge médian au divorce est de 29.1 ans chez les hommes et de 27.0 ans chez les femmes. Plus l'année de la naissance est récente toutefois, plus l'âge médian des divorcés diminue (U.S. Bureau of the Census, 1976).

TABLE 10. Percentage Distribution of Husbands and Wives Obtaining a Divorce by Age at the Time of Divorce, and Mean Ages at Divorce,¹ Canada, 1969-1974

TABLEAU 10. Répartition en pourcentage des époux et des épouses obtenant leur divorce selon l'âge lors du divorce, et âge médian au divorce¹, Canada, 1969-1974

Age - Âge	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Husbands - Époux:						
Under 20 years - Moins de 20 ans	0.1	-	-	-	0.1	-
20-24 years - ans	4.0	4.9	5.9	5.8	5.7	5.4
25-29 " "	14.4	16.7	18.6	19.9	20.4	21.1
30-34 " "	14.8	17.1	17.9	18.9	19.5	20.0
35-39 " "	14.9	16.0	15.2	15.0	14.9	14.8
40-44 " "	13.7	13.6	13.6	12.9	13.0	12.6
45-49 " "	12.7	11.5	10.9	10.2	9.8	10.2
50 years and over - ans et plus	25.4	20.2	17.9	17.3	16.7	15.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.1	100.0
Mean age at divorce - Âge médian au divorce	42.0	42.2	39.3	38.8	38.6	37.3
Wives - Épouses:						
Under 20 years - Moins de 20 ans	0.5	0.5	0.6	0.6	0.6	0.6
20-24 years - ans	10.4	12.4	13.8	13.5	13.1	12.9
25-29 " "	17.9	20.2	21.7	23.6	24.5	24.8
30-34 " "	14.9	16.8	16.8	17.2	18.0	18.3
35-39 " "	14.0	14.3	13.7	13.2	12.9	13.1
40-44 " "	13.5	12.6	12.2	11.3	11.1	10.8
45-49 " "	12.0	10.1	9.3	9.2	8.7	8.7
50 years and over - ans et plus	16.8	13.1	11.9	11.4	11.2	10.8
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.1	100.0
Mean age at divorce - Âge médian au divorce	38.5	36.9	36.1	35.8	35.6	34.9

¹ A small proportion of persons whose ages were not stated have been distributed proportionately. - Un petit nombre de personnes dont l'âge n'avait pas été mentionné a été réparti proportionnellement.
Source: Same as for Table 40. - La même que pour le tableau 40.

The declines in mean age at divorce observed in Canada are fully consistent with the declines in median duration of marriage at divorce observed in Subsection 4.3.6 (a) and the trends observed in age-sex-specific divorce rates discussed in Subsection 4.3.3. It was noted there that the divorce rates increased much more at younger ages than at older ages. Commenting on similar tendencies of obtaining a divorce at younger ages and shorter durations of marriage in the United States of America, Kingsley Davis remarks that the near universal marriage, and the marriage at younger ages, are not premised on the condition that wedlock is rigidly determined for the rest of life. "A couple aged 20 and 23, respectively, can hardly be certain that they will remain compatible for 45 years, and they would hardly be marrying so young if they knew they would have no opportunity to get out if the marriage proved unsatisfactory. Seen in this light, the young age at marriage goes with a liberal but not an irresponsible attitude toward divorce" (Kingsley Davis, 1972).

(c) Age at marriage

Table 11 presents the proportional distribution of husbands and wives obtaining a divorce by age at marriage.

TABLE 11. Percentage Distribution of Husbands and Wives Obtaining a Divorce by Age at the Time of Marriage,¹ Canada, 1969-1974

TABLEAU 11. Répartition en pourcentage des époux et des épouses obtenant leur divorce selon l'âge au mariage¹, Canada, 1969-1974

Age - Âge	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Husbands - Époux:						
Under 20 years - Moins de 20 ans	12.5	13.4	13.6	13.8	13.5	13.7
20-24 years - ans	48.7	51.5	52.6	53.5	53.8	55.2
25-29 " "	22.7	20.6	20.6	20.1	20.4	19.4
30 years and over - ans et plus	16.0	14.5	13.2	12.5	12.3	11.7
Total	100.0	100.0	100.0	99.9	100.0	100.0
Wives - Épouses:						
Under 20 years - Moins de 20 ans	43.6	45.0	45.1	45.2	44.6	45.0
20-24 years - ans	38.0	38.0	39.0	39.4	40.1	39.7
25-29 " "	10.3	9.8	8.9	8.6	8.7	8.7
30 years and over - ans et plus	8.1	7.2	7.1	6.9	6.6	6.6
Total	100.0	100.0	100.1	100.1	100.0	100.0

¹ A small proportion of persons whose ages were not stated have been distributed proportionately. - Un petit nombre de personnes dont l'âge n'avait pas été mentionné a été réparti proportionnellement.
Source: Same as for Table 40. - La même que pour le tableau 40.

It may be seen that the proportion of husbands married at ages under 25 years increased from about 61% in 1969 to about 69% in 1974; similarly, that of wives increased from about 82% in 1969 to 85% in 1974. However, these changes in proportional distributions cannot tell whether the divorce rates vary by age

Au Canada, la baisse de l'âge moyen au divorce concorde parfaitement avec la baisse de la durée médiane du mariage que nous avons signalée à la sous-section 4.3.6 a) et avec les variations des taux de divorce selon l'âge et le sexe étudiées à la sous-section 4.3.3. On avait alors fait remarquer que le taux de divorce augmentait beaucoup plus chez les personnes plus jeunes que chez les plus âgées. Commentant les tendances analogues observées aux États-Unis - divorce à un âge plus jeune et durée plus brève des mariages - Kingsley Davis remarque que la généralisation presque totale du mariage et sa précocité impliquent un certain assouplissement du mariage, qui cesse d'être une union indissoluble, ajoutant qu'une jeune femme et un jeune homme âgés respectivement de 20 et 23 ans ne peuvent guère être sûrs d'arriver à s'entendre pendant 45 ans, et qu'ils ne se marieraient pas si jeunes s'ils savaient qu'il n'y a aucune échappatoire si leur mariage est un échec. Vu sous cet angle, le mariage précoce s'accompagne donc d'une attitude libérale mais non irresponsable vis-à-vis le divorce (Kingsley Davis, 1972).

c) L'âge au mariage

Le tableau 11 illustre la répartition proportionnelle des époux et des épouses obtenant le divorce selon l'âge au mariage.

La proportion des hommes qui, au moment de leur mariage, étaient âgés de moins de 25 ans, est passée d'environ 61 % en 1969 à environ 69 % en 1974, et la proportion des épouses de moins de 25 ans, qui était d'environ 82 % en 1969, s'est élevée à environ 85 % en 1974. Toutefois, ces modifications dans la répartition proportionnelle

at marriage. For instance, it is of interest to know whether the persons marrying young have higher divorce rates, and vice versa. Unfortunately, the necessary data for calculating accurate divorce rates by age at marriage are not available. Vital statistics tabulate divorces by age at marriage of husbands and wives according to the latest marriage (i.e., the marriage that has just ended), whereas the census data show the distribution of married men and women by the age at first marriage. Consequently, the numbers of married men and women obtained from the distribution of married persons by age at first marriage as given in the census tabulation do not constitute the most accurate denominators for calculating the rates. It is believed, however, that the divorce rates calculated for groups marrying under 30 years of age may be considered as satisfactory for all practical purposes because most marriages that end in divorce at these ages tend to be first marriages. For what they are worth, the divorce rates by age at marriage of wives are presented in Table 12.

ne peuvent nous dire si le taux de divorce varie selon l'âge des époux au mariage. Il serait intéressant de savoir si ce taux est plus élevé chez les personnes qui se sont mariées jeunes et vice versa. Malheureusement, nous ne disposons pas de données qui nous permettraient de calculer le taux de divorce selon l'âge au mariage. La statistique de l'état civil fait le total des divorces selon l'âge du mari et de la femme au dernier mariage (c'est-à-dire le mariage qui vient de prendre fin), alors que les données du recensement indiquent la répartition des hommes et des femmes mariés selon l'âge au premier mariage. Par conséquent, le nombre d'hommes et de femmes mariés que nous fournit la répartition du recensement selon l'âge au premier mariage ne constitue pas le dénominateur le plus précis pour le calcul des taux. On croit cependant que les taux de divorce des personnes mariées avant 30 ans sont, à toutes fins utiles, satisfaisants, car chez les personnes de cet âge, la plupart des unions qui se terminent par un divorce sont des premiers mariages. Quoi qu'il en soit, le tableau 12 donne les taux de divorce des femmes mariées selon l'âge au mariage.

TABLE 12. Divorces Per 1,000 Married Females by Age at Marriage, Canada, 1970 - 1972
TABLEAU 12. Nombre de divorces pour 1,000 femmes mariées selon l'âge au mariage, Canada, 1970 - 1972

	Age at marriage — Âge au mariage				
	Under 20 years — Moins de 20 ans	20 - 24 years — ans	25 - 29 years — ans	30 years and over — ans et plus	All ages — Tous les âges
Rates — Taux	10.7	4.9	3.5	5.3	6.2

Source: The distribution of married women by age at first marriage has been obtained from an unpublished tabulation, 1971 Census of Canada, and divorces from Vital Statistics, 1972, Vol. II. — La répartition des femmes mariées selon l'âge au premier mariage a été tirée de données non publiées du recensement du Canada de 1971 et les données sur le divorce proviennent du rapport annuel de La statistique de l'état civil, 1972, vol. II.

It may be seen that the rate decreases as the age at marriage increases up to 30 years. The rate for the group marrying over 30 years of age was higher than that at 25-29 years of age. It should be noted here that, statistically speaking, the higher rate at 30 years of age and over (when compared with that at 25-29 years of age) does not always imply that the rates at 30-34, 35-39, etc., years would be higher than that at 25-29 years of age. It is determined by the distribution of women by age at marriage at these ages. One probable reason for this higher rate at 30 years of age and over is that this rate is slightly over-estimated because remarriages of women tend to occur at higher ages, but the census data show such women by their age at first marriage. Consequently, the denominators are underestimated and the rates are over-estimated at 30 years of age and over. The use of numbers of women by age at first marriage under 30 years of age as denominators, on the other hand, result in slightly underestimating the rates at these ages. But the error is not likely to be great. Hence, it may be said that the younger the age at marriage, the higher the chances of divorce and vice

D'après ce tableau, le taux de divorce décroît à mesure que l'âge au mariage augmente, et ceci jusqu'à l'âge de 30 ans. Mais les femmes de plus de 30 ans enregistrent des taux de divorce plus élevés que celles de 25 à 29 ans. Sur le plan statistique, ce dernier phénomène ne signifie pas que les taux de divorce des femmes de 30-34 ans, 35-39 ans, etc., sont invariablement supérieurs à celui du groupe de 25-29 ans. En effet, le taux est déterminé par la répartition des femmes selon l'âge au mariage. Le taux de divorce des femmes de 30 ans et plus a probablement été légèrement surestimé, parce que les remariages se produisent généralement à un âge plus avancé, alors que les données du recensement n'indiquent que l'âge au premier mariage. Les dénominateurs sont donc sous-estimés et les taux, surestimés pour les femmes âgées de 30 ans et plus. Par ailleurs, l'utilisation au dénominateur du nombre de femmes de l'âge donné au premier mariage pour les moins de 30 ans produit une légère sous-estimation des taux pour les personnes de ces âges. Mais l'écart n'est sans doute pas considérable. On peut donc conclure que plus on se marie jeune, plus on risque de divorcer et vice versa. Cet énoncé s'applique aux hommes comme aux femmes,

versa. This finding applies to both males and females because there is a very high correlation between the ages at marriage of females and those of males. One reason for the inverse association between the age at marriage and the divorce rate may be that persons marrying at younger ages are exposed for longer durations of marriage, and hence subject to higher chances of divorce when compared with those marrying at older ages.

(d) Dependent children

Table 13 presents the proportional distribution of divorces by number of dependent children and mean number of dependent children during 1969 - 1974.

The proportion of childless couples obtaining a divorce declined from 54.9% in 1969 to 41.3% in 1974. Consequently, there has been an increase in the mean number of children per divorce from 0.92 in 1969 to 1.22 in 1974. It is interesting to note that in spite of the declining median duration of marriage, the mean number of dependent children has been increasing. The often expressed opinion that the presence of children might act as a deterrent to divorce is not confirmed during the period examined. The couples do not seem to postpone having children till they are certain that they are completely compatible and that the marriage is long lasting and working perfectly well, or it may be that women having more education are more employable and capable of self-maintenance with a child or two to inhibit couples from ending a bad marriage. Also, most of these women may have small families, are more likely to be in the labour force and financially independent of their husbands. The U.S. National Centre for Health Statistics (1975) reports that the average number of children per divorce was 1.17 in 1973, and has been declining since 1965 when the average had reached a peak of 1.36.

car il existe une corrélation très élevée entre l'âge des femmes et celui des hommes au mariage. S'il y a une relation inverse entre l'âge au mariage et le taux de divorce, c'est sans doute parce que, comparativement aux personnes qui se marient plus tard, celles qui font des mariages précoces ont devant eux une période de vie commune beaucoup plus longue et de ce fait, risquent davantage d'évoluer de façon incompatible.

d) Nombre d'enfants à charge

Le tableau 13 illustre la répartition proportionnelle des divorces selon le nombre d'enfants à charge et le nombre moyen d'enfants à charge pour la période 1969 - 1974.

De 1969 à 1974, la proportion de couples sans enfants qui ont obtenu le divorce a baissé, passant de 54.9 % à 41.3 %. Le nombre moyen d'enfants du couple divorcé s'est donc accru (de 0.92 en 1969 à 1.22 en 1974). Notons qu'en dépit de la réduction de la durée médiane du mariage, le nombre moyen d'enfants à charge a augmenté. L'opinion souvent exprimée que la présence d'enfants pouvait constituer un frein contre le divorce n'est donc pas vérifiée, du moins pour la période étudiée. Il ne semble pas que les couples attendent, pour mettre des enfants au monde, d'être assurés qu'ils peuvent s'entendre et que leur mariage a de fortes garanties de succès et de durée; il se peut aussi que, les femmes étant plus instruites et de ce fait, mieux en mesure de trouver un emploi et de subvenir à leurs propres besoins et à ceux d'un enfant ou deux, les couples se sentent plus libres de mettre fin à une union malheureuse. De plus, comme la plupart de ces femmes projettent d'avoir peu d'enfants, elles feront sans doute partie de la population active et seront autonomes sur le plan financier. Le U.S. National Centre for Health Statistics (1975) a fait savoir que le nombre moyen d'enfants par couple divorcé était de 1.17 en 1973 et n'a cessé de baisser depuis 1965, année où la moyenne avait atteint un sommet de 1.36.

TABLE 13. Percentage Distribution of Divorces by Number of Dependent Children and Mean Number of Dependent Children, Canada, 1969 - 1974

TABLEAU 13. Répartition en pourcentage des divorces selon le nombre d'enfants à charge et le nombre moyen d'enfants à charge, Canada, 1969 - 1974

Number of children — Nombre d'enfants	Year — Année					
	1969	1970	1971	1972	1973	1974
0	54.9	46.9	44.6	44.2	43.4	41.3
1	18.7	20.6	20.9	21.9	22.4	22.8
2 +	26.4	32.5	34.5	33.9	34.2	35.9
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0
Mean number of children — Nombre moyen d'enfants	0.92	1.11	1.17	1.15	1.16	1.22

Source: Same as for Table 40. — La même que pour le tableau 40.

(e) Alleged grounds for divorce

e) Motifs invoqués

Table 14 presents the percentage distribution of divorces by type of marital offence, and the reasons for breakdown of marriage during 1969-1974.

Le tableau 14 indique la répartition en pourcentage des divorces selon le délit conjugal ou le motif de rupture pour la période 1969-1974.

TABLE 14. Percentage Distribution of Divorces by Type of Marital Offence and Reasons for Breakdown of Marriage,¹ Canada, 1969-1974

TABLEAU 14. Répartition en pourcentage des divorces selon le délit conjugal et le motif de rupture du mariage¹, Canada, 1969-1974

Alleged grounds Motifs allégués	Year - Année					
	1969	1970	1971	1972	1973	1974
Marital offence - Délit conjugal:						
Adultery - Adultère	21.1	25.7	28.5	29.6	30.3	29.4
Physical cruelty - Cruauté physique . . .	11.3	11.9	12.9	13.0	13.5	13.8
Mental cruelty - Cruauté mentale	12.0	13.4	14.4	14.7	15.8	16.2
Other ² - Autres ²	0.5	0.4	0.4	0.4	0.3	0.3
Sub-total - Total partiel	44.9	51.4	56.2	57.7	59.9	59.7
Marriage breakdown - Motif de rupture du mariage:						
Addiction to alcohol - Alcoolisme . . .	2.9	2.3	2.2	2.0	2.1	2.7
Separation for not less than 3 years - Séparation d'au moins 3 ans	41.6	38.1	35.1	34.6	33.1	33.8
Desertion by petitioner not less than 5 years - Abandon du foyer par le requérant pendant au moins 5 ans	8.0	6.4	5.0	4.5	3.7	2.9
Other ³ - Autres ³	2.6	1.8	1.5	1.2	1.2	0.9
Sub-total - Total partiel	55.1	48.6	43.8	42.3	40.1	40.3
Total	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0	100.0

¹ As some divorce decrees involve more than one ground, the percentages are based on numbers greater than the number of divorces in any given year. - Vu que certains divorces sont accordés pour plus d'un motif, les pourcentages annuels sont basés sur des chiffres supérieurs au nombre de divorces.

² These include sodomy, bestiality, rape, homosexual act and subsequent marriage. - Ces motifs comprennent la sodomie, la bestialité, le viol, l'homosexualité et un mariage ultérieur.

³ These include imprisonment for aggregate period of not less than three years, imprisonment for not less than two years on sentence of death or sentence for ten years or more; addiction to narcotics, whereabouts of spouse unknown, non-consummation. - Ces motifs comprennent l'emprisonnement pour une période agrégative d'au moins trois ans, l'emprisonnement pour une période d'au moins deux ans suite à une condamnation à mort ou une condamnation à dix ans de prison et plus; la narcomanie, l'ignorance de l'endroit où se trouve l'un des conjoints et la non-consummation du mariage.

Source: Same as for Table 40. - La même que pour le tableau 40.

It may be seen that the proportions of divorces granted on the grounds of marital offence - adultery, physical cruelty and mental cruelty - have all increased. Although there was a decline in the proportion of divorces granted on the numerically less important grounds of marital offence - sodomy, bestiality, rape, homosexual act and subsequent marriage - the proportion of divorces granted on total grounds of marital offence increased from 44.9% in 1969 to 59.7% in 1974. Consequently, sizable decreases have occurred in the proportion of divorces granted on the grounds of marital breakdown by reason of separation for not less than three years (from 41.6% in 1969 to 33.8% in 1974) and desertion by the petitioner for not less than five years (from 8.0% in 1969 to 2.9% in 1974). Decreases have also occurred in the numerically less important grounds of marital breakdown, addiction to alcohol, addiction to narcotics, imprisonment, etc. These proportions may be expected to decline further as the pro-

Il semble que la proportion de divorces accordés à cause de délits conjugaux tels que l'adultère, la cruauté physique et mentale s'est accrue. Bien qu'il y ait eu une baisse dans la proportion de divorces accordés pour délits conjugaux moins fréquemment invoqués - sodomie, bestialité, viol, homosexualité et mariage ultérieur - la proportion de divorces accordés pour délit conjugal a globalement augmenté, passant de 44.9 % en 1969 à 59.7 % en 1974. Par conséquent, il y a eu baisse notable des divorces accordés pour rupture de mariage à la suite d'une séparation d'au moins trois ans (de 41.6 % en 1969 à 33.8 % en 1974) ou de l'abandon du foyer conjugal par le requérant (ou la requérante) pour une période d'au moins cinq ans (de 8.0 % en 1969 à 2.9 % en 1974). Il y a également eu régression des ruptures de mariage pour des motifs moins fréquemment invoqués - alcoolisme, narcomanie, emprisonnement, etc. On peut s'attendre à d'autres diminutions, à mesure que les divorces accordés pour délit conjugal, surtout pour cruauté mentale, augmenteront au cours

portions on the grounds of marital offence, and especially those of mental cruelty, increase considerably in coming years. Increasing pressures are being exerted for further reforms on divorce laws and for a "no fault" divorce (i.e., divorce by mutual consent). In the United States of America, as of January 1974, nearly 23 states had adopted some form of "no fault" divorce. Furthermore, nearly all other state legislatures are attempting to incorporate this feature into their legal codes (Norton and Glick, 1976).

Although the grounds for divorce are discussed on the basis of alleged ones, the extent to which these grounds differ from the "real" ones is not known.

4.4 Trends in Remarriage, 1921 - 1974

The trends in age-specific rates of marriage of divorced and widowed persons (i.e., the trends in remarriage rates) during 1941-1971 have already been discussed in Subsection 4.1.4. It may be recalled that at all ages over 30 years for males, and at all ages over 25 years for females, the remarriage rates were several times higher than first marriage rates. Further, during 1941-1971, while the remarriage rates increased at older ages, those at younger ages slightly decreased.

In this section, another dimension of remarriage, namely the changes during 1921-1974 in the proportional distribution of brides and bridegrooms by previous marital status, will be discussed. Table 41 presents these proportions.

It may be seen that during 1921-1974, the single proportion ranged from about 86% to 95%, the widowed from 3% to 10% and the divorced from less than 1% to about 10%. For both brides and bridegrooms, the single proportions increased from around 90% in 1921 to about 95% during the late 1930s and early 1940s. Thereafter, the proportion decreased to around 86% in 1974. The widowed proportions decreased continuously from around 10% in 1921 to around 3% in 1974, the mortality declines being mainly responsible for such a course. The divorced proportion, on the other hand, remained roughly around 1% up to the early 1940s. Thereafter, it increased to around 10% in 1974. It may be noted that, during the immediate post-World War II years (i.e., 1946-1949), the divorced proportions were slightly higher than those during the preceding or immediately succeeding years. It should also be noted that, during 1943-1949, the widowed proportions were slightly higher than those during immediately preceding or succeeding years. These changes were due to disruptions of married life and the deaths of married males and females, respectively, during the Second World War. The changes in the proportions for brides were very similar to those for bridegrooms.

des prochaines années. De plus en plus, on presse le gouvernement de modifier encore la législation sur le divorce et d'établir le divorce "sans délit" (c'est-à-dire par consentement mutuel). Aux États-Unis, en janvier 1974, près de 23 états avaient adopté le divorce "sans délit". En outre, presque tous les autres états tentent d'incorporer ce point à leur code (Norton et Glick, 1976).

Bien que les motifs de divorce soient expliqués sur un base de motifs allégués, on ne connaît pas l'importance de la différence entre ces derniers et les "vrais" motifs.

4.4 Tendances au remariage, 1921 - 1974

À la sous-section 4.1.4, nous avons déjà étudié les tendances au mariage des personnes divorcées ou veuves selon l'âge (c'est-à-dire les variations des taux de remariage) pendant la période 1941-1971. Rappelons que pour les hommes de plus de 30 ans et pour les femmes de plus de 25 ans, le taux de remariage est nettement plus élevé que le taux de premier mariage. De plus, de 1941 à 1971, alors que les taux de remariage s'accroissaient chez les personnes plus âgées, ceux des groupes d'âge plus jeunes ont régressé.

Nous étudierons maintenant un autre aspect du remariage, à savoir les modifications, de 1921 à 1974, de la répartition proportionnelle des épouses et des époux selon l'état matrimonial antérieur. Le tableau 41 présente ces proportions.

On constate que, de 1921 à 1974, les taux de nuptialité des célibataires se sont échelonnés d'environ 86 % à 95 %, ceux des veufs de 3 % à 10 % et ceux des divorcés, de moins de 1 % à environ 10 %. Pour les hommes comme pour les femmes, la proportion des mariages de célibataires s'est d'abord accrue, passant d'environ 90 % en 1921 à quelque 95 % à la fin des années 1930 et au début des années 1940, puis a fléchi; en 1974, elle était d'environ 86 %. Le nombre de veufs qui se remarient n'a cessé de régresser: de 10 % environ en 1921 à environ 3 % en 1974. Point à noter, c'est surtout à la baisse de la mortalité qu'il faut attribuer ce déclin. Par ailleurs, la proportion des divorcés remariés est demeurée assez stable, à 1 % environ, jusqu'au début des années 1940. Par la suite, elle est montée, atteignant environ 10 % en 1974. Remarquons qu'au cours des premières années de l'après-guerre (c'est-à-dire de 1946 à 1949) le nombre de remariages chez les divorcés a été légèrement supérieur à celui des années précédentes et des années qui ont immédiatement suivi. Notons aussi que, de 1943 à 1949, la proportion de veufs qui se remariaient a marqué un léger accroissement par rapport aux années qui ont immédiatement précédé ou suivi cette période. Ces changements sont attribuables aux interruptions de la vie conjugale dans le premier cas et aux décès d'hommes et de femmes mariés dans le second, au cours de la Deuxième Guerre mondiale. Chez les femmes, les taux de nuptialité ont subi les mêmes variations que chez les hommes.

It is interesting to note that the divorced brides and bridegrooms constituted the smallest proportions up until the early 1960s. But from the mid-1960s, the divorced constituted the second most important group and the widowed, the least.

During the 1950s and early 1960s, the proportions of divorced increased while those of widowed decreased. However, as the declines in mortality have become marginal during the late 1960s and 1970s, the divorced proportions have been increasing mainly at the cost of single proportions during these periods.

Questions may be raised as to the future course in these proportions. As the present low levels of mortality are likely to either continue or decline only marginally in the future, the already low widowed proportion may be expected to continue to be the lowest in the coming years. Further, with the increasing trend towards early divorce in the coming years (see Subsection 4.3.6), the divorced proportions may be expected to increase mainly at the cost of single proportions.

4.5 Nuptiality Tables, Canada, 1941 - 1971

The first marriage rates for never-married males and females have already been discussed in Subsection 4.1.4. There is an alternate way of looking at these rates. By using these rates, one can construct what are known as "nuptiality tables". These are similar to life tables. The nuptiality tables show the lifetime implications of the first marriage rates observed at a given time.

There are two types of nuptiality tables: "gross" nuptiality tables and "net" nuptiality tables. Unlike the gross nuptiality table, the net nuptiality table takes mortality into account. However, for purposes of comparing nuptiality among several populations or at different time periods, gross tables are superior to net tables, for the differences between the net tables may be due to differences either in mortality or in nuptiality or to an unknown mixture of both.

The method of constructing gross nuptiality table is presented in Appendix IV. Trends in some selected elements of gross nuptiality tables during 1941 - 1971 are presented and discussed briefly in this section.

4.5.1 Probabilities of first marriage - The quinquennial probabilities of first marriage at various ages expressed per 1,000 never-married males and females are presented in Table 16. Their interpretation is as follows: of 1,000 never-married males who have reached their 15th birthday, about 29 males could be expected to marry before reaching their 20th birthday according to the nuptiality conditions of 1941, whereas, according to the conditions of 1971, about 65 may be expected to marry. Similar explanations hold for other values.

Il n'est pas sans intérêt d'observer que les hommes et les femmes divorcés ont eu les taux de nuptialité les plus bas jusqu'au début des années 1960. Vers le milieu des années 1960, ce groupe avait conquis le deuxième rang et c'étaient les veufs qui occupaient le dernier.

Pendant les années 1950 et au début des années 1960, la proportion des remariages a augmenté chez les divorcés et diminué chez les veufs. Toutefois, la baisse du taux de mortalité étant devenue minime à partir de la fin des années 1960, l'augmentation du taux de nuptialité des divorcés s'est faite surtout aux dépens de celui des célibataires.

Comment prévoir l'évolution de ces proportions? Comme il est probable que les taux actuels de mortalité se stabiliseront à ce bas niveau ou ne décroîtront que légèrement, la proportion déjà basse de remariage des veufs continuera d'être la plus faible de toutes au cours des prochaines années. En outre, à cause de l'accroissement de la tendance à divorcer tôt (voir la sous-section 4.3.6), la proportion des mariages de divorcés devrait augmenter, surtout au détriment de celui des célibataires.

4.5 Tables de nuptialité, Canada, 1941 - 1971

Nous avons déjà étudié à la sous-section 4.1.4 les taux de nuptialité des célibataires. Il y a une autre façon d'analyser ces chiffres. On peut s'en servir pour établir ce qu'on est convenu d'appeler des "tables de nuptialité". Il s'agit de tables analogues aux tables de mortalité. Elles présentent les probabilités de réalisation découlant des taux de premier mariage à une époque donnée.

Il y a deux catégories de tables de nuptialité: les tables de nuptialité "brute" et les tables de nuptialité "nette". La seconde tient compte des décès, la première, non. Cependant, pour comparer les taux de nuptialité de plusieurs populations ou de différentes périodes, les tables brutes sont les plus utiles, car les différences qui se dégagent des tables nettes peuvent être le fait de divers facteurs: mortalités différentes, nuptialités différentes, ou même conjugaison des deux facteurs dans des proportions inconnues.

L'appendice IV explique comment établir une table de nuptialité brute. L'analyse qui suit porte sur les tendances qui se dégagent de certains éléments des tables de nuptialité brute pour la période 1941 - 1971.

4.5.1 Probabilités de premier mariage - La probabilité quinquennale de premier mariage pour 1,000 célibataires est présentée au tableau 16 pour certains groupes d'âge. En voici le sens: selon les statistiques de nuptialité de 1941, quelque 29 célibataires de sexe masculin de 15 ans et plus sur 1,000 se marieront avant d'avoir 20 ans; si l'on se fonde sur celles de 1971, le rapport devient de 65 pour 1,000 environ. Les autres résultats s'expliquent de la même façon.

It may be seen that, during 1941-1971, the probabilities of marriage increased at younger ages (under 30 years), and decreased over 30 years of age for males. For females, they increased under 25 years of age and decreased over 25 years of age. This means that if males remained single up to 30 years of age, and females up to 25 years of age, their chances of marrying at subsequent ages are smaller today than those during the 1940s.

During the most recent period 1966-1971, the probabilities slightly decreased under 30 years of age for both males and females, and thus in effect showed the opposite trend to that observed during 1941-1966. An exception was the male probability at age 15 which increased during this period. It has been observed in the United States too that the marriage rates have been declining in recent years (Carter and Glick, 1970).

The increases in probabilities of marriage at younger ages would have the effect of decreasing the mean ages at marriage of single males and females. This would be discussed in detail in Subsection 5.2.

A comparison of probabilities between males and females showed that, at all time periods, the probabilities for females up to their 25th birthday were higher than those for males. After their 25th birthday, the probabilities for males exceeded those for females.

4.5.2 Proportions eventually marrying after attaining specified ages – The proportions of persons eventually marrying after attaining specified ages but before reaching their 60th birthday are also presented in Table 15.

It may be seen that about 96% of males and females could be expected to marry eventually before reaching their 60th birthday according to the nuptiality conditions of 1941. This percentage fluctuated slightly, but remained roughly at the same level during 1941-1971. This shows that the proportions of persons eventually marrying before reaching their 60th birthday have nearly reached their saturation points for both males and females.

The proportions eventually marrying decreased as age advanced. Thus, at their 15th birthday, about 96% of never-married males and females could be expected to marry eventually before reaching their 60th birthday, whereas only about 65.9% of males and 51.7% of females could be expected to do so at their 35th birthday (according to the nuptiality conditions of 1941). These proportions decreased to about 29.9% for males and to 21.4% for females at their 45th birthday, etc.

The proportions eventually marrying at their 15th and 20th birthdays have remained roughly the same around 95% to 96% for both sexes during 1941-1971. However, those at their 25th and higher birthdays showed declines for both males and females. Thus, the proportions eventually marrying at their 35th birth-

On constate que, de 1941 à 1971, les probabilités de mariage des hommes se sont accrues pour les moins de 30 ans et ont décliné pour les plus de 30 ans. Chez les femmes, les probabilités ont augmenté pour les moins de 25 ans et diminué pour les plus de 25 ans. Autrement dit, si de nos jours, un homme est encore célibataire à 30 ans ou une femme à 25 ans, l'éventualité d'un mariage à un âge plus avancé est plus mince qu'elle ne l'était pendant les années 1940.

Au cours de la période quinquennale 1966-1971, les probabilités de mariage ont légèrement décliné pour les célibataires de moins de 30 ans; il s'agit là d'un renversement de la tendance observée de 1941 à 1966. On note une exception: les jeunes hommes de 15 ans, dont la probabilité de mariage s'est accrue. Aux États-Unis, les taux de nuptialité ont également décliné au cours des dernières années (Carter et Glick, 1970).

Cette hausse de la probabilité de mariage chez les personnes plus jeunes devrait entraîner une réduction de l'âge moyen au mariage des célibataires. C'est ce que nous étudierons à la sous-section 5.2.

En comparant les probabilités de mariage des hommes et des femmes, on constate que celles des femmes de moins de 25 ans ont toujours été plus fortes que celles des hommes. Après le 25^e anniversaire, la situation s'inverse.

4.5.2 Proportions de personnes se mariant passé certains âges – Le tableau 15 nous donne la proportion de personnes qui se marient entre certains âges et avant 60 ans.

On constate qu'en 1941, la probabilité qu'un homme ou une femme se marie avant d'avoir atteint 60 ans est de 96 %. Ce pourcentage a subi de légères fluctuations, mais est demeuré à peu près le même de 1941 à 1971, ce qui laisse croire que la proportion de personnes se mariant avant l'âge de 60 ans a presque atteint le point de saturation tant chez les hommes que chez les femmes.

La proportion de mariages diminue avec l'âge. Ainsi, environ 96 % des célibataires de 15 ans se marieront avant d'avoir atteint leur 60^e anniversaire; pour les célibataires de 35 ans, cette proportion tombe à environ 65.9 % pour les hommes et à 51.7 % pour les femmes (statistiques de nuptialité de 1941). Au 45^e anniversaire, cette proportion n'est plus que d'environ 29.9 % pour les hommes et 21.4 % chez les femmes, et ainsi de suite.

Entre 1941 et 1971, la proportion de personnes qui se marient après leur 15^e et après leur 20^e anniversaires est demeurée à peu près la même, soit 95 % à 96 % pour les deux sexes. Toutefois, les probabilités de mariage après le 25^e anniversaire ont décliné chez les hommes et les femmes. Ainsi, en 1941, 65.9 % des hommes et 51.7 % des

TABLE 15. Selected Elements of Gross Nuptiality Tables, Canada, 1941 - 1971
 TABLEAU 15. Certains éléments des tables de nuptialité brute, Canada, 1941 - 1971

Exact age Âge exact	Male - Hommes						Female - Femmes					
	1940-1942	1950-1952	1955-1957	1960-1962	1965-1967	1970-1972	1940-1942	1950-1952	1955-1957	1960-1962	1965-1967	1970-1972
Quinquennial probabilities of first marriage expressed per 1,000 at specified ages Probabilités quinquennales de premier mariage à certains âges (pour 1,000 personnes)												
15 years - ans	29.0	60.0	61.8	60.1	59.9	65.0	205.7	278.2	298.3	275.1	244.5	243.7
20 " "	389.2	500.3	523.9	543.2	569.0	567.2	594.9	671.6	708.9	721.0	720.5	710.8
25 " "	594.1	607.4	597.8	594.8	657.1	639.7	592.8	570.8	578.6	532.7	552.4	545.8
30 " "	526.8	462.4	401.7	370.3	387.7	415.8	416.9	354.7	341.9	298.2	287.7	313.7
35 " "	362.3	293.4	242.9	216.8	213.5	233.5	265.3	206.2	193.6	165.1	161.9	180.1
40 " "	238.2	185.8	145.9	127.5	129.3	147.1	163.4	128.1	110.4	99.7	100.0	114.5
45 " "	157.7	121.3	95.6	85.9	78.9	93.4	112.5	80.3	74.4	65.9	65.0	69.6
50 " "	104.7	75.4	64.8	57.3	53.3	69.5	69.5	47.3	47.6	41.4	38.9	49.3
55 " "	69.9	49.6	39.9	38.5	36.4	46.5	47.9	30.8	28.6	27.9	23.2	31.4
Percentage eventually marrying after attaining specified ages Pourcentage de personnes se mariant passé certains âges												
15 years - ans	96.1	95.6	94.4	93.8	95.1	95.5	96.3	96.1	96.5	95.7	95.5	95.8
20 " "	96.0	95.3	94.0	93.4	94.8	95.2	95.4	94.7	95.0	94.0	94.1	94.4
25 " "	93.5	90.6	87.4	85.5	87.9	88.9	88.5	83.7	83.0	78.5	78.9	80.6
30 " "	83.9	76.1	68.6	64.3	64.8	69.1	71.8	62.1	59.6	54.1	52.8	57.3
35 " "	65.9	55.6	47.5	43.3	42.5	47.2	51.7	41.2	38.6	34.6	33.8	37.8
40 " "	46.6	37.1	30.6	27.7	26.8	31.1	34.2	26.0	23.8	21.6	21.0	24.1
45 " "	29.9	22.8	18.8	17.1	16.0	19.2	21.4	15.1	14.4	13.0	12.2	14.3
50 " "	16.7	12.1	10.2	9.3	8.8	10.9	11.4	7.7	7.5	6.8	6.1	7.9
55 " "	7.0	5.0	4.0	3.8	3.6	4.6	4.8	3.1	2.9	2.8	2.3	3.2
Percentage of ever married by specified ages ¹ Pourcentage de non-célibataires à certains âges ¹												
20 years - ans	2.9	6.0	6.2	6.0	6.0	6.5	20.6	27.8	29.8	27.5	24.4	24.4
25 " "	40.7	53.0	55.3	57.1	59.5	59.5	67.8	76.3	79.6	79.8	78.9	78.1
30 " "	75.9	81.6	82.0	82.6	86.1	85.4	86.9	89.8	91.4	90.5	90.5	90.1
35 " "	88.6	90.1	89.3	89.0	91.5	91.5	92.4	93.4	94.3	93.4	93.3	93.2
40 " "	92.7	93.0	91.9	91.4	93.3	93.5	94.4	94.8	95.4	94.5	94.4	94.4
45 " "	94.5	94.3	93.1	92.5	94.2	94.4	95.3	95.5	95.9	95.0	94.9	95.1
50 " "	95.3	95.0	93.7	93.2	94.6	95.0	95.8	95.8	96.2	95.3	95.3	95.4
55 " "	95.8	95.4	94.1	93.5	94.9	95.3	96.1	96.0	96.4	95.5	95.4	95.6
60 " "	96.1	95.6	94.4	93.8	95.1	95.5	96.3	96.1	96.5	95.7	95.5	95.8
Average number of years before marriage at specified ages Nombre moyen d'années avant le mariage pour certains âges												
15 years - ans	13.3	12.2	12.4	12.4	11.6	11.6	10.1	9.1	8.6	9.0	9.3	9.3
20 " "	8.6	7.8	8.0	8.0	7.2	7.2	7.1	6.7	6.2	6.5	6.4	6.5
25 " "	7.5	8.1	9.1	9.6	8.4	8.3	8.9	10.2	10.3	11.9	11.6	11.3
30 " "	9.8	11.8	13.9	15.0	14.7	13.7	13.1	15.5	16.1	17.5	17.8	16.8
35 " "	12.8	14.9	16.5	17.3	17.4	16.6	15.7	17.6	18.1	18.9	19.0	18.4
40 " "	13.7	15.0	16.0	16.4	16.5	15.9	15.5	16.5	16.9	17.2	17.2	16.9
45 " "	12.2	12.9	13.3	13.5	13.6	13.3	13.0	13.6	13.7	13.8	13.9	13.7
50 " "	9.1	9.3	9.4	9.5	9.5	9.4	9.4	9.6	9.6	9.6	9.7	9.6
55 " "	4.8	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9	4.9

¹ Figures given at 15 years of age refer to proportions of ever married by 20 years of age, etc. - Les chiffres donnés pour les 15 ans et plus correspondent à la proportion de non-célibataires à 20 ans, etc.
 Source: Appendix IV. - Appendice IV.

day declined from about 65.9% for males and 51.7% for females in 1941 to about 47.2% for males and 37.8% for females in 1971, etc.

4.5.3 Proportions ever married by specified ages – The percentage of males and females ever married by specified ages according to nuptiality conditions of 1941 - 1971 are presented in Table 15.

It may be seen that the percentages at each age were higher for females than for males. However, the differences decreased with increasing age and became insignificant at age 60. For both males and females, while the proportions at younger ages markedly increased during 1941 - 1971, those at older ages remained fairly constant. This trend is the result of mainly decreasing age at first marriage over time which will be discussed in detail in Subsection 5.2. Again, the higher increases in percentages for males during 1941 - 1971, especially at younger ages, were the results of greater declines in the mean ages at first marriage of males than of females.

The percentages by 50 years of age given in Table 15 are slightly higher than the corresponding percentages given in Table 3. Why is this difference? The percentages given in Table 3 refer to actual cohorts of men and women who were 50 years of age at the given census date, whereas the percentages given in Table 15 refer to synthetic cohorts not subject to mortality and based on the nuptiality conditions of each stated period. As the first marriage probabilities at younger ages have increased since the early 1940s, the synthetic cohorts may be expected to show slightly higher values.

4.5.4 Average number of years before marriage at specified ages – Average number of years expected to be spent in single state before marrying (before attaining the 60th birthday) are also shown in Table 15.

It may be seen that, for both males and females, the maximum number of years expected to be spent in single state occurred at the 35th birthday. Exceptions occurred for males, however, during 1941 and 1951, when the maximum occurred at the 40th birthday.

The average numbers of years expected to be spent in single state at the 15th and 20th birthdays declined for both sexes during 1941 - 1971. These decreases were the results of decreases in the mean ages of first marriage. At the 25th, 30th and 35th birthdays, the average numbers of years increased up to 1966 and declined slightly thereafter. However, the levels of 1971 were considerably higher than those of 1941. This means that if someone did not marry by 25 years of age, he or she may be expected to spend, on an average, longer periods of time in single state today than at earlier periods. At the 40th and higher birthdays, the averages showed either moderate increases or roughly similar values.

femmes se marient après leur 35^e anniversaire, mais en 1971, ce n'est plus le cas que de 47.2 % des hommes et de 37.8 % des femmes, et ainsi de suite.

4.5.3 Proportions de non-célibataires selon certains âges – Le tableau 15 donne le pourcentage de non-célibataires à certains âges selon le sexe, en fonction des taux de nuptialité au cours de la période 1941 - 1971.

Notons que le pourcentage des mariages à chaque âge est plus élevé pour les femmes que pour les hommes. Cependant, l'écart décroît avec l'âge. A 60 ans, il est minime. Si la nuptialité des jeunes des deux sexes a fortement progressé de 1941 à 1971, celle des personnes plus âgées est demeurée assez stable. Cette tendance est surtout attribuable à la diminution de l'âge au premier mariage, point qui sera étudié en détail à la sous-section 5.2. Ici encore, la plus forte augmentation de la nuptialité masculine entre 1941 et 1971, surtout dans les groupes d'âge plus jeunes, résulte de baisses plus importantes de l'âge moyen des hommes au premier mariage, par rapport aux femmes.

Les pourcentages de mariages passé 50 ans que donnent le tableau 15 sont légèrement plus élevés que les pourcentages correspondants du tableau 3. Pourquoi? C'est que les pourcentages du tableau 3 portent sur le nombre réel d'hommes et de femmes de 50 ans à la date du recensement, alors que les pourcentages du tableau 15 ont trait à des groupes composés sans tenir compte de la mortalité et se fondent sur les tendances de nuptialité de chacune des périodes indiquées. Les probabilités d'un premier mariage précoce s'étant accrues depuis le début des années 1940, il est probable que les pourcentages intéressant le second groupe soient un peu plus élevés à l'avenir.

4.5.4 Nombre moyen d'années avant le mariage pour certains âges – Le tableau 15 présente également le nombre moyen probable d'années de célibat avant le mariage (avant d'avoir atteint 60 ans).

On note que, pour les hommes et les femmes, le sommet correspond au 35^e anniversaire. Cependant, pour les hommes, 1941 et 1951 font exception: pour ces deux années, le maximum correspond au 40^e anniversaire.

De 1941 à 1971, le nombre moyen d'années de célibat au 15^e et au 20^e anniversaires a baissé pour les deux sexes. Cela tient au déclin de l'âge moyen au premier mariage. La moyenne d'années de célibat au 25^e, au 30^e et au 35^e anniversaires a augmenté jusqu'en 1966, puis a diminué légèrement. Les niveaux de 1971 sont malgré tout beaucoup plus élevés que ceux de 1941. Cela veut dire que si, à 25 ans, un homme ou une femme n'est pas marié, il ou elle peut s'attendre que la durée moyenne de son célibat soit plus longue aujourd'hui qu'elle ne l'aurait été auparavant. À partir de 40 ans, le nombre moyen d'années de célibat s'accroît modérément ou demeure à peu près le même.

The average numbers of years were smaller for females than for males up to the 20th birthday. After the 25th birthday, they were higher for females than for males. These resulted mainly from the higher probabilities of marriage of females at younger ages, and higher probabilities of marriage of males at older ages, respectively. However, the differences decreased with increasing age, and the averages were roughly similar at the 55th and 60th birthdays.

For purposes of comparing age variations over time in these averages, an alternate index could be calculated by using them. For instance, these averages could be expressed as percentages of maximum numbers of years available to be spent in single state before attaining the 60th birthday. Thus, the average of 13.7 years expected to be spent in single state by males after the 40th birthday (according to 1941 conditions of nuptiality) amounted to 68.5% (i.e., $13.7/(60-40) = 0.685$) of the maximum number of years available. At the 55th birthday, the average number of years expected to be spent amounted to 96% of the maximum number of years available, etc. Table 16 presents the average number of years expected to be spent in single state as a percentage of maximum number of single years available at specified ages under nuptiality conditions of 1941 and 1971.

Jusqu'au 20^e anniversaire, la moyenne d'années de célibat est moindre pour les femmes que pour les hommes. Après le 25^e, la situation s'inverse. Ces phénomènes sont surtout attribuables au fait que les femmes ont plus de chance de se marier que les hommes dans les groupes d'âge plus jeunes, mais qu'aux âges plus avancés, ce sont les hommes qui sont favorisés. Toutefois, l'écart diminue avec l'âge et aux 55^e et 60^e anniversaires, les moyennes sont à peu près égales.

Afin de comparer les variations de ces moyennes d'âge d'une époque à l'autre, on calcule un autre indice. On exprime ces moyennes comme pourcentage du plus grand nombre possible d'années de célibat avant 60 ans. Ainsi, la moyenne de 13.7 années de célibat probable pour les hommes de 40 ans (selon les tendances de nuptialité de 1941) correspond à 68.5 % (c'est-à-dire $13.7/(60-40) = 0.685$) du plus grand nombre possible d'années. A 55 ans, la moyenne probable d'années de célibat est égale à 96 % du plus grand nombre possible d'années, etc. Le tableau 16 indique la moyenne probable d'années de célibat en pourcentage du plus grand nombre possible d'années de célibat pour certains âges selon les tendances de nuptialité de 1941 et de 1971.

TABLE 16. Average Number of Years Expected to be Spent in Single State as Percentage of Maximum Number of Single Years Available at Specified Ages, 1941 and 1971

TABLEAU 16. Moyenne probable d'années de célibat en pourcentage du nombre possible d'années de célibat pour certains âges, 1941 et 1971

Exact age Âge exact	Male - Hommes		Female - Femmes	
	1941	1971	1941	1971
15 years - ans	29.6	25.8	22.4	20.7
20 " "	21.5	18.0	17.8	16.3
25 " "	21.4	23.7	25.4	32.3
30 " "	37.7	45.7	43.7	56.0
35 " "	51.2	66.4	62.8	73.6
40 " "	68.5	79.5	77.5	84.5
45 " "	81.3	88.7	86.7	91.3
50 " "	91.0	94.0	94.0	96.0
55 " "	96.0	98.0	98.0	98.0

It may be seen that the percentage of life expected to be spent in single state increased markedly after the 25th birthday. The levels reached 96% to 98% by the 55th birthday. This is another way of saying that if one is not married by 50 or 55 years of age, the chances of marrying for the first time at these or subsequent ages are almost negligible.

During 1941-1971, the proportions declined up to the 20th birthday, and increased at all subsequent ages. Except at younger ages up to the 20th birthday, the female proportions were higher than those for males at higher ages.

Après 25 ans, la durée proportionnelle du célibat augmente de façon marquée. A 55 ans, les pourcentages varient entre 96 % à 98 %. C'est là une autre façon de dire que si une personne n'est pas mariée à 50 ou à 55 ans, l'éventualité d'un premier mariage à cet âge ou à un âge plus avancé est très mince.

De 1941 à 1971, les rapports ont baissé pour tous les âges jusqu'à 20 ans et augmenté pour tous les âges plus avancés. Sauf pour les groupes d'âge de moins de 20 ans, la moyenne d'années de célibat a toujours été plus élevée chez les femmes que chez les hommes.

4.6 Divorce Table, Canada, 1971

As in the case of marriage rates, an alternate way of looking at divorce rates is to study the divorce table, which shows the lifetime implications of divorce rates observed at a given time. The technique of constructing a divorce table (which is a single decrement table not taking mortality or remarriage into account) is the same as that used for constructing a gross nuptiality table. The various elements of divorce tables thus obtained are presented in Appendix IV, Table 24. Only certain elements are discussed briefly below.

It may be seen that the probabilities of obtaining divorce increase with age rapidly at first (up to about the 25th or 30th birthday), then decrease slowly at middle ages (about 30 to 45 years), and then decrease rapidly at older ages. Thus, the maximum levels are reached between the 30th and 35th birthdays for males (4.7%) and between the 25th and 30th birthdays for females (5.0%).

The quinquennial probabilities of obtaining divorce are higher for females than those for males up to the 25th birthday, and after the 30th birthday, they are higher for males than those for females.

If the persons marrying between the ages of 15 and 25 (and born between 1946 and 1956) experience the divorce rates observed in 1971 at successive ages, nearly one quarter of them may be expected to obtain divorce eventually by the time they are 75 years old and about one-fifth by the time they are 45 years old. It has been estimated that for persons born between 1945 and 1949, the proportion whose first marriages may eventually end in divorce is about one-third in the United States of America (U.S. Bureau of the Census, 1976). The higher value for U.S. men and women, of course, reflects the higher divorce rates observed in the United States compared with those in Canada.

4.6 Table de divortialité, Canada, 1971

Pour étudier le divorce, on peut, à partir des taux de divorce d'une période donnée, construire une table de divortialité, qui illustre les probabilités de réalisation de certains événements liés au divorce (il s'agit d'une table dont les valeurs sont strictement décroissantes et qui ne prend en compte ni la mortalité ni les remariages), selon la méthode utilisée pour calculer les tables de nuptialité brute. Le tableau 24 de l'appendice IV illustre les divers éléments de la table de divortialité ainsi obtenue. Certains d'entre eux sont étudiés brièvement ci-dessous.

La probabilité de divorce augmente d'abord rapidement avec l'âge (jusqu'à 25 ou 30 ans), décroît lentement à l'âge mûr (de 30 à 45 ans), pour diminuer rapidement aux âges plus avancés. Ainsi, le sommet est atteint entre 30 et 35 ans chez les hommes (4.7 %) et entre 25 et 30 ans chez les femmes (5.0 %).

Les probabilités quinquennales de divorce sont plus élevées pour les femmes que pour les hommes jusqu'à l'âge de 25 ans, mais moins fortes après 30 ans.

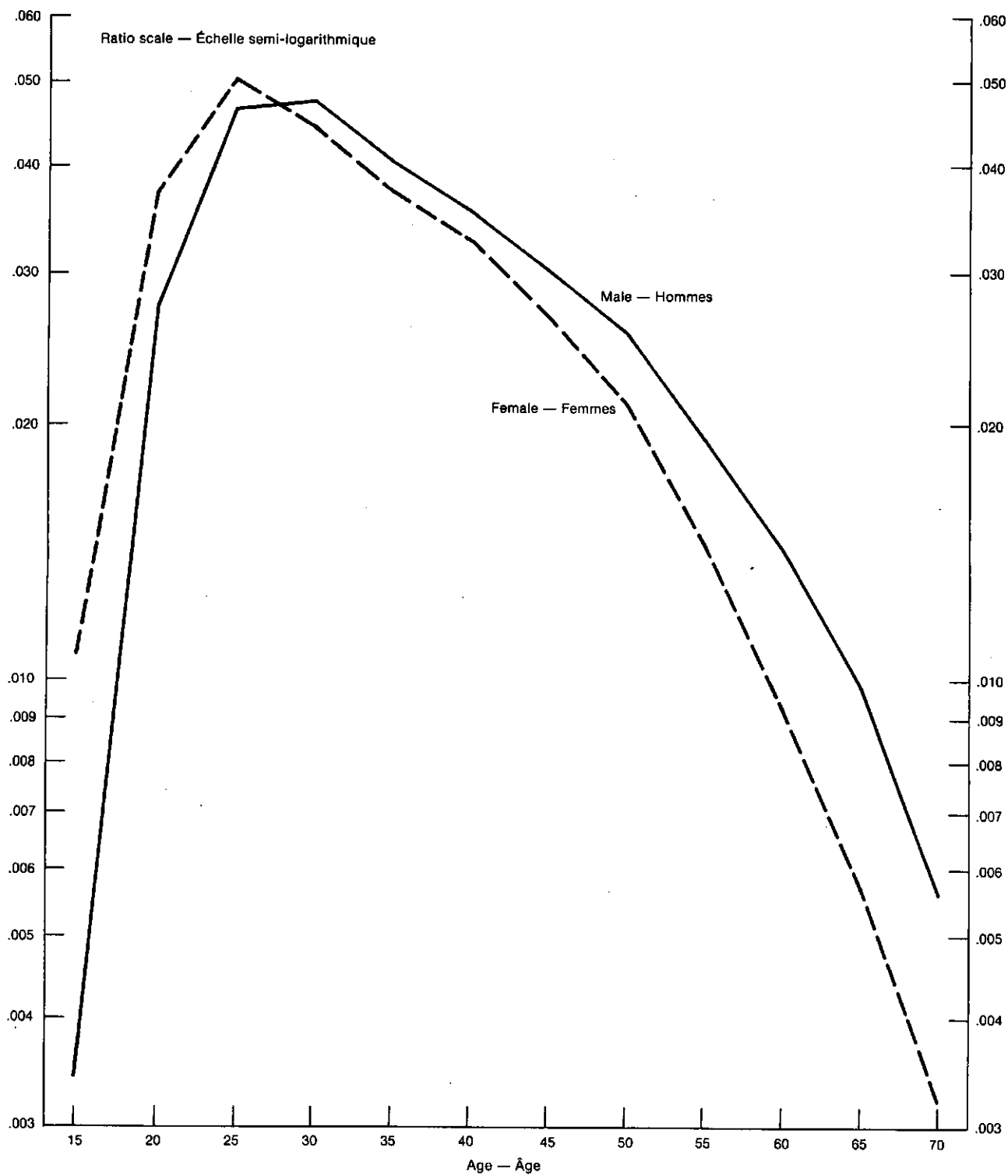
Si les taux de divorce des personnes nées entre 1946 et 1956 et qui se marient entre 15 et 25 ans correspondent à ceux que l'on a enregistrés en 1971 pour les différents groupes d'âge, près du quart d'entre elles auront divorcé avant 75 ans et environ le cinquième, avant 45 ans. D'après les estimations, environ le tiers des Américains nés entre 1945 et 1949 verront leur premier mariage se terminer par un divorce (*U.S. Bureau of the Census, 1976*). Bien entendu, la valeur plus élevée de la probabilité de divorce aux États-Unis pour les deux sexes reflète le fait que les taux de divorce américains dépassent ceux du Canada.

Chart — 10

Graphique — 10

Quinquennial Probabilities of Obtaining a Divorce at Specified Ages, Canada, 1971

Probabilités quinquennales de divorce selon certains âges, Canada, 1971



V. MEAN AGE AT MARRIAGE

Age at entry into sexual union is an important variable influencing fertility. As necessary data are usually not available on this variable, the age at marriage provides a closely related variable. Hence, studies of differences in fertility have made use of this variable extensively. It has been shown generally that the age at marriage is inversely related to fertility. Censuses in Canada and the United States of America provide sufficient evidence on this aspect (Jacques Henripin, 1972; U.S. Bureau of the Census, 1973b).

It is of interest to see how the mean age at marriage has varied over time in Canada, and whether there have been any differences in mean ages at marriage among ethnic groups, religious groups, residence groups, etc. Trends in mean age at marriage are examined by using data from both censuses and vital statistics records. The differences in mean age at marriage are examined on the basis of data from the 1971 Census.

5.1 Trends in Singulate Mean Age at Marriage, Canada, 1851-1971

As vital statistics (births, deaths, marriages, etc.) on a more uniform basis became available for Canada only since 1921, a study of long-term trends in mean age at marriage involving the latter half of the 19th century must rely mainly on censuses.

Using the proportions of single by age obtained from the census enumerated age-sex-marital status distribution, it is possible to estimate an index which is roughly equivalent to the mean age at first marriage. The estimate thus obtained is termed "singulate mean age at marriage". It represents the mean age at first marriage of a hypothetical cohort of persons passing through life not subject to mortality, and marrying at various ages before their 50th birthday. The marriage rates are those implied in proportions of single as shown in the given census. The method of calculation and the assumptions involved are presented in Appendix V.

Table 17 presents the singulate mean age at marriage of males and females as calculated from proportions of single by age obtained from Canadian censuses of 1851 to 1971.

It may be seen that, for both males and females, the mean ages increased until 1891, and have shown declining trends since then with minor fluctuations. During 1851-1891, the increases in mean ages were roughly the same for both males and females. In Canada as in other western societies, one of the traditional obstacles to marriage was the requirement of adequate support for a family. This means that when the basis of

V. ÂGE MOYEN AU MARIAGE

L'âge du début de la vie sexuelle active est une variable importante qui influe sur le taux de fécondité. Étant donné qu'on ne dispose généralement pas de données sur cette variable, on y substitue l'âge au mariage, qui y est étroitement lié. De ce fait, on l'utilise couramment pour étudier les différences des taux de fécondité. On a montré que, généralement, l'âge au mariage est en relation inverse de la fécondité. Les divers recensements du Canada et des États-Unis en ont donné des preuves suffisantes (Jacques Henripin, 1972; U.S. Bureau of the Census, 1973b).

Il est intéressant d'étudier les variations de l'âge moyen au mariage sur une longue période au Canada, et d'essayer d'établir si le groupe ethnique, la religion, le milieu, etc., influent sur cette variable. Pour l'analyse des variations, nous avons eu recours à la fois aux données des recensements et aux statistiques de l'état civil; pour celle des différences, nous nous sommes servis des données du recensement de 1971.

5.1 Tendances de l'âge moyen des célibataires au mariage, Canada, 1851-1971

Du fait qu'au Canada, les statistiques de l'état civil (naissances, décès, mariages, etc.) n'existent sur une base uniforme que depuis 1921, il faut, pour étudier les tendances dans l'âge moyen au mariage de la dernière moitié du 19^e siècle, se fonder essentiellement sur les données des recensements.

À l'aide des proportions de célibataires de chaque âge, calculées d'après la répartition de la population selon l'état matrimonial, le sexe et l'âge tirée des données d'un recensement, il est possible d'établir un indice approximativement équivalent à l'âge moyen au premier mariage. On l'appelle "âge moyen des célibataires au mariage". Il correspond à l'âge moyen au premier mariage d'une cohorte hypothétique de personnes se mariant à divers âges avant leur 50^e anniversaire, en supposant que la mortalité de cette cohorte soit nulle. Les taux de nuptialité sont ceux qui résultent des proportions de célibataires relevées dans le recensement visé. L'appendice V présente la méthode de calcul et les hypothèses utilisées.

Le tableau 17 donne l'âge moyen des célibataires, hommes et femmes, au mariage d'après les proportions de célibataires de chaque âge tirées des recensements canadiens de 1851 à 1971.

Tant chez les hommes que chez les femmes, l'âge moyen s'est élevé jusqu'en 1891; depuis, il décroît de façon continue, avec parfois quelques légères fluctuations. Les augmentations enregistrées entre 1851 et 1891 ont été approximativement identiques chez les deux sexes. Au Canada, tout comme dans les autres sociétés occidentales, l'un des obstacles traditionnels au mariage a toujours été l'obligation de pouvoir subvenir aux besoins de sa famille.

family support was mainly agricultural, the couple had to have agricultural land of its own. As land was available in plenty in Canada, the couple could work the land and support the family. Hence, the age at marriage was relatively low during the middle of the 19th century. As industrialization increased, the basis of family support was altered. To support a family, a man had to have a steady job. Women's work participation was either low or non-existent and the man had to be the main bread-winner. This is probably the reason why an increase in the mean age at marriage occurred till the beginning of the 20th century. For the decline in age at marriage since the early years of the 20th century, the spread of contraceptives (which enables couples to control the size and spacing of their offspring), the willingness of young married women to work outside the home, and various social and welfare measures (such as home ownership assistance, medical and health insurance, family allowances, etc.) may all have contributed their share.

The difference between the mean age of males and that of females increased until 1911, and has shown a declining trend since then with minor fluctuations. During 1891-1971 and during 1851-1971 as a whole, the decreases in mean ages were higher for males than for females.

Par exemple, tant que les moyens d'existence ont été essentiellement agricoles, un couple devait posséder ses propres terres. Les terres exploitables étant abondantes au Canada, on pouvait faire vivre sa famille en cultivant le sol. En conséquence, au milieu du siècle dernier, on se mariait assez tôt. Les progrès de l'industrialisation ont modifié cela. Pour élever sa famille, l'homme devait détenir un emploi stable. L'activité féminine étant minime, sinon nulle, l'homme représentait le principal soutien de sa famille; c'est probablement la raison pour laquelle l'âge moyen au mariage s'est élevé jusqu'au début du 20^e siècle. La baisse qui a suivi peut avoir pour causes la popularisation des contraceptifs (qui permettent aux couples de contrôler et d'espacer les naissances), la montée de l'activité des jeunes femmes mariées et diverses mesures sociales et de bien-être (facilités d'achat de logements, assurance médicale, soins de santé, allocations familiales, etc.).

L'écart entre l'âge moyen au mariage des hommes et celui des femmes s'est creusé jusqu'en 1911; depuis, il tend à diminuer, avec de légères variations. Entre 1891 et 1971 et de façon générale pendant toute la période 1851-1971, la baisse de l'âge moyen au mariage a été plus accentuée chez les hommes que chez les femmes.

TABLE 17. Singulate Mean Age at Marriage, Canada, 1851 - 1971

TABLEAU 17. Âge moyen des célibataires au mariage, Canada, 1851 - 1971

Census — Recensement	Male — Hommes	Female — Femmes	Difference — Différence
Mean ages — Âges moyens			
1851	26.8	23.8	3.0
1861	27.6	25.2	2.4
1871	28.4	25.9	2.5
1881	28.5	25.8	2.7
1891	29.2	26.1	3.1
1911	28.5	24.4	4.1
1921	27.3	23.8	3.5
1931	27.7	24.6	3.1
1941	27.7	24.8	2.9
1951	26.0	23.0	3.0
1956	25.0	21.8	3.2
1961	24.7	21.9	3.3
1966	24.7	21.9	2.8
1971	24.4	22.0	2.4
Changes in mean age ¹ — Variations dans l'âge moyen ¹			
Period — Période:			
1851-1891	- 2.4	- 2.3	
1891-1971	- 4.8	- 4.1	
1851-1971	- 2.4	- 1.8	

¹ A plus indicates an increase and a minus a decrease. — Un signe de plus (+) indique une augmentation et un signe de moins (-), une diminution.

Source: Computed from proportions of single by age obtained from the respective censuses. For method of computation, see Appendix V. — D'après les pourcentages de célibataires selon l'âge pour chaque recensement étudié. La méthode de calcul utilisée est expliquée à l'appendice V.

5.2 Trends in Mean Age at Marriage of Brides and Grooms by Previous Marital Status

Trends in "singulate mean age at marriage" (which could be considered as roughly equivalent to the trends in mean age at first marriage) examined in Subsection 5.1 showed that the mean ages gradually increased from the middle of the 19th century to the early years of the 20th century. Since then, they have declined for both sexes. It is of interest to see how the mean ages at marriage of widowed and divorced brides and grooms have varied over time. Unfortunately, the published data needed to calculate these go back in time only to 1940. The computed mean ages are presented in Table 42 and are also illustrated in Chart 11.

It may be seen that the levels for the three categories varied a great deal, the single, as expected, having the lowest mean age at marriage, and the widowed, the highest. The widowed level was nearly twice or slightly more than twice the level of single. The divorced level was in between the levels observed for single and widowed. Although the relative values of the three categories changed slightly during 1940 - 1974, the relationship observed above (i.e., the widowed having the highest, the divorced the second highest and the single, the lowest) would continue in the future because of two main reasons: (a) the already low levels of mortality are likely to continue to be low or decline further in future years, and (b) the age at remarriage after divorce cannot be lower than the age at first marriage. However, the difference between the mean age at marriage of single and that of divorced may decrease in future years. In what follows, the trends in each of these categories are examined separately.

Single

It may be seen that the mean ages at marriage of single brides and grooms declined during 1941 - 1974. The declines amounted to two years for brides (from 24.4 years in 1940 to 22.4 years in 1974), and three years for grooms (from 27.7 years in 1940 to 24.7 years in 1974). Several factors may have influenced these declines. First, with the increased spread of knowledge and practice of contraception, marriage did not automatically lead to children. Couples were able to control the numbers and spacing of their offsprings much more effectively than before, thus encouraging early marriages. Second, women were willing to work outside the home. The labour force participation rates for females aged 14 years and over increased from about 22.9% in 1941 to 37.0% in 1971 (Gnanasekaran, 1974). Consequently, the necessity of male earning power to support the family has been reduced, and men and women married earlier. Third, for those who wanted to have children immediately after marriage, many social programmes came to their aid. Family allowance, unemployment compensation, welfare payments, medical and health insurance benefits, etc., all probably encouraged early marriage.

5.2 Tendances de l'âge moyen au mariage selon l'état matrimonial antérieur

Des tendances de l'"âge moyen des célibataires au mariage" (que l'on peut considérer comme étant approximativement équivalentes aux tendances de l'âge moyen au premier mariage) dont nous avons parlé à la sous-section 5.1 se dégage chez les deux sexes une tendance à la hausse entre le milieu du 19^e siècle et les premières années du 20^e, suivie d'une baisse. Il serait intéressant d'étudier les variations de l'âge moyen au mariage des personnes veuves et divorcées pendant cette période. Malheureusement, nous ne disposons de données nécessaires qu'à partir de 1940. Le tableau 42 présente les âges moyens au mariage selon l'état matrimonial antérieur et le graphique 11 en donne une illustration.

On peut constater que dans les trois catégories, les chiffres varient énormément: les célibataires ont, bien entendu, l'âge moyen au mariage le plus bas et les veufs, le plus élevé. Celui des veufs équivaut à environ deux fois celui des célibataires ou même un peu plus. L'âge moyen chez les divorcés se situe entre celui des célibataires et celui des veufs. Bien que les chiffres aient légèrement changé entre 1940 et 1974 dans les trois groupes, l'ordre d'âge précité (c'est-à-dire, en ordre décroissant, les veufs, les divorcés et les célibataires) devrait persister à l'avenir pour les deux principales raisons suivantes: a) le niveau de mortalité demeurera sans doute très bas ou continuera à baisser dans les années à venir, et b) l'âge au remariage suite à un divorce ne peut pas être plus bas que l'âge au premier mariage. Toutefois, l'écart entre l'âge moyen au mariage des célibataires et celui des divorcés se resserrera probablement dans les années à venir. Dans ce qui suit, nous examinerons séparément chacune des catégories d'état matrimonial, pour dégager les grandes tendances en ce qui concerne l'âge moyen au mariage.

Célibataires

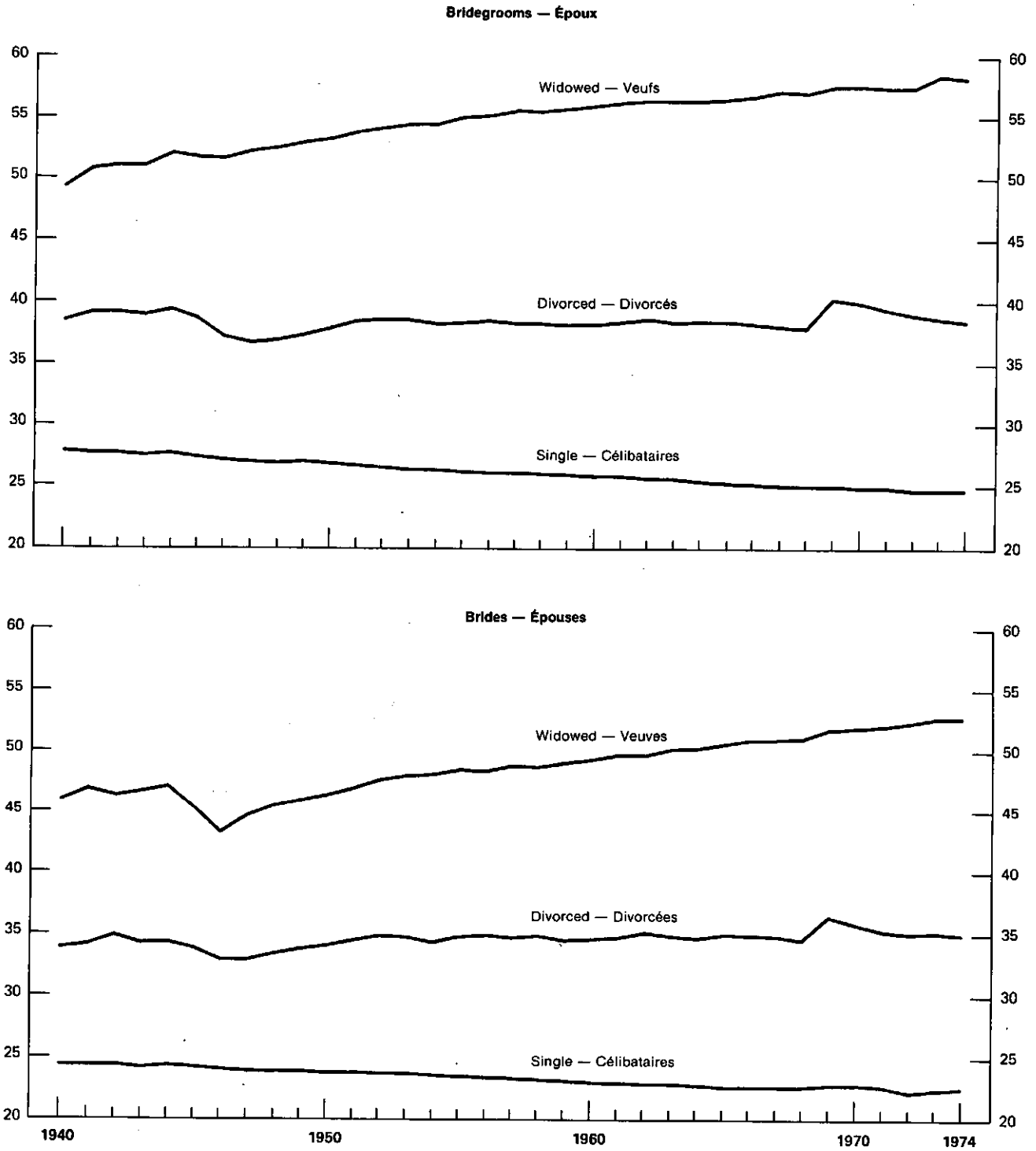
On constate qu'entre 1941 et 1974, l'âge moyen des célibataires au mariage a baissé de deux ans chez les femmes (de 24.4 ans en 1940 à 22.4 ans en 1974), et de trois ans chez les hommes (de 27.7 ans en 1940 à 24.7 ans en 1974). Cela peut dépendre de plusieurs facteurs. Premièrement, avec la propagation de l'information sur les contraceptifs et de leur usage, mariage et fondation d'une famille ont été dissociés. Les couples sont en mesure de contrôler le nombre d'enfants qu'ils désirent et d'espacer les naissances de façon beaucoup plus efficace qu'autrefois, ce qui encourage les mariages à des âges plus jeunes. Deuxièmement, les femmes souhaitent travailler à l'extérieur. Le taux d'activité des femmes de plus de 14 ans est passé de 22.9 % en 1941 à 37.0 % en 1971 (Gnanasekaran, 1974). En conséquence, l'homme n'est donc plus le seul soutien de famille possible, et les hommes et les femmes se marient plus tôt. Troisièmement, les couples qui désirent avoir des enfants immédiatement après le mariage bénéficient de nombreux programmes sociaux. Les allocations familiales, les prestations d'assurance-chômage, le bien-être social, les assurances médicales et les soins de santé, etc., encouragent probablement les gens à se marier plus jeune.

Chart - 11

Graphique - 11

Mean Ages at Marriage of Brides and Bridegrooms by Previous Marital Status, Canada, 1940-1974

Âge moyen des époux et des épouses au mariage selon l'état matrimonial antérieur, Canada, 1940-1974



Source: Vital Statistics Reports (Annual), 1921 to 1974. — La statistique de l'état civil (Rapports annuels), 1921 à 1974

What is likely to be the future course in mean age at marriage of single persons is hard to say. If more and more young people begin to live together in the future without being legally married, the mean age at marriage may increase slightly for this group. In fact, such a trend has already been noticed in the U.S.A. At the moment at least, it appears as though the declines in Canada have bottomed out.

Widowed

As may be expected, the mean ages at marriage of widowed brides and bridegrooms increased during the period. The increases amounted to 6.8 years for brides (from 45.9 years in 1940 to 52.7 years in 1974) and 8.9 years for bridegrooms (from 49.4 years in 1940 to 58.3 years in 1974). These increases were brought about mainly by declining mortality. The expectation of life increased by 10.06 years for females and 6.38 years for males.⁵ Thus, the increase in mean age at marriage of females was lower than the increase in life expectation for them (6.8 years vs. 10.06 years), whereas in the case of males, it was higher (8.9 years vs. 6.38 years). Why this difference? An important explanation seems to be that older widows do not marry to the same extent as older widowers. In fact, Table 38 shows that not only did the widowers show higher marriage rates than widows, but also the increase in marriage rates during 1941 - 1971 at 50 years of age and over were higher for widowed males than for widowed females.

The lowest values of mean ages at marriage of widowed brides were observed during 1945 - 1948. This was obviously brought about by higher proportions of widowed brides marrying during those years as compared with other years. Who were these younger widows and why were they found in larger numbers during those years when compared with other years? A plausible explanation is that the deaths of enlisted men during the Second World War were responsible for increases in numbers of widows during those years.

What about the future course in mean ages at marriage of widowed brides and bridegrooms? If the already low levels of mortality in Canada further decline, the mean ages at widowhood are likely to increase further, and consequently the mean ages at marriage of widowed brides and bridegrooms may be expected to inch upwards in coming years.

Divorced

Unlike the mean ages at marriage of single persons (which showed declining trends), and those of widowed persons (which showed increasing trends), the mean

⁵ Here the implicit assumption is that the expectation of life at birth observed for the general population is applicable to all marital status categories. Although this is not strictly correct, the errors involved especially in terms of expectation of life are negligible. For levels of expectations of life at birth during 1941 - 1971, see *Canada Year Book*, 1972, p. 281 and 1975, p. 184.

Il est difficile de prédire les facteurs d'évolution de l'âge moyen des célibataires au mariage. Si de plus en plus de jeunes décident de vivre ensemble avant de se marier, l'âge moyen au mariage de ce groupe peut s'élever sensiblement. En fait, cette tendance a déjà été constatée aux États-Unis. Au Canada, pour le moment du moins, il semble que l'âge moyen ait cessé de baisser.

Veufs

Comme on pouvait s'y attendre, l'âge moyen au remariage des veuves et des veufs s'est élevé au cours de la période observée, de 6.8 ans chez les veuves (de 45.9 ans en 1940 à 52.7 ans en 1974) et de 8.9 ans chez les veufs (de 49.4 ans en 1940 à 58.3 ans en 1974). Ces hausses sont surtout dues à la baisse du taux de mortalité. L'espérance de vie s'est accrue de 10.06 ans chez les femmes et de 6.38 ans chez les hommes⁵. Pour les femmes, la hausse de l'âge moyen au mariage est donc inférieure à l'augmentation de l'espérance de vie (6.8 ans contre 10.06 ans), alors que pour les hommes, elle la dépasse (8.9 ans contre 6.38 ans). Pourquoi cette différence? Il semble que ce soit principalement parce que les veuves âgées se remarient moins souvent que les veufs du même groupe d'âge. En fait, le tableau 38 montre que non seulement les veufs enregistrent de plus hauts taux de remariage que les veuves, mais également que l'augmentation des taux de remariage après 50 ans entre 1941 et 1971 a été plus forte chez les veufs que chez les veuves.

Pour les veuves, les âges moyens au remariage les plus bas ont été enregistrés entre 1945 et 1948. Cela provient de toute évidence d'un accroissement de la proportion des remariages dans ce groupe pendant cette période. Qui étaient ces jeunes veuves et pourquoi étaient-elles particulièrement plus nombreuses à cette époque? Il est fort plausible que les décès survenus des soldats au cours de la Deuxième Guerre mondiale aient augmenté le nombre de veuves pendant ces années.

Comment évoluera l'âge moyen des veuves et des veufs au remariage? Si le taux de mortalité, déjà faible, du Canada persiste à décroître, l'âge moyen au veuvage s'élèvera encore et, par voie de conséquence, l'âge moyen des veufs et des veuves au remariage augmentera graduellement dans les années à venir.

Divorcés

À l'encontre de ce que l'on observe chez les célibataires (baisse régulière de l'âge moyen au mariage) ou chez les veufs (hausse continue de l'âge moyen au remariage),

⁵ On suppose implicitement que l'espérance de vie à la naissance observée pour la population globale s'applique à toutes les catégories d'état matrimonial. Bien que cela ne soit pas rigoureusement exact, on tient pour négligeables les erreurs possibles, surtout celles qui touchent l'espérance de vie même. Voir *l'Annuaire du Canada*, 1972, p. 281 et celui de 1975, p. 184, pour les tables d'espérance de vie à la naissance.

ages at marriage of divorced persons fluctuated from year to year. These fluctuations were small except for noticeable declines during 1942-1946 for brides, and 1944-1947 for bridegrooms and noticeable increases during 1968-1969 for both brides and grooms.

Why did the declines in mean ages at marriage of divorced persons occur during 1942-1947? It should be remembered that the divorce rate increased much faster immediately after the Second World War to reach a high level of 65.4 per 100,000 population in 1947, a level which was not again reached until 1969 (see Chart 9). These increased divorces undoubtedly occurred due to marital disruptions associated with the war, and occurred mainly to relatively younger persons when compared with earlier or immediately succeeding periods. Thus, the age distributions of divorced brides and grooms consisted of greater proportions of younger persons during 1942-1947, thereby giving rise to declining mean ages at marriage during those years. With the situation becoming relatively more stable after 1947, the divorce rates declined and the mean ages at marriage of divorced persons showed increases until the early 1950s. Thereafter, the mean ages fluctuated slightly, and remained roughly at the same levels until 1968. Suddenly, there was a noticeable jump in the mean ages (viz. about two years for brides and 2.4 years for bridegrooms) during 1968-1969. Indeed, the mean ages reached their highest levels during 1969. Why did this sudden jump occur? Again, one should look at the divorce rate during 1968-1969. The rate more than doubled during this one-year interval. Many people who had been waiting for their divorce filed under old regulations were probably suddenly helped by the new divorce regulations with expanded grounds for divorce, which came into effect on July 2, 1968.

In some cases, informally separated persons may have already been living in consensual unions and remarriage in such cases may be expected to follow immediately after the divorce decree. Consequently, they were able to obtain divorce speedily, and go ahead with their remarriages. It is implied here that the increased divorce rate during 1968-1969 is associated with increased marriage rates of divorced persons. This assumes that the waiting time before marriage of divorced persons is small. This seems to be a reasonable assumption because, in many cases, a complete breakdown of marriage may well be the result of new relationship that has already been established, and the remarriage in such cases is likely to occur without much delay. It was found in an American study that nearly 34% of divorced men and women born between 1900 and 1949 remarried within two years after divorce (U.S. Bureau of the Census, 1976). Again many older persons who may not have wanted to go through the divorce proceedings under the restrictive old regulations may have decided to seek divorce under the new regulations (which were based on expanded grounds for divorce), and legalize their existing or budding relationships by marrying their

l'âge moyen des divorcés au remariage fluctue d'une année à l'autre. En général, la variation est minime, sauf entre 1942 et 1946 chez les femmes et entre 1944 et 1947 chez les hommes, époques où l'âge moyen a fortement baissé, puis entre 1968 et 1969 où l'on a enregistré une hausse sensible chez les deux sexes.

De quoi la baisse notée entre 1942 et 1947 dépend-elle? Il faut se rappeler que le taux de divorce a augmenté beaucoup plus rapidement immédiatement après la Deuxième Guerre mondiale, au point d'atteindre le niveau élevé de 65.4 pour 100,000 habitants en 1947, niveau atteint à nouveau en 1969 seulement (voir le graphique 9). L'augmentation des divorces tient sans aucun doute aux séparations occasionnées par la guerre; par rapport aux périodes précédentes et suivantes, les ruptures ont surtout mis en cause de jeunes couples. En conséquence, entre 1942 et 1947, la proportion de jeunes divorcés par rapport à l'ensemble des personnes de cette catégorie a été beaucoup plus forte, ce qui a entraîné la baisse de l'âge moyen au mariage des divorcés que l'on a alors observée. La situation s'étant stabilisée après 1947, les taux de divorce ont baissé et l'âge moyen au mariage des divorcés des deux sexes a augmenté jusqu'au début des années 1950. Par la suite, il n'a varié que légèrement, demeurant sensiblement au même niveau, jusqu'en 1968, année à laquelle il a soudainement et nettement augmenté (d'environ deux ans chez les femmes et 2.4 ans chez les hommes). En 1969, l'âge moyen des divorcés au remariage atteignait son niveau le plus élevé. Pourquoi cette hausse subite? Il faut ici se reporter au taux de divorce de 1968-1969: il a plus que doublé en l'espace d'une année. Beaucoup de gens qui attendaient que leur demande de divorce, déposée sous l'ancienne juridiction, leur soit accordée ont probablement obtenu leur divorce plus rapidement après que la nouvelle loi, élargissant le nombre de motifs, est entrée en vigueur le 2 juillet 1968.

Dans certains cas, des personnes séparées de fait vivaient déjà en union consensuelle; le plus souvent, le remariage suit alors immédiatement le jugement de divorce. Par conséquent, étant en mesure d'obtenir le divorce rapidement, ces personnes ont pu se remarier. La hausse du taux de divorce entre 1968 et 1969 a donc déclenché une hausse du taux de remariage des divorcés. Bien entendu, cela suppose que le délai entre le divorce et le remariage est court. Cette hypothèse paraît raisonnable, d'autant que souvent, la rupture définitive du mariage résulte de l'existence d'une autre union, et que dans de tels cas, le remariage est rapide. Une étude menée aux États-Unis a montré que près de 34 % des divorcés nés entre 1900 et 1949 se remarient dans les deux ans qui suivent la prononciation de leur divorce (U.S. Bureau of the Census, 1976). De plus, bien des personnes d'un certain âge qui ne voulaient pas entamer les procédures de divorce sous l'ancien régime restrictif ont pu décider de présenter une demande de divorce lorsque la nouvelle loi (élargissant les motifs de divorce) est entrée en vigueur afin de légaliser leur union, récente ou bien établie, en épousant leur nouveau partenaire. Le nombre de divorcés des deux sexes a augmenté de 55 % en 1968-1969 et l'accroissement a même été supérieur à ce

new partners. Indeed the numbers of divorced brides and grooms increased by about 55% during 1968-1969 and the increases at older ages were even greater (Vital Statistics, 1974, Vol. II).

It should be noted that the increases in divorce rates during 1942-1947 and 1968-1969 were associated with mean ages at marriage of divorced brides and bridegrooms during those two periods in opposite ways. During 1942-1947, the mean ages at marriage declined, and during 1968-1969, they increased.

As noted above, the reasons were that, during 1942-1947, it was mostly the younger persons who were affected due to Second World War, and during 1968-1969, it was the persons of all ages and it seemed especially those of older ages due to changes in divorce regulations which came into effect on July 2, 1968.

What will be the future course in age at marriage of divorced persons? Given that the divorce rates are likely to increase further, especially at younger ages (see Table 6), and the fact that the mean age at divorce is likely to decline further in coming years (see Table 10), the mean ages at marriage of divorced persons may be expected to decline further. The mean ages at marriage since the early 1970s already indicate this phenomenon.

5.3 Differences in Mean Age at First Marriage, 1971

Unlike in the censuses of 1941 and 1961, when the information on age at first marriage of only ever-married women was collected, the census of 1971 collected this information of all ever-married men and women. In the absence of detailed data on the characteristics of brides and grooms from vital statistics, these data provide very useful information on differences in mean ages at first marriage of various subgroups of population. It should be noted here that, in 1941, information on the age at first marriage was asked in completed years. In 1961 and 1971, this information was derived by combining the information on months and years of birth and marriage. The following analysis is, however, confined to the data from the 1971 Census.

5.3.1 Régions – Table 18 presents the mean ages at first marriage of ever-married persons for Canada and the regions.

It may be seen that the Yukon and Northwest Territories showed the lowest mean ages for both males and females. The highest mean ages were shown by the Prairies and British Columbia for males and by Quebec for females. The difference between the highest and the lowest amounted to about 0.5 years in the case of males, and 1.1 years in the case of females. In general, the regional differences with regard to males were smaller than those with regard to females.

chiffre dans les groupes d'âge plus avancé (La statistique de l'état civil, 1974, vol. II).

Signalons que l'incidence sur l'âge moyen au remariage de l'augmentation du taux de divorce entre 1942 et 1947 a été tout à fait contraire à celle que l'on a observée en 1968 et 1969. De 1942 à 1947, l'âge moyen a baissé tandis que de 1968 à 1969, il s'est élevé.

Les raisons, répétons-le, ont été les suivantes: de 1942 à 1947, le divorce a surtout touché les jeunes adultes, car il a été une conséquence directe de la Deuxième Guerre mondiale tandis qu'entre 1968 et 1969, tous les groupes d'âge, mais surtout les groupes les plus âgés, ont été impliqués, car la hausse du taux de divorce a été causée par la modification de la législation sur le divorce entrée en vigueur le 2 juillet 1968.

Comment évoluera l'âge des divorcés au mariage? Étant donné que, selon toute vraisemblance, les taux de divorce poursuivront leur progression, en particulier chez les jeunes (voir le tableau 6) et que l'âge moyen au divorce baissera dans les années à venir (voir le tableau 10), on peut s'attendre que l'âge moyen des divorcés au remariage continue de décroître. Les moyennes enregistrées depuis le début des années 1970 viennent d'ailleurs confirmer cette hypothèse.

5.3 L'âge moyen au premier mariage en 1971: différences entre certains groupes

Aux recensements de 1941 et de 1961, la question de l'âge au premier mariage ne visait que les femmes non célibataires, alors qu'au recensement de 1971, elle s'est adressée à tous les hommes et toutes les femmes non célibataires. Les statistiques de l'état civil ne fournissant pas de données détaillées sur les caractéristiques des époux et des épouses, ce recensement a donc constitué une source de renseignements très utiles sur les différences entre divers sous-groupes de population sur le plan de l'âge moyen au premier mariage. Il faut noter ici qu'en 1941, on demandait l'âge au premier mariage en années révolues tandis qu'en 1961 et en 1971, on a calculé cet âge à l'aide des dates (mois, année) de naissance et de mariage déclarées. Cependant, l'analyse qui suit est limitée aux données du recensement de 1971.

5.3.1 Régions – Le tableau 18 présente l'âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires, pour le Canada et les régions.

On constate que le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest affichent les plus basses moyennes pour les deux sexes, les Prairies et la Colombie-Britannique, les plus fortes pour les hommes et le Québec, la plus élevée pour les femmes. La différence maximale est d'environ 0.5 année chez les hommes, et de 1.1 année chez les femmes. En général, les différences interrégionales sont moins marquées chez les hommes que chez les femmes.

TABLE 18. Mean Age at First Marriage of Ever-married Persons, Canada and Regions, 1971
 TABLEAU 18. Âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires, Canada et régions, 1971

	Male — Hommes	Female — Femmes
Canada	25.4	22.6
Atlantic Region — Région de l'Atlantique	25.2	22.1
Québec	25.5	23.0
Ontario	25.3	22.6
Prairies	25.7	22.2
British Columbia — Colombie-Britannique	25.7	22.7
Yukon and Northwest Territories — Yukon et Territoires du Nord-Ouest	25.2	21.9

Source: 1971 Census of Canada, unpublished data. — Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

It has been shown that education is one of the most important variables associated with age at marriage of females. The higher the education, the higher the mean age at marriage of females (Jacques Henripin, 1972). The proportion of population with post-secondary education was one of the lowest in the Yukon and Northwest Territories (Tetlock and Mori, 1977). This, coupled with the high concentration of Eskimo and Native Indian populations (nearly 40%), who generally show lower mean ages at marriage, probably explains the lowest mean ages at marriage in these territories. The Atlantic Region also showed one of the lowest proportions with post-secondary education and the mean ages at marriage in the Atlantic Region were very close to those observed in the Yukon and Northwest Territories. The higher mean age at marriage of males in British Columbia could similarly be explained by one of the highest proportions with post-secondary education shown by this province. The highest mean age at marriage of females in Quebec, on the other hand, has to be explained by other factors because the proportion with post-secondary education was one of the lowest in this province. As Catholics have been shown to marry later than non-Catholics (Jacques Henripin, 1972), the higher proportion of Catholics in Quebec's population (see Table 8) probably explains the higher mean age at marriage of females in this province.

The differences in mean ages at marriage do not always reflect the differences in distributions of ever-married males and females by age at marriage. For example, the Yukon and Northwest Territories showed the same mean age at marriage for males as the Atlantic Region. However, an examination of the proportional distributions by age at first marriage showed that the proportions marrying under 20 years of age and over 35 years were higher, and those marrying at 20-35 years were lower in the Yukon and Northwest Territories as compared with those in the Atlantic Region.

On a montré que l'instruction est l'une des variables les plus déterminantes en ce qui a trait à l'âge au mariage des femmes. Plus leur niveau d'instruction est élevé, plus leur âge moyen au mariage le sera (Jacques Henripin, 1972). Or, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, la proportion de femmes qui ont poursuivi leurs études au-delà du secondaire est l'une des plus faibles au pays (Tetlock et Mori, 1977). Si l'on ajoute à cela la forte concentration d'Esquimaux et d'Indiens (environ 40%), qui se marient en général plus tôt, on explique probablement que ces régions détiennent les moyennes d'âge au mariage les plus faibles. Dans les provinces de l'Atlantique, la proportion de la population qui a fait des études post-secondaires est également très faible: les âges au mariage dans cette région sont approximativement les mêmes qu'au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest. Le sommet enregistré en Colombie-Britannique pour les hommes dépend peut-être du fait que, dans cette province, la proportion de personnes de niveau scolaire post-secondaire est l'une des plus élevées. Par contre, il faut chercher ailleurs pour expliquer que l'âge moyen au mariage le plus élevé, pour les femmes, se situe au Québec, car dans cette province, la proportion de la population de niveau scolaire postsecondaire est l'une des plus faibles. Il est probable que cela tient à la prépondérance des catholiques au Québec (voir le tableau 8), étant donné que les personnes de cette religion se marient plus tard que les autres (Jacques Henripin, 1972).

Les différences relatives aux âges moyens au mariage ne traduisent pas toujours les différences de répartition des hommes et des femmes non célibataires selon l'âge au mariage. Par exemple, au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest, l'âge moyen au mariage des hommes est le même que dans la région de l'Atlantique. Cependant, si l'on compare les répartitions proportionnelles des deux populations selon l'âge au premier mariage, on constate que la proportion de personnes se mariant avant 20 ans et après 35 ans est plus forte au Yukon et dans les Territoires du Nord-Ouest et la proportion de mariages entre 20 et 35 ans, plus faible que dans les provinces de l'Atlantique.

British Columbia and the Prairies showed slightly higher mean ages at marriage for males when compared with that for Quebec. However, British Columbia and the Prairies also showed higher proportions (than Quebec) marrying under 20 years of age, whereas normally one would have expected the opposite. These two regions also showed slightly lower proportions marrying at the prime ages of 20-29 years, and higher proportions at 30 years of age and over when compared with Quebec. Thus, the higher mean ages for males in British Columbia and the Prairies were mainly due to higher proportions marrying in these two regions at 30 years of age and over when compared with those in Quebec.

The lower mean ages for females observed in the Prairies and British Columbia when compared with Quebec were clearly due to higher proportions marrying under 20 years of age and lower proportions at 20 years of age and over in these two regions.

The lower mean ages for females observed in the Yukon and Northwest Territories and the Atlantic Region when compared with other regions were again the results of considerably higher proportions marrying under 20 years of age in these regions when compared with other regions.

5.3.2 Urban-rural residence – Table 19 presents the mean ages at first marriage for urban, rural and census metropolitan areas (CMAs). It may be seen that the urban areas and the CMAs showed nearly the same mean ages. In the case of males, except for rural non-farm where a very high mean age at marriage was observed, those in rural farm, urban areas and CMAs were nearly the same. In the case of females, the mean ages at marriage in rural farm and rural non-farm were not very different from each other. However, higher values were observed in urban areas and CMAs than in rural areas.

L'âge moyen au mariage des hommes est légèrement plus élevé en Colombie-Britannique et dans les Prairies qu'au Québec. Les proportions de mariages avant l'âge de 20 ans y sont également plus fortes alors que, normalement, la situation inverse devrait prévaloir. En outre, toujours par rapport au Québec, ces deux régions font état de proportions de mariages légèrement plus faibles pour le groupe de 20 à 29 ans et de proportions plus élevées à partir de l'âge de 30 ans. Par conséquent, si l'âge moyen des hommes au mariage est plus élevé en Colombie-Britannique et dans les Prairies qu'au Québec, c'est surtout parce que les proportions de mariages après 30 ans enregistrées dans ces provinces sont plus fortes que celles du Québec.

Inversement, si l'âge moyen des femmes au mariage est moins élevé dans les Prairies et en Colombie-Britannique qu'au Québec, c'est que les proportions de mariages avant et après 20 ans dans ces deux régions sont respectivement plus élevées et plus faibles que celles que l'on observe au Québec.

Et c'est encore parce que la proportion de mariages avant 20 ans y est plus élevée qu'ailleurs que le Yukon, les Territoires du Nord-Ouest et la région de l'Atlantique enregistrent les moyennes d'âge au mariage les plus faibles pour les femmes.

5.3.2 Milieu urbain et rural – Le tableau 19 présente l'âge moyen au premier mariage selon le milieu (région urbaine, région rurale et région métropolitaine de recensement (RMR)). On remarque que l'âge moyen au mariage est sensiblement le même dans les régions urbaines et dans les RMR. Les hommes vivant dans les régions rurales agricoles, les régions urbaines et les RMR se marient en moyenne à peu près au même âge et ceux qui habitent une région rurale non agricole, nettement plus tard. Du côté des femmes, les populations rurales, agricoles ou non, font état d'un âge moyen au mariage semblable, et nettement plus faible que celui des populations des régions urbaines et des RMR.

TABLE 19. Mean Age at First Marriage of Ever-married Persons, Canada and Urban-Rural Residence, 1971

TABLERAU 19. Âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires selon le milieu rural et urbain, Canada, 1971

	Male — Hommes	Female — Femmes
Canada	25.4	22.6
Rural – Régions rurales	25.6	22.0
Rural non-farm – Régions rurales non agricoles	25.4	21.9
Rural farm – Régions rurales agricoles	26.2	22.1
Urban – Régions urbaines	25.4	22.8
CMAs – RMR	25.5	22.9

Source: 1971 Census of Canada, unpublished data. – Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Although the differences in mean ages at marriage of females between urban and rural areas could be explained in terms of higher proportions of population with post-secondary education observed in urban areas than in rural areas (Tetlock and Mori, 1977), the highest mean age at marriage of males in rural farm could not be explained.

An examination of proportional distributions by age at first marriage showed that:

- (a) the proportion of males marrying under 25 years of age was lowest, and that at 25 years and over the highest in rural farm;
- (b) the proportion of females marrying under 20 years of age the lowest, and that 20 years and over the highest in the CMAs;
- (c) for both males and females, the proportion marrying under 20 years of age was the highest, and that marrying at over 20 years, generally lower in rural non-farm than in other areas;
- (d) the proportion of males marrying under 25 years of age was lower and that at 25 years and over higher in rural farm than in rural non-farm. The proportion of females marrying under 20 years of age and over 35 years was lower, and that at 20-34 years higher in rural farm than in rural non-farm.

The maximum difference between the mean age at marriage of males and that of females (viz. 4.1 years) was observed in rural farm.

5.3.3 Religious groups by birthplace – Table 20 presents the mean ages at first marriage of ever-married persons for selected religious and birthplace categories.

Among Canadian and foreign-born males, the highest mean ages were shown by Jewish groups. The highest ages observed were mainly due to the lowest proportions marrying under 20 years of age, generally lower proportions at 20-29 years and the highest proportions marrying over 30 years of age among Jewish when compared with other groups. The explanation seems to hinge on the fact that the Jewish is one of the highly urbanized (99.2% living in urban areas) having one of the highest proportions engaged in professional, managerial and other white-collar occupations⁶ (27.1%) and having one of the highest average income (\$7,703) when compared with other groups (Jack Scott, 1976).

⁶ The occupations included are (a) managerial, administrative and related occupations, (b) occupations in natural sciences, engineering and mathematics, (c) occupations in social sciences and related fields, (d) teaching and related occupations, and (e) clerical and related occupations.

Les différences observées entre le milieu urbain et le milieu rural pour ce qui concerne l'âge moyen des femmes au mariage dépendent peut-être des différences de scolarisation: la population urbaine compte une plus forte proportion de personnes ayant poursuivi leurs études après le secondaire que la population rurale (Tetlock et Mori, 1977). Mais cela n'explique pas que, chez les hommes, l'âge moyen au mariage le plus élevé soit enregistré dans les régions agricoles.

De l'étude des répartitions proportionnelles de la population selon l'âge au premier mariage, il ressort que:

- a) la plus faible proportion de mariages avant 25 ans, comme la plus forte proportion de mariages après 25 ans s'observent, pour les hommes, dans les régions rurales agricoles;
- b) les RMR constituent le milieu le moins favorable, toute proportion gardée, au mariage des femmes avant 20 ans et le plus favorable à leur mariage après 20 ans;
- c) les régions rurales non agricoles ont la plus forte proportion de mariages avant l'âge de 20 ans, et en général, une plus faible proportion de mariages après cet âge que les autres milieux et ce, pour les deux sexes;
- d) par rapport aux habitants des régions rurales non agricoles, les hommes des régions agricoles sont proportionnellement moins enclins à se marier avant 25 ans, mais le sont davantage après 25 ans. Les femmes vivant en milieu agricole ont, pour leur part, moins de chance que leurs homologues des régions rurales non agricoles de se marier avant 20 ans et après 35 ans, mais plus de chance qu'elles de se marier entre 20 et 34 ans.

La différence maximale entre l'âge moyen au mariage des hommes et celui des femmes (4.1 années) a été observée dans les régions rurales agricoles.

5.3.3 Religion selon le lieu de naissance – Le tableau 20 présente l'âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires selon la confession religieuse et le lieu de naissance.

Chez les hommes, qu'il s'agisse de ceux qui sont nés au Canada ou à l'étranger, ce sont les Juifs qui se marient le plus tard. En effet, ce sont les hommes de cette religion qui se marient le moins avant 20 ans et le plus après 30 ans. Quant aux mariages entre 20 et 29 ans, leur fréquence est faible chez les Juifs par rapport aux autres groupes. Cela semble tenir à la très forte urbanisation de ce groupe qui, à 99.2 %, réside en milieu urbain, à sa remarquable concentration dans les professions libérales, les postes de direction et les emplois de bureau⁶ (27.1 %), et à son revenu moyen des plus élevés (\$7,703) (Jack Scott, 1976).

⁶ Ces professions comprennent les domaines suivants: a) direction, administration et professions connexes; b) sciences naturelles, génie et mathématiques; c) sciences sociales et secteurs connexes; d) enseignement et secteurs connexes; e) travail administratif et secteurs connexes.

**TABLE 20. Mean Age at First Marriage of Ever-married Persons, Selected Religious Groups
by Birthplace, Canada, 1971**

**TABLEAU 20. Âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires selon la religion
et le lieu de naissance, Canada, 1971**

Population	Male — Hommes	Female — Femmes
All religions – Toutes les religions:		
Canadian born – Née au Canada	25.1	22.4
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	26.7	23.2
No religion – Aucune religion:		
Canadian born – Née au Canada	24.5	21.6
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	26.0	22.6
Anglican – Anglicane:		
Canadian born – Née au Canada	24.9	22.3
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	26.7	23.8
United Church – Église unie:		
Canadian born – Née au Canada	25.0	22.4
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	27.1	23.6
Roman Catholic – Catholique romaine:		
Canadian born – Née au Canada	25.1	22.6
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	26.4	22.8
Jewish – Juive:		
Canadian born – Née au Canada	25.8	22.7
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	27.9	23.6
Greek Orthodox – Grecque orthodoxe:		
Canadian born – Née au Canada	25.7	21.7
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	27.5	22.7
Baptist – Baptiste:		
Canadian born – Née au Canada	24.7	22.1
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	26.5	23.4
Lutheran – Luthérienne:		
Canadian born – Née au Canada	25.1	21.8
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	27.5	23.6
Presbyterian – Presbytérienne:		
Canadian born – Née au Canada	25.7	23.0
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	26.7	23.8
All other – Toutes les autres:		
Canadian born – Née au Canada	24.8	21.8
Foreign born – Née à l'extérieur du Canada	26.6	22.9

Source: 1971 Census of Canada, unpublished data. – Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Among Canadian- and foreign-born females, the highest mean ages were shown by the Presbyterian group. The foreign-born Anglican females also showed the same mean age as the foreign-born Presbyterian females. The highest ages observed were mainly due to the generally lower proportions marrying under 30 years of age and the higher proportions marrying over 30 years of age among these groups as compared with other groups. Here again, the proportions living in urban areas, the proportions engaged in managerial, professional and other white-collar occupations and the mean income were all higher for Presbyterian and Anglican groups than those for many other religious groups.

For both males and females, the "no religion" group showed the lowest mean ages. It was observed that the proportions marrying under 25 years of age were higher and those marrying over 25 years of age lower than most other groups. This group seemed an exception because the proportions living in urban areas, the proportions engaged in white-collar occupations and the mean income were all higher than those for many other groups.

Within each religious group, the foreign born always showed higher mean age than Canadian born both among males and females. The differences between Canadian born and foreign born, however, were higher among males than among females. A detailed comparison of the distributions by age at first marriage showed that the proportions marrying under 25 years of age were always lower, and those marrying over 25 years of age always higher among the foreign born as compared with the Canadian born. There are two factors which seem mainly responsible for this phenomenon. One is that the foreign born showed higher proportion with post-secondary education than Canadian born (24.9% vs. 18.0%) (Tetlock and Mori, 1977). The second factor is that a higher proportion of foreign born is resident in urban areas than Canadian born (87.8% vs. 74.1%) (George, 1978, Table 8).

The differences in mean ages at first marriage among birthplace groups were more marked than those among religious groups.

As is well known, the average for males was higher than that for females within each religious and birthplace category. The difference in the mean age between males and females was higher among foreign born than among Canadian born within each religious category. The maximum differences occurred among Jewish and Greek Orthodox groups.

Chez les femmes nées au Canada, ce sont les Presbytériennes qui se marient le plus tard en moyenne et chez les femmes nées à l'étranger, les Presbytériennes et les femmes anglicanes. Par rapport aux autres groupes, les femmes qui adhèrent à ces religions ont le moins de chance de se marier avant 30 ans et le plus de chance après cet âge. Dans ces deux groupes, les proportions de femmes vivant dans les régions urbaines, les proportions exerçant une profession libérale, ou occupant un poste de direction ou un emploi de bureau et le revenu moyen sont plus élevés que dans les autres groupes religieux.

Les personnes des deux sexes qui font partie du groupe "aucune religion" sont celles dont l'âge moyen au mariage est le plus faible. Leurs proportions de mariages avant 25 ans sont plus fortes et leurs proportions de mariages après 25 ans, plus faibles que celles de la plupart des autres groupes. Elles constituent, semble-t-il, une exception, étant donné leur concentration, par rapport aux autres groupes, dans les régions urbaines pour ce qui est du lieu de résidence, dans les postes de "cols blancs" pour ce qui est de l'emploi et dans la classe de revenu moyen élevé.

Quels que soient la religion ou le sexe, les personnes nées à l'étranger ont toujours tendance à se marier plus tard que les personnes nées au Canada. Les différences sur ce plan sont plus marquées chez les hommes que chez les femmes. De la comparaison détaillée des répartitions selon l'âge au premier mariage, il ressort que les proportions de mariages avant l'âge de 25 ans sont toujours plus faibles et après l'âge de 25 ans, toujours plus élevées chez les personnes nées à l'étranger que chez celles qui sont nées au Canada. Ce phénomène semble principalement déterminé par les deux facteurs suivants: la proportion de personnes de niveau scolaire postsecondaire et la proportion de résidents en milieu urbain, qui sont toutes deux plus élevées chez les personnes nées à l'étranger que chez celles qui sont nées au Canada (24.9 % contre 18.0 % dans le premier cas - Tetlock et Mori, 1977 - 87.8 % contre 74.1 %, dans le second - George, 1978, tableau 8).

Le lieu de naissance semble être un facteur de divergence plus important que la religion, les écarts dus au premier facteur étant plus élevés que les différences dues au second.

L'âge moyen au mariage, quels que soient la religion ou le lieu de naissance, est toujours plus élevé chez les hommes que chez les femmes. C'est là un fait bien connu. Par ailleurs, la différence entre les hommes et les femmes de chaque religion est plus marquée chez les personnes nées à l'étranger que chez celles qui sont nées au Canada. Les différences les plus fortes sont le fait des Juifs et des Grecs orthodoxes.

5.3.4 Ethnic groups by birthplace -- The mean ages at first marriage for various ethnic groups by birthplace are presented in Table 21.7

Among Canadian-born males, the Jewish showed the highest mean while the Scandinavian and Polish groups did so among the foreign-born males. A detailed comparison showed that among the Canadian-born males, the Jewish showed the lowest proportions marrying under 20 years of age and the highest proportions marrying at 25-29 years of age. On the other hand, among the foreign-born males, the Polish and the Scandinavian showed the lowest proportions marrying under 30 years of age and the highest proportions marrying over 30 years of age. These patterns have undoubtedly given rise to the highest mean ages observed for these groups.

Among Canadian-born females, the Jewish showed the highest mean while the British Isles group did so among the foreign-born females. The proportional distributions by age at marriage showed that among Canadian-born females, the Jewish showed the lowest proportion marrying under 20 years of age, and the highest proportion marrying at 20-24 years of age. On the other hand, among foreign-born females, the British Isles group showed the lowest proportion marrying under 20 years of age and the highest proportions over 30 years of age. At 20-29 years of age, generally, the proportions marrying were higher. These patterns have given rise to the highest mean ages for these two groups.

As in the case of religious differences in mean ages at marriage, some of the factors observed, e.g., higher proportions of urban, higher proportions in managerial, professional and other white-collar occupations (John Kralt, 1977) which imply higher educational attainments among Jewish, British, Polish and Scandinavian, probably explain higher mean ages at marriage amongst them when compared with other groups.

Among Canadian-born males and females, the Indian and Eskimo group showed the lowest mean ages. The proportional distribution by age at first marriage showed that for both males and females, the proportions marrying under 20 years of age were highest and those at 20-34 years of age the lowest of all ethnic groups. These patterns have given rise to the minimum ages at marriage observed for this group. The factors which seemed to have given rise to such low ages at marriage are the lowest proportion of urban (30.7%), and the lowest proportion engaged in professional, managerial and white-collar occupations (7.1%) of all ethnic groups (John Kralt, 1977) which imply lower educational attainments among them.

⁷ For a study of ethnic differences in age at marriage based on "singulate mean age at marriage", see Reddy and Krishnan, 1976, pp. 55-63. Unfortunately, the method for computing singulate mean age at marriage has been applied in an incorrect manner.

5.3.4 Groupe ethnique selon le lieu de naissance -- Le tableau 21 présente l'âge moyen au premier mariage selon le groupe ethnique et le lieu de naissance⁷.

Considérons d'abord les hommes. Dans la catégorie "nés au Canada", ce sont les Juifs qui enregistrent l'âge moyen le plus élevé et dans les groupes d'origine étrangère, ce sont les Scandinaves et les Polonais. Si l'on examine en détail la répartition de la population née au Canada, on constate que les Juifs font état à la fois de la plus faible proportion de mariages avant l'âge de 20 ans et de la plus forte proportion de mariages entre 25 et 29 ans. Par ailleurs, des hommes nés à l'étranger, les Polonais et les Scandinaves présentent les plus faibles proportions de mariages avant 30 ans et les plus fortes proportions de mariages après 30 ans; de là, sans doute les moyennes élevées observées chez ces groupes.

Passons aux femmes. Dans la catégorie "nées au Canada", ce sont les Juives qui se classent en tête (âge moyen le plus élevé), et dans celle des femmes nées à l'étranger, ce sont les Britanniques. Les répartitions proportionnelles selon l'âge au mariage montrent que dans la première catégorie, les Juives sont celles qui se marient le moins avant 20 ans et le plus entre 20 et 24 ans, et dans la seconde, les Britanniques enregistrent la plus faible proportion de mariages avant 20 ans et la proportion la plus élevée de mariages après 30 ans. La période de 20 à 29 ans marque en général un sommet par rapport aux autres en ce qui touche la proportion de mariages. Ces caractéristiques expliquent que ces deux groupes aient obtenu les moyennes les plus élevées.

Comme on l'a déjà observé lors de l'analyse de l'âge moyen au mariage en fonction de la religion, les Juifs, les Britanniques, les Polonais et les Scandinaves sont plus urbanisés, plus concentrés dans les professions libérales, les carrières administratives et les emplois de cols blancs (John Kralt, 1977), qui supposent une scolarité plus poussée que les autres groupes, ce qui explique probablement qu'ils se trouvent au sommet du classement selon l'ethnie.

Dans les catégories des personnes nées au Canada, les Indiens et les Esquimaux enregistrent, pour les deux sexes, la plus faible moyenne. La répartition proportionnelle selon l'âge au premier mariage indique que, dans ces deux groupes, les hommes comme les femmes se marient plus souvent avant l'âge de 20 ans et moins souvent entre 20 et 34 ans que les gens des autres groupes ethniques: de là, leur moyenne minimale. Les facteurs qui semblent en être à l'origine sont le milieu (la plus faible proportion de résidence urbaine (30.7 %) de tous les groupes) et la profession (la plus faible proportion de personnes exerçant une profession libérale, ou occupant un poste de direction ou un emploi de bureau -- 7.1 % -- John Kralt, 1977), ce qui suppose un plus faible niveau de scolarité.

⁷ Pour une étude des différences entre les groupes ethniques sur le plan de l'âge au mariage, qui soit basée sur l'âge moyen des célibataires au mariage, voir Reddy et Krishnan, 1976, pp. 55-63. Malheureusement, la méthode de calcul de l'âge moyen des célibataires au mariage a été appliquée de façon erronée.

**TABLE 21. Mean Age at First Marriage of Ever-married Persons,
Selected Ethnic Groups by Birthplace, Canada, 1971**
**TABLEAU 21. Âge moyen au premier mariage des personnes non célibataires selon
certains groupes ethniques et le lieu de naissance, Canada, 1971**

Population	Male — Hommes	Female — Femmes
All ethnic groups — Tous les groupes ethniques:		
Canadian born — Née au Canada	25.1	22.4
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	26.7	23.2
Jewish — Juif:		
Canadian born — Née au Canada	25.8	22.7
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	27.8	23.6
Italian — Italien:		
Canadian born — Née au Canada	24.9	22.2
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	25.8	21.8
German — Allemand:		
Canadian born — Née au Canada	24.7	21.8
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	26.3	23.1
French — Français:		
Canadian born — Née au Canada	25.1	22.6
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	26.3	23.2
Indian and Eskimo — Indien et Esquimau:		
Canadian born — Née au Canada	24.5	21.0
Ukrainian — Ukrainien:		
Canadian born — Née au Canada	25.3	21.7
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	28.2	22.6
Scandinavian — Scandinave:		
Canadian born — Née au Canada	24.9	21.8
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	28.8	23.5
Polish — Polonais:		
Canadian born — Née au Canada	25.2	21.9
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	28.8	23.5
Netherlands — Néerlandais:		
Canadian born — Née au Canada	24.6	21.7
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	25.5	22.9
British Isles — Britannique:		
Canadian born — Née au Canada	25.0	22.5
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	26.6	23.8
All other — Tous les autres:		
Canadian born — Née au Canada	25.1	22.1
Foreign born — Née à l'extérieur du Canada	26.8	22.9

Source: 1971 Census of Canada, unpublished data. — Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

Among foreign-born males, the Netherlands group showed the lowest age at marriage. Among foreign-born females, the Italian group showed the lowest. A detailed examination of proportional age distributions showed that the Netherlands males showed the lowest proportions marrying at 30 years of age and over, and the Italian females, the highest proportions marrying under 20 years of age and the lowest proportions marrying at 25 years of age and over. These patterns have obviously given rise to the minimum ages observed among these two foreign-born groups. Although the Italian group showed one of the highest proportions of urban, the proportions engaged in managerial, professional and other white-collar occupations was the second lowest (John Kralt, 1977). This implies lower educational attainments among them, and this is probably what has given rise to lower mean ages at marriage among them. On the other hand, among the Netherlands group, both the proportion of urban, and the proportion engaged in professional, managerial and other white-collar occupations were lower than those for many other groups and the national averages, which may be expected to give rise to lower mean age at marriage among them.

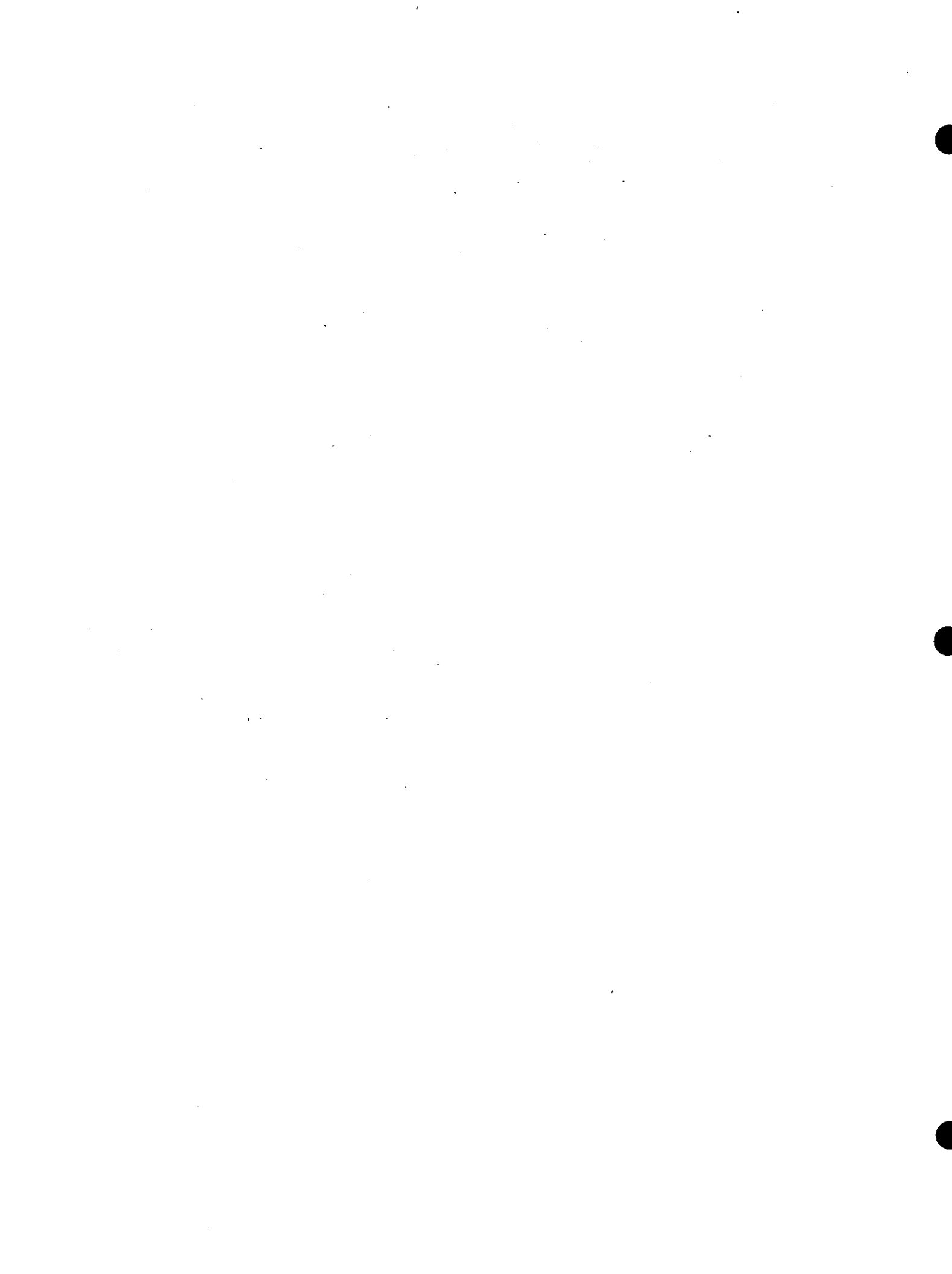
As in the case of religious groups, within each ethnic group, the foreign born always showed higher mean ages than Canadian born. The differences were more marked in the case of males than females.

As is well known, the mean ages at marriage for males always exceeded those for females. The differences between males and females were higher among foreign born than among Canadian born except for Netherlands group which showed the opposite.

Dans le groupe des personnes nées à l'étranger, l'âge moyen le plus faible au mariage pour les hommes s'observe chez les Néerlandais et pour les femmes, chez les Italiennes. De l'étude détaillée des répartitions proportionnelles de la population selon l'âge, il ressort que les Néerlandais sont, des hommes de tous les groupes ethniques, ceux qui se marient le moins après 30 ans et que les Italiennes sont les plus enclines à se marier avant 20 ans et les moins portées à le faire après 25 ans. Ces caractéristiques sont de toute évidence à l'origine des minima observés dans ces deux groupes de personnes nées à l'étranger. Bien que le groupe italien soit l'un des plus urbanisé, il se classe à l'avant-dernier rang pour ce qui est de la proportion de sa population occupant des postes de gestion ou un emploi de col blanc ou exerçant une profession libérale (John Kralt, 1977), ce qui suppose une instruction moins poussée. C'est sans doute ce qui est à l'origine de leur propension au mariage précoce. Les Néerlandais, pour leur part, sont moins urbanisés et moins concentrés dans les professions libérales, les emplois de col blanc et de direction que bien d'autres groupes et que la population canadienne dans son ensemble, ce qui, selon toute probabilité, se traduit par une tendance à se marier plus tôt que les autres groupes.

Comme on l'avait observé dans l'analyse des groupes religieux à l'intérieur de chaque groupe ethnique, l'âge moyen au mariage est toujours plus élevé chez les personnes nées à l'étranger que chez celles qui sont nées au Canada, et les différences sont plus marquées chez les hommes que chez les femmes.

Il est bien connu que l'âge moyen au mariage est toujours plus élevé chez les hommes que chez les femmes. L'écart entre hommes et femmes d'un groupe ethnique nés à l'étranger est toujours plus grand que celui qu'on observe pour les personnes de ce groupe nées au Canada à l'exception du groupe néerlandais qui présente la situation inverse.



VI. SUMMARY AND CONCLUSIONS

Differences in Marital Status Distributions

1. The 1971 Census of Canada enumerated 7,531,890 males aged 15 years and over of whom about 31.6% were single, 64.9% married, 2.5% widowed and 1.0% divorced. The same census enumerated a slightly larger number of 7,655,525 females aged 15 years and over of whom about 25.0% were single, 63.9% married, 9.8% widowed and 1.3% divorced. The slightly lower proportion of single among females than among males was mainly due to lower age at marriage of females than males. The differences in over-all proportional distribution by marital status between males and females were essentially due to differences in proportional distribution by marital status between males and females at each age or age group.
2. When differences in age distributions were taken into account, the following differences in marital status distributions among various subgroups of the population were observed:
 - (a) Among regions, Quebec showed the highest proportions of single and lowest proportions of married mainly as a result of higher age at marriage when compared with other regions. Ontario and British Columbia showed the lowest proportions of single and highest proportions of married. Quebec also showed the lowest proportions of divorced mainly as a result of higher proportions of Roman Catholics among its population when compared with other regions. British Columbia showed the highest proportions of divorced.
 - (b) Among the residence groups, the rural farm showed the highest proportions of single and lowest proportions of married for males, while CMAs did so for females. On the other hand, CMAs showed the lowest proportions of single and one of the highest proportions of married for males, while rural non-farm did so for females. The highest proportions of widowed and divorced for both males and females were shown for CMAs and the lowest for rural farm.
 - (c) Among religious, ethnic and birthplace groups, the differences by birthplace (i.e., between Canadian born and foreign born) were more marked than those by religion or ethnicity. Generally, the foreign-born males and females showed lower proportions of single and higher proportions of married than Canadian born.

VI. RÉSUMÉ ET CONCLUSIONS

Différences dans les répartitions de la population selon l'état matrimonial

1. Le recensement du Canada de 1971 a dénombré 7,531,890 hommes de 15 ans et plus dont environ 31.6 % de célibataires, 64.9 % d'hommes mariés, 2.5 % de veufs et 1.0 % de divorcés. Le nombre de femmes de 15 ans et plus recensées à cette occasion est légèrement plus élevé, soit 7,655,525, dont environ 25.0 % de célibataires, 63.9 % de femmes mariées, 9.8 % de veuves et 1.3 % de divorcées. Si la proportion de femmes célibataires est quelque peu inférieure à celle des hommes célibataires, c'est surtout parce que les femmes se marient plus jeunes que les hommes. Les différences entre les répartitions proportionnelles des hommes et des femmes selon l'état matrimonial sont dues essentiellement aux différences entre les répartitions proportionnelles des deux populations selon l'état matrimonial et l'âge ou le groupe d'âge.
2. Une fois l'incidence des différences de structure par âge éliminée, on observe les écarts suivants dans les répartitions selon l'état matrimonial:
 - a) Répartition selon les régions: Le Québec compte les plus fortes proportions de célibataires et les plus faibles proportions de personnes mariées, parce que dans cette province, on a tendance à se marier plus tard que dans les autres régions. L'Ontario et la Colombie-Britannique enregistrent les plus faibles proportions de célibataires et les plus fortes proportions de personnes mariées. Les divorcés sont proportionnellement les moins nombreux au Québec, à cause de la forte proportion de catholiques romains que l'on trouve dans cette province comparativement aux autres régions, et les plus nombreux en Colombie-Britannique.
 - b) Répartition selon le milieu: les régions agricoles enregistrent les proportions les plus élevées de célibataires et les plus faibles d'hommes mariés; pour les femmes, ces mêmes caractéristiques sont l'apanage des RMR. La proportion la moins élevée d'hommes célibataires est encore le fait des RMR qui comptent aussi l'une des plus fortes proportions d'hommes mariés. Les régions rurales non agricoles sont aux femmes célibataires et mariées ce que sont les RMR aux hommes de ces catégories. Les plus fortes proportions de veufs et de divorcés des deux sexes ont été observées dans les RMR, et les plus faibles, dans les régions agricoles.
 - c) Répartition selon la religion, le groupe ethnique ou le lieu de naissance: le lieu de naissance (au Canada ou à l'étranger) est un facteur de différenciation plus important que la religion ou l'origine ethnique. De façon générale, la population d'origine étrangère des deux sexes semble moins encline au célibat et plus au mariage que la population d'origine canadienne.

- (d) Among selected international populations, the United States population showed lower proportions of single and higher proportions of married and divorced than Canadian. It should be noted here that the U.S. population showed higher marriage and divorce rates than Canadian population. Generally, Europeans and Latin American populations showed higher proportions of single and lower proportions of married. They also showed higher proportions of widowed. Asian and African populations showed lower proportions of single and about same or higher proportions of married. They also showed higher proportions of widowed.

Trends in Marital Status Distributions

1. Proportions of single and widowed declined while those of married and divorced increased over time during 1911 - 1971.
2. In changes in crude proportions of single, married, etc., during 1911 - 1971, the changes in age-specific proportions were more important than changes in age distributions.

Trends in Marriage

1. At any given period, and at all ages, the divorced showed the highest marriage rates and, generally, the single the lowest. The widowed showed rates which were intermediate. While the rates for the divorced and widowed increased at older ages and decreased at younger ages during 1941 - 1971, those for the single increased at younger ages and decreased at older ages. The marriage rates of U.S. men and women were higher than those of Canadian men and women. As in the United States, the declines were observed in remarriage rates in Canada during 1966 - 1971.
2. The proportions of brides and grooms aged 19 years or under (i.e., teen-age marriages) increased during 1921 - 1974, and the increases were much more marked among males than among females. The levels in 1974 were 7.8% and 27.0% for bridegrooms and brides, respectively.
3. The proportions of brides and grooms who were widowed declined during 1921 - 1974 and those divorced increased to reach a level of 10% in 1974.
4. The "gross nuptiality tables" calculated for selected periods during 1941 - 1971 indicated the following:
 - (a) The probabilities of marriage increased at younger ages, while those at older ages decreased during 1941 - 1971.

- d) De la comparaison entre le Canada et certaines populations internationales se dégagent les faits suivants: les États-Unis ont une plus faible proportion de célibataires et de plus fortes proportions de personnes mariées et divorcées que le Canada. On notera ici que les taux de nuptialité et de divorce sont plus élevés aux États-Unis qu'au Canada. En général, les populations d'Europe et d'Amérique latine comptent proportionnellement plus de célibataires et de veufs et moins de personnes mariées que le Canada. En Asie et en Afrique, les proportions de célibataires sont plus faibles, et les proportions de personnes mariées, presque égales ou supérieures à celles du Canada. Les proportions de veufs y sont également plus élevées que celles de notre pays.

Tendances de la répartition selon l'état matrimonial

1. De 1911 à 1971, les proportions de célibataires et de veufs ont baissé et les proportions de personnes mariées et divorcées ont augmenté.
2. Les variations de la répartition selon l'état matrimonial des populations des différents groupes d'âge ont plus contribué aux variations de la répartition brute de la population selon l'état matrimonial entre 1911 et 1971 que les variations de la structure par âge de la population.

Tendances au mariage

1. Quels que soient la période ou le groupe d'âge considérés, les divorcés ont toujours eu le taux de nuptialité le plus élevé et les célibataires, à quelques exceptions près, le plus faible. Les taux de nuptialité des veufs se sont situés la plupart du temps entre les deux autres taux. Entre 1941 et 1971, la tendance au mariage des veufs et des divorcés a crû dans les groupes d'âge plus avancé et décré chez les plus jeunes tandis que chez les célibataires, le phénomène inverse s'est produit. Aux États-Unis, les taux de nuptialité des hommes et des femmes sont plus élevés qu'au Canada. Tout comme aux États-Unis, entre 1966 et 1971, le Canada a enregistré une baisse du taux de remariage.
2. Les proportions d'époux et d'épouses de 19 ans et moins (c'est-à-dire les mariages d'adolescents) ont augmenté entre 1921 et 1974, de façon beaucoup plus marquée chez les hommes que chez les femmes. En 1974, elles atteignaient 7.8 % chez les hommes et 27.0 % chez les femmes.
3. Les proportions de nouveaux époux et épouses précédemment veufs ont baissé entre 1921 et 1974 tandis que les proportions de divorcés qui se remariaient ont augmenté au point d'atteindre 10 % en 1974.
4. D'après les "tables de nuptialité brute" calculées pour certaines périodes entre 1941 et 1971, il apparaît que:
 - a) La probabilité de se marier jeune a augmenté, celle de se marier à un âge avancé, diminué.

- (b) The proportions eventually marrying and the proportions of ever married by the end of reproductive period have nearly reached saturation points at 96%.
- (c) The average numbers of years expected to be spent in single state declined at the 15th and 20th birthdays during 1941 - 1971. At the 25th and higher birthdays, the averages increased, thereby indicating that if someone is not married by 25 years of age, he or she may be expected to spend longer periods of time on an average in single state today than at earlier periods.

Trends in Dissolutions of Marriage

1. The divorce rate increased manyfold during 1921 - 1974, and much more markedly since 1968, the year in which new divorce regulations covering the whole of Canada came into force.
2. Dissolution of marriage due to death and divorce combined changed only slightly from about 2% in 1921 to about 2.2% in 1971. While the rate of dissolution due to death of husbands remained roughly constant during the period, that due to death of wives was nearly halved. But the rate of dissolution due to divorce increased nearly 15 times during the same period. Consequently, divorce as a percentage of total dissolutions increased from about 0.2% in 1921 to about 28.4% in 1971. Therefore, death still accounted for about 72% of all dissolutions of marriage in Canada in 1971. Divorce accounted for about 44% of total dissolutions of marriage in the United States as compared with about 28.4% in Canada.
3. A high divorce rate coupled with a high remarriage rate clearly indicates a strong preference for compatible married life.
4. The probabilities of divorce increased with age up to about 25 - 30 years and then declined. The probabilities were higher for females than those for males up to the 25th birthday, and after the 30th birthday, they were higher for males than those for females. The lifetime implications of the probabilities of divorce observed in 1971 indicated that of men and women marrying between the ages of 15 and 25 years (and born during 1946 - 1956), nearly one quarter of them may be expected to obtain divorce eventually by the time they are 75 years old and about one-fifth by the time they are 45 years old. For persons born between 1945 and 1949, it has been estimated that nearly one third of them may eventually end their marriage in divorce in the U.S.A.

- b) La proportion des personnes qui se marieront au moins une fois avant la fin de la période de fécondité a presque atteint son point de saturation, soit 96 %.
- c) Le nombre moyen d'années de célibat auquel une personne âgée de 15 ou 20 ans peut s'attendre a baissé. Pour les personnes de 25 ans et plus, par contre, il a augmenté, ce qui indique que, de nos jours, toute personne encore célibataire à l'âge de 25 ans risque de le demeurer plus longtemps qu'auparavant.

Tendances relatives à la dissolution des unions

1. Entre 1921 et 1974, le taux de divorce a connu une hausse considérable, qui s'est encore accusée depuis 1968, année où la nouvelle Loi sur le divorce au Canada est entrée en vigueur.
2. Le taux global de dissolution des unions, suite à un décès ou à un divorce, a très peu changé, passant de 2 % en 1921 à 2.2 % en 1971. Au cours de cette période, le taux de dissolution des unions suite au décès de l'époux est resté approximativement le même, le taux de dissolution suite au décès de l'épouse a diminué de moitié, mais le taux de dissolution suite au divorce a augmenté d'environ 15 fois. Le divorce qui, en 1921, représentait 0.2 % des dissolutions en a constitué, en 1971, 28.4 %, tandis que le décès de l'un des conjoints demeurait, cette même année, la cause de 72 % des dissolutions. Aux États-Unis, en 1971, le divorce a représenté 44 % des dissolutions des unions comparativement à 28.4 % au Canada.
3. La conjugaison des taux élevés de divorce et de remariage indique une nette préférence pour le mariage, pourvu qu'il soit harmonieux.
4. Les probabilités de divorce augmentent avec l'âge jusqu'à 25 - 30 ans, puis déclinent. Jusqu'à l'âge de 25 ans, les femmes ont de plus fortes chances de divorcer que les hommes; après 30 ans, c'est l'inverse qui est vrai. Les probabilités de divorce établies en 1971 laissent voir que de tous les hommes et les femmes nés entre 1946 et 1956 qui se marient entre 15 et 25 ans, un quart environ divorcera probablement avant 75 ans et un cinquième avant 45 ans. Aux États-Unis, on a estimé que des personnes nées entre 1945 et 1949, environ le tiers divorcera.

Provincial Differences in Divorce

Alberta and British Columbia always showed higher divorce rates than the rest of the provinces. Although Quebec showed one of the lowest rates, it showed marked increases since 1968. Generally, during this period, it was observed that the lower the rates, the higher the increases.

The proportions of Roman Catholics and the ratios of separated to divorced among the provinces were both found to be inversely associated with divorce rates, i.e., the higher the proportion of Roman Catholics, the lower the divorce rate, and the higher the ratio of separated to divorced, the lower the divorce rate.

Selected Characteristics of Persons Obtaining a Divorce

1. Both the mean age at divorce and the duration of marriage of those obtaining a divorce decreased during 1969-1974. Both these measures were found to be lower in the U.S.A. than in Canada.
2. The mean number of dependent children increased from 0.92 per divorcing couple in 1969 to 1.22 in 1974. It is paradoxical that while the marriage duration of couples obtaining a divorce is declining, the mean number of dependent children per divorcing couple is increasing. The explanation seems to be that women have now more education, are more employable and capable of self-maintenance with a child or two to inhibit couples from ending a bad marriage.
3. It was observed that the younger the age at marriage, the higher the chances of divorce and vice versa.
4. The proportions of divorces granted on the grounds of marital offence, adultery, physical cruelty and mental cruelty increased from 44.4% in 1969 to 59.4% in 1974. On the other hand, those granted on the grounds of marriage breakdown declined from 55.1% to 40.3% during the same period. The indications are that the latter proportions might decrease further in coming years.

Trends in Mean Age at Marriage

1. For both males and females, the "single mean ages at marriage" increased slightly during 1851-1891 and declined thereafter. Since 1940, the mean age at marriage of single persons declined while those of widowed increased mainly as a result of rise in age at widowhood brought about by declining mortality. The levels in 1974 were 24.7, 22.4, 58.3 and 52.7 years for single males, single females, widowed males and widowed females, respectively. The mean ages at marriage of divorced persons fluctuated slightly and have been declining since 1969. The levels in 1974 were 38.4 and 35.0 years for divorced males and females, respectively. The indications are that these will continue to decline in coming years.

Taux de divorce provinciaux

L'Alberta et la Colombie-Britannique ont toujours eu un taux de divorce plus élevé que les autres provinces. Le Québec, où le taux était l'un des plus bas avant 1968, connaît depuis une forte augmentation. De façon générale, on remarque que plus le taux avait été bas avant 1968, plus l'augmentation a été accusée par la suite.

On constate que, dans les provinces, la proportion de catholiques romains et le rapport des personnes séparées aux personnes divorcées sont inversement proportionnels au taux de divorce, c'est-à-dire: plus la proportion de catholiques romains est élevée, ou plus le rapport séparés-divorcés est élevé, plus le taux de divorce est faible.

Certaines caractéristiques des personnes divorcées

1. L'âge moyen au divorce et la durée du mariage ont tous deux baissé entre 1969 et 1974. Aux États-Unis, les deux moyennes sont inférieures à celles du Canada.
2. Entre 1969 et 1974, le nombre moyen des enfants à charge des couples divorcés est passé de 0.92 à 1.22. Il est paradoxal de constater que la réduction de la durée du mariage s'accompagne, chez les divorcés, d'une hausse du nombre moyen d'enfants. L'explication semble être que les femmes, qui jouissent maintenant d'une meilleure instruction et se trouvent plus facilement des emplois, sont, de ce fait, mieux en mesure de subvenir à leurs besoins et à ceux d'un ou de deux enfants. Les couples désunis n'hésitent donc pas à mettre fin à leur mariage.
3. Plus l'on se marie jeune, plus on a de chance de divorcer et vice versa.
4. De 1969 à 1974, la proportion de divorces accordés pour adultère, cruauté physique et cruauté mentale est passée de 44.4 % à 59.4 %. Par contre, au cours de cette même période, les divorces accordés à la suite d'une séparation ont baissé de 55.1 % à 40.3 %. Certaines indications laissent penser que ces dernières proportions diminueront dans les années à venir.

Tendances de l'âge moyen au mariage

1. Pour les deux sexes, l'"âge moyen des célibataires au mariage" a augmenté légèrement entre 1851 et 1891 pour ensuite décroître. Depuis 1940, l'âge moyen des célibataires au mariage baisse tandis que l'âge moyen des veufs au mariage augmente, du fait surtout que la baisse de mortalité fait reculer toujours davantage l'âge du veuvage. En 1974, les hommes célibataires se mariaient en moyenne à 24.7 ans, les femmes célibataires à 22.4 ans, les veufs à 58.3 ans et les veuves à 52.7 ans. L'âge moyen au mariage des divorcés a légèrement fluctué; depuis 1969, il tend à décroître. En 1974, il s'établissait à 38.4 ans pour les divorcés et 35.0 ans pour les divorcées. Il semble que cette tendance à la baisse se poursuivra dans les années à venir.

2. The increase in divorce rates during 1942-1947 appeared to have been associated with declines in mean age at remarriage of divorced persons during that period, and the phenomenal increase in divorce rates during 1968-1969 with increase in mean age at remarriage of divorced persons during that period. The explanation seems to be that during 1942-1947, it was mainly the younger persons who were affected due to Second World War, and during 1968-1969, it was the persons of all ages, and it seemed especially those of older ages due to changes in divorce regulations which came into effect on July 2, 1968.

Differences in Mean Ages at First Marriage

1. Among regions, while the Western Provinces showed the highest mean ages at first marriage for males, Quebec did so for females. The Yukon and Northwest Territories showed the lowest mean ages for both males and females.
2. Among residence groups, rural farm showed the highest mean age for males while CMAs did so for females. Rural non-farm showed the lowest for both males and females.
3. The differences in mean ages at first marriage among birthplace groups (Canadian born and foreign born) were more marked than those among religious or ethnic groups. Within each religious or ethnic group, the foreign born always showed higher mean age at first marriage than Canadian born.
4. The differences observed in mean ages at first marriage were largely explained in terms of differences in proportion of urban, proportion with post-secondary education, proportion engaged in professional, managerial and other white-collar occupations, proportion of Roman Catholics and income. These factors appeared to be positively associated with mean age at first marriage.

2. L'augmentation du taux de divorce observée entre 1942 et 1947 semble tenir à la baisse de l'âge moyen des divorcés au remariage, et à l'augmentation de l'âge moyen des divorcés au remariage observée entre 1968-1969. Il semble que l'on puisse expliquer ces variations de la façon suivante: de 1942 à 1947, le taux de divorce des jeunes adultes a été très élevé, à cause de la Deuxième Guerre mondiale; en 1968-1969, ce sont les taux de tous les groupes d'âge et, en particulier, des générations plus âgées qui ont grimpé, à la suite de l'entrée en vigueur de la nouvelle Loi sur le divorce, le 2 juillet 1968.

Différences dans les âges moyens au premier mariage

1. Les régions: les hommes des provinces de l'Ouest et les femmes du Québec sont ceux qui se marient le plus tard, les hommes et les femmes du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest, ceux qui se marient le plus tôt.
2. Le milieu: les hommes vivant dans des régions agricoles et les femmes qui vivent dans une RMR se marient plus tard que tous les autres groupes, tandis que les hommes et les femmes des régions rurales non agricoles se marient le plus tôt.
3. La religion, le groupe ethnique, le lieu de naissance (le Canada ou un pays étranger) constitue un facteur de différenciation plus important que la religion ou l'origine ethnique en ce qui a trait à l'âge au mariage. En effet, quelles que soient sa religion ou son origine ethnique, la personne née à l'étranger se marie en moyenne plus tard que celle qui est née au Canada.
4. Les différences observées à l'âge moyen au premier mariage s'expliquent principalement par des différences de répartition selon le milieu (concentration en région urbaine), de niveau de scolarité (proportion de personnes jouissant d'une instruction postsecondaire), de profession (proportion de gens dans les professions libérales, la gestion et les emplois de cols blancs). La proportion de catholiques romains dans un groupe et le revenu moyen sont aussi des facteurs reliés à l'âge moyen au premier mariage.



APPENDIX I

Standardized Proportions of Single, Married, Widowed and Divorced

When two or more groups are being compared with respect to proportions of single, married, etc., the differences observed may be due to differences in their age compositions or to differences in age-specific proportions of single, married, etc. Hence, for purposes of comparison, the differences in proportions of single, etc., due to differences in age compositions have to be held constant. This may be achieved by calculating the standardized proportions of single, married, etc. There are two procedures: one is termed the direct method and the other, indirect method of standardization. The procedure adopted here is the direct one. A description of this procedure may be found in any text book that deals with demographic techniques (U.S. Bureau of the Census, 1973a).

Let P_i represent the population aged i in the standard population, and S_i the proportion of single at age i in the given population. Then, the standardized proportion of single in the given population is obtained as

$$\frac{\sum_i P_i S_i}{\sum_i P_i}$$

Similarly, if M_i represent the proportion of married at age i in the given population, the standardized proportion of married is obtained as

$$\frac{\sum_i P_i M_i}{\sum_i P_i} \text{ and so on.}$$

The distribution of both sexes together by age enumerated at the 1971 Census of Canada has been used as the standard population.

APPENDICE I

Proportions normalisées des personnes célibataires, mariées, veuves et divorcées

Quand on compare les répartitions proportionnelles de plusieurs groupes selon l'état matrimonial, les différences observées peuvent être attribuables soit à la composition par âge soit aux différences de répartition des populations des divers groupes d'âge selon ce critère. Pour obtenir des résultats valables, il faut que les variations dues à la composition par âge soient supprimées, donc que la composition par âge soit fixée une fois pour toutes. On peut y arriver en normalisant les proportions de célibataires, de personnes mariées, etc. Il existe deux méthodes de normalisation: la méthode directe et la méthode indirecte. C'est la première qui a été adoptée ici. On en trouvera une description dans tout manuel sur les techniques en usage en démographie (U.S. Bureau of the Census, 1973a).

Si P_i représente les personnes d'âge i de la population type et S_i , la proportion de célibataires d'âge i dans la population donnée, la proportion normalisée de célibataires de la population donnée sera

$$\frac{\sum_i P_i S_i}{\sum_i P_i}$$

De façon analogue, si M_i représente la proportion de personnes mariées d'âge i dans la population donnée, la proportion normalisée de personnes mariées sera

$$\frac{\sum_i P_i M_i}{\sum_i P_i} \text{ et ainsi de suite.}$$

Comme population type, on s'est servi de celle du recensement du Canada de 1971, répartie selon les groupes d'âge.



TABLE 22. Components of Intercensal Change in Proportions of Males and Females Aged 15 Years and Over, Single, etc., Canada, 1911 - 1971

TABLEAU 22. Les composantes des variations intercensitaires de la répartition des hommes et des femmes de 15 ans et plus, célibataires, etc., Canada, 1911 - 1971

Intercensal period — Période intercensitaire	Male - Hommes			Female - Femmes		
	Difference in crude percentages ¹ — Différence entre les pourcentages bruts ¹	Components due to differences in — Composantes de la variation		Difference in crude percentages ¹ — Différence entre les pourcentages bruts ¹	Components due to differences in — Composantes de la variation	
		Age-specific percentages — Pourcentage de l'âge	Age distribution — Répartition de l'âge		Age-specific percentages — Pourcentage de l'âge	Age distribution — Répartition de l'âge
Single - Célibataires:						
1911 - 1921	5.82	2.70	3.12	2.83	1.63	1.20
1921 - 1931	- 1.82	- 1.24	- 0.58	- 1.97	- 1.63	- 0.34
1931 - 1941	1.22	0.16	1.06	1.02	0.30	1.32
1941 - 1951	7.70	4.91	2.79	7.31	4.47	2.84
1951 - 1956	1.27	0.81	0.46	2.03	1.54	0.49
1956 - 1961	0.90	1.54	- 0.64	0.63	1.23	- 0.60
1961 - 1966	- 1.51	0.61	- 2.12	- 1.66	0.10	- 1.76
1966 - 1971	- 0.13	1.32	- 1.45	- 0.31	0.42	- 0.73
1911 - 1971	13.45	12.01	1.44	9.88	7.85	2.03
Married - Mariés:						
1911 - 1921	- 5.22	- 2.49	- 2.73	- 2.37	- 1.41	- 0.96
1921 - 1931	1.82	1.02	0.80	1.89	1.04	0.85
1931 - 1941	- 1.20	- 0.53	- 0.67	- 0.67	- 0.08	- 0.59
1941 - 1951	- 7.79	- 5.46	- 2.33	- 6.47	- 4.56	- 1.91
1951 - 1956	- 1.50	- 1.04	- 0.46	- 1.84	- 1.60	- 0.24
1956 - 1961	- 1.06	- 1.67	0.61	- 0.49	- 1.34	0.85
1961 - 1966	1.16	- 0.88	2.04	2.09	0.19	1.90
1966 - 1971	0.34	- 1.01	1.35	0.87	- 0.02	0.89
1911 - 1971	- 13.45	- 12.81	- 0.64	- 6.99	- 8.15	- 1.16
Widowed - Veufs:						
1911 - 1921	- 0.55	- 0.17	- 0.38	- 0.42	- 0.19	- 0.23
1921 - 1931	- 0.03	0.21	- 0.24	0.04	0.55	- 0.51
1931 - 1941	0.03	0.43	- 0.40	- 0.26	0.47	- 0.73
1941 - 1951	0.20	0.66	- 0.46	- 0.64	0.27	- 0.91
1951 - 1956	0.24	0.24	0.00	- 0.18	0.07	- 0.25
1956 - 1961	0.25	0.23	0.02	- 0.04	0.22	- 0.26
1961 - 1966	0.37	0.30	0.07	- 0.35	- 0.19	- 0.16
1966 - 1971	0.39	0.33	0.06	0.18	0.38	- 0.20
1911 - 1971	0.90	1.68	- 0.78	- 1.67	1.52	- 3.19
Divorced - Divorcés:						
1911 - 1921	- 0.04	- 0.03	- 0.01	- 0.04	- 0.03	- 0.01
1921 - 1931	0.01	0.01	0.00	0.04	0.04	0.00
1931 - 1941	- 0.04	- 0.04	0.00	- 0.09	- 0.09	0.00
1941 - 1951	- 0.12	- 0.11	- 0.01	- 0.20	- 0.18	- 0.02
1951 - 1956	0.00	0.00	0.00	- 0.02	- 0.01	- 0.01
1956 - 1961	- 0.10	- 0.09	- 0.01	- 0.10	- 0.10	0.00
1961 - 1966	- 0.01	- 0.02	0.01	- 0.07	- 0.09	0.02
1966 - 1971	- 0.61	- 0.64	0.03	- 0.74	- 0.77	0.03
1911 - 1971	- 0.91	- 0.88	- 0.03	- 1.22	- 1.22	0.00

¹ Differences in crude proportions are obtained from Table 36. — Les différences entre les proportions brutes ont été obtenues du tableau 36.

APPENDIX III

A Brief History of Divorce Legislation in Canada

1. Divorce Laws in Canada, 1867 - 1968

Under the terms of the British North America Act, the Dominion Parliament of Canada had the sole authority to deal with the granting of dissolution of marriage, except in those provinces where the power had already been granted to the courts previous to Confederation (Canada, DBS, 1944). From Confederation in 1867 until 1924, the Dominion Parliament did not promulgate any legislation of its own granting the right to obtain a divorce. Further, the Dominion Parliament during that period did not set up any court with jurisdiction in divorce matters within the Dominion or in any province, pursuant to Dominion legislation. Matrimonial relief was, however, obtained under the authority of the British North America Act by petition to the Dominion Parliament through the Divorce Committee of the Senate. The position regarding divorce legislation in each province prior to July 2, 1968 (the date when the new more comprehensive divorce legislation came into effect throughout Canada) is briefly described below:

Nova Scotia and New Brunswick

Having enacted divorce legislation (Nova Scotia in 1864 and New Brunswick in 1860), these two provinces possessed courts exercising jurisdiction over divorce and matrimonial causes before Confederation. They continued to exercise such jurisdiction as provinces after Confederation.

Prince Edward Island

In Prince Edward Island, although the divorce legislation was enacted in 1835, the power vested in the Governor and Executive Council to establish a divorce court was not exercised until 1945. The persons living in Prince Edward Island could, however, make petition to the Dominion Parliament prior to 1945.

Quebec

In Quebec, the courts had assumed power to annul marriages and to entertain petitions for legal separations. Persons seeking divorce had to petition to the Dominion Parliament.

British Columbia

In British Columbia, the divorce courts had been established pursuant to the legislation enacted in 1858. When British Columbia entered the Confederation in 1871, it continued to exercise jurisdiction over divorce and matrimonial causes through the courts established prior to 1871.

APPENDICE III

Bref historique de la législation sur le divorce au Canada

1. Lois sur le divorce au Canada, 1867 - 1968

En vertu de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, le Parlement fédéral était la seule autorité habilitée à statuer sur la dissolution du mariage, sauf dans les provinces où ce pouvoir avait déjà été accordé aux tribunaux avant la Confédération (Canada, B.F.S., 1944). Entre 1867, année de la Confédération, et 1924, le Parlement fédéral n'a promulgué aucune loi visant à accorder le droit au divorce, ni établi de tribunal compétent en matière de divorce, ni pour le Dominion entier, ni pour les provinces, aux termes de la législation fédérale. Pour obtenir le divorce, il fallait adresser une requête au Parlement fédéral, par l'entremise du Comité des divorces du Sénat. La situation de chaque province relativement à la législation sur le divorce avant le 2 juillet 1968 (date de l'entrée en vigueur d'une législation plus libérale pour tout le Canada) est décrite brièvement ci-dessous:

Nouvelle-Écosse et Nouveau-Brunswick

Ayant déjà adopté une Loi sur le divorce (la Nouvelle-Écosse en 1864 et le Nouveau-Brunswick en 1860), ces deux provinces possédaient avant la Confédération des tribunaux ayant compétence en matière de divorce et de toutes les questions relatives au mariage. Après la Confédération, devenues provinces, elles ont conservé ce pouvoir.

Île-du-Prince-Édouard

Bien que l'Île-du-Prince-Édouard ait adopté, dès 1835, une Loi sur le divorce, l'autorité dévolue au gouverneur et au Conseil exécutif d'établir un tribunal de divorce n'a pas été exercée avant 1945. Les habitants de cette province pouvaient cependant, avant 1945, adresser une requête au Parlement fédéral.

Québec

Au Québec, les tribunaux détenaient le pouvoir d'annuler les mariages et de recevoir des requêtes en séparation légale. Les personnes qui voulaient divorcer devaient s'adresser au Parlement fédéral.

Colombie-Britannique

La Colombie-Britannique avait établi des tribunaux de divorce aux termes d'une loi adoptée en 1858. Quand cette province est entrée dans la Confédération en 1871, les questions touchant le mariage, telles que le divorce, sont demeurées dans la juridiction de ces tribunaux.

Manitoba

The Divorce Law of England, as it existed on July 15, 1870, was introduced into Manitoba by an Act of Dominion Parliament. Since 1870, Manitoba courts continued to exercise jurisdiction over divorce.

Alberta, Saskatchewan and Northwest Territories

The Dominion Parliament in 1886 enacted that the laws of England on divorce as they existed on July 15, 1870 should be in force in the Northwest Territories of Canada. The same laws continued to be in force in Alberta and Saskatchewan since 1905, the year in which these two provinces were carved out of Northwest Territories. The courts in these two provinces continued to exercise jurisdiction over divorce since 1905.

Ontario

In 1930, the Dominion Parliament conferred jurisdiction in divorce upon the Supreme Court of Ontario, in accordance with the English Law as it existed on July 15, 1870. Prior to that time, it was the practice in Ontario for applications for dissolution of marriage to be made to the Dominion Parliament in the same manner as persons residing in the provinces of Quebec and Prince Edward Island.

Regarding the availability of divorce statistics in Canada during 1867-1968, no details have been published on the characteristics of husbands and wives obtaining a divorce. The only statistics that are available relate to total numbers.

2. Divorce Law in Canada, 1968

A new federal Divorce Law, enacted effective July 2, 1968, extended the alleged grounds for divorce petitions from one ground adultery to some 16 grounds, which may be summarized as follows (Canada Year Book, 1972):

(a) Marital offence

Adultery, sodomy, bestiality, rape, homosexual act, subsequent marriage, physical cruelty, and mental cruelty.

(b) Marriage breakdown

Marriage breakdown by reason of imprisonment for an aggregate period of not less than three years, imprisonment for not less than two years on sentence of death or sentence of ten years or more, addiction to alcohol, addiction to narcotics, whereabouts of spouse unknown, non-consummation, separation for not less than three years, and desertion by petitioner for not less than five years.

Manitoba

La Loi anglaise sur le divorce, telle qu'elle existait le 15 juillet 1870, a été appliquée au Manitoba en vertu d'une loi du Parlement fédéral. Depuis 1870, les tribunaux manitobains ont juridiction en matière de divorce.

Alberta, Saskatchewan et Territoires du Nord-Ouest

En 1886, le Parlement fédéral a décrété que la législation anglaise sur le divorce, telle qu'elle existait le 15 juillet 1870, serait appliquée aux Territoires du Nord-Ouest du Canada. Ces lois sont entrées en vigueur en Alberta et en Saskatchewan en 1905, année où ces deux provinces ont été détachées des Territoires du Nord-Ouest. Depuis 1905, les tribunaux de ces deux provinces ont juridiction en matière de divorce.

Ontario

En 1930, le Parlement fédéral a accordé à la Cour suprême de l'Ontario le pouvoir de légiférer sur le divorce, conformément à la législation anglaise, telle qu'elle existait le 15 juillet 1870. Auparavant, c'était la coutume, en Ontario, d'adresser les requêtes en divorce au Parlement fédéral, tout comme le faisaient les résidents des provinces de Québec et de l'Île-du-Prince-Édouard.

Pour ce qui concerne les statistiques sur le divorce au Canada pour la période 1867-1968, signalons qu'aucune donnée n'a été publiée sur les caractéristiques des époux et des épouses obtenant le divorce. Les seules statistiques dont on dispose concernent le nombre de divorces.

2. Loi sur le divorce au Canada, 1968

Le Parlement fédéral a adopté une nouvelle Loi sur le divorce, qui est entrée en vigueur le 2 juillet 1968. Jusque-là, seul l'adultère était reconnu comme motif valable dans une requête en divorce; la nouvelle loi en accepte maintenant 16 qu'on peut résumer comme suit (Annuaire du Canada, 1972):

a) Délits conjugaux

Adultère, sodomie, bestialité, viol, homosexualité, mariage ultérieur, cruauté physique ou mentale.

b) Rupture définitive du mariage

Emprisonnement d'une durée totale d'au moins trois ans, emprisonnement d'au moins deux ans sur condamnation à mort ou à un emprisonnement de dix ans ou plus, alcoolisme, toxicomanie, ignorance de l'endroit où se trouve l'un des conjoints, non-consommation, séparation de trois ans au moins, abandon par le requérant d'une durée d'au moins cinq ans.

With this new act, provision has also been made for the production of much more detailed classifications on many characteristics of divorced persons. Hence, it is possible to study the changes in the selected characteristics of divorced persons only for the period 1969 onwards on the basis of published data.

À l'occasion de l'adoption de cette nouvelle loi, on a mis au point une classification beaucoup plus détaillée des caractéristiques des personnes divorcées en vue de produire des statistiques plus complètes. À partir de 1969, il est donc possible d'étudier l'évolution du "portrait" des personnes divorcées, sur la base des données publiées.



Nuptiality and Divorce Tables

1. Gross Nuptiality Tables

Although the frequency of marriage of those who marry for the first time can be studied satisfactorily on the basis of age-sex-specific first marriage rates, it is of some interest to know, under given conditions, the probability of a woman or a man marrying at least once by given age and the average time expected to be spent in single state before marriage, etc. In other words, it is of interest to know the lifetime implications of the first marriage rates observed at a given point of time. The nuptiality table is a demographic model that accomplishes this. It is similar to the life table. Thus, in a life table, a hypothetical cohort of 100,000 is subject to a given schedule of probabilities of dying, whereas in a nuptiality table, the hypothetical cohort will be subject to a given schedule of probabilities of marrying for the first time. A number of interesting measures such as the proportions of ever married by a certain age, the proportions eventually marrying after a certain age, the average number of years expected to be spent in single state before marriage, all under given conditions of nuptiality could be computed.

Gross nuptiality tables for Canadian males and females have been prepared for selected periods of time during 1941-1971. Because of lack of space, all of them have not been presented here. As an illustration, only the table for 1941 is presented. Also, such tables for the period 1961-1971 have been published elsewhere (Laing and Krishnan, 1976). The details of the method may be found elsewhere (D.V. Glass, 1940; D.J. Bogue, 1968). The details, however, are briefly described below.

As the numbers of first marriages occurring after 60 years of age are negligible, and demographically not significant, the nuptiality tables have been truncated at 60 years of age, i.e., the experience of only those who marry before the age of 60 during given periods is utilized.

Column (1)

The figures represent age-specific first marriage rates (central rates) calculated by relating the single persons of given age group $x - (x+4)$ marrying during a given year to the mid-year total number of single persons of same age group (see the nuptiality table). It is represented as $5m_x$.

Column (2)

The figures represent the probability that a person who is single at birthday x will marry before

Tables de nuptialité et de divortialité

1. Tables de nuptialité brute

Bien que la fréquence du mariage chez ceux qui contractent une première union puisse être étudiée de façon satisfaisante à partir de certains taux de premier mariage selon l'âge et le sexe, il n'est pas sans intérêt de connaître, dans des conditions données, la probabilité qu'une femme (ou un homme) d'un âge donné se marie au moins une fois, la durée moyenne de son célibat, etc. En d'autres mots, il est intéressant de connaître les probabilités de réalisation découlant des taux de premier mariage à une époque donnée. La table de nuptialité est un modèle démographique qui porte sur des probabilités de premier mariage, comme la table de mortalité porte sur les probabilités de décès. Dans les deux tables, on fonde les calculs sur une cohorte hypothétique de 100,000 personnes. Étant donné les conditions de nuptialité qui prévalent à l'époque visée, on obtient certaines mesures intéressantes, comme la proportion de personnes déjà mariées à un certain âge, la proportion de celles qui se marieront éventuellement après un certain âge et la moyenne probable d'années de célibat.

Les tables de nuptialité brute pour les Canadiens des deux sexes ont été établies pour certaines périodes entre 1941 et 1971. À cause du manque d'espace, elles ne figurent pas toutes dans le présent travail. Seule la table de 1941 y est présentée, à titre d'exemple. Les tables de 1961-1971 ont été publiées ailleurs (Laing et Krishnan, 1976), comme d'ailleurs des renseignements plus détaillés sur la méthode utilisée (D.V. Glass, 1940; D.J. Bogue, 1968). En voici cependant une brève description.

Comme pour les personnes de plus de 60 ans, le nombre de premiers mariages est minime et peu significatif du point de vue démographique, les tables de nuptialité s'arrêtent à cet âge. On n'a donc pris en compte que les personnes qui se sont mariées avant cet âge, au cours de périodes données.

Colonne (1)

Le taux de premier mariage selon l'âge (taux central): il s'agit du rapport du nombre de personnes célibataires du groupe d'âge $x - (x+4)$ donné qui se sont mariées au cours de l'année visée au nombre total de personnes célibataires du même groupe d'âge à la mi-année (voir la table de nuptialité). Il est représenté par le symbole $5m_x$.

Colonne (2)

La probabilité qu'une personne encore célibataire à son x^e anniversaire de naissance se marie avant d'atteindre

attaining birthday (x+5). It is calculated as:

$$5n_x = \frac{2 \cdot 5 \cdot 5m_x}{2+5 \cdot 5m_x}$$

It is a pure measure of the force of nuptiality, because it is independent of mortality. It assumes that there are no deaths among the single population and it refers to the attrition of single population solely due to marriage.

Column (3)

The figures represent the numbers of never-married (single) persons at xth birthday. At the 15th birthday, we take the number as 100,000. At other ages, it is calculated as: $N_{x+5} = N_x - N_x \cdot 5n_x$

Column (4)

The figures represent the numbers marrying between xth and (x+5) birthdays, and are obtained as: $5M_x = N_x \cdot 5n_x$

Column (5)

The figures represent the numbers eventually marrying after xth birthday (but before reaching their 60th birthday), and are obtained by cumulating the figures of Column (4) from below.

Column (6)

The figures represent the numbers of ever married by (x+5) birthday, and are obtained by cumulating the figures of Column (4) from above.

Column (7)

The figures represent the person-years spent in single status between xth and (x+5) birthdays, and are obtained as:

$$5S_x = \frac{5(N_x + N_{x+5})}{2}$$

Column (8)

The figures represent the cumulative single person-years obtained by cumulating the figures of Column (7) from below.

Column (9)

The figures represent the percentages eventually marrying after xth birthday (but before reaching their 60th birthday), and are obtained as: $pM_x = (5M_x / N_x)$

l'anniversaire (x+5). On l'obtient de la façon suivante:

$$5n_x = \frac{2 \cdot 5 \cdot 5m_x}{2+5 \cdot 5m_x}$$

C'est une mesure absolue de la tendance à la nuptialité, car elle ne tient pas compte des décès. On suppose qu'aucun célibataire ne mourra et on calcule la seule diminution de cette population causée par le mariage.

Colonne (3)

Le nombre de personnes célibataires à leur x^e anniversaire. On fixe le nombre de célibataires de 15 ans à 100,000. Pour les autres groupes d'âge, on obtient ce nombre ainsi: $N_{x+5} = N_x - N_x \cdot 5n_x$

Colonne (4)

Le nombre de personnes se mariant entre leur x^e et leur (x+5)^e anniversaires. On l'obtient de la façon suivante: $5M_x = N_x \cdot 5n_x$

Colonne (5)

Le nombre de personnes se mariant éventuellement après leur x^e anniversaire (mais avant d'atteindre 60 ans). On l'obtient par l'addition des chiffres de la colonne (4), en commençant par le bas.

Colonne (6)

Le nombre de personnes mariées à leur (x+5)^e anniversaire. On l'obtient par l'addition des chiffres de la colonne (4), en commençant par le haut.

Colonne (7)

Le nombre d'années-personnes de célibat pour les groupes d'âge x^e et (x+5)^e. On l'obtient de la façon suivante:

$$5S_x = \frac{5(N_x + N_{x+5})}{2}$$

Colonne (8)

Le nombre d'années-personnes obtenu par l'addition des valeurs de la colonne (7), en commençant par le bas.

Colonne (9)

Le pourcentage de personnes qui se marieront après leur x^e anniversaire (mais avant d'avoir atteint 60 ans). On l'obtient de la façon suivante: $pM_x = (5M_x / N_x)$

Column (10)

The figures represent the average number of years expected to be spent in single state before marriage after xth birthday by those who marry before their 60th birthday, and are obtained as: $e_n x = NEV_x / N_x$

The elements of gross nuptiality table for 1941 are presented in Table 23.

2. Divorce Table, Canada, 1971

By using the method described in 1., the divorce table has been computed, and the elements thus obtained are presented in Table 24 below:

Column (1)

The figures represent age-specific divorce rates (central rates).

Column (2)

The figures represent the probability that a person who is married at birthday x will obtain divorce before attaining birthday (x+5).

Column (3)

The figures represent the numbers of married persons at xth birthday.

Column (4)

The figures represent the numbers obtaining divorce between xth and (x+5) birthdays.

Column (5)

The figures represent the numbers eventually obtaining divorce after xth birthday but before reaching the 75th birthday.

Column (6)

The figures represent the numbers obtaining divorce by (x+5) birthday (ever divorced by (x+5) birthday).

Column (7)

The figures represent the person-years spent in divorced state between xth and (x+5) birthdays (in the absence of death and remarriage).

Column (8)

The figures represent the cumulative person-years spent in divorced state.

Colonne (10)

La moyenne probable d'années de célibat des personnes qui se marieront après leur x^e anniversaire, mais avant d'avoir atteint 60 ans. On l'obtient de la façon suivante: $e_n x = NEV_x / N_x$

Les éléments de la table de nuptialité brute pour 1941 figurent au tableau 23.

2. Table de divortialité, Canada, 1971

La méthode décrite en 1. a été utilisée pour établir la table de divortialité, et les éléments ainsi obtenus figurent au tableau 24 ci-dessous:

Colonne (1)

Le taux de divorce selon l'âge (taux central).

Colonne (2)

La probabilité qu'une personne mariée à son x^e anniversaire divorce avant son (x+5)^e anniversaire.

Colonne (3)

Le nombre de personnes mariées à leur x^e anniversaire.

Colonne (4)

Le nombre de personnes qui divorcent entre leurs x^e et (x+5)^e anniversaires.

Colonne (5)

Le nombre de personnes qui divorceront après leur x^e anniversaire, mais avant d'avoir 75 ans.

Colonne (6)

Le nombre de personnes qui sont divorcées à leur (x+5)^e anniversaire (qui l'obtiennent cette année-là ou l'ont obtenu avant).

Colonne (7)

Le nombre d'années-personnes pendant lesquelles les divorcés du groupe d'âge x^e et (x+5)^e conserveront ce statut (quand il n'y a ni décès ni remariage).

Colonne (8)

Le nombre total d'années-personnes pendant lesquelles les divorcés conservent leur statut.

Column (9)

The figures represent the percentages eventually obtaining divorce after xth birthday but before reaching the 75th birthday.

Column (10)

The figures represent the average number of years expected to be spent in divorced state after xth birthday in the absence of death and remarriage.

Colonne (9)

Le pourcentage de personnes qui divorceront après leur x^e anniversaire, mais avant 75 ans.

Colonne (10)

La moyenne probable d'années pendant lesquelles les personnes divorcées à leur x^e anniversaire le demeureront s'il n'y a ni décès ni remariage.

TABLE 23. Gross Nuptiality Table, Canada, 1941
TABLEAU 23. Table de nuptialité brute, Canada, 1941

Age - Âge	Male - Hommes 1940-1942									
	m 5 x	n 5 x	N x	M 5 x	ML x	EVM x	S 5 x	NEV x	M p x	n e x
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
15	0.00588	0.02897	100,000	2,897	96,118	2,897	492,758	1,327,321	96.1	13.3
20	0.09664	0.38918	97,103	37,791	93,221	40,688	391,038	834,563	96.0	8.6
25	0.16901	0.59405	59,312	35,234	55,430	75,922	208,475	443,525	93.5	7.5
30	0.14305	0.52684	24,078	12,685	20,196	88,607	88,678	235,050	83.9	9.8
35	0.08848	0.36227	11,393	4,127	7,511	92,734	46,648	146,372	65.9	12.8
40	0.05408	0.23820	7,266	1,731	3,384	94,465	32,002	99,724	46.6	13.7
45	0.03424	0.15770	5,535	873	1,653	95,338	25,492	67,722	29.9	12.2
50	0.02209	0.10467	4,662	488	780	95,826	22,090	42,230	16.7	9.1
55	0.01448	0.06987	4,174	292	292	96,118	20,140	20,140	7.0	4.8
60	0.00622	0.03062	3,882	-	-	-	-	-	-	-
	Female - Femmes 1940-1942									
15	0.04585	0.20567	100,000	20,567	96,307	20,567	448,582	1,012,808	96.3	10.1
20	0.16936	0.59491	79,433	47,255	75,740	67,822	279,028	564,226	95.4	7.1
25	0.16849	0.59276	32,178	19,074	28,485	86,896	113,205	285,198	88.5	8.9
30	0.10533	0.41688	13,104	5,463	9,411	92,359	51,862	171,993	71.8	13.1
35	0.06118	0.26532	7,641	2,027	3,948	94,386	33,138	120,131	51.7	15.7
40	0.03558	0.16337	5,614	917	1,921	95,303	25,778	86,993	34.2	15.5
45	0.02384	0.11250	4,697	528	1,004	95,831	22,165	61,215	21.4	13.0
50	0.01440	0.06950	4,169	290	476	96,121	20,120	39,050	11.4	9.4
55	0.00981	0.04788	3,879	186	186	96,307	18,930	18,930	4.8	4.9
60	0.00356	0.01764	3,693	-	-	-	-	-	-	-

TABLE 24. Divorce Table, Canada, 1970-1972
TABLEAU 24. Table de divortialité, Canada, 1970-1972

Age - Âge	Male - Hommes									
	m 5 x	n 5 x	N x	M 5 x	ML x	EVM x	S 5 x	NEV x	M p x	n e x
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)
15	0.00069	0.00344	100,000	344	26,702	344	449,140	5,045,621	26.7	50.5
20	0.00558	0.02752	99,656	2,743	26,358	3,087	491,422	4,546,481	26.4	45.6
25	0.00958	0.04678	96,913	4,534	23,615	7,621	473,230	4,055,059	24.4	41.8
30	0.00973	0.04749	92,379	4,387	19,081	12,008	450,928	3,581,829	20.7	38.8
35	0.00825	0.04042	87,992	3,557	14,694	15,565	431,068	3,130,901	16.7	35.6
40	0.00718	0.03527	84,435	2,978	11,137	18,543	414,730	2,699,833	13.2	32.0
45	0.00612	0.03014	81,457	2,455	8,159	20,998	401,148	2,285,103	10.0	28.1
50	0.00517	0.02522	79,002	2,016	5,704	23,014	389,970	1,883,955	7.2	23.8
55	0.00387	0.01916	76,986	1,475	3,688	24,489	381,242	1,493,985	4.8	19.4
60	0.00287	0.01425	75,511	1,076	2,213	25,565	374,865	1,112,743	2.9	14.7
65	0.00196	0.00975	74,435	726	1,137	26,291	370,360	737,878	1.5	9.9
70	0.00112	0.00558	73,709	411	411	26,702	367,518	367,518	0.6	5.0
75	0.00057	0.00285	73,298	-	-	-	-	-	-	-
	Female - Femmes									
15	0.00230	0.01143	100,000	1,143	25,824	1,143	497,142	5,005,869	25.8	50.1
20	0.00762	0.03739	98,857	3,696	24,681	4,839	485,045	4,508,727	25.0	45.6
25	0.01029	0.05016	95,161	4,773	20,985	9,612	463,872	4,023,682	22.1	42.3
30	0.00909	0.04444	90,388	4,017	16,212	13,629	441,898	3,559,810	17.9	39.4
35	0.00757	0.03715	86,371	3,209	12,195	16,838	423,832	3,117,912	14.1	36.1
40	0.00667	0.03280	83,162	2,728	8,986	19,566	408,990	2,694,080	10.8	32.4
45	0.00542	0.02674	80,434	2,151	6,258	21,717	396,792	2,285,090	7.8	28.4
50	0.00424	0.02098	78,283	1,642	4,107	23,359	387,310	1,888,298	5.2	24.1
55	0.00291	0.01444	76,641	1,107	2,465	24,466	380,438	1,500,988	3.2	19.6
60	0.00184	0.00916	75,534	692	1,358	25,158	375,940	1,120,550	1.8	14.8
65	0.00115	0.00573	74,842	429	666	25,587	373,138	744,610	0.9	9.9
70	0.00064	0.00319	74,413	237	237	25,824	371,472	371,472	0.3	5.0
75	0.00033	0.00165	74,176	-	-	-	-	-	-	-

APPENDIX V

Singulate Mean Age at Marriage

Mean age at marriage is usually calculated by using the age distributions of brides and grooms obtained from registration records. When such distributions are lacking, the proportions of single by age obtained from censuses could be used to calculate the mean age at marriage. To distinguish it from the measure obtained from Vital Statistics, this is termed the "singulate mean age at marriage".

If the proportions of single have been fairly constant over time, i.e., from cohort to cohort, the proportions recorded at a census for successive ages may be taken to represent approximately the experiences of a single cohort passing through life. Usually, the experience, only up to 50 years of age, is taken into account because the proportions would be very much affected by mortality at higher ages. Also, the reporting of ages may not be very satisfactory.

The procedure may be regarded as a means of computing the average number of years lived in the single state by those who marry before age 50. This average is obviously equivalent to the average age at marriage.

The method assumes no mortality or migration. The only factor responsible for reductions in proportions of single from one age to the next is by marriage (John Hajnal, 1953).

Let S_{15-19} , S_{20-24} , etc., represent the percentage of single at ages 15-19, 20-24, etc.

Then the proportion of single at age 50 is obtained as $S_{50} = \frac{1}{2}(S_{45-49} + S_{50-54})$ and the proportion of ever married at age 50 (PEM) as $PEM = (100 - S_{50})$.

The singulate mean age at marriage (SMAM) is then obtained as $SMAM = [1500 + 5(S_{15-19} + \dots + S_{45-49}) - 50S_{50}] / PEM$.

APPENDICE V

Âge moyen des célibataires au mariage

Pour calculer l'âge moyen au mariage, on utilise d'habitude la répartition par âge des épouses et des époux tirée des registres de l'état civil. À défaut de ce renseignement, on se sert des proportions de célibataires dans chaque groupe d'âge que fournissent les recensements. Afin de distinguer cette mesure de La statistique de l'état civil, on l'appelle "âge moyen des célibataires au mariage".

Si la proportion de célibataires d'une génération à l'autre ne varie pas sensiblement, on peut assimiler la population d'un recensement à l'histoire d'une génération de célibataires, la répartition selon l'âge recensée correspondant à l'évolution chronologique de la cohorte hypothétique. D'habitude, on ne prend en compte que la population de moins de 50 ans, car les proportions sont le plus souvent modifiées par la mortalité à des âges plus avancés. De plus, on ne peut être sûr des déclarations d'âge.

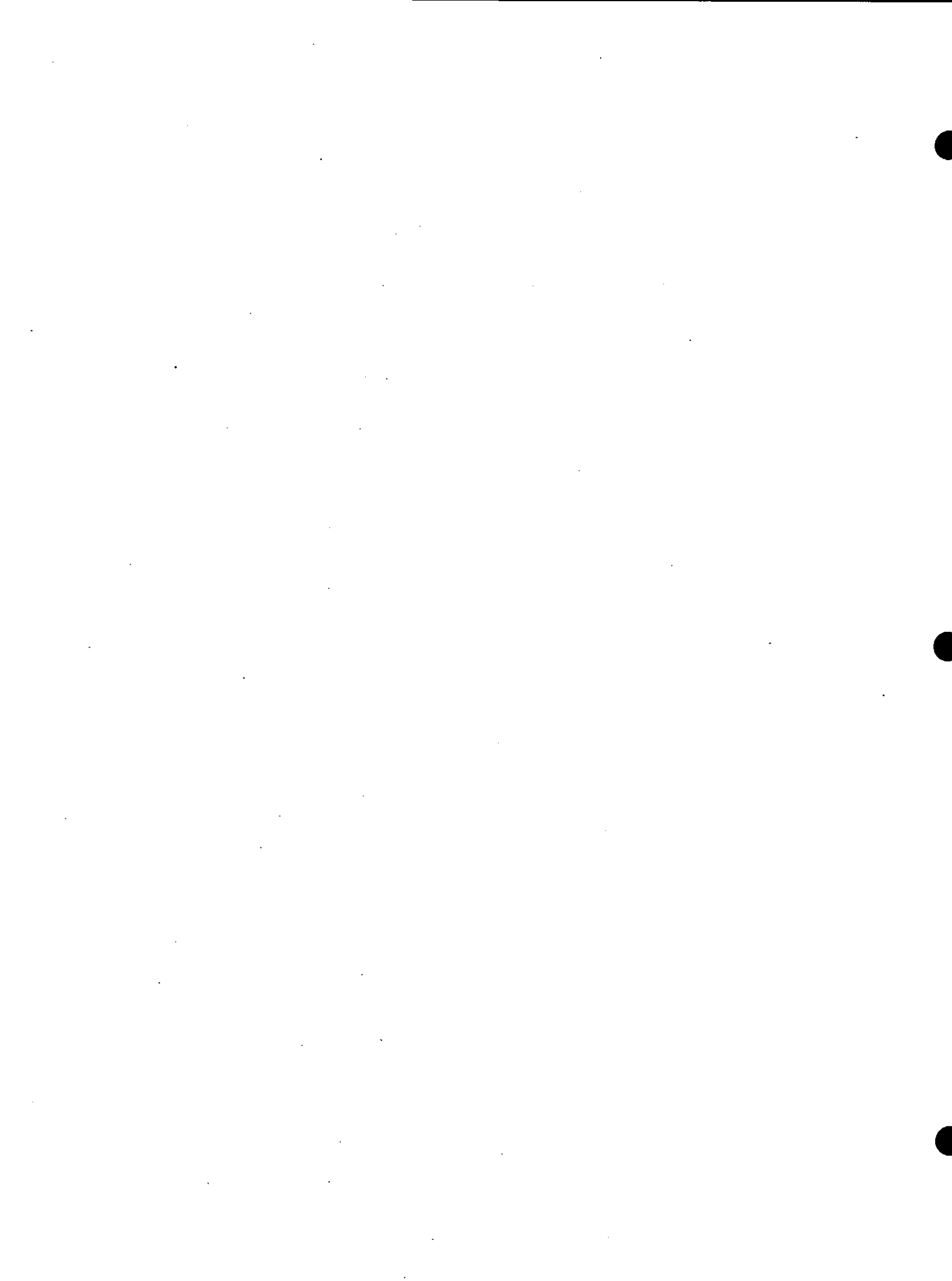
Grâce à cette méthode, il est possible de calculer la moyenne d'années de célibat de ceux qui se marient avant l'âge de 50 ans. Bien entendu, cette moyenne est équivalente à l'âge moyen au mariage.

La méthode ne tient compte ni de la mortalité ni des migrations. Le mariage est le seul facteur de réduction de la proportion des célibataires d'un groupe d'âge à l'autre (John Hajnal, 1953).

Laissons S_{15-19} , S_{20-24} , etc., représenter les pourcentages de célibataires dans le groupe des 15-19 ans, des 20-24 ans, etc.

La proportion des personnes restées célibataires à 50 ans s'obtient par la formule $S_{50} = \frac{1}{2}(S_{45-49} + S_{50-54})$ et la proportion de non-célibataires à l'âge de 50 ans (PEM), par la formule $PEM = (100 - S_{50})$.

L'âge moyen des célibataires au mariage (SMAM) est alors $SMAM = [1500 + 5(S_{15-19} + \dots + S_{45-49}) - 50S_{50}] / PEM$.



APPENDIX VI

Quality and Comparability of Data and Their Implications

The factors affecting the reliability of measures used in the study include the following:

- (a) changes in definitions and concepts relating to age, age at marriage, sex and marital status over time;
- (b) completeness of enumeration of persons of various marital statuses in censuses;
- (c) accuracy of reporting of age, sex and marital status (i.e., response errors);
- (d) processing errors such as coding, edit and imputation, etc., relating to age, sex and marital status;
- (e) completeness of registration of marriages and divorces, and the accuracy of reporting of ages at marriage and divorce.

A brief discussion of the significance of each of these factors is presented below:

(a) Changes in Definitions and Concepts

The definitions relating to marital status used in the census of 1971 were as follows (Dictionary of the 1971 Census Terms):

Single (never married)

Persons who never married (including all persons less than 15 years) and persons whose marriage was annulled.

Now married

Persons whose husband or wife is living, unless the couple are separated or a divorce has been obtained; persons living common-law are considered as "Now married".

Widowed

Persons who have lost their spouse through death and who have not remarried.

Divorced

Persons who have obtained a legal divorce and have not remarried.

Separated

Persons who have been deserted or who have parted because they no longer want to live together, but have not obtained a divorce. They may or may not be legally separated.

APPENDICE VI

Qualité et comparabilité des données et leurs implications

On trouvera ci-dessous une liste des facteurs qui altèrent la fiabilité des mesures utilisées au cours de l'étude:

- a) la modification des définitions et des concepts concernant l'âge, l'âge au mariage, le sexe et l'état matrimonial au cours des années;
- b) l'intégralité du dénombrement des personnes de divers états matrimoniaux des recensements;
- c) l'exactitude des déclarations d'âge, de sexe et d'état matrimonial (erreurs de réponse);
- d) les erreurs de traitement (codage, vérification, imputation, etc., des données sur l'âge, le sexe et l'état matrimonial);
- e) l'intégralité de l'enregistrement des mariages et des divorces et l'exactitude des déclarations d'âge lors du mariage et du divorce.

On trouvera ci-dessous une brève étude de l'importance de chacun d'eux:

a) Modification des définitions et des concepts

Les définitions concernant l'état matrimonial dont on s'est servi pour le recensement de 1971 sont les suivantes (Dictionnaire des termes du recensement de 1971):

Célibataire (jamais marié)

Personne qui n'a jamais été mariée (y compris toute personne de moins de 15 ans), ou personne dont le mariage a été annulé.

Actuellement marié

Personne dont le conjoint est vivant, à moins que le couple ne soit séparé ou divorcé; les personnes vivant en union consensuelle sont considérées comme "actuellement mariées".

Veuf

Personne dont le conjoint est décédé et qui ne s'est pas remariée.

Divorcé

Personne qui a obtenu un divorce et qui ne s'est pas remariée.

Séparé

Personne qui a été abandonnée, ou qui est séparée de son conjoint, légalement ou non, parce qu'elle ne veut plus vivre avec lui, mais qui n'a pas obtenu de divorce.

When studying trends in marital status distributions, the results would be affected by changes in definitions from one census to another: for instance, the treatment of common-law category, and the separated in earlier censuses, etc. The married category used in the study includes the separated group throughout the period. Although it is not known how the common-law situation was handled at earlier censuses, its effect can be assumed to be small because, in all likelihood, its incidence was small. This may be expected because of the stigma attached to it especially in earlier years. Its extent in 1971 is not known either, but it is believed to be small. The definitions of other categories have remained the same over time.

With regard to age, the 1971 Census asked for a written as well as a coded entry involving the month (in two blocks), the decade and the year of birth. The age in completed years has been derived from the coded entries. In earlier censuses, age had been asked in completed years. The definitions with regard to age may thus be taken as comparable at all censuses. Hence, for all practical purposes, the definitions used in the 1971 Census with regard to age and marital status could be taken as roughly comparable to those used at the earlier censuses.

(b) Completeness of Enumeration

Although the extent of coverage at earlier censuses is not known, since 1961 it has been studied by a procedure termed "Reverse Record Check". The method essentially consists of taking a sample of persons from a complete list of all persons living in Canada on the Census Day, and verifying whether they had been enumerated at the census. Based on the results of this verification, the estimates of net under or over-enumeration have been derived. Although a complete list of persons has never been available in Canada, an approximation to it has been constructed. For instance, in 1966, the approximate list was constructed as follows:

- (i) all persons enumerated in the 1961 Census;
- (ii) immigrants during June 1, 1961 – May 31, 1966;
- (iii) registered births during June 1, 1961 – May 31, 1966;
- (iv) all persons missed by the 1961 Census but detected by the 1961 Census Evaluation Programme.

A sample of persons was then selected from each of the above frames for verification of enumeration. A tracing operation was then mounted and eventually all the selected persons in the sample were classified as belonging to one of the following five mutually exclusive categories:

Si l'on modifie les définitions d'un recensement, l'évolution réelle de la répartition des personnes selon l'état matrimonial peut s'en trouver déformée. Prenons, par exemple, le traitement de la catégorie des unions consensuelles et celui des personnes séparées, etc., dans les recensements antérieurs. Dans notre étude, la catégorie "marié" comprend toujours les couples séparés. Quant aux unions consensuelles, bien que nous ne sachions pas dans quelle catégorie elles ont été placées lors des recensements antérieurs, leur rareté, étant donné l'espèce d'opprobre social qui s'attachait à cet état autrefois, nous permet de les négliger. Le recensement de 1971 ne fournit pas plus de renseignements, mais d'après les estimations, ces unions restent peu nombreuses. Quant aux définitions des autres catégories, elles sont restées les mêmes.

Pour ce qui est de l'âge, les répondants au recensement de 1971 devaient à la fois écrire leur âge et le coder (c'est-à-dire d'indiquer le mois, en deux cases, la décennie et l'année de la naissance). L'âge en années révolues a été calculé à partir des codes. Les recensements précédents demandaient l'âge en années révolues. Les définitions relatives à l'âge sont donc comparables d'un recensement à l'autre. À toutes fins pratiques, les définitions de l'âge et de l'état matrimonial utilisées en 1971 sont comparables, grosso modo, à celles des recensements antérieurs.

b) Intégralité du dénombrement

Bien que l'étendue du champ d'observation des recensements antérieurs soit inconnue, on essaie depuis 1961 d'en établir l'intégralité au moyen d'une méthode appelée: "Contre-vérification des documents". Cette méthode consiste essentiellement à prendre, dans une liste complète, un échantillon des personnes qui vivaient au Canada le jour du recensement et à vérifier si elles ont été recensées. D'après les résultats de cette vérification, on peut déterminer s'il y a eu surdénombrement ou sous-dénombrement. Bien qu'au Canada, on n'ait jamais disposé d'une liste complète des habitants, une liste approximative a été établie. Voici, en 1966, par exemple, les catégories dont on s'est servi pour la dresser:

- (i) toutes les personnes recensées en 1961;
- (ii) les immigrants enregistrés entre le 1^{er} juin 1961 et le 31 mai 1966;
- (iii) les naissances enregistrées entre le 1^{er} juin 1961 et le 31 mai 1966;
- (iv) toutes les personnes non recensées en 1961, mais retracées grâce au Programme d'évaluation du recensement de 1961.

De chacune des catégories ci-dessus, on a tiré un échantillon afin d'évaluer le dénombrement. On a ensuite organisé un dépistage et chacune des personnes faisant partie de l'échantillon a été classée dans l'une des cinq catégories suivantes s'excluant mutuellement:

- (i) enumerated in 1966;
- (ii) missed;
- (iii) dead;
- (iv) emigrated;
- (v) tracing failed.

The dead and emigrated do not constitute the population that should have been enumerated in 1966. By assuming that the tracing failed category is not a special group but is distributed according to (i) to (iv) categories in the same way as those traced (an assumption which is most probably incorrect), the percentage of underenumeration was calculated as $100 [(ii)/(ii) + (i)]$. Although the assumption that the tracing failed category is not a special group is most probably incorrect, the percentage of undercoverage obtained may not be significantly affected because the tracing failed group amounted to only about 3% in 1961, 2.8% in 1966 and 4.4% in 1971.

Following the procedure described above, the completeness of enumeration has been examined in Canadian censuses since 1961. Estimates of net underenumeration thus obtained are presented according to various characteristics in Tables 25 to 28. It may be seen that the undercoverage rates have improved over time. They have generally been low except at certain ages (e.g., 20-24 years) and for the divorced category in 1971. Their effect on the proportional distributions by age and marital status in 1971 may be observed from Table 29.

- (i) recensée en 1966;
- (ii) non recensée;
- (iii) décédée;
- (iv) émigrée;
- (v) dépistage sans résultat.

Les personnes décédées et émigrées ne font pas partie de la population qui aurait dû être dénombrée en 1966. On suppose que les personnes classées dans le "dépistage sans résultat" ne forment pas un groupe particulier, mais qu'elles sont réparties dans les catégories (i) à (iv) de la même manière que les personnes dépistées (hypothèse très probablement erronée); le sous-dénombrement s'obtient alors par la formule $100 [(ii)/(ii) + (i)]$. Bien que l'hypothèse avancée (à savoir, la catégorie "dépistage sans résultat" ne forme pas un groupe particulier) soit très probablement erronée, cela n'altère pas de façon significative l'évaluation du sous-dénombrement. En effet, cette catégorie n'a représenté que 3 % de l'échantillon en 1961, 2.8 % en 1966 et 4.4 % en 1971.

En suivant la méthode décrite ci-dessus, on a étudié l'intégralité du dénombrement des recensements canadiens depuis 1961. Les estimations ainsi obtenues du sous-dénombrement net, selon diverses caractéristiques, figurent aux tableaux 25 à 28. Comme l'indiquent les taux de sous-dénombrement, il y a eu, avec le temps, progrès. En général, le sous-dénombrement a été bas sauf dans certains groupes d'âge (par exemple, les 20-24 ans) et dans la catégorie des divorcés en 1971. Le tableau 29 illustre l'effet du sous-dénombrement sur la répartition proportionnelle de la population selon l'âge et l'état matrimonial pour le recensement de 1971.

TABLE 25. Undercoverage Rates, Censuses of Canada, 1961 - 1971¹

TABLEAU 25. Taux de sous-dénombrement des recensements du Canada, 1961 - 1971¹

Region — Région	Census — Recensement		
	1961 ²	1966	1971
Atlantic — Atlantique	5.2	1.98	1.66
Québec	2.1	2.95	2.10
Ontario	3.0	2.65	1.68
Prairies	4.0	2.24	1.75
British Columbia — Colombie-Britannique	4.1	2.84	2.89
Canada	3.3	2.62	1.93

¹ Exclusive of Yukon and Northwest Territories. — Sans le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

² In 1961, the traced population not enumerated (i.e., missed) included those who may have been enumerated in places other than their usual place of residence. Thus, it is likely to be an over-estimate of undercoverage. On the other hand, it excluded the immigrant population which is usually subject to higher undercoverage rates. It also excluded the births during June 1, 1956 to May 31, 1961. A more reasonable figure has been suggested as 3.05% for Canada as a whole (personal communication from J. - F. Gosselin of Census Survey Methods Division). — En 1961, on a inclus dans la population dépistée que l'on a classée dans la catégorie non dénombrée (c'est-à-dire oubliée), les personnes dénombrées dans des endroits autres que leur lieu de résidence habituelle. Il est donc probable qu'il y a eu sur-estimation du sous-dénombrement. Par ailleurs, on en a exclu les immigrants, dont les taux de sous-dénombrement sont habituellement plus élevés, et les naissances qui se sont produites entre le 1^{er} juin 1956 et le 31 mai 1961. Pour le Canada dans son ensemble, on a suggéré un taux plus réaliste de 3.05 % (d'après un document personnel de J. - F. Gosselin, de la Division des méthodes d'enquête-recensement).

Source: I.P. Fellegi, "Coverage Check of the 1961 Census of Population", R.C. Muirhead, "Reverse Record Check", G.J. Brackstone and J. - F. Gosselin, "1971 Evaluation Project MP-1: 1971 Reverse Record Check". — I.P. Fellegi, "Coverage Check of the 1961 Census of Population", R.C. Muirhead, "Reverse Record Check", G.J. Brackstone et J. - F. Gosselin, "Projet d'évaluation de 1971 MP-1: Contre-vérification des documents de 1971".

TABLE 26. Undercoverage Rates by Age, Censuses of Canada, 1961 - 1971

TABLEAU 26. Taux de sous-dénombrement selon l'âge, recensements du Canada, 1961 - 1971

Age — Âge	Both sexes — Les deux sexes			Male — Hommes		Female — Femmes	
	1961 ¹	1966	1971	1966	1971	1966	1971
	0 - 4 years — ans	—	2.96	1.99	2.30	1.73	3.68
5 - 14 “ “	2.1	1.53	0.90	1.44	0.93	1.63	0.87
15 - 19 “ “	—	3.57	2.60	3.77	2.71	3.35	2.49
20 - 24 “ “	6.0	7.76	4.49	9.79	4.97	5.60	4.01
25 - 39 “ “	—	2.73	2.50	3.23	3.38	2.22	1.58
40 - 59 “ “	1.5	1.67	1.40	2.27	1.90	1.09	0.90
60 years and over — ans et plus	3.0	1.97	1.22	1.72	1.37	2.37	1.10
Total	3.3	2.62	1.93	2.90	2.27	2.35	1.59

¹ The figures correspond to age groups 5-14, 15-34, 35-54, 55+ and 65+ years, respectively. — Les chiffres s'appliquent aux groupes d'âge 5-14, 15-34, 35-54, 55+ ans et 65+ ans, respectivement.
Source: Same as for Table 25. — La même que pour le tableau 25.

TABLE 27. Undercoverage Rates by Residence, Census of Canada, 1971

TABLEAU 27. Taux de sous-dénombrement selon le milieu, recensement du Canada de 1971

Residence — Milieu	Rate — Taux
CMA — RMR	1.84
Urban — Régions urbaines	1.95
Rural — Régions rurales	1.84
Canada	1.93

Source: Same as for Table 25. — La même que pour le tableau 25.

TABLE 28. Undercoverage Rates by Marital Status, Census of Canada, 1971

TABLEAU 28. Taux de sous-dénombrement selon l'état matrimonial, recensement du Canada de 1971

Marital status — État matrimonial	Rate — Taux
Single — Célibataires	2.36
Married — Mariés	1.45
Widowed — Veufs	1.42
Divorced — Divorcés	5.47
Canada	1.93

Source: Same as for Table 25. — La même que pour le tableau 25.

TABLE 29. Undercoverage Rates, Their Standard Errors and Their Effect on the Enumerated Distributions by Age and Marital Status, Canada, 1971

TABLEAU 29. Taux de sous-dénombrement, erreurs types et incidence sur la répartition des personnes dénombrées selon l'âge et l'état matrimonial, Canada, 1971

Base population — Population de base	Characteristics — Caractéristiques	Categories — Catégories	Estimated under-coverage rate — Taux estimé de sous-dénombrement	Standard error — Erreur type	Census distribution — Répartition des personnes recensées	Estimated true distribution — Répartition réelle estimée
			per cent — pourcentage			
Canada	—	—	1.93	0.09	100.00	100.00
	Marital status — État matrimonial	Single — Célibataires Married — Mariés Widowed — Veufs Divorced — Divorcés	2.36 1.45 1.42 5.47	0.12 0.08 0.41 1.15	49.46 45.35 4.38 0.81	49.67 45.13 4.36 0.84
Canada	—	—	1.93	0.09	100.00	100.00
	Age groups — Groupes d'âge	0- 4 5-14 15-19 20-24 25-39 40-59 60+	1.99 0.90 2.60 4.49 2.50 1.40 1.22	0.27 0.13 0.28 0.28 0.20 0.15 0.18	8.40 21.15 9.81 8.76 19.25 20.92 11.71	8.41 20.93 9.87 8.99 19.36 20.81 11.63
Male — Hommes . . .	—	—	2.27	0.12	100.00	100.00
	Age groups — Groupes d'âge	0- 4 5-14 15-19 20-24 25-39 40-59 60+	1.73 0.93 2.71 4.97 3.38 1.90 1.37	0.34 0.18 0.39 0.40 0.31 0.24 0.28	8.60 21.61 9.96 8.72 19.51 20.81 10.79	8.55 21.32 10.00 8.97 19.73 20.73 10.70
Female — Femmes . .	—	—	1.59	0.11	100.00	100.00
	Age groups — Groupes d'âge	0- 4 5-14 15-19 20-24 25-39 40-59 60+	2.25 0.87 2.49 4.01 1.58 0.90 1.10	0.40 0.17 0.38 0.37 0.22 0.17 0.24	8.21 20.70 9.66 8.79 18.99 21.03 12.62	8.27 20.54 9.75 9.01 18.99 20.88 12.56

Source: G.J. Brackstone and J.-F. Gosselin, "1971 Evaluation Project MP-1: 1971 Reverse Record Check". — G.J. Brackstone et J.-F. Gosselin, "Projet d'évaluation de 1971 MP-1: Contre-vérification des documents de 1971".

It may be seen that the census (i.e., the enumerated) distributions and the estimated "true distributions" differ by negligible amounts.⁸ Thus, the differences observed in undercoverage rates by residence, regions and periods may not affect the differences observed in various rates and proportions among regions, residential groups, etc., to any significant degree. However, they have to be kept in mind especially when the differences observed in rates and proportions tend to be small.

As persons aged 20-24 years suffered from higher undercoverage rates, those belonging to various marital status categories at these ages may also be expected to suffer from higher undercoverage rates. Thus, the rates based on population aged 20-24 years (e.g., marriage rates, divorce rates, etc.) are likely to be over-estimated to a greater extent than those at other ages. Further, in 1971, the divorced group suffered from higher undercoverage rates. This again tends to over-estimate the rates (e.g., marriage rates of divorced persons) based on divorced persons. However, in 1971, this over-estimation and that due to higher undercoverage rates at ages 20-24 years seemed to have been more than compensated for by other errors such as processing errors and especially that due to failure of edit and imputation procedures. This aspect will be discussed in detail in Section (d) below.

(c) Response Errors

Unfortunately, no results of direct check on the accuracy of reporting of age, sex and marital status have been available. The accuracy of age reporting has however been studied by means of Myers' Index. This index is an estimate of the minimum proportion of persons in the population for whom an age with an incorrect final digit is reported. The theoretical range of Myers' Index is 0, representing no heaping at all, and 90 which would result if all ages were reported at a single digit, say 0 (U.S. Bureau of the Census, 1973a). The values of Myers' Index for Canada and the provinces for all censuses since 1921 have been published elsewhere (Norland et al., 1977).

It was found that the indices for Canada and all the provinces showed very low values indicating the high quality of reporting of age in Canadian censuses. Although 1961 and 1966 values were slightly higher than those for 1951, one can say that the quality of age reporting has improved over time. For a given census, Myers' Index for males was usually lower than that for females (with the exception of the 1961 Census). With regard to individual digits, 0 and 5 seemed most preferred, while 1, 3 and 9 the least.

⁸ The "true numbers" were estimated by multiplying the enumerated population by the following ratio:
(enumerated + missed)/(enumerated)

Il est clair que l'écart entre la répartition des personnes recensées (c'est-à-dire dénombrées) et la répartition réelle (estimée) est négligeable⁸. Ainsi, les variations observées du taux de sous-dénombrement selon le milieu, les régions et les époques ne peuvent avoir d'incidence significative sur les différences entre les divers taux et répartitions établis pour chaque région, milieu, etc. Cependant, il ne faut pas perdre ces variations de vue, surtout quand les différences sont minimes.

Comme les personnes du groupe d'âge de 20 à 24 ans sont les plus touchées par le sous-dénombrement, on peut s'attendre que cela se répercute sur la répartition de ce groupe d'âge selon l'état matrimonial. Ainsi, les taux fondés sur le chiffre de cette population (par exemple, les taux de nuptialité, de divorce, etc.) sont vraisemblablement surestimés de façon plus marquée que ceux des autres groupes d'âge. Qui plus est, en 1971, le groupe des divorcés a, lui aussi, été sous-décompté par rapport aux autres états matrimoniaux. Ceci, de nouveau, tend à produire une surestimation des taux (par exemple, des taux de nuptialité) les concernant. Cependant, en 1971, cette surestimation et celle qui est attribuable au sous-dénombrement des personnes de 20 à 24 ans semblent avoir été plus que compensées par d'autres erreurs, entre autres des erreurs de traitement, surtout de vérification et d'imputation. Ce point sera étudié en détail en d).

c) Erreurs de réponse

Malheureusement, nous ne disposons pas des résultats du contrôle direct de l'exactitude des déclarations concernant l'âge, le sexe et l'état matrimonial. L'exactitude de la déclaration de l'âge a toutefois été étudiée au moyen de l'indice de Myers, qui estime la proportion minimale de personnes qui, dans leur déclaration, ont fait une erreur sur le dernier chiffre. En théorie, l'indice de Myers varie entre 0 (aucune tendance à préférer un chiffre) et 90 (déclaration systématique d'un seul chiffre par tout l'échantillon, 0 par exemple - cf. *U.S. Bureau of the Census, 1973a*). Les valeurs de l'indice de Myers pour le Canada et les provinces pour tous les recensements depuis 1921 ont été publiées ailleurs (Norland et al., 1977).

On a constaté que les indices pour le Canada et les provinces sont tous très faibles: cela signifie que la déclaration de l'âge dans les recensements canadiens est excellente. Bien que, pour 1961 et 1966, les valeurs aient été légèrement plus élevées qu'en 1951, on peut dire que la qualité de la déclaration de l'âge s'est améliorée avec le temps. Dans presque tous les recensements (sauf celui de 1961), l'indice de Myers des hommes a été plus faible que celui des femmes. Pour ce qui est des chiffres préférés, il semble que 0 et 5 soient les favoris et 1, 3 et 9, les laissés pour compte.

⁸ Pour estimer les "chiffres réels", on a multiplié la population dénombrée par le rapport suivant:
(dénombrés + oubliés)/(dénombrés)

With regard to accuracy of reporting of sex and marital status, much cannot be said. However, there is some information on the proportion of non-response at the 1971 Census on these characteristics as well as on age. This would provide evidence on the completeness of reporting, and indirectly an indication of the accuracy of reporting on these characteristics. This is so because, if a question is imprecise or ambiguous, it is most likely to elicit high non-response. Table 30 presents "response rates" for each question relating to the above characteristics. The response rate for any particular question on the census questionnaire is defined as the ratio of the number of persons (or households) for whom an answer to that question was obtained to the number of persons (or households) for whom an answer should have been obtained.

Il n'y a guère à dire au sujet de l'exactitude de la déclaration du sexe et de l'état matrimonial. Nous possédons cependant certaines informations sur la proportion de non-réponse en 1971 à propos de ces caractéristiques ainsi que de l'âge. Ces données nous renseignent sur l'intégralité des déclarations et, de façon indirecte, nous donnent une indication de l'exactitude des déclarations sur ces caractéristiques, tout simplement parce que si une question est imprécise ou ambiguë, elle suscitera vraisemblablement une proportion très élevée de non-réponse. Le tableau 30 présente le "taux de réponse" pour chaque question concernant les caractéristiques susmentionnées. Pour toute question du recensement, le taux de réponse est égal au rapport du nombre de personnes (ou de ménages) de qui l'on a obtenu une réponse à cette question au nombre de personnes (ou de ménages) qui auraient dû y répondre.

TABLE 30. Response Rates for Age, Sex and Marital Status, Census of Canada, 1971

TABLEAU 30. Taux de réponse selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial, recensement du Canada de 1971

Region — Région	Written date of birth — Date de naissance inscrite	Coded month of birth — Mois de naissance codé	Coded decade of birth — Décennie de la naissance codée	Coded year of birth — Année de naissance codée	Sex — Sexe	Marital status — État matrimonial
Private dwellings — Logements privés						
Atlantic — Atlantique	98.3	97.3	98.8	98.6	99.6	97.2
Québec	98.8	97.3	98.7	98.4	99.6	97.6
Ontario	98.5	98.7	99.2	99.1	99.7	98.1
Prairies	98.3	98.2	99.1	98.8	99.6	97.5
British Columbia — Colombie-Britannique	97.4	97.6	98.5	98.4	99.2	97.7
Canada	98.4	98.0	99.0	98.7	99.6	97.7
Collective dwellings — Logements collectifs						
Atlantic — Atlantique	95.4	94.0	96.0	96.0	99.0	97.1
Québec	95.1	95.0	95.8	95.6	97.9	93.9
Ontario	94.2	93.9	95.5	95.6	98.9	93.9
Prairies	92.9	93.2	93.7	93.7	98.8	92.5
British Columbia — Colombie-Britannique	89.8	92.0	93.4	93.2	97.0	90.3
Canada	93.8	93.9	95.1	95.0	98.3	93.5

Source: H.R. Arora and G.J. Brackstone, "1971 Census Evaluation Programme MR-11: Response Rate Study (Private Dwellings)" and H.R. Arora, "1971 Evaluation Project MR-10: Response Rate Study (Collective Dwellings)". — H.R. Arora et G.J. Brackstone, "Programme d'évaluation du recensement de 1971 MR-11: Étude du taux de réponse (résidences privées)" et H.R. Arora, "Programme d'évaluation du recensement de 1971 MR-10: Étude du taux de réponse (logements collectifs)".

It may be seen that the response rates were very high for private dwellings. For collective dwellings, they were slightly lower than for private dwellings. As the proportion of population living in collective-type dwellings was only about 1.8% in 1971, the response rate for each item stated may be considered as satisfactory. This is believed to provide an indirect evidence for the satisfactory accuracy of reporting on the characteristics stated above for all practical purposes.

On constate que le taux de réponse a été très élevé pour les logements privés et un peu plus faible pour les logements collectifs. Étant donné qu'en 1971, environ 1.8 % seulement de la population vivait dans des logements collectifs, on a toutes les raisons d'être satisfait du taux de réponse à chaque question examinée et l'on estime que c'est une preuve indirecte de l'exactitude des déclarations de ces caractéristiques.

(d) Processing Errors

These errors include errors resulting from faulty reading of the data by the machine, coding, editing and imputation, etc. They do not however include coverage errors which have already been dealt with in (a) above.

A summary index of the processing errors in 1971 including errors resulting from response has been devised and is termed the "root mean square error" (RMSE). Table 31 presents the values of RMSE for various census cell sizes. The explanation of the figures presented is as follows: with regard to marital status, the true value lies within plus or minus twice RMSE (e.g., for a figure of 100, the range would be $100 \pm 2 \times 6.9$), and virtually certain that it lies within plus or minus three times the RMSE (e.g., for the same figure of 100, the range would be 100 ± 20.7). In any comparison, the magnitudes of these measures of reliability have to be kept in mind, especially when dealing with rates or proportions based on small cell frequencies. As may be noticed, the significance of these errors decreases as the cell size increases.

d) Erreurs de traitement

Il s'agit des erreurs de lecture faites par l'ordinateur, des erreurs de codage, de contrôle, d'imputation, etc., mais non des erreurs de couverture dont il a été question en a).

Un indice sommaire des erreurs de traitement commises en 1971 a été établi. C'est l'"erreur quadratique moyenne" (E.Q.M.). Le tableau 31 illustre les valeurs qu'il prend pour diverses classes du recensement, de tailles différentes. Voici le sens des valeurs données: en ce qui concerne l'état matrimonial, par exemple, le chiffre réel se trouvera dans l'intervalle centré sur la valeur obtenue, plus ou moins le double de l'E.Q.M. (par exemple, pour une valeur de 100, l'intervalle sera de $100 \pm 2 \times 6.9$), et il est à peu près certain que la valeur se situe dans l'intervalle défini par le triple de l'E.Q.M. (par exemple, pour la valeur de 100, l'intervalle sera de 100 ± 20.7). Lorsqu'on fait des comparaisons, il ne faut pas perdre de vue ces mesures de fiabilité, surtout quand les taux ou les proportions étudiés se fondent sur de petites fréquences. Notons que la signification de ces erreurs décroît à mesure que la taille de la classe augmente.

TABLE 31. Reliability Estimates: Root Mean Square Error (RMSE), Census of Canada, 1971

TABLEAU 31. Estimations de fiabilité: erreur quadratique moyenne (E.Q.M.), recensement du Canada de 1971

Census estimate — Estimation du recensement	100	500	1,000	5,000	10,000	50,000
Marital status — État matrimonial:						
RMSE — E.Q.M.	6.9	19.9	30.8	55.0	86.0	163
Sex — Sexe:						
RMSE — E.Q.M.	5.5	17.7	26.5	38.2	61.7	133
Age — Âge:						
RMSE — E.Q.M.	6.2	18.5	28.2	54.0	78.1	149
	100,000	500,000	1 million	5 million — millions	10 million — millions	
Marital status — État matrimonial:						
RMSE — E.Q.M.	249	409	652	1,415	2,040	
Sex — Sexe:						
RMSE — E.Q.M.	198	372	561	1,225	1,680	
Age — Âge:						
RMSE — E.Q.M.	219	491	750	—	—	

Source: 1971 Census of Canada, Bul. 1.2-2 and Bul. 1.4-2. — Recensement du Canada de 1971, bull. 1.2-2 et bull. 1.4-2.

If sampling is involved, these errors also include sampling errors. As age, sex and marital status were asked of all persons, RMSE for these characteristics does not include sampling errors.

Si l'on a procédé à un échantillonnage, les erreurs de traitement comprennent également les erreurs d'échantillonnage. Comme on a demandé à tous les recensés leur âge, leur sexe et leur état matrimonial, l'E.Q.M. pour ces caractéristiques ne comprend pas d'erreurs de ce type.

Although the range of error as indicated by RMSE may be considered as satisfactory in most cases, it was found to be inadequate when dealing with widowed and divorced groups at the younger ages 15-34. The errors involved seemed of slightly greater magnitude. The main reason seemed to be the inadequacy of edit and imputation procedures.

It has been noted in (c) above that the response rates for marital status were quite high and satisfactory. However, for those individuals who did not report on marital status, the marital status was imputed. Also for those individuals, when the reported marital status was in conflict with some other characteristic (e.g., a woman reporting her marital status as single but also giving her age at first marriage), this conflict was resolved by imputation of one or the other of the characteristics. Although such imputations did not seem to have affected the total numbers by age (with no regard for marital status), by marital status (with no regard for age) or by sex, they seemed to have affected the numbers of widowed and divorced somewhat at ages 15-34. This was observed when the numbers of widowed and divorced at these ages at successive censuses were compared. This was also observed when the marriage rates specific for age, sex and previous marital status were calculated. While the marriage rates of unmarried persons (i.e., single, widowed and divorced together) at ages 15-34, and especially at ages 15-29, changed very little during 1966-1971 (see Table 37), those of widowed and divorced (separately) at these ages declined substantially (see Table 38). A part of this is suspected to have been caused by imputation errors relating to widowed and divorced characteristics at these ages. Hence, it is suggested that the readers keep this in mind especially when examining the trends in marriage rates of widowed and divorced at ages 15-34 during 1966-1971.

(e) Age at First Marriage, 1971

In 1971, the age at first marriage of ever-married persons was derived by using the information on date of birth and the date of first marriage. The date of birth was coded in months and years, but months, only in two blocks of time, viz. January to May and June to December. The date of first marriage, on the other hand, was coded in single months and year. The algorithm used to combine the two informations was found to have slightly overstated the age at first marriage. As such overstatement occurred among all subgroups of the population, its effect on the differences in the mean ages at first marriage is believed to be unimportant for purposes of studying the differences among the subgroups.

Bien que le degré d'erreur indiqué par l'E.Q.M. soit satisfaisant dans la plupart des cas, il a été un peu plus élevé pour les veufs et les divorcés âgés de 15 à 34 ans. Il semble que cela tienne aux méthodes de vérification et d'imputation.

En c), nous avons fait remarquer que le taux de réponse à la question sur l'état matrimonial était assez élevé et satisfaisant. Toutefois, on a attribué un état matrimonial aux personnes qui n'en avaient déclaré aucun. Par ailleurs, dans les cas où l'état matrimonial déclaré était incompatible avec une autre caractéristique (par exemple, une femme se déclarant célibataire et donnant son âge au premier mariage), on a résolu le problème par imputation de l'une ou l'autre caractéristique. Cela ne semble pas avoir modifié les répartitions globales selon l'âge (c'est-à-dire celles qui ne tiennent pas compte de l'état matrimonial), l'état matrimonial (celles qui ne tiennent pas compte de l'âge) ou le sexe, mais semble avoir altéré quelque peu les chiffres relatifs aux veufs et aux divorcés âgés de 15 à 34 ans. On a constaté ce phénomène en comparant les chiffres de recensements successifs sur les veufs et les divorcés de ce groupe d'âge. On l'a de nouveau mis en évidence dans le calcul des taux de nuptialité selon l'âge, le sexe et l'état matrimonial antérieur. Alors que les taux de nuptialité des personnes non mariées (c'est-à-dire célibataires, veuves et divorcées réunies) de 15 à 34 ans et surtout de 15 à 29 ans avaient fort peu varié de 1966 à 1971 (voir le tableau 37), ceux des veufs et des divorcés du même groupe d'âge avaient marqué une baisse importante (voir le tableau 38). On soupçonne que cette situation provient en partie d'erreurs d'imputation en rapport avec les caractéristiques des veufs et des divorcés de ce groupe d'âge. On suggère donc aux lecteurs de faire la part des choses quand ils étudient les tendances des taux de nuptialité des veufs et des divorcés de 15 à 34 ans entre 1966 et 1971.

e) Âge au premier mariage, 1971

En 1971, on a calculé l'âge au premier mariage à partir de la date de naissance et de celle du premier mariage. La date de naissance était codée en mois, ou plutôt en "bloc de mois", qui pouvait prendre deux valeurs seulement, soit janvier-mai et juin-décembre, et en année. La date du premier mariage était codée en mois et en année. On a découvert que l'algorithme utilisé pour faire le calcul à partir de ces deux données produit un âge au premier mariage un peu trop élevé. Comme, toutefois, tous les sous-groupes de la population ont été touchés, on croit que son incidence sur les différences entre les sous-groupes est sans importance.

(f) Accuracy of Data on Marriages and Divorces from Vital Registration Records

Although no direct checks have been carried out on either the completeness of registration of marriages and divorces or on the accuracy of reporting the characteristics of persons (marrying or obtaining divorce), they all are believed to be satisfactory. However, one limitation has to be kept in mind with regard to divorces. Because of extremely restrictive divorce regulations before 1968, many Canadians desirous of obtaining divorces (prior to 1968) probably established temporary residence in the U.S.A. and other countries to obtain speedy divorces. Canadian divorce statistics do not include divorces obtained by such persons. Nor do they include informal separations. These and other factors affecting divorce rates have been discussed in some detail in Subsection 4.3. Apart from this factor, the accuracy of Vital Registration Records is considered satisfactory for purposes of studying trends and differences in marriage and divorce rates, mean ages at marriage, etc.

f) Exactitude des données sur le mariage et le divorce extraites des déclarations inscrites dans les registres de l'état civil

Bien qu'on n'ait pas contrôlé directement l'intégrité de l'inscription des mariages et des divorces, ni l'exactitude des déclarations des caractéristiques personnelles (ni pour les mariages ni pour les divorces), on a tout lieu de croire que ces renseignements sont bons. Cependant, en ce qui concerne les divorces, il faut tenir compte d'un facteur: jusqu'en 1968, les lois sur le divorce étant extrêmement sévères, nombre de Canadiens qui souhaitaient mettre fin à leur mariage se sont sans doute établis temporairement aux États-Unis ou dans d'autres pays afin d'obtenir un divorce expéditif. Les statistiques canadiennes sur le divorce ne prennent pas en compte ces cas, ni d'ailleurs, les séparations officieuses. Ces points et d'autres touchant les taux de divorce ont été étudiés en détail à la sous-section 4.3. Mis à part ce facteur, on juge que les déclarations inscrites dans les registres de l'état civil sont assez exactes pour servir à l'étude des variations des taux de nuptialité et de divorce, de l'âge moyen au mariage, etc., et des différences entre les sous-groupes de population à ce sujet.

**APPENDIX VII
STATISTICAL TABLES**

-

**APPENDICE VII
TABLEAUX STATISTIQUES**

TABLE 32. Percentage Distribution of Males and Females of Specified Ages by Marital Status, Regions of Canada, 1971
 TABLEAU 32. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon certains âges et l'état matrimonial, régions du Canada, 1971

Age — Âge	Male — Hommes					Female — Femmes				
	Atlantic — Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	British Columbia — Colombie- Britannique	Atlantic — Atlantique	Québec	Ontario	Prairies	British Columbia — Colombie- Britannique
Single — Célibataires										
15-19 years — ans	98.0	99.1	98.0	98.2	98.1	91.4	95.9	91.2	91.3	90.3
20-24 " "	64.2	74.9	65.0	63.7	65.5	41.0	53.2	40.3	37.4	38.5
25-29 " "	23.2	28.9	24.3	23.6	25.4	12.8	20.4	13.9	11.9	13.0
30-34 " "	13.0	15.4	12.0	13.0	12.9	8.1	13.1	7.7	6.8	6.7
35-39 " "	11.7	12.0	8.7	10.6	9.1	7.0	11.3	5.7	5.3	5.0
40-44 " "	11.6	10.8	7.8	10.4	8.5	6.9	10.7	5.3	5.0	4.6
45-49 " "	11.3	10.3	7.5	10.5	8.0	7.1	10.9	5.4	5.4	4.7
50-54 " "	10.8	9.6	7.2	10.1	7.1	7.5	12.1	6.2	5.9	5.0
55-59 " "	11.8	10.1	7.7	10.9	7.1	8.5	14.0	7.4	6.9	5.6
60-64 " "	11.9	10.6	8.2	11.2	8.2	10.2	15.5	8.7	7.2	6.3
65 years and over — ans et plus	11.8	10.6	9.3	12.2	10.7	11.4	15.9	10.3	6.0	6.8
Total	33.7	35.0	29.2	31.3	29.1	26.2	30.7	22.6	22.5	20.9
Married — Mariés										
15-19 years — ans	1.8	0.8	1.8	1.7	1.8	8.4	4.0	8.6	8.5	9.4
20-24 " "	35.5	24.9	34.6	35.8	33.9	58.4	46.4	58.8	61.4	60.2
25-29 " "	76.0	70.5	74.6	75.0	72.7	85.6	78.3	83.8	85.5	83.8
30-34 " "	86.0	83.6	86.3	85.2	84.4	89.6	84.9	89.2	89.9	89.2
35-39 " "	87.1	86.7	89.4	87.2	87.6	89.7	85.8	90.4	90.6	90.0
40-44 " "	86.8	87.6	89.9	87.2	87.7	88.4	85.2	89.7	90.0	89.0
45-49 " "	86.3	87.6	89.8	86.5	87.8	86.0	82.7	87.5	87.7	87.0
50-54 " "	86.1	87.8	89.4	86.4	88.0	82.2	77.6	82.9	83.8	83.3
55-59 " "	84.1	85.9	88.0	84.9	87.2	75.6	70.5	75.6	77.6	77.5
60-64 " "	82.1	83.5	85.8	83.1	84.8	66.9	61.6	66.0	69.1	69.5
65 years and over — ans et plus	69.6	71.5	72.9	71.2	72.2	39.2	38.2	38.1	41.8	41.1
Total	62.8	62.2	67.2	64.8	66.3	62.7	60.1	65.5	65.8	66.1
Widowed — Veufs										
15-19 years — ans	0.1	0.1	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2
20-24 " "	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3
25-29 " "	0.2	0.2	0.2	0.2	0.2	0.6	0.5	0.5	0.5	0.6
30-34 " "	0.3	0.2	0.3	0.3	0.3	1.1	0.9	0.8	0.8	0.8
35-39 " "	0.4	0.4	0.4	0.5	0.4	2.0	1.7	1.4	1.5	1.5
40-44 " "	0.7	0.7	0.6	0.7	0.8	3.4	3.0	2.5	2.5	2.5
45-49 " "	1.3	1.2	1.0	1.1	1.1	5.7	5.4	4.8	4.5	4.4
50-54 " "	2.1	2.0	1.7	1.6	1.7	9.2	9.5	8.7	8.1	7.9
55-59 " "	3.1	3.4	2.8	2.5	2.5	14.9	14.8	15.0	13.5	13.4
60-64 " "	5.1	5.3	4.6	3.9	4.0	22.0	22.4	23.6	22.1	21.0
65 years and over — ans et plus	17.9	17.5	16.9	15.4	15.1	49.0	45.5	50.8	51.4	50.5
Total	2.9	2.4	2.5	2.6	2.6	10.4	8.5	10.4	10.1	10.5
Divorced — Divorcés										
15-19 years — ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.1
20-24 " "	0.2	0.1	0.2	0.4	0.4	0.4	0.2	0.5	0.9	1.1
25-29 " "	0.6	0.5	0.9	1.2	1.6	1.0	0.8	1.7	2.1	2.6
30-34 " "	0.8	0.8	1.4	1.5	2.3	1.3	1.1	2.3	2.5	3.3
35-39 " "	0.9	0.9	1.5	1.7	2.8	1.3	1.2	2.4	2.6	3.5
40-44 " "	1.0	0.9	1.7	1.8	3.0	1.3	1.1	2.4	2.5	3.8
45-49 " "	1.1	0.8	1.7	1.9	3.0	1.2	1.0	2.3	2.4	3.8
50-54 " "	1.0	0.7	1.6	1.9	3.2	1.1	0.8	2.1	2.2	3.9
55-59 " "	0.9	0.7	1.5	1.8	3.1	1.0	0.7	2.0	2.0	3.5
60-64 " "	0.8	0.5	1.3	1.8	3.0	0.8	0.6	1.7	1.7	3.2
65 years and over — ans et plus	0.6	0.4	0.8	1.2	2.0	0.4	0.3	0.8	0.8	1.5
Total	0.6	0.5	1.0	1.2	2.0	0.8	0.7	1.5	1.6	2.5

Source: 1971 Census of Canada, Bul. 1.4-2. — Recensement du Canada de 1971, bull. 1.4-2.

TABLE 33. Percentage Distribution of Males and Females of Specified Ages by Marital Status, Urban-Rural Residence Groups, Canada, 1971
 TABLEAU 33. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon certains âges, l'état matrimonial et le milieu urbain et rural, Canada, 1971

Age — Âge	Male — Hommes					Female — Femmes				
	CMA's — RMR	Urban — Région urbaine	Rural — Région rurale	Rural non- farm — Région rurale non agricole	Rural farm — Région rurale agricole	CMA's — RMR	Urban — Région urbaine	Rural — Région rurale	Rural non- farm — Région rurale non agricole	Rural farm — Région rurale agricole
Single — Célibataires										
15-19 years — ans	98.3	98.3	98.6	98.2	99.3	92.8	92.5	92.7	90.6	97.1
20-24 " "	67.7	66.8	70.9	65.3	86.6	45.7	44.9	37.0	33.1	53.1
25-29 " "	26.5	25.4	26.5	22.4	42.8	17.5	16.7	10.0	9.6	11.8
30-34 " "	13.3	12.9	14.7	12.7	21.6	10.3	9.9	5.8	6.0	4.8
35-39 " "	9.6	9.6	12.6	11.3	16.2	8.2	8.0	4.7	5.3	3.1
40-44 " "	8.5	8.6	12.4	11.6	14.1	7.7	7.6	4.2	5.1	2.4
45-49 " "	8.0	8.2	12.3	11.6	13.5	7.8	7.7	4.2	5.1	2.6
50-54 " "	7.5	7.6	11.8	11.2	12.9	8.9	8.7	4.5	5.2	2.9
55-59 " "	7.8	8.0	12.4	11.8	13.5	10.3	10.1	5.3	6.0	3.6
60-64 " "	8.5	8.5	13.0	12.4	14.2	11.7	11.3	6.2	6.6	5.0
65 years and over — ans et plus	9.7	9.8	12.7	12.3	14.0	12.0	11.6	7.1	7.3	6.1
Total	30.4	30.7	34.4	32.1	40.0	25.4	25.5	23.3	22.1	26.4
Married — Mariés										
15-19 years — ans	1.5	1.6	1.3	1.7	0.6	7.0	7.3	7.1	9.2	2.8
20-24 " "	31.9	32.8	28.8	34.4	13.0	53.5	54.3	62.4	66.3	46.4
25-29 " "	72.3	73.5	72.7	76.8	56.3	80.1	81.1	88.8	89.1	87.3
30-34 " "	84.9	85.4	84.2	86.2	77.3	86.4	86.9	92.6	91.9	94.5
35-39 " "	88.3	88.4	86.0	87.2	82.6	87.6	87.9	93.0	91.8	96.0
40-44 " "	89.0	89.0	85.9	86.4	84.6	86.9	87.2	92.5	90.5	96.5
45-49 " "	89.0	89.0	85.5	85.7	85.0	84.6	84.7	90.9	88.7	95.3
50-54 " "	88.9	88.9	85.4	85.4	85.3	79.5	79.7	87.9	85.2	93.7
55-59 " "	87.4	87.4	83.8	83.8	83.8	71.9	72.4	83.1	80.0	90.8
60-64 " "	85.2	85.3	81.4	81.4	81.6	62.2	62.8	76.0	73.5	84.1
65 years and over — ans et plus	72.3	72.3	70.6	70.8	70.0	36.0	36.7	48.5	47.8	51.6
Total	66.0	65.8	62.1	64.0	57.3	63.0	62.8	67.8	67.6	68.4
Widowed — Veufs										
15-19 years — ans	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.1	0.1	0.1
20-24 " "	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.2	0.2	0.3	0.3	0.3
25-29 " "	0.2	0.2	0.3	0.2	0.4	0.5	0.5	0.5	0.6	0.4
30-34 " "	0.3	0.3	0.3	0.3	0.4	0.8	0.8	0.8	1.0	0.3
35-39 " "	0.4	0.4	0.4	0.4	0.4	1.5	1.6	1.5	1.9	0.6
40-44 " "	0.6	0.7	0.7	0.8	0.6	2.6	2.8	2.5	3.3	0.9
45-49 " "	1.1	1.1	1.2	1.4	0.9	5.0	5.2	4.1	5.3	1.8
50-54 " "	1.8	1.8	1.7	2.0	1.2	9.1	9.4	6.8	8.6	3.1
55-59 " "	3.0	3.0	2.7	3.1	2.0	15.4	15.5	10.9	13.2	5.4
60-64 " "	4.7	4.7	4.5	5.0	3.5	24.2	24.2	17.2	19.2	10.6
65 years and over — ans et plus	16.9	16.9	15.9	16.1	15.4	51.0	50.8	44.1	44.5	42.0
Total	2.3	2.4	2.8	3.1	2.2	9.9	10.2	8.4	9.7	5.0
Divorced — Divorcés										
15-19 years — ans	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.1	0.1	0.0	0.0	0.0
20-24 " "	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.6	0.6	0.3	0.3	0.2
25-29 " "	1.0	0.9	0.6	0.6	0.5	1.9	1.8	0.7	0.7	0.4
30-34 " "	1.5	1.4	0.8	0.8	0.7	2.5	2.3	0.8	1.0	0.4
35-39 " "	1.7	1.6	1.0	1.1	0.7	2.7	2.4	0.8	1.0	0.3
40-44 " "	1.9	1.7	1.0	1.2	0.7	2.7	2.5	0.8	1.0	0.2
45-49 " "	1.9	1.7	1.1	1.3	0.6	2.6	2.4	0.7	0.9	0.2
50-54 " "	1.8	1.7	1.1	1.3	0.6	2.5	2.2	0.8	1.0	0.3
55-59 " "	1.8	1.6	1.1	1.3	0.7	2.3	2.0	0.7	0.8	0.2
60-64 " "	1.6	1.5	1.1	1.2	0.7	2.0	1.7	0.7	0.8	0.4
65 years and over — ans et plus	1.1	1.0	0.8	0.8	0.6	1.0	0.8	0.4	0.4	0.3
Total	1.2	1.1	0.7	0.8	0.5	1.7	1.5	0.5	0.6	0.2

Source: Same as for Table 32. — La même que pour le tableau 32.

TABLE 34. Percentage Distribution of Males and Females 15 Years and Over by Marital Status (Crude and Standardized Percentages),¹ Selected Ethnic Groups by Birthplace, Canada, 1971

TABLEAU 34. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (pourcentages bruts et normalisés)¹, certains groupes ethniques et le lieu de naissance, Canada, 1971

Population	Total	Single	Married	Widowed	Divorced	Total	Single	Married	Widowed	Divorced
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
Male - Hommes						Female - Femmes				
All ethnic groups - Tous les groupes ethniques:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	34.5	62.3	2.3	1.0	100.0	27.8	62.4	8.5	1.3
Standardized - Normalisé	100.0	31.5	64.6	2.9	1.1	100.0	26.1	63.3	9.2	1.3
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	19.9	74.8	4.1	1.3	100.0	13.3	69.2	16.0	1.5
Standardized - Normalisé	100.0	30.7	65.8	2.7	1.2	100.0	22.0	66.9	9.8	1.4
Jewish - Juif:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	40.2	56.9	1.4	1.5	100.0	31.8	60.1	6.0	2.1
Standardized - Normalisé	100.0	34.6	61.0	2.7	1.7	100.0	27.9	61.0	8.9	2.1
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	17.5	76.4	4.6	1.5	100.0	11.4	67.6	19.2	1.8
Standardized - Normalisé	100.0	31.2	65.0	2.3	1.5	100.0	23.1	66.0	9.1	1.8
Italian - Italien:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	39.2	58.4	1.4	1.1	100.0	34.3	58.7	5.4	1.6
Standardized - Normalisé	100.0	32.3	63.4	3.0	1.3	100.0	27.3	61.2	9.9	1.6
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	22.5	75.6	1.6	0.3	100.0	13.0	79.2	7.6	0.3
Standardized - Normalisé	100.0	28.3	68.8	2.6	0.3	100.0	17.2	72.1	10.4	0.3
German - Allemand:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	31.5	65.6	1.8	1.1	100.0	25.6	65.9	7.0	1.5
Standardized - Normalisé	100.0	29.0	67.2	2.7	1.1	100.0	23.2	66.0	9.3	1.5
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	17.3	78.2	2.9	1.6	100.0	10.3	74.5	13.2	2.1
Standardized - Normalisé	100.0	29.3	67.2	2.1	1.4	100.0	20.4	68.5	9.2	1.8
French - Français:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	35.8	61.4	2.3	0.5	100.0	30.7	60.8	7.9	0.6
Standardized - Normalisé	100.0	32.8	63.7	3.0	0.5	100.0	29.3	61.2	8.9	0.6
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	23.2	71.4	4.0	1.4	100.0	18.6	63.1	16.5	1.8
Standardized - Normalisé	100.0	32.6	63.3	2.9	1.3	100.0	27.0	61.7	9.6	1.7

See footnote(s) at end of table. - Voir note(s) à la fin du tableau.

TABLE 34. Percentage Distribution of Males and Females 15 Years and Over by Marital Status (Crude and Standardized Percentages),¹
Selected Ethnic Groups by Birthplace, Canada, 1971 - Concluded

TABLEAU 34. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (pourcentages bruts et normalisés)¹, certains groupes ethniques et le lieu de naissance, Canada, 1971 - fin

Population	Total	Single	Married	Widowed	Divorced	Total	Single	Married	Widowed	Divorced
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
Male - Hommes						Female - Femmes				
Indian and Eskimo - Indien et esquimau:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	41.4	53.8	4.2	0.7	100.0	30.1	61.1	7.9	0.9
Standardized - Normalisé	100.0	34.4	59.2	5.7	0.8	100.0	23.6	63.7	11.7	1.0
Ukrainian - Ukrainien:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	34.6	62.7	1.2	1.6	100.0	24.4	68.1	5.8	1.7
Standardized - Normalisé	100.0	33.1	63.1	2.2	1.7	100.0	23.0	66.0	9.4	1.7
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	15.3	74.6	8.3	1.8	100.0	5.7	65.7	27.3	1.3
Standardized - Normalisé	100.0	34.7	60.9	2.9	1.5	100.0	22.3	66.4	9.9	1.5
Scandinavian - Scandinave:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	33.3	63.9	1.3	1.6	100.0	24.0	68.9	5.1	2.1
Standardized - Normalisé	100.0	31.2	64.8	2.5	1.6	100.0	22.1	66.9	9.0	2.0
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	20.6	71.5	6.0	2.0	100.0	9.4	65.3	23.4	1.9
Standardized - Normalisé	100.0	32.4	63.8	2.1	1.6	100.0	20.2	68.5	9.3	2.0
Polish - Polonais:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	39.0	58.2	1.4	1.3	100.0	29.8	63.2	5.4	1.6
Standardized - Normalisé	100.0	33.7	62.2	2.6	1.5	100.0	24.8	64.0	9.5	1.7
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	20.0	73.8	4.3	1.8	100.0	12.1	69.2	17.1	1.6
Standardized - Normalisé	100.0	34.0	62.1	2.5	1.4	100.0	22.3	66.3	9.8	1.7
Netherlands - Néerlandais:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	39.5	57.6	1.9	1.1	100.0	34.5	57.4	6.5	1.6
Standardized - Normalisé	100.0	28.4	67.6	2.8	1.3	100.0	24.0	65.0	9.2	1.8
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	19.0	78.7	1.5	0.8	100.0	12.5	81.5	5.1	1.0
Standardized - Normalisé	100.0	27.2	70.2	1.9	0.7	100.0	20.2	72.3	6.6	1.0
British Isles - Britannique:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	33.0	63.3	2.4	1.3	100.0	25.5	63.1	9.8	1.7
Standardized - Normalisé	100.0	30.5	65.4	2.8	1.3	100.0	24.4	64.5	9.3	1.7
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	16.5	76.1	5.9	1.4	100.0	12.6	64.1	21.5	1.8
Standardized - Normalisé	100.0	28.4	67.4	2.9	1.3	100.0	23.5	65.1	9.7	1.7

¹ Standardized on 1971 distribution of total population. For details, see Appendix I. - Normalisation en fonction de la répartition de la population totale, 1971. Pour plus de détails, voir Appendice I.
Source: 1971 Census of Canada, unpublished data. - Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLE 35. Percentage Distribution of Males and Females 15 Years and Over by Marital Status (Crude and Standardized Percentages),¹ Selected Religious Groups by Birthplace, Canada, 1971

TABLEAU 35. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial (pourcentages bruts et normalisés)¹, certaines religions et le lieu de naissance, Canada, 1971

Population	Total	Single	Married	Widowed	Divorced	Total	Single	Married	Widowed	Divorced
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés		Célibataires	Mariés	Veuves	Divorcés
Male - Hommes						Female - Femmes				
Canada:										
Crude - Brut	100.0	31.6	64.9	2.5	1.0	100.0	25.0	63.9	9.8	1.3
Standardized - Normalisé	100.0	31.2	65.1	2.7	1.0	100.0	25.3	64.1	9.3	1.3
No religion - Aucune religion:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	37.0	59.1	1.4	2.4	100.0	3.1	60.8	3.9	3.5
Standardized - Normalisé	100.0	33.6	61.0	2.8	2.6	100.0	25.4	62.1	8.6	3.8
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	26.6	67.9	3.1	2.3	100.0	18.0	70.7	8.6	2.8
Standardized - Normalisé	100.0	32.5	62.4	2.9	2.2	100.0	22.7	65.3	9.4	2.7
Anglican - Anglicane:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	32.2	64.0	2.5	1.3	100.0	24.5	64.1	9.5	1.9
Standardized - Normalisé	100.0	29.8	65.9	3.0	1.4	100.0	23.6	64.9	9.6	2.0
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	15.7	76.6	6.3	1.4	100.0	12.5	63.3	22.3	1.8
Standardized - Normalisé	100.0	28.5	67.3	3.0	1.2	100.0	24.4	64.0	9.9	1.8
United Church - Église unie:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	30.1	66.6	2.2	1.1	100.0	23.3	65.5	9.6	1.6
Standardized - Normalisé	100.0	28.6	67.7	2.5	1.1	100.0	23.0	66.2	9.2	1.6
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	12.2	80.7	6.1	1.1	100.0	9.0	65.4	24.0	1.6
Standardized - Normalisé	100.0	26.7	69.8	2.5	1.0	100.0	21.0	67.7	9.8	1.6
Roman Catholic - Catholique romaine:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	37.0	60.2	2.3	0.6	100.0	31.1	60.3	7.8	0.7
Standardized - Normalisé	100.0	33.0	63.3	3.1	0.6	100.0	28.8	61.4	9.1	0.7
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	22.4	74.1	2.6	0.9	100.0	15.5	72.8	10.7	1.1
Standardized - Normalisé	100.0	30.6	65.9	2.6	0.8	100.0	21.8	67.4	9.9	1.0

See footnote(s) at end of table. - Voir note(s) à la fin du tableau.

TABLE 35. Percentage Distribution of Males and Females 15 Years and Over by Marital Status
(Crude and Standardized Percentages),¹ Selected Religious Groups by Birthplace, Canada, 1971 - Concluded

TABLEAU 35. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes de 15 ans et plus selon l'état matrimonial
(pourcentages bruts et normalisés)¹, certaines religions et le lieu de naissance, Canada, 1971 - fin

Population	Total	Single	Married	Widowed	Divorced	Total	Single	Married	Widowed	Divorced
		Célibataires	Mariés	Veufs	Divorcés		Célibataires	Mariées	Veuves	Divorcées
Male - Hommes						Female - Femmes				
Jewish - Juive:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	40.0	57.2	1.4	1.5	100.0	31.4	60.7	5.9	2.0
Standardized - Normalisé	100.0	34.5	61.3	2.6	1.6	100.0	27.7	61.5	8.8	1.3
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	16.8	77.0	4.7	1.4	100.0	10.8	67.7	19.7	1.8
Standardized - Normalisé	100.0	31.3	65.0	2.3	1.4	100.0	22.9	66.3	9.1	1.7
Greek Orthodox - Grecque orthodoxe:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	37.9	58.6	1.6	1.9	100.0	26.9	64.4	6.8	1.9
Standardized - Normalisé	100.0	36.9	58.8	2.4	1.9	100.0	25.7	63.4	9.2	1.8
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	21.9	72.8	3.8	1.5	100.0	11.3	72.5	15.0	1.2
Standardized - Normalisé	100.0	32.7	63.4	2.6	1.3	100.0	17.6	70.1	11.2	1.2
Baptist - Baptiste:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	29.7	66.0	3.0	1.4	100.0	23.7	63.4	11.1	1.8
Standardized - Normalisé	100.0	29.0	66.7	3.0	1.4	100.0	23.7	64.8	9.7	1.8
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	16.3	76.8	5.3	1.6	100.0	14.1	63.4	20.7	1.6
Standardized - Normalisé	100.0	28.5	67.5	2.6	1.4	100.0	24.7	64.0	9.7	1.6
Lutheran - Luthérienne:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	34.2	62.5	1.9	1.4	100.0	24.5	67.0	6.9	1.6
Standardized - Normalisé	100.0	31.5	64.3	2.8	1.4	100.0	21.7	67.5	9.2	1.7
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	18.9	74.9	4.2	2.0	100.0	9.4	73.1	15.2	2.3
Standardized - Normalisé	100.0	32.3	63.8	2.3	1.7	100.0	20.9	68.0	9.1	2.0
Presbyterian - Presbytérienne:										
Canadian born - Née au Canada:										
Crude - Brut	100.0	30.5	64.5	3.4	1.7	100.0	23.9	62.0	12.3	1.9
Standardized - Normalisé	100.0	31.3	64.1	3.0	1.6	100.0	25.0	63.7	9.4	1.9
Foreign born - Née à l'extérieur du Canada:										
Crude - Brut	100.0	15.8	76.9	5.8	1.5	100.0	12.3	65.8	20.3	1.6
Standardized - Normalisé	100.0	28.3	67.4	3.0	1.3	100.0	22.8	66.0	9.8	1.4

¹ Standardized on 1971 distribution of total population. For details, see Appendix I. - Normalisation en fonction de la répartition de la population totale, 1971. Pour plus de renseignements, voir appendice I.

Source: 1971 Census of Canada, unpublished data. - Recensement du Canada de 1971, données non publiées.

TABLE 36. Percentage Distribution of Males and Females of Specified Ages
by Marital Status, Canada, 1911 - 1971.
TABLEAU 36. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon certains âges
et l'état matrimonial, Canada, 1911 - 1971

Age Âge	Male - Hommes								
	1911	1921	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971.
	Single - Célibataires								
15-19 years - ans	98.8	99.4	99.7	99.5	99.0	98.9	98.7	98.8	98.4
20-24 " "	83.5	81.9	85.6	83.7	74.4	72.2	69.5	70.0	67.6
25-29 " "	55.3	47.7	52.2	49.7	35.1	33.9	29.6	27.4	25.6
30-34 " "	35.2	27.9	29.1	29.0	19.6	18.7	17.4	15.1	13.3
35-39 " "	24.7	20.1	19.5	21.1	14.9	13.8	13.0	12.2	10.3
40-44 " "	19.3	16.5	15.6	16.6	13.3	12.3	10.9	10.8	9.4
45-49 " "	15.1	14.1	14.0	14.2	13.2	12.0	10.5	10.1	9.1
50-54 " "	12.8	12.9	13.3	13.0	12.6	12.5	10.5	10.0	8.7
55-59 " "	10.6	11.4	12.6	12.8	11.7	12.2	11.2	10.2	9.2
60-64 " "	9.9	11.0	12.3	12.7	11.5	11.6	11.5	11.1	9.7
65 years and over - ans et plus	7.7	8.7	10.5	11.8	11.8	11.4	10.8	11.1	10.6
Total	45.0	39.2	41.0	39.8	32.1	30.8	29.9	31.4	31.6
	Married - Mariés								
15-19 years - ans	1.2	0.6	0.3	0.5	0.1	1.1	1.3	1.2	1.4
20-24 " "	16.4	17.9	14.3	16.2	25.5	27.8	30.4	30.0	32.0
25-29 " "	44.2	51.5	47.3	49.9	64.6	65.8	70.1	72.3	73.3
30-34 " "	63.6	70.6	69.8	70.2	79.9	80.8	82.1	84.3	85.1
35-39 " "	73.4	77.7	78.7	77.6	84.2	85.5	86.2	87.0	87.9
40-44 " "	77.9	80.4	81.7	81.2	85.2	86.5	87.7	88.0	88.3
45-49 " "	80.9	81.7	82.1	82.6	84.6	86.1	87.6	88.2	88.2
50-54 " "	81.5	81.3	81.2	82.1	83.7	84.5	86.5	87.4	88.0
55-59 " "	82.2	80.8	79.9	80.2	82.8	82.8	84.0	85.5	86.4
60-64 " "	79.6	78.0	76.8	77.2	80.1	80.6	81.0	82.9	84.3
65 years and over - ans et plus	68.6	67.4	65.3	64.5	65.7	66.6	68.5	69.1	71.8
Total	51.5	56.7	54.9	56.1	63.9	65.4	66.4	65.3	64.9
	Widowed - Veufs								
15-19 years - ans	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1
20-24 " "	0.2	0.2	0.1	0.1	-	-	-	-	0.1
25-29 " "	0.5	0.7	0.5	0.3	0.2	0.1	0.1	0.1	0.2
30-34 " "	1.2	1.4	1.0	0.6	0.3	0.2	0.2	0.2	0.3
35-39 " "	1.8	2.1	1.6	1.0	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4
40-44 " "	2.7	3.0	2.5	1.9	1.0	0.8	0.9	0.6	0.7
45-49 " "	3.8	4.0	3.7	2.9	1.8	1.5	1.3	1.1	1.1
50-54 " "	5.5	5.6	5.4	4.6	3.2	2.6	2.4	1.9	1.8
55-59 " "	7.1	7.6	7.4	6.7	5.1	4.5	4.2	3.7	2.9
60-64 " "	10.3	10.7	10.7	9.9	8.0	7.3	6.9	5.3	4.7
65 years and over - ans et plus	23.6	23.8	24.1	23.6	22.3	21.7	20.4	19.4	16.7
Total	3.4	4.0	4.0	4.0	3.8	3.6	3.3	2.9	2.5
	Divorced - Divorcés								
15-19 years - ans	-	-	-	-	-	-	-	-	-
20-24 " "	-	-	-	-	-	-	0.1	0.1	0.2
25-29 " "	-	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.9
30-34 " "	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.2	0.3	0.4	1.3
35-39 " "	0.1	0.1	0.1	0.2	0.4	0.3	0.4	0.5	1.5
40-44 " "	0.1	0.2	0.2	0.3	0.5	0.4	0.5	0.6	1.6
45-49 " "	0.2	0.2	0.2	0.3	0.5	0.5	0.6	0.6	1.6
50-54 " "	0.2	0.2	0.2	0.3	0.5	0.5	0.7	0.7	1.5
55-59 " "	0.2	0.2	0.2	0.2	0.4	0.5	0.6	0.7	1.5
60-64 " "	0.2	0.2	0.2	0.2	0.4	0.4	0.6	0.6	1.4
65 years and over - ans et plus	0.2	0.2	0.1	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	0.9
Total	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.3	0.4	0.4	1.0

TABLE 36. Percentage Distribution of Males and Females of Specified Ages
by Marital Status, Canada, 1911-1971 - Concluded

TABLEAU 36. Répartition en pourcentage des hommes et des femmes selon certains âges
et l'état matrimonial, Canada, 1911-1971 - fin

Age - Âge	Female - Femmes								
	1911	1921	1931	1941	1951	1956	1961	1966	1971
Single - Célibataires									
15-19 years - ans	93.0	93.3	94.9	94.3	92.1	91.6	91.3	92.4	92.5
20-24 " "	59.7	57.0	63.1	61.0	48.5	44.3	40.5	44.2	43.5
25-29 " "	32.4	28.7	32.4	32.9	20.7	18.2	15.4	14.9	15.4
30-34 " "	20.5	17.2	18.7	21.1	13.8	11.6	10.6	9.3	9.1
35-39 " "	15.7	13.1	13.6	15.9	12.4	10.3	9.2	7.9	7.3
40-44 " "	13.5	11.9	11.3	13.0	12.3	10.6	8.9	7.6	6.9
45-49 " "	12.0	11.1	10.3	11.2	11.7	10.9	9.5	7.9	7.0
50-54 " "	11.8	11.3	10.6	10.3	10.9	11.0	10.4	9.5	7.7
55-59 " "	10.6	10.3	10.7	9.8	10.2	10.2	10.5	10.2	9.0
60-64 " "	10.8	10.7	11.3	10.4	9.8	9.9	10.2	10.7	10.2
65 years and over - ans et plus	9.8	10.2	10.9	11.3	10.4	10.0	10.2	10.3	10.7
Total	34.9	32.0	34.0	33.0	25.7	23.7	23.0	24.7	25.0
Married - Mariées									
15-19 years - ans	7.0	6.6	5.1	5.7	7.9	8.4	8.7	7.6	7.3
20-24 " "	39.3	42.4	36.6	38.8	51.2	55.5	59.2	55.4	55.7
25-29 " "	66.6	69.5	66.7	66.4	78.5	81.0	83.8	84.1	82.5
30-34 " "	77.4	79.9	79.3	77.3	84.4	87.0	88.1	89.1	88.1
35-39 " "	80.7	82.8	82.7	81.0	84.8	87.2	88.5	89.5	89.0
40-44 " "	80.7	82.2	82.8	81.8	83.2	85.1	87.0	88.3	88.3
45-49 " "	79.2	80.3	81.4	80.8	81.2	82.3	83.7	85.3	86.0
50-54 " "	74.9	75.7	77.4	77.7	77.6	78.0	79.2	80.0	81.6
55-59 " "	70.5	71.2	72.1	73.1	72.7	72.6	73.0	73.9	74.8
60-64 " "	61.9	62.3	63.6	65.1	65.5	65.2	64.8	64.2	65.8
65 years and over - ans et plus	40.3	39.8	40.2	41.0	41.6	41.4	41.2	39.1	39.2
Total	56.9	59.2	57.4	58.0	64.5	66.3	66.8	64.7	63.9
Widowed - Veuves									
15-19 years - ans	0.1	-	-	-	-	-	-	-	0.2
20-24 " "	0.4	0.6	0.3	0.2	0.2	0.2	0.2	0.1	0.3
25-29 " "	1.0	1.6	0.9	0.6	0.5	0.4	0.4	0.4	0.5
30-34 " "	2.0	2.8	1.9	1.3	1.2	0.9	0.8	0.8	0.9
35-39 " "	3.4	4.0	3.6	2.7	2.1	1.9	1.6	1.8	1.6
40-44 " "	5.7	5.7	5.7	4.8	3.7	3.5	3.3	3.2	2.7
45-49 " "	8.6	8.4	8.1	7.7	6.5	6.1	5.9	5.8	5.0
50-54 " "	13.1	12.9	12.0	11.7	11.0	10.5	9.5	9.5	8.8
55-59 " "	18.8	18.3	17.1	16.9	16.7	16.8	15.9	15.0	14.5
60-64 " "	27.1	26.9	25.1	24.1	24.4	24.5	24.4	24.5	22.6
65 years and over - ans et plus	49.8	49.9	48.9	47.7	47.9	48.5	48.4	50.3	49.4
Total	8.2	8.6	8.5	8.8	9.4	9.6	9.7	10.0	9.8
Divorced - Divorcées									
15-19 years - ans	-	-	-	-	-	-	-	-	0.1
20-24 " "	-	0.1	-	-	0.1	0.1	0.2	0.2	0.6
25-29 " "	0.1	0.1	0.1	0.2	0.4	0.3	0.4	0.6	1.5
30-34 " "	0.1	0.2	0.2	0.3	0.6	0.5	0.6	0.7	2.0
35-39 " "	0.1	0.2	0.2	0.4	0.7	0.7	0.7	0.9	2.1
40-44 " "	0.2	0.2	0.2	0.4	0.8	0.8	0.8	0.9	2.1
45-49 " "	0.2	0.2	0.2	0.3	0.7	0.8	0.9	1.0	2.0
50-54 " "	0.2	0.2	0.1	0.2	0.6	0.6	0.9	1.0	1.9
55-59 " "	0.2	0.2	0.1	0.2	0.4	0.5	0.7	0.9	1.7
60-64 " "	0.2	0.2	0.1	0.1	0.3	0.3	0.6	0.7	1.5
65 years and over - ans et plus	0.2	0.1	0.1	0.1	0.1	0.1	0.2	0.3	0.7
Total	0.1	0.1	0.1	0.2	0.4	0.4	0.5	0.6	1.3

Source: 1921 Census of Canada, Vol. II, Table 29; 1931 Census of Canada, Vol. III, Table 12; 1941 Census of Canada, Vol. III, Table 7; 1951 Census of Canada, Vol. II, Table 1; 1956 Census of Canada, Vol. I, Table 28; 1961 Census of Canada, Vol. I (Part 3), Table 78; 1966 Census of Canada, Vol. I, Table 34; 1971 Census of Canada, Bul. 1.4-2, Table 1. - Recensement du Canada de 1921, vol. II, tableau 29; Recensement du Canada de 1931, vol. III, tableau 12; Recensement du Canada de 1941, vol. III, tableau 7; Recensement du Canada de 1951, vol. II, tableau 1; Recensement du Canada de 1956, vol. I, tableau 28; Recensement du Canada de 1961, vol. I (partie 3), tableau 78; Recensement du Canada de 1966, vol. I, tableau 34; Recensement du Canada de 1971, bull. 1.4-2, tableau 1.

TABLE 37. Marriages Per 1,000 Unmarried Males and Females of Specified Ages,¹ Canada, 1921 - 1972
TABLEAU 37. Mariages pour 1,000 hommes et femmes non mariés selon certains âges¹, Canada, 1921 - 1972

Age Âge	1921 ²	1930- 1932 ³	1940- 1942 ³	1950- 1952	1955- 1957	1960- 1962	1965- 1967	1970- 1972
	Male - Hommes							
15-19 years - ans	3.5	3.1	5.9	12.4	12.8	12.4	12.3	13.4
20-24 " "	74.3	59.2	96.8	134.1	142.3	149.5	159.5	158.6
25-29 " "	120.6	100.2	169.8	178.5	173.9	173.1	202.0	194.7
30-34 " "	101.4	82.4	145.2	130.9	109.9	99.9	110.0	126.9
35-39 " "	72.1	55.9	92.9	83.7	68.2	60.9	63.8	80.3
40-44 " "	49.0	37.8	59.9	57.0	45.9	40.3	43.7	59.4
45-49 " "	21.3	27.1	40.4	42.0	35.6	32.9	34.4	47.6
50-54 " "	-	19.8	28.5	31.4	27.6	26.4	28.6	42.4
55-59 " "	-	17.0	21.1	27.2	22.9	22.0	24.0	34.5
60 years and over - ans et plus	-	8.8	8.9	11.7	11.1	11.5	12.3	16.3
Total	52.4	40.1	66.1	71.7	69.0	63.6	67.0	73.2
	Female - Femmes							
15-19 years - ans	43.8	31.3	45.9	64.7	70.2	63.8	55.8	55.4
20-24 " "	139.5	103.0	169.5	203.4	220.9	227.0	226.8	221.5
25-29 " "	141.1	99.1	168.4	165.8	169.6	152.8	162.0	160.5
30-34 " "	101.1	59.9	105.5	97.6	94.3	82.6	83.9	96.0
35-39 " "	64.1	37.5	60.8	58.4	55.3	49.2	49.8	61.9
40-44 " "	40.2	24.4	36.0	38.4	35.0	33.2	34.6	45.4
45-49 " "	8.1	18.0	23.2	27.1	25.5	23.6	25.4	34.1
50-54 " "	-	11.0	14.0	17.2	17.2	16.2	16.8	23.9
55-59 " "	-	8.2	9.1	11.9	11.2	11.2	12.1	14.7
60 years and over - ans et plus	-	2.5	2.8	3.5	3.5	3.4	3.5	4.2
Total	64.4	46.5	73.5	74.1	72.6	65.1	65.5	69.9

¹ Unmarried includes single, widowed and divorced. - Les non-mariés comprennent les célibataires, les veufs et les divorcés.

² The rates refer to the area excluding Newfoundland, Quebec, Yukon and Northwest Territories. Also, the rate shown for 45 - 49 is actually for 45 years and over. - Ne comprend pas Terre-Neuve, Québec, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest. Les taux pour le groupe d'âge 45 - 49 correspondent pour les 45 ans et plus.

³ The rates refer to the area excluding Newfoundland. - Ne comprend pas Terre-Neuve.

Source: Same as for Table 38. - La même que pour le tableau 38.

TABLE 38. Marriages Per 1,000 Males and Females of Specified Ages and Previous Marital Status, Canada, 1921-1972
TABLEAU 38. Mariages pour 1,000 hommes et femmes selon certains âges et l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921-1972

Age Âge	Male Hommes					
	1940 - 1942	1950 - 1952	1955 - 1957	1960 - 1962	1965 - 1967	1970 - 1972
Single - Célibataires						
15-19 years - ans	5.9	12.4	12.8	12.4	12.3	13.4
20-24 " "	96.6	133.4	142.0	149.1	159.0	158.3
25-29 " "	169.0	174.5	170.6	169.3	195.7	188.1
30-34 " "	143.1	120.3	100.5	90.9	96.2	105.0
35-39 " "	88.5	68.8	55.3	48.6	47.8	52.9
40-44 " "	54.1	41.0	31.5	27.2	27.6	31.7
45-49 " "	34.2	25.8	20.1	17.9	16.4	19.6
50-54 " "	22.1	15.7	13.4	11.8	11.0	14.4
55-59 " "	14.5	10.2	8.1	7.8	7.4	9.5
60 years and over - ans et plus	6.2	3.6	3.3	3.4	3.3	4.0
Total	69.4	73.5	71.3	65.4	67.8	71.9
Widowed - Veufs						
15-19 ¹ years - ans						
20-24 " "	165.3	221.7	197.1	133.0	121.4	33.1
25-29 " "	176.8	248.9	224.7	243.6	243.0	86.7
30-34 " "	159.2	234.2	210.5	184.2	206.4	111.9
35-39 " "	126.7	176.7	148.3	148.1	132.8	115.9
40-44 " "	84.3	133.0	112.4	77.5	110.9	97.6
45-49 " "	59.0	100.8	93.5	87.7	95.8	89.7
50-54 " "	43.1	73.7	69.1	64.1	75.2	88.9
55-59 " "	32.0	57.6	54.3	49.5	56.4	72.7
60 years and over - ans et plus	10.5	16.5	15.7	16.4	18.0	22.3
Total	27.4	34.6	30.0	28.8	31.2	35.9
Divorced - Divorcés						
15-19 ¹ years - ans						
20-24 " "	413.3	824.3	927.2	704.4	817.7	306.6
25-29 " "	483.5	924.6	969.6	686.3	883.9	417.5
30-34 " "	411.0	761.0	759.9	516.0	638.5	357.1
35-39 " "	311.8	551.9	494.0	350.7	421.4	262.1
40-44 " "	230.5	344.3	353.9	245.2	275.2	209.9
45-49 " "	153.3	252.6	248.1	173.6	225.0	178.4
50-54 " "	84.4	167.0	168.6	121.4	157.8	145.9
55-59 " "	64.8	131.9	101.8	90.6	97.1	114.5
60 years and over - ans et plus	25.3	38.3	39.3	31.5	40.1	64.4
Total	193.9	347.4	322.9	232.3	281.1	210.2
Male - Hommes						
	Single Célibataires		Widowed Veufs		Divorced Divorcés	
15 years and over - ans et plus:						
1921 ²	51.0		63.7		137.8	
1930-1932 ³	39.9		38.0		173.0	

See footnote(s) at end of table. - Voir note(s) à la fin du tableau.

TABLE 38. Marriages Per 1,000 Males and Females of Specified Ages and Previous Marital Status, Canada, 1921 - 1972 - Concluded
TABLEAU 38. Mariages pour 1,000 hommes et femmes selon certains âges et l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921 - 1972 - fin

Age - Âge	Female - Femmes					
	1940- 1942	1950- 1952	1955- 1957	1960- 1962	1965- 1967	1970- 1972
Single - Célibataires						
15-19 years - ans	45.8	64.6	70.1	63.8	55.7	55.5
20-24 " "	169.4	202.2	219.6	225.5	225.3	220.6
25-29 " "	168.5	159.8	162.8	145.2	152.6	150.1
30-34 " "	105.3	86.2	82.5	70.1	67.2	74.4
35-39 " "	61.2	46.0	42.9	36.0	35.2	39.6
40-44 " "	35.6	27.4	23.4	21.0	21.1	24.3
45-49 " "	23.8	16.7	15.5	13.6	13.4	14.4
50-54 " "	14.4	9.7	9.8	8.5	7.9	10.1
55-59 " "	9.8	6.3	5.8	5.7	4.7	6.4
60 years and over - ans et plus	3.6	2.1	1.9	1.9	1.7	2.0
Total	90.0	93.7	94.7	85.5	85.4	89.5
Widowed - Veuves						
15-19 ¹ years - ans						
20-24 " "	109.0	203.3	179.9	189.4	182.0	85.5
25-29 " "	92.0	167.2	150.4	136.9	134.6	95.8
30-34 " "	68.9	110.9	96.8	94.6	84.9	74.8
35-39 " "	44.1	75.3	63.8	61.0	48.9	49.1
40-44 " "	30.5	50.1	44.2	42.8	37.9	40.6
45-49 " "	19.8	37.2	32.7	29.9	28.7	33.4
50-54 " "	12.7	21.6	21.6	21.0	20.9	24.7
55-59 " "	8.3	14.3	13.3	13.9	15.4	15.8
60 years and over - ans et plus	2.5	3.8	3.8	3.7	3.8	4.3
Total	9.6	14.2	12.1	11.1	10.3	10.5
Divorced - Divorcées						
15-19 ¹ years - ans						
20-24 " "	500.8	651.3	726.6	656.6	597.0	360.8
25-29 " "	364.0	506.8	567.7	453.9	417.3	285.5
30-34 " "	264.2	338.3	366.4	293.4	293.3	203.3
35-39 " "	155.9	224.9	226.8	194.7	187.8	148.9
40-44 " "	124.3	156.6	150.3	125.2	135.8	120.4
45-49 " "	82.7	110.8	112.5	85.4	100.6	103.9
50-54 " "	59.4	77.1	74.5	54.6	62.9	77.0
55-59 " "	42.4	55.6	56.6	33.0	42.1	49.0
60 years and over - ans et plus	13.1	21.7	25.8	16.8	18.1	20.5
Total	171.4	224.3	219.8	165.1	169.1	141.6
Female - Femmes						
	Single - Célibataires		Widowed - Veuves		Divorced - Divorcées	
15 years and over - ans et plus:						
1921 ²	75.2		26.5		140.0	
1930-1932 ³	54.4		13.3		180.7	

¹ Not calculated because of small numbers of events (i.e., marriages). - Non calculé à cause du petit nombre de cas (c'est-à-dire de mariages).

² The rates refer to area excluding Newfoundland, Quebec, Yukon and Northwest Territories. - Ne comprend pas Terre-Neuve, Québec, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

³ The rates refer to area excluding Newfoundland, Yukon and Northwest Territories. - Ne comprend pas Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Source: For population figures, see references to Table 36. For marriages, see Vital Statistics, Vol. II, 1971 and 1974. - Pour les données sur la population, voir les références du tableau 36 et pour les mariages, voir La statistique de l'état civil, vol. II, 1971 et 1974.

TABLE 39. Divorces Per 100,000 Married Women 15 Years and Over,¹ Canada and Provinces, 1921 - 1922 to 1970 - 1972²

TABLEAU 39. Divorces pour 100,000 femmes mariées de 15 ans et plus¹, Canada et provinces, 1921 - 1922 à 1970 - 1972²

	1921 - 1922	1930 - 1932	1940 - 1942	1950 - 1952	1955 - 1957	1960 - 1962	1965 - 1967	1970 - 1972
Canada	32 ²	44 ²	116 ²	174 ³	175 ³	169	232	626
Newfoundland - Terre-Neuve	-	-	-	-	-	-	-	151
Prince Edward Island - Île-du-Prince-Édouard	-	-	-	-	-	-	79	278
Nova Scotia - Nouvelle-Écosse	41	32	59	142	168	151	237	479
New Brunswick - Nouveau-Brunswick	-	33	81	174	181	155	185	331
Québec	-	7	10	35	46	26	55	423
Ontario	16	30	122	196	202	201	260	667
Manitoba	96	82	159	185	163	162	225	594
Saskatchewan	35	38	90	131	119	122	165	402
Alberta	99	111	194	274	268	345	483	1,014
British Columbia - Colombie-Britannique	128	169	376	489	451	388	524	967
Yukon	-	-	-	-	-	-	653	1,147
Northwest Territories - Territoires du Nord-Ouest	-	-	-	-	-	-	-	420

¹ The rates are not calculated when the total numbers of divorces were less than 50 for the stated periods. - Les taux n'ont pas été calculés quand le nombre de divorces était inférieur à 50 pour la période visée.

² The rates refer to area excluding Newfoundland, Yukon and Northwest Territories. - Ne comprend pas Terre-Neuve, le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

³ The rates refer to area excluding Yukon and Northwest Territories. - Ne comprend pas le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.

Source: Same as for Table 7. - La même que pour le tableau 7.

TABLE 40. Divorces Per 100,000 Married Women 15 Years and Over, Canada and Provinces, 1969 - 1974

TABLEAU 40. Divorces pour 100,000 femmes mariées de 15 ans et plus, Canada et provinces, 1969 - 1974

	Rates - Taux						Percentage change, 1969 - 1974
	1969	1970	1971	1972	1973	1974	Variation en pourcentage 1969 - 1974
Canada	557	621	607	650	716	855	53.5
Newfoundland - Terre-Neuve	106	142	145	166	204	271	155.7
Prince Edward Island - Île-du-Prince-Édouard	466	293	265	275	221	381	- 18.2
Nova Scotia - Nouvelle-Écosse	487	501	419	531	697	868	78.2
New Brunswick - Nouveau-Brunswick	269	297	360	338	405	519	92.9
Québec	235	381	401	487	600	889	278.3
Ontario	676	689	669	708	719	775	14.6
Manitoba	605	555	612	619	697	756	25.0
Saskatchewan	417	419	392	399	423	489	17.3
Alberta	991	1,054	994	1,002	1,139	1,232	24.3
British Columbia - Colombie-Britannique	876	1,023	949	941	1,016	1,169	33.4
Yukon and Northwest Territories - Yukon et Territoires du Nord-Ouest	878	674	711	791	927	963	9.7

Source: Vital Statistics, Vol. II, 1972, 1973 and 1974. - La statistique de l'état civil, vol. II, 1972, 1973 et 1974.

TABLE 41. Percentage Distribution of Bridegrooms and Brides
by Previous Marital Status, Canada, 1921 - 1974

TABLEAU 41. Répartition en pourcentage des époux et des épouses
selon l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921 - 1974

Year Année	% of bridegrooms who were % des époux qui étaient			% of brides who were % des épouses qui étaient		
	Single Célibataires	Widowers Veufs	Divorced Divorcés	Single Célibataires	Widows Veuves	Divorced Divorcées
1921	88.4	10.8	0.8	90.0	9.2	0.8
1922	89.2	10.0	0.8	90.9	8.3	0.8
1923	90.1	9.2	0.7	91.6	7.6	0.8
1924	90.1	9.0	0.9	91.8	7.3	0.9
1925	89.6	9.4	0.9	91.7	7.4	0.9
1926	90.4	8.9	0.7	92.9	6.3	0.8
1927	90.3	8.9	0.8	93.0	6.2	0.8
1928	90.4	8.6	1.0	93.0	6.0	1.0
1929	90.6	8.4	1.0	93.3	5.8	0.9
1930	90.5	8.5	1.1	93.2	5.9	0.9
1931	90.5	8.4	1.0	93.4	5.7	0.9
1932	90.6	8.3	1.1	93.5	5.5	0.9
1933	91.3	7.8	1.0	93.9	5.1	0.9
1934	91.8	7.2	1.0	94.5	4.6	0.9
1935	92.6	6.3	1.1	95.0	4.1	0.9
1936	93.0	6.0	1.1	95.4	3.7	0.9
1937	93.7	5.3	1.0	95.8	3.4	0.8
1938	94.2	4.8	1.0	96.0	3.1	0.9
1939	94.9	4.1	1.0	96.3	2.7	0.9
1940	95.3	3.8	0.9	94.8	3.8	1.4
1941	95.2	3.7	1.0	96.3	2.7	1.0
1942	95.1	3.8	1.1	96.0	2.8	1.2
1943	92.3	5.8	1.9	93.6	4.5	1.9
1944	92.3	5.7	2.1	93.7	4.4	1.9
1945	91.5	5.8	2.7	92.7	5.0	2.4
1946	92.0	4.9	3.1	92.0	5.0	3.0
1947	90.8	5.1	4.2	91.3	4.9	3.8
1948	90.4	5.3	4.4	91.1	5.1	3.8
1949	90.5	5.6	3.9	91.0	5.3	3.7
1950	91.1	5.2	3.8	91.5	5.1	3.4
1951	91.8	5.0	3.2	91.8	5.0	3.2
1952	91.4	5.1	3.6	91.5	5.1	3.4
1953	91.5	4.9	3.6	91.5	5.0	3.5
1954	91.5	4.8	3.7	91.4	5.0	3.6
1955	91.7	4.7	3.6	91.4	4.9	3.7
1956	92.0	4.4	3.6	91.6	4.8	3.6
1957	91.9	4.3	3.8	91.7	4.6	3.7
1958	92.0	4.3	3.7	91.5	4.7	3.8
1959	91.6	4.4	3.9	91.3	4.8	3.9
1960	91.6	4.4	3.9	91.1	4.9	3.9
1961	91.5	4.5	3.9	91.1	5.0	3.8
1962	91.6	4.4	4.0	91.2	4.9	3.9
1963	91.4	4.4	4.2	90.9	5.0	4.1
1964	91.4	4.2	4.4	91.1	4.8	4.1
1965	91.5	4.1	4.4	91.1	4.6	4.2
1966	91.4	3.9	4.6	91.3	4.4	4.3
1967	91.6	3.8	4.7	91.3	4.4	4.3
1968	91.6	3.7	4.7	91.3	4.4	4.4
1969	89.4	3.7	6.9	89.3	4.3	6.4
1970	88.8	3.6	7.6	88.9	4.2	6.9
1971	88.3	3.6	8.1	88.4	4.1	7.5
1972	88.1	3.5	8.5	88.4	3.9	7.7
1973	87.1	3.4	9.5	87.5	3.9	8.6
1974	85.8	3.4	10.7	86.6	3.8	9.6

Source: Vital Statistics Reports (Annual), 1921 to 1940 and Vital Statistics, 1974, Vol. II. - La statistique de l'état civil (Rapports annuels), 1921 à 1940 et La statistique de l'état civil, 1974, vol. II.

TABLE 42. Mean Ages at Marriage of Brides and Bridegrooms by Previous Marital Status, Canada, 1921 - 1974

TABLEAU 42. Âge moyen au mariage des épouses et des époux selon l'état matrimonial antérieur, Canada, 1921 - 1974

Year Année	Brides Épouses				Bridegrooms Époux			
	Single Célibataires	Widowed Veuves	Divorced Divorcées	Total	Single Célibataires	Widowed Veufs	Divorced Divorcés	Total
1921	—	—	—	25.5	—	—	—	29.9
1926	—	—	—	25.1	—	—	—	29.3
1931	—	—	—	24.9	—	—	—	29.2
1936	—	—	—	25.0	—	—	—	29.1
1940	24.4	45.9	33.9	25.2	27.7	49.4	38.5	28.9
1941	24.4	46.9	34.2	25.1	27.6	50.8	39.2	28.9
1942	24.4	46.4	35.0	25.2	27.6	51.1	39.2	29.0
1943	24.2	46.6	34.3	25.4	27.4	51.1	38.9	29.0
1944	24.4	47.0	34.4	25.6	27.6	52.1	39.5	29.2
1945	24.3	45.4	33.8	25.5	27.3	51.7	38.6	29.0
1946	24.1	43.2	32.9	25.3	27.1	51.6	37.2	28.6
1947	24.0	44.7	32.9	25.3	26.9	52.3	36.7	28.6
1948	23.9	45.6	33.4	25.4	26.8	52.5	36.9	28.6
1949	23.9	46.0	33.8	25.4	26.9	52.9	37.4	28.7
1950	23.8	46.4	34.2	25.3	26.7	53.2	37.9	28.5
1951	23.8	46.9	34.6	25.3	26.6	53.7	38.5	28.3
1952	23.7	47.6	34.9	25.3	26.3	54.2	38.6	28.3
1953	23.7	47.9	34.8	25.3	26.3	54.5	38.6	28.2
1954	23.6	48.0	34.5	25.2	26.3	54.5	38.3	28.1
1955	23.5	48.5	34.9	25.1	26.2	54.9	38.4	28.0
1956	23.4	48.4	35.0	25.0	26.1	55.1	38.5	27.9
1957	23.3	48.8	34.8	24.9	26.1	55.6	38.4	27.8
1958	23.2	48.7	35.0	24.8	26.0	55.5	38.4	27.8
1959	23.1	49.1	34.6	24.8	25.9	55.7	38.3	27.7
1960	23.0	49.4	34.7	24.7	25.8	56.0	38.3	27.7
1961	22.9	49.7	34.8	24.7	25.8	56.3	38.5	27.7
1962	22.8	49.7	35.3	24.6	25.6	56.4	38.6	27.5
1963	22.8	50.2	35.0	24.6	25.6	56.4	38.4	27.5
1964	22.7	50.3	34.8	24.5	25.4	56.4	38.5	27.3
1965	22.6	50.6	35.1	24.5	25.3	56.5	38.5	27.2
1966	22.6	51.0	35.0	24.4	25.2	56.7	38.3	27.0
1967	22.6	50.9	34.9	24.4	25.0	57.1	38.1	26.8
1968	22.6	51.0	34.6	24.4	25.0	57.0	38.0	26.8
1969	22.7	51.8	36.6	24.9	25.0	57.6	40.4	27.3
1970	22.7	51.9	35.9	24.9	24.9	57.6	40.0	27.3
1971	22.6	52.1	35.4	24.8	24.9	57.5	39.4	27.3
1972	22.2	52.4	35.2	24.7	24.7	57.5	39.0	27.1
1973	22.3	52.7	35.3	24.7	24.7	58.4	38.7	27.3
1974	22.4	52.7	35.0	24.7	24.7	58.3	38.4	27.4

Source: Vital Statistics Reports (Annual), 1921 to 1974. — La statistique de l'état civil (Rapports annuels), 1921 à 1974.



REFERENCES – RÉFÉRENCES

- Arora, H.R. 1971 *Evaluation Project MR-10: Response Rate Study (Collective Dwellings)*. Results Memorandum CDN 71-E-21E. Ottawa: Statistics Canada, Census Field, 1974.
- _____. *Programme d'évaluation du recensement de 1971 MR-10: Étude du taux de réponse (logements collectifs)*. Rapport d'enquête CDN 71-E-21F. Ottawa: Statistique Canada, Secteur du recensement, 1974.
- Arora, H.R. and Brackstone, G.J. 1971 *Census Evaluation Programme MR-11: Response Rate Study (Private Dwellings)*. Results Memorandum CDN 71-E-20E. Ottawa: Statistics Canada, Census Field, 1973.
- _____. *Programme d'évaluation du recensement de 1971 MR-11: Étude du taux de réponse (résidences privées)*. Rapport d'enquête CDN 71-E-20F. Ottawa: Statistique Canada, Secteur du recensement, 1973.
- Basavarajappa, K.G. "Effect of Declines in Mortality on the Birth Rate and Related Measures". *Population Studies*. Vol. XVI, No. 3, pp. 237-258, 1963.
- Blalock, H.M. *Social Statistics*. Toronto: McGraw-Hill Book Co., 1960.
- Bogue, D.J. *Principles of Demography*. New York: John Wiley & Sons, 1968.
- Brackstone, G.J. and Gosselin, J.-F. 1971 *Evaluation Project MP-1: 1971 Reverse Record Check*. Results Memorandum CDN 71-E-23E (Parts 1 and 2). Ottawa: Statistics Canada, Census Field, 1974.
- _____. *Projet d'évaluation de 1971 MP-1: Contre-vérification des documents de 1971*. Rapport d'enquête CDN 71-E-23F (parties 1 et 2). Ottawa: Statistique Canada, Secteur du recensement, 1974.
- Canada. Dominion Bureau of Statistics. *Sixth Census of Canada, 1921, Volume II, Population*. Ottawa: King's Printer, 1925.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Sixième recensement du Canada, 1921, volume II, Population*. Ottawa: Imprimeur du Roi, 1925.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *Seventh Census of Canada, 1931, Volume III, Ages of the People*. Ottawa: King's Printer, 1935.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Septième recensement du Canada, 1931, volume III, Âges de la population*. Ottawa: Imprimeur du Roi, 1935.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *Eighth Census of Canada, 1941, Volume III, Ages of the Population*. Ottawa: King's Printer, 1946.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Huitième recensement du Canada, 1941, volume III, Âges de la population*. Ottawa: Imprimeur du Roi, 1946.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *Ninth Census of Canada, 1951, Volume II, Population*. Ottawa: Queen's Printer, 1953.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Neuvième recensement du Canada, 1951, volume II, Population*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1953.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1956 Census of Canada, Volume I, Population*. Ottawa: Queen's Printer, 1958.
- _____. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1956, volume I, Population*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1958.
- _____. Dominion Bureau of Statistics. *1961 Census of Canada, Volume I (Part 3), Population*. Ottawa: Queen's Printer, 1964.

REFERENCES - Continued - RÉFÉRENCES - suite

- Canada. Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1961, volume I (partie 3), Population*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1964.
- . Dominion Bureau of Statistics. *1966 Census of Canada, Volume I, Population*. Ottawa: Queen's Printer, 1969.
- . Bureau fédéral de la statistique. *Recensement du Canada de 1966, volume I, Population*. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1969.
- . Statistics Canada. *Dictionary of the 1971 Census Terms*. Catalogue 12-540. Ottawa: Statistics Canada, Census Division, 1972.
- . Statistique Canada. *Dictionnaire des termes du recensement de 1971*. N° 12-540 au catalogue. Ottawa: Statistique Canada, Division du recensement, 1972.
- . Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Cities, Towns, Villages, Census Metropolitan Areas and Census Agglomerations*. Bul. 1.1-8. Catalogue 92-708. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, Cités, villes, villages, régions métropolitaines de recensement et agglomérations de recensement*. Bull. 1.1-8. N° 92-708 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Sex Ratios*. Bul. 1.2-2. Catalogue 92-714. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, Rapports de masculinité*. Bull. 1.2-2. N° 92-714 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Marital Status*. Bul. 1.2-5. Catalogue 92-717. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, État matrimonial*. Bull. 1.2-5. N° 92-717 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Religious Denominations*. Bul. 1.3-3. Catalogue 92-724. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, Confessions religieuses*. Bull. 1.3-3. N° 92-724 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Birthplace*. Bul. 1.3-6. Catalogue 92-727. Ottawa: Information Canada, 1974.
- . Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, Lieu de naissance*. Bull. 1.3-6. N° 92-727 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1974.
- . Statistics Canada. *1971 Census of Canada, Population, Marital Status by Age Groups*. Bul. 1.4-2. Catalogue 92-730. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistique Canada. *Recensement du Canada de 1971, Population, État matrimonial par groupe d'âge*. Bull. 1.4-2. N° 92-730 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1973.
- . Statistics Canada. *Vital Statistics Reports (Annual)*. Ottawa: Information Canada, 1921 to 1974.
- . Statistique Canada. *Rapports de La statistique de l'état civil (Annuels)*. Ottawa: Information Canada, 1921 à 1974.

REFERENCES — Continued — RÉFÉRENCES — suite

- Canada, Dominion Bureau of Statistics. *Annual Report on Dissolution of Marriage (Divorces) in Canada, 1942*. Ottawa: King's Printer, 1944.
- . Dominion Bureau of Statistics. *Life Expectancy Trends; 1930-1932 to 1960-1962*. Catalogue 84-518, Occasional. Ottawa: Queen's Printer, 1967.
- . Statistics Canada. *Life Tables, Canada and Provinces, 1970-1972*. Catalogue 84-532, Occasional. Ottawa: Information Canada, 1974.
- . Statistique Canada. *Tables de mortalité, Canada et provinces, 1970-1972*. N° 84-532 au catalogue, Hors série. Ottawa: Information Canada, 1974.
- . Statistics Canada. *Population Estimates by Marital Status, Age and Sex, for Canada and Provinces, 1972*. Catalogue 91-203. Ottawa: Information Canada, 1974.
- . Statistique Canada. *Estimations de la population suivant l'état matrimonial, l'âge et le sexe, Canada et provinces, 1972*. N° 91-203 au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1974.
- . Statistics Canada. *Canada Year Book, 1972*. Catalogue 11-202. Ottawa: Information Canada, 1972.
- . Statistique Canada. *Annuaire du Canada, 1972*. N° 11-202F au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1972.
- . Statistics Canada. *Canada Year Book, 1974*. Catalogue 11-202. Ottawa: Information Canada, 1974.
- . Statistique Canada. *Annuaire du Canada, 1974*. N° 11-202F au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1974.
- . Statistics Canada. *Canada Year Book, 1975*. Catalogue 11-202. Ottawa: Information Canada, 1975.
- . Statistique Canada. *Annuaire du Canada, 1975*. N° 11-202F au catalogue. Ottawa: Information Canada, 1975.
- Carter and Glick. *Marriage and Divorce: A Social and Economic Study*. Mass.: Harvard University Press, 1970.
- Cohen, A. *Statistical Analysis of American Divorce*. New York: Columbia University Press, 1932.
- Davis, Kingsley. "The American Family in Relation to Demographic Change". U.S. Commission on Population Growth and the American Future. *Demographic and Social Aspects of Population Growth* (eds.) Charles F. Westoff and Robert Parke Jr., Vol. 1 of Commission Research Reports. Washington, D.C.: Government Printing Office, 1972.
- Fellegi, I.P. *Coverage Check of the 1961 Census of Population*. Technical Memorandum (Census Evaluation Series) No. 2. Ottawa: Dominion Bureau of Statistics, Census, 1968.
- George, M.V. *Place of Birth and Citizenship of Canada's Population*. Statistics Canada, 1971 Census of Canada, Profile Studies: Demographic Characteristics. Bul. 5.1-11. Catalogue 99-711. Ottawa: 1978.
- . *Lieu de naissance et citoyenneté de la population du Canada*. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Études schématiques: Caractéristiques démographiques. Bull. 5.1-11. N° 99-711 au catalogue. Ottawa: 1978.
- Glass, D.V. *Population Policies and Movements in Europe*. Oxford: Oxford University Press, 1940.
- Gnanasekaran, K.S. "The Labour Force", Ch. 5, *The Population of Canada: A Review of the Recent Patterns and Trends* (eds. L.O. Stone and A.J. Siggner). CICRED Series. One of a series of national monographs commissioned by the United Nations Committee for International Co-ordination of National Research in Demography for World Population Year, 1974.
- Hajnal, John. "Age at Marriage and Proportions Marrying". *Population Studies*. Vol. 7, No. 2, pp. 115 - 136, 1953.
- . "The Marriage Boom" (eds. J.J. Spengler and O.D. Duncan). *Demographic Analysis: Selected Readings*. Glencoe, Illinois: The Free Press, 1956.

REFERENCES - Continued - RÉFÉRENCES - suite

- Henripin, Jacques. *Trends and Factors of Fertility in Canada*. 1961 Census Monograph, Statistics Canada. Catalogue 99-541. Ottawa: Information Canada, 1972.
- _____. *Tendances et facteurs de la fécondité au Canada*. Monographie du recensement de 1961, Statistique Canada. N° 99-541 au catalogue. Ottawa: Imprimeur de la Reine, 1968.
- Kitagawa, Evelyn, M. "Components of a Difference between Two Rates". *Journal of American Statistical Association*. Vol. 50, No. 272, 1955.
- Kralt, John. *Ethnic Origins of Canadians*. Statistics Canada, 1971 Census of Canada, Profile Studies: Demographic Characteristics. Bul. 5.1-9. Catalogue 99-709. Ottawa: 1977.
- _____. *Les origines ethniques des Canadiens*. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Études schématiques: Caractéristiques démographiques. Bull. 5.1-9. N° 99-709 au catalogue. Ottawa: 1977.
- Kuzel and Krishnan. "Changing Patterns of Remarriage in Canada, 1961-1966". *Journal of Comparative Family Studies*. Vol. IV, No. 2, 1973.
- Laing and Krishnan. "First-marriage Decrement Tables for Males and Females in Canada, 1961-1966". *Canadian Review of Sociology and Anthropology*. Vol. 13, No. 2, 1976.
- Marshall, Gloria A. "Marriage: Comparative Analysis" (ed. David L. Sills). *International Encyclopedia of the Social Sciences*. Vol. 10. London: Collier-MacMillan Publishers, 1972.
- Muirhead, R.C. *Reverse Record Check*. Census Evaluation Programme 1966. Ottawa: Dominion Bureau of Statistics, 1969.
- Norland, J.A., Litven, J.P. and Cottrell, T.M. *Evaluation in the 1971 Census of Canada: Overview and Selected Findings*. Reprinted Publication No. 36. Reprinted from "Canadian Studies in Population". Vol. 2, pp. 65-90, 1975. Ottawa: Statistics Canada, Census Field, 1977.
- Norton and Glick. "Marital Instability: Past, Present and Future". *Journal of Social Issues*. Vol. 32, No. 1, pp. 5-20, 1976.
- Pike, Robert. "Legal Access and the Incidence of Divorce in Canada". *Canadian Review of Sociology and Anthropology*. Vol. 12, No. 2, 1975.
- Reddy and Krishnan. "Ethnic Differentials in Age at First Marriage, Canada, 1961". *Journal of Comparative Family Studies*. Vol. VII, No. 1, 1976.
- Scott, Jack. *Canada's Religious Composition*. Statistics Canada, 1971 Census of Canada, Profile Studies: Demographic Characteristics. Bul. 5.1-10. Catalogue 99-710. Ottawa: 1976.
- _____. *La composition religieuse du Canada*. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Études schématiques: Caractéristiques démographiques. Bull. 5.1-10. N° 99-710 au catalogue. Ottawa: 1976.
- Tetlock, G. and Mori, G. *Educational Attainment in Canada*. Statistics Canada, 1971 Census of Canada, Profile Studies: Demographic Characteristics. Bul. 5.1-8. Catalogue 99-708. Ottawa: 1977.
- _____. *Les niveaux d'instruction au Canada*. Statistique Canada, Recensement du Canada de 1971, Études schématiques: Caractéristiques démographiques. Bull. 5.1-8. N° 99-708 au catalogue. Ottawa: 1977.
- United Nations. *Multilingual Demographic Dictionary* (English Edition). New York: Department of Economic and Social Affairs, 1958.
- Nations Unies. *Dictionnaire démographique multilingue* (Volume français). New York: Département des affaires économiques et sociales, 1958.

REFERENCES – Concluded – RÉFÉRENCES – fin

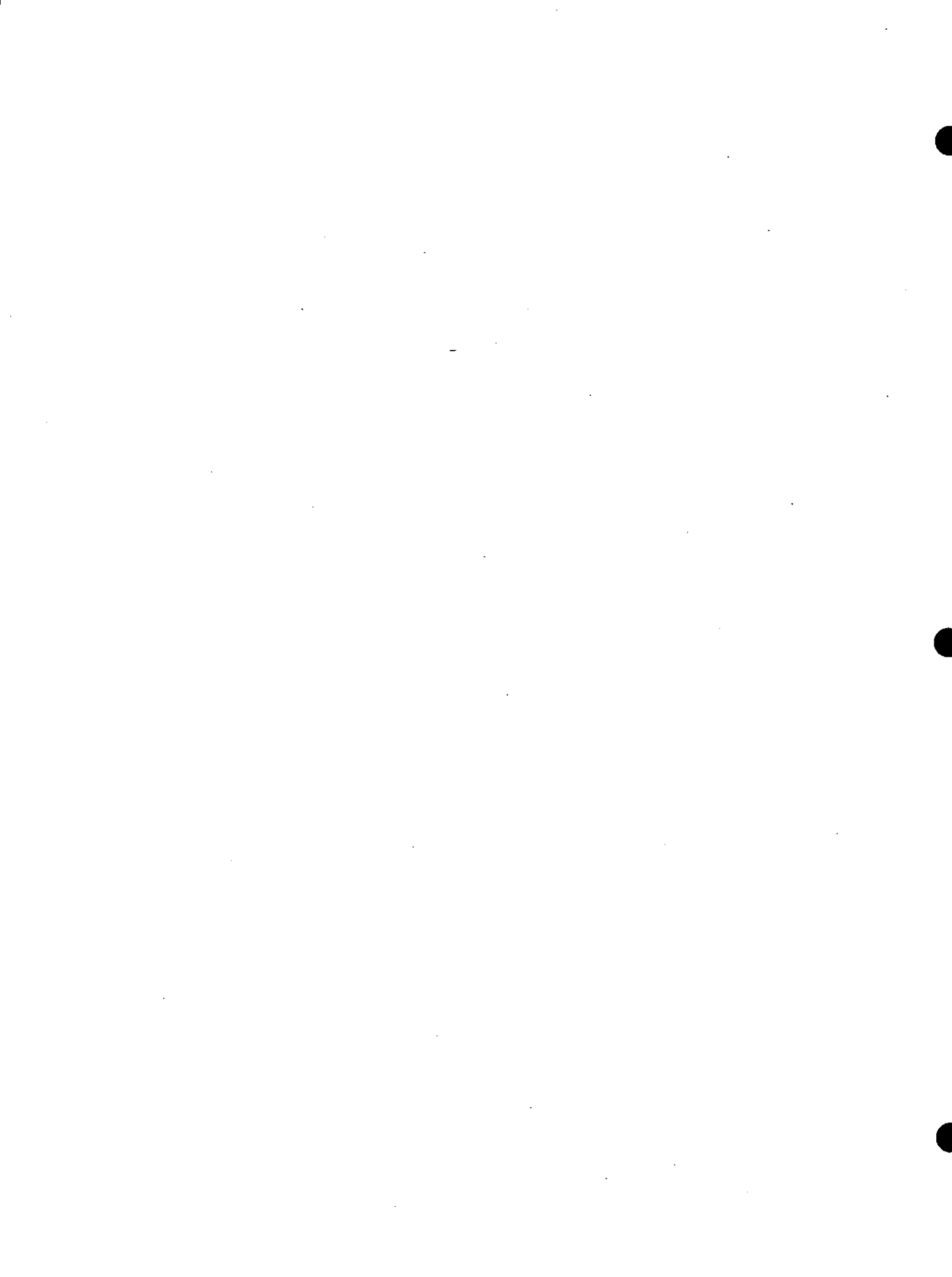
U.S. Bureau of the Census. *The Methods and Materials of Demography*, by Henry S. Shryock, Jacob S. Siegel and Associates, Vols. I and II. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1973a.

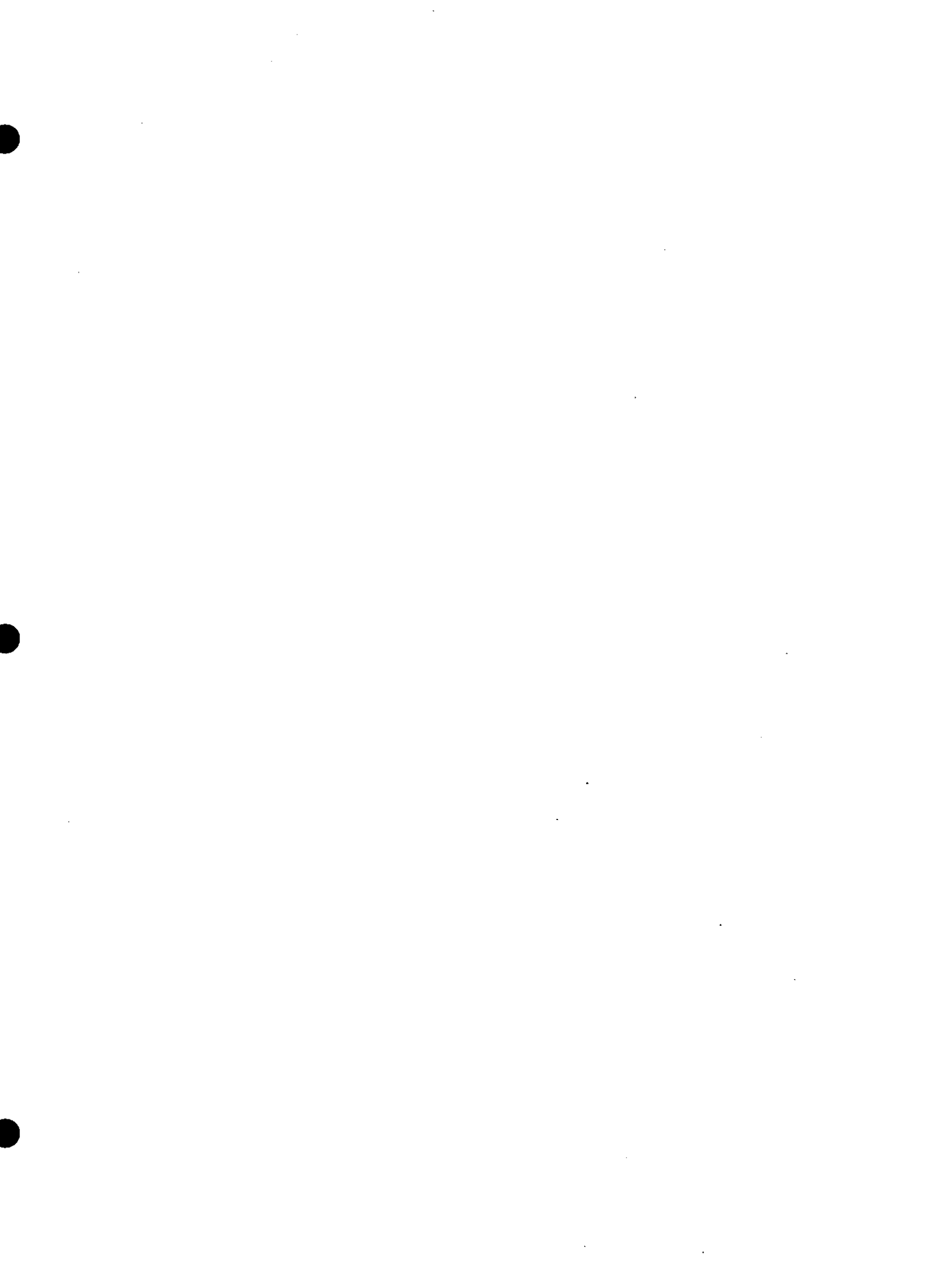
_____. *Census of Populations: 1970 Subject Reports*. Final Report PC (2) – 3A, Women by Number of Children Ever Born, Tables 23 and 25. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1973b.

_____. *Current Population Reports*. Series P-20, No. 297, "Number, Timing, and Duration of Marriages and Divorces in the United States: June 1975", Table O. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1976.

_____. *Current Population Reports*. Series P-20, No. 306, "Marital Status and Living Arrangements: March 1976", Table 6. Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1977.

U.S. National Centre for Health Statistics. *Monthly Vital Statistics Report* (Vol. 24, No. 4, Supplement). Washington, D.C.: U.S. Government Printing Office, 1975.







1010457005



Publications of the Census of Canada:

Publications du recensement du Canada de 1971

This report is one of the Volume Series of publications of the 1971 Censuses of Population, Housing and Agriculture. Altogether, there are some 225 reports in this series prepared in such a way that by removal of their covers the contents can be combined to form the materials comprising the 6 volumes and 25 separate volume parts in the entire series. A hard-covered binder, suitably titled, is included in the composite price to purchasers of the complete set of reports for any given volume part.

Catalogue of reports

A catalogue is available which describes the individual reports in the Volume Series of 1971 Census publications as well as reports in other series (i.e., Advance Series, Census Tract Series, and Special Series). The catalogue also includes a price list and an order form. A copy of this catalogue may be obtained from Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6. For further information on census publications, address your inquiry to Information Division, Statistics Canada.

How to order reports

Orders for reports may be sent to Publications Distribution, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T6, or to Publishing Division, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Enclose payment with your order in the form of a cheque or money order made payable to the Receiver General of Canada. If more convenient, census publications may be ordered from Information Canada bookstores in Halifax, Montreal, Ottawa, Toronto, Winnipeg, or Vancouver. For other details concerning deposit accounts, bulk orders, etc., contact Publications Distribution, Statistics Canada.

Other forms of publication

In addition to the tabulated results of the 1971 Census published in reports and bulletins, a large number of tables will be issued to users as copies of computer print-outs. These will also be available in microform. A variety of statistical tables may be purchased on computer "summary" tapes for further computer analysis by users. Details of the content, prices, and availability of census tabulations in these output media may be obtained from the User Inquiry Service, Census Field, Statistics Canada, Ottawa K1A 0T7.

Special tabulations

To the extent that confidentiality constraints permit, Statistics Canada will produce for users at cost, special tabulations not already included in the planned tabulation programme. Requests should be sent to the Census User Inquiry Service specifying clearly the precise classifications or cross-classifications and the geographic areas. The exact categories for each characteristic and a rough table layout should be included.

Maps and geographic files

Large-scale maps may be purchased to show the boundaries of enumeration areas (i.e., the territory covered by each Census Representative in taking the census), as well as small-scale maps of census divisions and other statistical areas. Supporting documentation relating to the census geographic files (i.e., place names, codes, etc.) are available in tabular form identifying the component enumeration areas of administrative and statistical units (e.g., towns, villages, municipalities, tracts). Further details, including costs to users, may be obtained from the User Inquiry Service of the Census Field of Statistics Canada.

Le présent bulletin fait partie de la série des volumes des recensements de la population, du logement et de l'agriculture de 1971. Cette série compte au total environ 225 bulletins présentés de telle sorte qu'en retirant leur couverture l'utilisateur peut les réunir et constituer ainsi les 6 volumes de la série, qui comprennent 25 parties distinctes. Un auto-relieur à couverture rigide portant le titre approprié est compris dans le prix d'achat de la série complète des bulletins constituant une partie de volume.

Catalogue

On peut se procurer un catalogue qui décrit chaque bulletin de la série des volumes du recensement de 1971, ainsi que les bulletins des autres séries (série préliminaire, série des secteurs de recensement et série spéciale). Le catalogue contient également une liste de prix et une formule de commande. On peut obtenir un exemplaire de ce catalogue en s'adressant à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6. Pour tout renseignement complémentaire sur les publications du recensement, s'adresser à la Division de l'information de Statistique Canada.

Commandes de bulletins

Les commandes de bulletins peuvent être envoyées à la Distribution des publications, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T6, ou à la Division de l'édition, Information Canada, Ottawa K1A 0S9. Toute commande doit être accompagnée d'un chèque ou d'un mandat établi à l'ordre du Receveur général du Canada. On peut aussi commander les publications du recensement aux librairies d'Information Canada de Halifax, de Montréal, d'Ottawa, de Toronto, de Winnipeg et de Vancouver. Pour plus de détails sur les comptes de dépôt, les commandes en gros, etc., s'adresser à la Distribution des publications, Statistique Canada.

Autres formes de publication

En plus des diverses publications contenant les résultats du recensement de 1971, de nombreux tableaux seront mis à la disposition des utilisateurs sous forme d'états mécanographiés. Ces tableaux seront également disponibles en microcopie. Les utilisateurs désireux de faire des analyses par des moyens mécanographiques pourront également se procurer un large éventail de tableaux statistiques sur bandes "sommaires". Pour tout renseignement sur le contenu, le prix et la disponibilité des résultats du recensement sur ces supports, s'adresser au Service-utilisateurs, Secteur du recensement, Statistique Canada, Ottawa K1A 0T7.

Totalisations spéciales

Dans la mesure où le respect du secret des données le permettra, Statistique Canada établira, à l'intention des utilisateurs qui en acquitteront les frais, des totalisations spéciales qui ne font pas encore partie du programme d'exploitation prévu. Il faut envoyer les demandes au Service-utilisateurs des données du recensement en précisant bien les classements ou recoupements et les régions géographiques. Il faut inclure les catégories exactes pour chaque caractéristique et une ébauche de la disposition des tableaux.

Cartes et fichiers géographiques

Les utilisateurs pourront se procurer des cartes à grande échelle indiquant les limites des secteurs de dénombrement (c.-à-d. des territoires recensés par chaque représentant du recensement) ainsi que des cartes à petite échelle des divisions de recensement et des autres secteurs statistiques. Les documents constituant les fichiers géographiques (noms, codes, etc. géographiques) sont disponibles sous forme de tableaux présentant les différents secteurs de dénombrement qui constituent les unités administratives et statistiques (par ex., villes, villages, municipalités et secteurs de recensement). Pour plus de détails et pour une indication des frais, s'adresser au Service-utilisateurs du Secteur du recensement de Statistique Canada.